

Numéro 20 - Printemps 2019

Éditorial : Notre drame de France

mardi 21 mai 2019, par [Jean Tosti](#), [Jean-Marie Harribey](#)

L'embrassement de la cathédrale de Paris a réduit en cendres un pan du patrimoine commun de près de mille ans, mais il est intervenu juste au moment où s'effondre le modèle qui marque notre temps. Le temps où tout est ravalé au rang de moyens à faire de l'argent ; le temps où se dégradent les services publics, la protection sociale et le droit du travail ; le temps où le bien commun est laissé à l'abandon ou alors est marchandisé. Notre drame de France est là : l'actuelle présidence de la République est la pire de celles que nous ayons connues, parce qu'elle veut entériner à jamais la mainmise des marchés financiers sur le moindre espace social ou naturel, le ruissellement de la richesse du bas vers le haut et le renvoi de chacun à sa propre responsabilité des difficultés que la société lui inflige.

Notre drame de France est que l'indécence des très grands bourgeois revête les habits de la générosité en déversant immédiatement des centaines de millions d'euros, tout en s'étonnant qu'on ne les en remercie pas ou ne les en félicite pas, comme l'a déclaré Monsieur Bernard Arnault. Notre drame de France est que l'incendie d'une cathédrale venue du Moyen Âge nous ait fait retourner à ce temps où l'achat d'indulgences permettait aux puissants de s'acheter un coin de paradis.

Notre drame de France est que l'effondrement du modèle où le progrès identifié au capitalisme conquérant est tel qu'il entraîne avec lui un affaiblissement de la démocratie et une perte de légitimité des institutions chargée de garantir celle-ci. La situation est rendue au point où le gouvernement actuel du « pays des droits de l'homme » dote sa police d'armes potentiellement létales, qui éborgnent et arrachent des bras et des mains. Une police qui jette à terre femmes et enfants, terrorise les citoyens qui usent de leur droit de manifester, et dont le ministre, afin de détourner l'attention, invente une *fake news* sur une prétendue « attaque » d'un hôpital. L'hôpital est attaqué, certes, mais pas par des gilets jaunes ou rouges ; il est menacé de mort lente parce que, au mépris de toute règle démocratique, on le voue à un management de type capitaliste, où la rentabilité devient la norme, à la place de la qualité des soins.

Le dossier que nous proposons fait suite à certains

des précédents numéros qui abordaient la question démocratique sous divers angles : droits, justice et démocratie ([n° 10](#)), la droitisation des politiques ([n° 12](#)), militarisation et contrôle social ([n° 13](#)), ou bien les débats sur le populisme ([n° 13](#), [14](#), [15](#)). Cette fois, nous abordons la démocratie dans ses rapports avec la géopolitique mondiale. Notre dossier s'ouvre donc par un article de Yorgos Mitralias, qui explique comment l'idée du socialisme renaît aux États-Unis, avec une campagne de fond de Bernie Sanders et d'Alexandria Ocasio-Cortez, « la plus illustre des représentantes de ces Millennials radicaux et socialistes ». Pascal Boniface montre ensuite que la politique de Trump, loin de signifier un retrait du rôle de « gendarme du monde » des États-Unis, constitue un « impérialisme débridé ». À la place d'une hégémonie libérale, arrive une hégémonie « illibérale ». En bref, Trump assure les Américains que leur sécurité intérieure dépend d'un interventionnisme extérieur intense.

Bernard Dreano analyse la tradition des gauches latino-américaines qualifiée de « campisme ». Dans la période ayant suivi la Guerre froide, les forces progressistes ont le plus souvent choisi le « camp socialiste » face à « la violence de l'impérialisme américain ». Mais il s'agissait plus d'une alliance entre États que d'une convergence des peuples.

De manière largement convergente, Janette Habel puis Franck Gaudichaud analysent la situation en Amérique latine, un continent confronté à la violence

de l'offensive réactionnaire américaine dans son « arrière-cour », mais aussi aux contradictions des gouvernements progressistes. Trop souvent, ceux-ci n'ont pas su sortir d'une économie rentière. Dès lors, les forces réactionnaires au service des classes bourgeoises profitent des renoncements des régimes progressistes et souvent de leur corruption.

Pierre Salama présente la situation économique, sociale et politique du Brésil après l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro. Le fait pour ce pays d'être resté dans le cadre d'une économie « à dominante rentière » explique la médiocrité du niveau de la productivité du travail dans l'industrie. « Quand la crise est arrivée, les partis progressistes ont été d'autant plus facilement désignés comme boucs émissaires qu'ils avaient nié l'enrichissement des plus riches et l'appauvrissement relatif d'une grande partie des couches moyennes, et qu'ils étaient atteints, à l'égal des autres partis, par la gangrène de la corruption. »

Nous reproduisons ensuite l'entretien accordé à la revue australienne *Redflag* par Hazam Hamouchene au sujet de la révolution algérienne de cet hiver, qui a mis fin à la présidence interminable de Bouteflika. « Ce qui rend ce mouvement vraiment unique, dit-il, c'est son envergure, son caractère pacifique et sa diffusion nationale, y compris dans le Sud marginalisé. Le mouvement se caractérise également par une participation significative des femmes, et en particulier des jeunes, qui constituent la majorité de la population. »

Claude Serfati met « en perspective le dangereux cours militaro-sécuritaire emprunté par les gouvernements français depuis quelques années ». Les ventes d'armes de la France tiennent lieu d'objectif stratégique et guident la politique extérieure du pays. Et, « la liste des ennemis de l'intérieur » s'allonge tandis que le « pouvoir de s'opposer au pouvoir » s'étirole.

Dans un article court mais incisif, Odile Tobner dénonce la complicité criminelle des gouvernements français avec les dictateurs en Afrique centrale, notamment au Tchad et au Cameroun.

Isabelle Bourboulon rappelle que les atteintes à la

démocratie sont aussi le fait des grandes multinationales. Elle donne l'exemple de la rupture du barrage de Brumadinho, propriété de l'entreprise Vale, dans le Sudeste du Brésil. Chantage à la certification, pression des lobbies miniers, présence des grandes banques européennes dans l'actionnariat sont les armes des multinationales. Et l'Union européenne vient de suspendre sa participation à la commission de l'ONU chargée d'élaborer un traité pour respecter les droits humains et l'environnement.

Philippe Poutou, militant syndicaliste dans l'usine Ford à Blanquefort (Gironde), explique que les salariés assignent Ford au Tribunal de Grande instance de Bordeaux pour deux raisons : l'absence de motif économique qui justifierait une fermeture d'usine et l'abus du droit de refuser un repreneur. Pour cela, ils sollicitent l'État pour qu'il les soutienne en justice parce que le repreneur trouvé par l'État a été refusé par l'entreprise.

Deux articles provenant de deux commissions de travail d'Attac terminent ce dossier. Le premier, élaboré par la commission « Démocratie », fait le point des violences policières et des atteintes au droit lors des manifestations des Gilets jaunes. Le second est écrit par la commission « Genre » et propose un programme d'action en faveur des femmes dans l'Union européenne, alors que va se dérouler dans tous les pays membres l'élection du Parlement européen.

La partie « Débats » du numéro commence par un article de Francisco Vergara qui mène une critique en règle de la méthode de calcul des dépenses publiques, alors que tous les gouvernements s'acharnent à les réduire. Il est suivi d'une analyse de la métropolisation inhérente au gigantisme de l'urbanisme moderne. Dans une perspective écologiste, Ilaria Agostini montre ainsi que « Megalopolis plonge la planète dans l'abîme de l'écocide ».

Suivent quatre comptes rendus de lecture d'ouvrages parus récemment. Le premier est signé par Catherine Samary qui commente le livre collectif *Europe alternatives démocratiques, Analyses et propositions*

de gauche dirigé par Benjamin Bürbaumer, Alexis Cukier et Marlène Rosato. « La rupture avec l'Union européenne est un moment inévitable d'une politique de gauche ». Mais en promouvant des projets de coopération entre États dans le cadre d'un nouvel internationalisme des luttes.

Le deuxième compte rendu est fait par Jacques Cossart sur le livre enfin traduit de Branko Milanovic portant sur les inégalités mondiales, schématisées par le dos et la trompe d'un éléphant.

Alain Beitone, spécialiste des questions monétaires, propose une lecture du « Repères » de Jérôme Blanc *Les monnaies alternatives*. Il présente la thèse de l'auteur qui voit une pluralité de monnaies alternatives, mais il demande à quoi elles peuvent être alternatives. Si « les monnaies alternatives se présentent comme des outils de critique et de transformation sociale au nom de valeurs dont les initiateurs des expériences monétaires sont porteurs », ces projets correspondent à « une vision du monde communautarienne ».

Enfin, Jean-Marie Harribey analyse le dernier livre de Bernard Friot, *Le travail, en jeu des retraites*, et essaie de faire le bilan du débat mené avec cet auteur

depuis de nombreuses années en bilatéral et au sein du mouvement social.

Pour clore ce numéro, la « Revue des revues » préparée par Jacques Cossart aborde deux questions. La première concerne la dégénérescence progressive de la démocratie aux États-Unis. L'élection de Trump marque la mainmise des plus grandes fortunes sur la société. La seconde porte sur le développement des inégalités dans le monde, dont la documentation est maintenant très abondante. Ces deux questions viennent conforter le compte rendu de lecture du livre de Branko Milanovic présenté dans la partie Débats.

En réalité, le « drame de France » est le drame de l'humanité confrontée au défi de dépasser un capitalisme destructeur de la nature et des humains, ainsi que des institutions que ceux-ci tentent laborieusement de mettre sur pied pour contenir, autant que faire se peut, la violence des sociétés. « Vous voulez le service militaire obligatoire. Contre qui ? Contre d'autres hommes. Moi, je ne veux pas de service militaire. Je veux la paix. Vous voulez les misérables secourus, moi, je veux la misère supprimée... » Ainsi parlait Victor Hugo. [1]

Notes

[1] Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, 1874, Genève, Editio George Naef S.A., p. 442.

Dossier : Lien entre l'évolution des rapports internationaux et la démocratie

Tandis que le spectre de la guerre civile hante les États-Unis,

mardi 21 mai 2019, par [Yorgos Mitralias](#)

L'idée reçue qui veut que les Américains soient imperméables au socialisme a manifestement la vie dure dans la gauche européenne. En effet, trois ans après que le socialiste indépendant Bernie Sanders eut fait un carton, à tel point que la direction du Parti démocrate fut obligée de recourir aux pires tricheries pour le priver de sa victoire sur Hillary Clinton et de la nomination du parti à la présidentielle de 2016, force est de constater que la gauche européenne – de toutes sensibilités – continue de rester impassible devant la percée toujours plus spectaculaire des idées socialistes aux États-Unis. Alors, aucune surprise si elle montre peu d'intérêt pour les conséquences et les manifestations politiques et sociales de cette percée et n'arrive pas à profiter de leur impact en Europe et de par le monde.

Et pourtant, les manifestations de cette percée socialiste sont désormais légion, crèvent les yeux, et jour après jour occupent le devant de la scène politique nord-américaine. Tout d'abord, selon tous les derniers sondages et enquêtes d'opinion, le socialiste Bernie Sanders n'est plus l'outsider qu'il était en 2016, mais le grand favori (*front runner*) parmi les candidats démocrates, tandis qu'il bat clairement Trump ! Et aussi, toutes les revendications phares de son programme considérées "utopiques" et "socialistes" en 2016 par les pontes des grands médias, jouissent maintenant du soutien de la grande majorité des États-uniens ! Et comme si tout cela ne suffisait pas, les meetings quotidiens de Bernie Sanders provoquent un engouement populaire sans précédent dans tout le pays, tandis que sa campagne électorale se targue d'avoir grossi ses rangs de plus d'un million d'activistes volontaires en moins d'une semaine. D'ailleurs, quoi de plus normal quand on sait que la majorité de ces Millennials de 18 à 35 ans, déclarent "préférer le socialisme au capitalisme" et n'ont aucun problème pour se définir "socialistes"...

1. Du jamais vu : la jeunesse américaine tentée par le socialisme

Alors, ce n'est pas un hasard si « on voit se multiplier ces derniers temps aux USA, les événements fondateurs d'un changement social mais aussi

politique qui pourraient avoir une importance historique pour tout le monde ». Comme par exemple, écrivions-nous, « celui qui concerne l'organisation de gauche des **Socialistes démocrates d'Amérique (Democratic Socialists of America - DSA)**, qui, après avoir végété durant les derniers 40-45 ans, a vu ses membres croître de 7 000 en 2016 à plus de 55 000 fin 2018 (!), l'écrasante majorité de ces nouveaux membres étant des jeunes de moins de 30 ans. En même temps, les DSA ont été métamorphosés : d'une organisation pratiquement à la remorque du Parti démocrate et proche de la social-démocratie européenne, à un parti aux tendances très radicales, participant activement à tous les mouvements sociaux du pays et disposant de quelques centaines d'élus à tous les niveaux, des conseils communaux et des parlements locaux jusqu'à même la Chambre des représentants ! Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Cela veut dire que ça fait au moins 70 ans que les États-Unis n'ont pas vu une organisation de gauche aussi grande que les DSA, et que cela fait peut-être 110 ans, depuis le temps du Parti socialiste du grand Eugene Debs, que les socialistes n'avaient pas gagné des élections pour se faire élire par centaines, comme maintenant, et à tous les niveaux ! Et cela veut dire aussi, qu'il faut être un sectaire invétéré ou un "marxiste de salon" pour feindre ignorer ou snober un tel développement et un tel événement au cœur même de la superpuissance capitaliste mondiale... » [1]

Évidemment, cette montée en flèche des DSA doit beaucoup à Bernie Sanders, mais aussi à ses jeunes

dirigeantes, et surtout au... « phénomène » (selon la couverture que lui a consacrée le *Time Magazine*) que constitue Alexandria Ocasio-Cortez, la plus illustre des représentantes de ces Millennials radicaux et socialistes : « *Il va sans dire que tous ces jeunes de DSA, mais aussi ceux des grands mouvements sociaux qui balayaient les États-Unis, sont en grande partie des “enfants” de Bernie Sanders ou plutôt de sa campagne électorale en 2015-2016, qui a radicalisé la jeunesse américaine et a fait sortir de la quarantaine ce qui était jusqu’alors “le mot sale commençant par un S”, le socialisme. Une jeunesse américaine qui a trouvé en Alexandria Ocasio-Cortez, cette jeune métisse du Bronx de 29 ans et d’origine « portoricaine – et aussi de lointaine origine juive –, sa personnalité la plus représentative et la plus emblématique* ». [2]

Mais, qu’a fait la jeune Alexandria durant ces trois ou quatre derniers mois pour qu’elle soit aujourd’hui omniprésente dans les médias, une des deux ou trois personnalités politiques les plus populaires des États-Unis, et surtout, le plus grand épouvantail des Républicains ? Voici la réponse qu’on donnait il y a quelques semaines : « *Il y en a eu qui, sans être de mauvaise foi, avaient exprimé un certain scepticisme quant à la capacité de la “jeune et inexpérimentée” députée Ocasio-Cortez (que les médias américains appellent désormais par ses initiales AOC) à résister aux tentations de sa nouvelle vie de parlementaire et à continuer à défendre avec le même zèle ses credo radicaux. Maintenant, on peut le dire sans hésiter : ils se sont tous trompés ! AOC non seulement n’a pas cédé aux “tentations” en mettant de l’eau dans son vin radical, mais elle s’est imposée en tant que bête noire numéro 1 de l’établissement nord-américain. Non seulement celui de Trump et de ses Républicains, mais aussi de celui du Parti démocrate, qui menace d’écraser et d’évincer Alexandria du Parlement en 2020 ! Et tout ça pour deux raisons : parce qu’elle traduit toutes ses paroles en actes, proposant jour après jour, à la Chambre des représentants avec des projets de loi, et dans la rue avec des manifestations, des mesures sans précédent et en tout cas incroyablement radicales pour les États-Unis des dernières décennies, comme la fin totale de la dépendance aux énergies fossiles (Green New Deal), l’imposition à un taux de 70 % des revenus des ultra-*

riches, le doublement du salaire horaire minimum qui passerait de 7,5 à 15 dollars, ou l’abolition de la police de l’immigration (ICE) qui réprime les migrants et les sans-papiers. Et surtout, parce que toutes ces propositions acquièrent une “force matérielle” puisqu’elles mobilisent dans la rue et sont partagées par la majorité de ses compatriotes et même par 40 %-45 % des Républicains !

« *Et en plus de tout cela réalisé en à peine un mois (!), Alexandria est en train de devenir l’épouvantail de Trump et du Parti républicain mais aussi de grands médias de toute sensibilité partisane (New York Times, Washington Post, ...) car elle sait se défendre avec une rare maestria des attaques quotidiennes (y compris vulgaires) contre elle, tandis qu’en même temps elle introduit dans la vie politique américaine des nouvelles mœurs, démythifiant l’obscurantisme pudibond des uns, et dénonçant le “progressisme” néolibéral des autres. Alerte et omniprésente, Ocasio-Cortez, qui n’est pas et ne déclare pas être communiste, combine la théorie avec l’action, l’activisme dans et hors les institutions, et évidemment ne surprend pas que 74 % des membres et des sympathisants du Parti démocrate n’excluent pas de voter pour elle aux... élections présidentielles de 2024, c’est-à-dire quand Alexandria aura l’âge requis de 35 ans ! Et cela bien qu’elle soit la bête noire et peut être la personne la plus haïe des dirigeants de leur parti... » [3]*

Voilà donc pourquoi la réalité du socialisme américain ne se résume plus aux faits et gestes du seul Bernie Sanders. Car, entre-temps, le vieux sénateur du Vermont a fait des petits et surtout... des petites socialistes du nom d’Alexandria Ocasio-Cortez, Rachida Tlaib, Ilhan Omar et de centaines d’autres désormais élues à tous les échelons et même au Congrès des États-Unis ! Des jeunes femmes qui n’ont peur de rien, et qui s’attaquent même aux plus grands et solides tabous de la politique américaine : son système bipartite, son complexe militaro-industriel, ses guerres impérialistes et même à son gendarme moyen-oriental, l’État d’Israël ! En somme, c’est tout a fait logiquement que ces jeunes députées d’origine portoricaine (Alexandria Ocasio-Cortez), palestinienne (Rachida Tlaib) et somalienne (Ilhan

Omar) dominant l'actualité politique de leur pays car elles bouleversent – comme nul autre dans le passé et en un temps record – les équilibres, les traditions et le paysage politique de la superpuissance planétaire...

2. L'émergence d'une troisième force politique radicale et de gauche !

Et pourtant, les médias internationaux, qui ne parlent que de la nouvelle majorité des Démocrates à la Chambre des représentants, persistent à ignorer superbement la grande leçon des élections de novembre 2018 : l'émergence d'une troisième force progressiste et radicale, laquelle "enfonçait un coin dans le bipartisme séculaire". Et voici ce que nous disions de cet événement fondateur de portée historique, qui allait plus que tenir ses promesses dans les mois suivants :

"Nous voici donc devant le nouveau et bien différent paysage politique de la superpuissance mondiale, façonné par la première percée électorale d'une troisième force politique progressiste et de gauche, liée aux mouvements sociaux radicaux de masse ! Cependant, ce nouveau paysage ne se résume pas à la simple apparition d'une troisième force politique qui vient s'ajouter aux deux grands partis traditionnels qui monopolisent depuis des siècles le pouvoir. Son entrée au Parlement du pays, provoque déjà des réactions en chaîne. Et la plus importante de ces réactions est le rapprochement des noyaux dirigeants des Démocrates et des Républicains, lesquels semblent maintenant disposés à oublier leurs différends devant la terrible menace que représente pour eux leur ennemi commun !

Et nous ajoutons : "Nous nous empressons de répondre aux interrogations légitimes du lecteur qui n'en a rien vu, ni entendu et lu dans les médias internationaux. Que s'est-il donc passé dans les deux ou trois dernières années, pour que la revendication, encore hier "utopique" et ultra-minoritaire de l'assurance maladie pour tous (Medicare for all) soit devenue la première des revendications de 70 % à 75 % des citoyens américains, c'est-à-dire non

seulement des Démocrates mais aussi de la majorité des Républicains ? Que s'est-il passé pour que 52 % des candidats démocrates aux récentes élections appuyaient cette demande, bien qu'il y a seulement deux ans, l'alors candidate des Démocrates à la présidence du pays, M^{me} Hillary Clinton, ait refusé catégoriquement de l'adopter. Que s'est-il passé pour que des revendications qui provoquent traditionnellement l'effroi de l'établissement Démocrate, comme l'assurance maladie pour tous, l'abandon des énergies fossiles ou même la dissolution de la police anti-migrants (ICE), deviennent aujourd'hui des revendications qui mobilisent une partie grandissante de la base des Démocrates ? Que s'est-il passé pour que la socialiste Alexandria Ocasio-Cortez, que les médias présentent simplement comme « la plus jeune députée de l'histoire des États-Unis », aille jusqu'à déclarer qu'elle a l'intention d'organiser la première « fraction (caucus) éco-socialiste » de l'histoire de la Chambre des représentants ? Que s'est-il passé pour que des centaines de jeunes comme le nouveau juge de Houston au Texas, l'anticapitaliste Franklin Bynum et, surtout, des jeunes femmes militantes des mouvements féministes, écologistes et antiracistes ainsi que des centaines d'autres radicaux soient maintenant élus à tous les niveaux, même au Sud raciste ?"

"Ce qui s'est passé pour qu'on arrive à l'actuel séisme politique, c'est qu'un homme politique indépendant, du nom de Bernie Sanders, qui n'a jamais renié ses convictions socialistes, et qui s'est toujours battu contre le courant, a finalement réussi – presque seul (!) – à influencer, sinon à changer, le cours de l'histoire. Et cela parce que Bernie Sanders, non seulement s'en est aperçu à temps et a compris l'exceptionnelle gravité de la crise historique du système politique américain, mais a aussi pu en tirer toutes les conséquences pratiques, descendant lui-même au moment opportun au centre de l'arène politique avec des mots d'ordre et des revendications « utopiques » (comme l'assurance maladie pour tous, l'abandon immédiat des énergies fossiles, l'éducation gratuite et l'annulation des dettes des étudiants ou l'interdiction du financement des politiciens et des partis par les capitalistes) qui ont fait de lui la risée

des pontes (de droite et de « gauche ») ainsi que des autres apologistes du système, mais qui ont inspiré et mobilisé la nouvelle génération, comme des dizaines de millions de citoyens américains qui étouffent dans la camisole néolibérale et réactionnaire. Et tout ça, sans que Bernie oublie un instant de tout faire pour contribuer à réaliser un rapport de forces favorable à « ceux d'en bas », fondé sur leur organisation et leur unité... » [4]

Cela étant dit, on peut légitimement se demander ce qu'est exactement ce "socialisme" qui emballe actuellement des millions de jeunes – et de moins jeunes – nord-américains. À première vue, on dirait qu'il s'agit d'un socialisme inspiré directement de la bonne vieille social-démocratie réformatrice européenne de la période précédant l'ère du néolibéralisme triomphant. D'ailleurs, Bernie Sanders en tête, tous les principaux représentants de l'actuel socialisme américain, non seulement se réfèrent ouvertement à la social-démocratie européenne d'antan, mais prennent aussi quelques libertés avec sa réalité d'aujourd'hui en faisant l'éloge d'un prétendu réformisme progressiste de l'actuelle social-démocratie scandinave, lequel tout simplement n'existe plus. Mais, nos socialistes états-uniens ne se limitent pas à idéaliser la social-démocratie européenne. Ils vont encore plus loin quand ils présentent Franklin Roosevelt comme... socialiste et son New Deal comme source d'inspiration de matrice socialiste !

Alors, devrions-nous conclure que Bernie Sanders, Alexandria Ocasio-Cortez, Rachida Tlaib et les autres jeunes socialistes nord-américains ne sont que des imitations (tardives) de politiciens sociaux-démocrates qu'on a si bien connus il y a encore quelques décennies en Europe ? Notre réponse est un NON catégorique. Cependant, ce qui compte le plus, ce n'est pas notre non, mais plutôt le non encore plus catégorique des adversaires directs de Bernie et des ses amis, le non des établissements républicains mais aussi ... démocrates, et surtout le non des mentors de ce beau monde politique, c'est-à-dire de Wall Street, des multinationales, des banquiers, des barons de la finance, des grands médias, ainsi que de leurs amis internationaux ! Et force est de constater qu'eux, ils savent mieux que tout autre...

3. Un mouvement de millions de volontaire radicaux contre La Mecque du capitalisme

Nous voici donc entrés dans le vif du sujet, dans l'actualité la plus brûlante du gigantesque affrontement de classes en cours aux États-Unis d'Amérique. Car ce qui importe ici n'est pas évidemment de déterminer si les revendications de Bernie Sanders et du mouvement social telle "l'assurance maladie pour tous" (*Medicare for all*) ou l'imposition des ultra-riches (qui ne payent pas d'impôt) à hauteur de 70 % de leurs revenus, sont... "socialistes" ou "bourgeoises". Ce qui est important, c'est de comprendre et analyser la dynamique sociale et politique dont sont porteuses ces revendications dans un contexte donné, celui des États-Unis d'Amérique au temps de l'actuelle crise historique de leur système politique et social et de l'extrême polarisation de leur société ! Une dynamique qui inspire et met déjà en mouvement ceux d'en bas, en même temps qu'elle inquiète ou même fait paniquer ceux d'en haut, qui, se sentant – à juste titre – menacés et en danger, préparent déjà leur riposte de classe...

Ce qui fait donc qu'un programme de réformes, dont la plupart n'ont rien de très radical, met aujourd'hui le feu aux poudres et provoque une telle exacerbation des passions, c'est d'abord que ses initiateurs se montrent déterminés à aller jusqu'au bout de leur projet, refusant d'avance tout compromis "pourri". C'est ainsi que Bernie Sanders parcourt le pays martelant jour après jour le même message, sans jamais mâcher ses mots quand il s'agit de désigner l'ennemi (de classe) et d'appeler ceux d'en bas au combat. Son appel est plus qu'éloquent :

« Nous avons maintenant un million de volontaires prêts à se retrousser les manches et à se mettre au travail pour assurer que nous allons gagner la nomination démocrate, battre Trump et transformer la vie économique et politique de notre pays. Je pense que vous comprenez tous que, quand on parle de couverture maladie pour tous, quand on parle d'augmentation du salaire minimum, quand on parle de lutter contre le changement climatique, on

s'attaque à d'énormes intérêts particuliers, et vous connaissez lesquels. On parle de Wall Street, on parle de l'industrie de la santé, de l'industrie des combustibles fossiles, des sociétés pharmaceutiques, du complexe militaro-industriel, de l'industrie des prisons privées. Ceux-là sont des gens tout-puissants, ils disposent de sommes d'argent illimitées, d'une énorme influence politique à Washington. Et le seul moyen que je connais pour les vaincre est quand des millions de gens d'un mouvement populaire se lèvent et résistent, et demandent un gouvernement et une économie qui travaillent pour tous et pas pour le 1 %. Permettez-moi donc de remercier le million de gens qui ont déjà signé et de demander à ceux qui n'ont pas signé de le faire. Celle-ci va être une campagne historique, nous allons entrer dans l'histoire. » [5]

Nous avons choisi de traduire l'appel que Bernie Sanders répète inlassablement depuis qu'il a annoncé sa nouvelle candidature, pour une raison évidente : parce que, comme nous l'écrivions alors, ses paroles... « indiquent avec grande exactitude, tant l'énormité de l'enjeu de l'affrontement approche. Bernie, non seulement appelle par son nom l'ennemi de classe qui est le grand capital nord-américain (et en même temps multinational), mais il appelle aussi ses fidèles à se battre en créant, tous ensemble et par en bas, le seul « outil » en état de leur donner des vraies possibilités et espoirs de vaincre : le mouvement populaire de millions de gens décidés d'en finir avec les grands maux de notre temps, c'est-à-dire les monstrueuses inégalités sociales et l'épée de Damoclès climatique suspendue au-dessus de l'humanité et de la planète. » [6]

4. Tous unis contre le socialiste Bernie Sanders ?

Mais Bernie Sanders et ses amis ne sont pas les seuls à se montrer intraitables. Intraitable dans la défense du système qui garantit ses privilèges et son pouvoir se montre aussi la classe des possédants nord-américains, d'autant plus que, Trump en tête, elle semble opter désormais pour un autoritarisme "décomplexé" et très "musclé". Car ce qui fait surtout peur à ceux d'en haut, en les poussant même

à "oublier" leurs querelles séculaires entre Républicains et Démocrates pour faire face à l'ennemi (de classe) commun, c'est le profond radicalisme des mouvements de ceux d'en bas qui s'inspirent de l'exemple de Bernie et des autres "socialistes démocratiques", leur refus catégorique de jouer le jeu, leur détermination de faire table rase du vieux monde, et même leur anticapitalisme naïf et confus qui n'est que l'envers de la médaille de leur enthousiasme juvénile, et de leur extraordinaire combativité ! En somme, l'instinct de classe des possédants nord-américains leur permet d'identifier le danger mortel là où l'approche statique des journalistes et autres gauchistes sectaires ne voit que des jeunes inexpérimentés et confus "sous influence du social-démocrate qu'est Bernie Sanders". D'un Bernie Sanders qui d'ailleurs, n'a absolument rien d'un bureaucrate social-démocrate si l'on songe à l'exemplarité de son combat politique solitaire depuis ...plus de 60 ans (!), à la fidélité sans faille qu'il a toujours montrée à la cause des travailleurs, des opprimés et des exploités, ainsi qu'à son mentor qui reste jusqu'à aujourd'hui le grand dirigeant socialiste américain Eugene Debs. [7]. Ce Debs qui non seulement a payé de dix ans de prison son refus de soutenir l'entrée de son pays dans la Première Boucherie mondiale, mais qui a aussi défendu la Révolution russe et les Bolcheviks contre la très grande majorité des sociaux-démocrates de son époque...

Alors, se trompent lourdement tous ceux qui résumant l'actualité politique nord-américaine à la seule confrontation des Républicains et des Démocrates, ceux qui sont pour ou contre Trump. Le temps passant et l'émergence d'un troisième camp progressiste et radical se précisant, non seulement on assiste à une confrontation triangulaire, mais on voit aussi se dessiner de plus en plus clairement la tendance des frères ennemis Républicains et Démocrates à se coaliser contre les empêcheurs de tourner en rond que sont Bernie Sanders et le mouvement populaire de masse qui le soutient ! Alors, rien de mieux pour illustrer cette nouvelle – et si didactique – réalité de la vie politique nord-américaine que la scène qui s'est déroulée début février 2019 devant l'ensemble des députés et des

sénateurs du pays. Et voici tout de suite ce que nous écrivions à l'époque :

« La conclusion ne peut qu'être identique à celle tirée de l'accueil enthousiaste réservé par les députés et sénateurs républicains mais aussi démocrates – sauf quelques exceptions – à la déclaration solennelle de Trump que « jamais les États-Unis ne seront socialistes » : Tous ensemble contre le socialiste Bernie Sanders, car les traditionnelles rivalités et inimitiés partidaires cèdent maintenant le pas à l'unité (de classe) imposée par la menace mortelle que représentent Bernie et son mouvement populaire de masse sans précédent ! D'ailleurs, les médias « libéraux » ainsi que les barons et l'établissement du parti démocrate n'ont pas attendu l'annonce de la candidature de Bernie pour se mettre au travail. En effet, il y a des mois depuis que, New York Times et Washington Post en tête, ils ont (re)commencé à attaquer et à calomnier quotidiennement le tandem Bernie et Alexandria Ocasio-Cortez qui menacent plus que jamais leur vieux système bipartite si bien huilé... » [8]

5. Vers un affrontement (de classe) historique...

Mais, Bernie et ses amis socialistes réagissent, tirent la leçon de tout ça et répondent de façon adéquate : *« Cela dit, on comprend la raison qui fait que l'objectif principal de Bernie ne soit pas maintenant ni l'obtention de la nomination des Démocrates, ni même sa victoire aux présidentielles, mais la création du plus grand mouvement populaire de l'histoire des États-Unis. Pourquoi ? Mais, parce que, vu que l'adversaire est tout-puissant, dans un tel affrontement, ce qui compte et est déterminant est le rapport des forces bien matérielles ! D'ailleurs, tandis que les victoires électorales sont éphémères, les grands mouvements sociaux et politiques radicaux non seulement perdurent, mais ils sont la seule garantie pour la longévité des succès électoraux eux-mêmes. Et pour appeler les choses par leur nom, seuls des naïfs incorrigibles pourraient garantir que Trump et ses acolytes accepteraient de perdre le pouvoir sans broncher, même au risque de provoquer une*

guerre civile bien sanglante. Et manifestement, Bernie Sanders n'en est pas un d'eux... » (8)

Depuis que nous avons écrit ces lignes début mars, on a assisté à une accélération de l'histoire et à une clarification des intentions des uns et des autres : Trump a multiplié les « avertissements » et les déclarations bellicistes contre ses adversaires, l'établissement démocrate a en a fait de même contre ses opposants socialistes, et Bernie Sanders a opté pour la contre-attaque, ce qu'il avait évité de faire en 2016. Manifestement, la crise nord-américaine s'exacerbe de jour en jour et entre dans une nouvelle phase, d'autant plus que tous ses protagonistes ne se limitent plus à échanger des accusations, mais commencent à traduire leurs paroles en actes, se préparant ouvertement pour la confrontation finale.

C'est donc maintenant, quand Trump muscle son discours, ne cachant plus ni ses ambitions dictatoriales ni son envie d'écraser physiquement ses adversaires au cas où ses derniers oseraient l'éloigner de la Maison Blanche, que l'établissement démocrate choisit de passer à l'attaque non pas contre Trump, qu'il refuse obstinément de mettre en accusation (*impeach*), mais contre... Bernie Sanders ! La raison de ce changement spectaculaire des priorités des barons du parti démocrate, de leurs mentors milliardaires et des grands médias qui les soutiennent, crève les yeux : Bernie Sanders creuse désormais son avance, déjà très importante, sur les autres candidats démocrates, et rien ni personne ne semble en mesure de l'empêcher d'obtenir la nomination démocrate et d'affronter directement Trump à la présidentielle de 2020. Et pour compléter le tableau, jour après jour, il devient de plus en plus clair et manifeste qu'entre Trump et Sanders, tout ce beau monde dit « libéral » opte sans hésiter pour Trump et contre Sanders !

Alors, pourrait-on conclure que, d'une manière ou d'une autre, l'actuel puzzle politico-social nord-américain trouvera sa solution dans les urnes de 2020 ? Rien n'est moins sûr quand on sait combien est fragile l'actuel état de choses, et surtout combien est réelle la menace de la guerre civile qui plane déjà au-dessus des États-Unis d'Amérique. La

présidentielle de 2020 est encore très loin et les impondérables trop nombreux pour qu'on puisse affirmer que Trump et ses acolytes accepteraient d'abandonner la Maison Blanche, après ou avant les élections, sans faire tout dont ils sont capables, y compris en déclenchant une guerre civile, pour rester au pouvoir. Car, comme on l'écrivait il a quelques semaines, « *le passé et le présent de Trump, l'extrême polarisation de la société nord-américaine, ainsi que le jusqu'au-boutisme du noyau dur de ses supporters plaident en faveur* » de l'affirmation qu'« *aucun être raisonnable ayant une connaissance élémentaire de ce qui se passe aux États-Unis ne pourrait garantir avec une totale certitude que Trump soit disposé à abandonner le pouvoir pacifiquement et sans résister par tous les moyens* ». Ce qui nous conduisait à dire que « *font preuve d'irresponsabilité criminelle tous ceux qui ne s'empressent pas de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face aux terribles conséquences qu'aura pour le présent et l'avenir de nous tous la menace d'une guerre civile nord-américaine, même si personne – ni même Trump lui-même – ne peut aujourd'hui être sûr à 100 % que cette guerre civile va éclater* »... [9]

C'est donc cette menace – de plus en plus pressante – de la guerre civile qui change tout et jette une nouvelle lumière sur les actions des uns et des autres. Alors, « *ce n'est pas un hasard si c'est Bernie Sanders qui non seulement comprend mieux que tout autre la menace directe que représente Trump pour les droits et les libertés démocratiques de ses*

compatriotes, mais qui en tire aussi les conclusions nécessaires en prenant des mesures concrètes pour y faire face. Et la création de ce que lui-même appelle « le plus grand mouvement populaire de l'histoire des États-Unis » est la première et la plus importante de ces mesures, puisque seul un énorme et très radical mouvement populaire aura de sérieuses chances de battre les bandes armées d'extrême droite de Trump, tant celles « légales » (les divers corps de police) que celles « non légales » (les milices fascistoïdes de toute espèce et du Ku Klux Klan). Le fait que la formation de cet énorme mouvement populaire soit déjà en cours et que l'adhésion des citoyens, et spécialement des jeunes, soit massive et enthousiaste (plus de 1,1 million de volontaires en 6 jours !) fait que l'établissement – républicain mais aussi démocrate – pète les plombs et panique, tandis que les citoyens progressistes gagnent en confiance en eux-mêmes, s'organisent, développent leur conscience de classe et affrontent l'avenir avec optimisme ». [10]

Voici donc comment se présente actuellement ce drame américain en pleine évolution, qui promet de chambarder le monde. [11] Car même si les gauches européennes ne semblent pas s'intéresser outre mesure aux événements nord-américains, ces mêmes événements intéressent énormément notre vieux continent et encore plus ses gauches...

Yorgos Mitralias est journaliste, fondateur du Comité grec contre la dette et membre de la Commission pour la vérité sur la dette grecque, ainsi que du CADTM.

Notes

[1] « [Qui fait si peur à l'établissement américain pour qu'il se sente obligé d'exorciser le... socialisme ?](#) »

[2] « [Qui fait si peur à l'établissement américain pour qu'il se sente obligé d'exorciser le... socialisme ?](#) »

[3] « [Qui fait si peur à l'établissement américain pour qu'il se sente obligé d'exorciser le... socialisme ?](#) »

[4] « [Tandis que l'Histoire s'accélère. États-Unis : Fin d'époque avec la gauche radicale qui enfonce un coin](#) »

[dans le bipartisme séculaire ! »](#)

[5] [La vidéo de cette déclaration de Bernie Sanders.](#)

[6] « [Tandis que l'établissement fourbit ses armes-La candidature de Bernie Sanders galvanise le peuple américain !](#) »

[7] Voir la vidéo du très bon documentaire sur Eugene Debs fait par le jeune Bernie Sanders, dans l'article « [Le documentaire de Bernie Sanders sur Eugene Debs, le père du socialisme américain](#) »

[8] « [Qui fait si peur à l'établissement américain pour qu'il se sente obligé d'exorciser le... socialisme ?](#) »

[9] « [Le spectre de la guerre civile hante déjà les États-Unis d'Amérique !](#) »

[10] « [Le spectre de la guerre civile hante déjà les États-Unis d'Amérique !](#) »

[11] . Ceux et celles des lecteurs et des lectrices qui veulent se familiariser avec l'actuelle réalité sociale et politique des États-Unis peuvent le faire en consultant des milliers des textes, images et vidéos (renouvelés toutes les deux heures et en anglais car de première main) avec des informations, des analyses et des prises de position sur ce qui se passe au sommet et surtout à la base de la société nord-américaine, sur le [compte Facebook](#) que nous avons créé il y a un peu plus de trois ans.

Trump, un impérialisme débridé

mardi 21 mai 2019, par [Pascal Boniface](#)

En annonçant, le 26 décembre 2018, que les États-Unis ne pouvaient plus être les gendarmes du monde – déclaration accompagnant l'annonce du retrait des forces spéciales américaines de Syrie et la diminution du contingent états-unien en Afghanistan –, Donald Trump a créé un choc dépassant en ampleur les habituelles secousses telluriques faisant suite à ses déclarations. Les alliés – européens, asiatiques et golfeques – ont de nouveau été atteints du syndrome de l'abandon.

Comment allaient-ils assurer leur sécurité si le protecteur traditionnel et omniprésent faisait subitement défaut ? Était-il, de surcroît, moral et pertinent d'abandonner les Kurdes, qui avaient joué un rôle important dans la lutte contre Daech, à leur propre sort ? N'était-il pas prématuré de se retirer de Syrie avant que Daech soit définitivement et complètement vaincu ? Il y eut une tempête de protestations. Le secrétaire à la Défense James Mattis – il est vrai donné sortant depuis déjà quelque temps – annonçait sa démission le 1^{er} janvier 2019. S'ensuivit une succession d'annonces contradictoires sur l'ampleur et le calendrier du retrait.

1. Le gendarme du monde à la retraite ?

Les propos de Trump sont-ils scandaleux ou infondés ? Barack Obama avait déjà fait le même constat, en ne souhaitant pas être entraîné dans une intervention militaire en Syrie, et en ayant résisté au maximum à celle en Libye, à laquelle il n'avait fini par consentir qu'après une pression maximale d'Hillary Clinton. Il devra d'ailleurs, par la suite, regretter d'avoir cédé. De même, les États-Unis sont intervenus de façon très minimale au Sahel, en se limitant à un soutien logistique à la force internationale. Mais si B. Obama avait déclaré que les États-Unis ne pouvaient plus être le gendarme du monde, comme l'a fait D. Trump, il aurait été immédiatement dénoncé pour défaitisme et accusé d'affaiblir le *leadership* américain. Or, D. Trump, en prenant pour slogan de campagne « Make America Great Again », n'avouait-il pas déjà implicitement que les États-Unis n'avaient plus les moyens d'être comme auparavant le gendarme du

monde, rejoignant ainsi le constat de B. Obama ?

La communauté stratégique américaine [1] a quasi unanimement critiqué cette déclaration de D. Trump. Pourtant, son argumentation ne vaut-elle pas d'être prise en considération quand le président déclare que les interventions militaires américaines du XXI^e siècle (Afghanistan, Irak, Libye) ont été des catastrophes ? Celles-ci se sont effectivement avérées extrêmement coûteuses sur le plan économique, sans apporter aucune victoire stratégique, et de surcroît, en augmentant l'hostilité à l'égard des États-Unis dans les régions concernées. Bref, les vies des soldats américains avaient initialement été perdues pour aider des peuples ingrats, qui n'en tiraient aucune reconnaissance à l'égard des États-Unis. C'est en négligeant les besoins intérieurs américains (sociaux, infrastructures, etc.) que Washington avait dilapidé des fortunes pour des contrées lointaines et ne présentant pas d'intérêts stratégiques majeurs.

Les alliés avaient déjà paniqué lors de l'élection d'un président qui avait annoncé haut et fort sa fatigue des alliances et des coûts qu'elles représentaient pour les États-Unis et sa volonté de normaliser les relations avec la Russie. Heureusement, à leurs yeux, la relation Washington-Moscou ne s'est pas améliorée depuis 2016, malgré la volonté de D. Trump. Au contraire, des sanctions additionnelles ont été adoptées et le président, satisfait de l'engagement de dépenses militaires – et de l'achat d'armes américaines – des différents alliés, ne remettait plus en cause le système existant. Les émissaires américains et leurs relais en Europe,

voulant étouffer toute perspective d'autonomie stratégique européenne, allaient répéter dans les différentes capitales du Vieux Continent qu'une telle perspective serait dangereuse, car elle accélérerait un éventuel découplage de la sécurité de l'Europe et des États-Unis, au moment même où D. Trump s'était rallié à cette idée. Ils argumentaient aussi sur le fait que, s'il y avait, du fait des déclarations du président américain, des turbulences au sein de l'Alliance atlantique, la structure civilo-militaire nécessitait, pour sa part, une base solide et pérenne.

Le début de l'année 2019 a été marqué par la démission, au 1^{er} janvier, du secrétaire américain à la Défense, James Mattis, « l'adulte dans la pièce », celui qui rassurait les alliés européens justement parce qu'il était conscient de la nécessité des alliances et du respect des engagements par les États-Unis. Il apparaissait comme un rempart contre l'unilatéralisme de D. Trump. Mais de quel rempart s'agissait-il ? J. Mattis était tout simplement partisan de la politique de l'hégémonie libérale. Il était en faveur de l'Alliance atlantique, parce qu'il avait compris qu'elle était non pas un cadeau fait par les Américains aux Européens, mais le moyen de maintenir l'impérialisme de Washington sur l'Europe et d'empêcher l'émergence d'une quelconque volonté d'autonomie. Certes, J. Mattis avait plaidé pour le respect de l'accord nucléaire iranien. Mais il souhaitait encore augmenter le budget militaire américain, pour le faire passer de 717 à 760 milliards de dollars, alors que D. Trump, qui, lors des deux premières années de son mandat, avait augmenté le budget de 120 milliards, voulait, pour sa part, marquer une pause. J. Mattis estimait que cela était dangereux face à la menace de la montée des crédits militaires russes et chinois, qui pourtant, avec respectivement 61 et 170 milliards de dollars en 2017, sont loin de flirter avec les sommets du Pentagone.

Si la communauté stratégique américaine, néoconservateurs et libéraux réunis, a quasi unanimement fustigé les propos de D. Trump, l'opinion publique, elle, est plus en phase avec l'argumentation du président américain. Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : les élites américaines sont plus « interventionnistes » et le

peuple américain plus « isolationniste ». D. Trump remet frontalement en cause l'hégémonie libérale qui est l'alpha et l'oméga de la diplomatie américaine depuis la fin de la guerre froide. Or, cette théorie est également remise en cause, non dans une série de tweets ou de déclaration à l'emporte-pièce, mais dans un livre solidement documenté et magistralement argumenté écrit par un universitaire américain, Stephen Walt [2].

2. L'hégémonie libérale est morte, vive l'hégémonie illibérale !

La critique de l'hégémonie libérale par D. Trump est bienvenue, mais les solutions alternatives qu'il propose sont aussi, voire encore plus néfastes que cette hégémonie. D. Trump, en somme, pose les bonnes questions, mais apporte les mauvaises réponses.

La méthode tout d'abord, tant sur le retrait de Syrie annoncé que sur les autres décisions : aucune consultation avec aucun autre allié. D. Trump décide seul à partir d'un agenda qui lui est propre et sans tenir aucunement compte des effets collatéraux, directs ou indirects, sur la situation stratégique. Le président n'a pas non plus de réflexion globale sur les intérêts américains ni sur les conséquences régionales d'une telle décision – qui pourtant ne peut pas n'avoir aucun effet en retour sur les États-Unis. Il s'agit plutôt d'une réaction épidermique de nature à satisfaire les soifs émotionnelles, apparemment prise sans réflexion globale.

Retrait de Syrie ? Pourquoi pas. Mais ne faut-il pas, dans ce cas, le programmer et ne pas le précipiter ? Sur l'Afghanistan, la décision apparaît plus compréhensible. Depuis des années, l'état-major réclame sans cesse des effectifs supplémentaires pour un « dernier effort » dans ce qui est devenu la plus longue guerre jamais menée par les États-Unis. B. Obama a été le premier à accepter le « surge », l'augmentation des troupes américaines après une forte réduction. Or, malgré les milliers de vies perdues, les centaines de milliards de dollars dépensés, les talibans sont toujours, en 2019, aux

portes du pouvoir en Afghanistan et la présence militaire américaine toujours indispensable pour les empêcher de s'en emparer.

Mais, plus encore, D. Trump veut en réalité poursuivre, par d'autres moyens, la politique hégémonique libérale américaine. Il souhaite substituer une hégémonie illibérale à l'hégémonie libérale. Car la fin de cette dernière ne débouche pas sur une politique multilatéraliste. D. Trump veut donc rationaliser l'impérialisme américain, réduisant les coûts et maximisant les profits.

Personne ne peut avoir l'illusion d'une politique prenant en compte l'existence ou les intérêts des autres nations. Pour D. Trump, les États-Unis doivent diriger le monde. Ils n'ont ni alliés ni amis, ils n'ont que des vassaux. Kim Jong-un est mieux traité qu'Angela Merkel parce que D. Trump a abandonné la politique des droits humains pour satisfaire les besoins de sa propre diplomatie. Mais était-ce mieux avant ? Non. Les apparences étaient plus douces, mais les États-Unis ont toujours, dans leurs dénonciations des violations des droits humains, fait prévaloir le niveau d'alliance sur la réalité de leur respect. La définition des États « voyous », dans les années 1990, censés ne pas respecter les règles de vie commune dans la société internationale, se concentrait sur les adversaires géopolitiques des États-Unis, pas sur le niveau de respect des droits humains.

D. Trump souhaite réduire la facture militaire et baser la domination stratégique américaine sur la menace de cette dernière – en tout dernier recours. Mais, surtout, il veut profiter de ce qu'il lui reste encore de suprématie économique pour faire plier les autres pays, mettant dans un même panier ses alliés et ses rivaux. Il exacerbe les menaces des conséquences des lois extraterritoriales pour faire plier ceux qui n'auraient pas suivi la voie de Washington. Le 13 janvier 2019, D. Trump a ainsi menacé de « détruire économiquement la Turquie », si celle-ci s'en prenait aux Kurdes syriens, ne s'embarrassant donc même pas d'une justification de non-respect d'une norme internationale : seul compte le bon vouloir des États-Unis.

La gestion de l'accord nucléaire iranien en est également emblématique. Non seulement contre l'avis des cosignataires – alliés comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, ou rivaux comme la Russie et la Chine – et de la quasi-totalité des autres États – à l'exception d'Israël et de l'Arabie saoudite –, D. Trump a choisi de rompre l'accord. Mais surtout, il a décidé de sanctionner les sociétés étrangères qui continueraient à commercer avec l'Iran. Quel que soit l'avis du gouvernement français, Total, Air France, Peugeot et d'autres se sont retirés du marché iranien. Parce qu'aussi prometteur que soit ce marché, il ne peut pas valoir le risque de se voir interdire l'accès au marché américain.

Mais si D. Trump pousse à l'extrême la menace de l'extraterritorialité, il ne l'a pas inventée. C'est en effet, entre autres exemples, sous B. Obama que BNP Paribas – accusée d'avoir contourné l'embargo sur le Soudan et l'Iran – a été condamnée à 9 milliards de dollars d'amende par le département américain de la Justice. Et c'est sur la base de cette législation qu'Alstom est passée sous contrôle américain. À partir d'une loi d'abord adoptée pour lutter contre la corruption – à la suite du scandale de l'affaire Lockheed dans les années 1970 – et visant dans un premier temps des sociétés américaines, il y eut un glissement vers les entreprises étrangères pour des motifs de non-distorsion de concurrence, conférant, *in fine*, au département américain de la Justice un pouvoir de dimension internationale. Si les États-Unis refusent donc toujours la justice internationale, à l'image de la Cour pénale internationale (CPI), ils veulent que leur justice nationale puisse s'exercer à l'échelle mondiale. Mais cet impérialisme économique n'est pas né avec D. Trump, l'affaire Alstom-General Electric ou le cas de BNP Paribas sont là pour le prouver.

3. L'unanimisme idéologique des *think tanks* américains

Stephen Walt est à la fois un universitaire américain majeur, spécialiste des affaires stratégiques, tout en étant relativement à la marge de la communauté stratégique américaine. Il ne partage pas le

consensus qui, selon lui, règne dans la galaxie des experts stratégiques, au-delà des différences apparentes qui opposent conservateurs et libéraux. Tous sont en fait partisans du concept d'« hégémonie libérale », qui caractérise la politique extérieure américaine depuis la fin de la guerre froide. Le dernier livre de Stephen Walt, *The Hell of Good Intentions*, est un pilonnage en règle, minutieusement argumenté et solidement documenté, de cette stratégie. Il est dérangentant pour ceux qui sont les faiseurs d'opinion dans le domaine stratégique aux États-Unis, et ne devrait donc pas recevoir un accueil chaleureux.

Pour S. Walt, la stratégie d'hégémonie libérale, suivie par toutes les administrations américaines depuis la fin de la guerre froide, a été une faillite coûteuse. Bill Clinton, George W. Bush, Barack Obama, au-delà de leurs divergences, ont en réalité mené une politique assez comparable dans son essence fondamentale. Mais S. Walt ne tombe pas dans les thèses complotistes qui parfois fustigent la politique étrangère américaine en renforçant, par leurs fantasmes délirants, les « raisonnables » qui la soutiennent. La stratégie d'hégémonie libérale n'est pas, selon lui, le fruit d'un complot de quelques privilégiés à la recherche d'un avantage personnel, mais le résultat d'une politique menée par des individus sincèrement convaincus que la domination des États-Unis sur le monde est bénéfique, aussi bien pour les premiers que pour le second. Mais pas davantage que les banquiers qui ont été à l'origine de la crise financière de 2007-2008, ceux qui ont déterminé la politique étrangère américaine n'ont été mis en cause pour les erreurs catastrophiques qu'ils ont pu provoquer.

Il n'est dès lors par étonnant, selon S. Walt, qu'un candidat inexpérimenté, qui remettait ouvertement en cause la politique étrangère de son pays, et dont les positions étaient condamnées par l'*establishment* stratégique, soit parvenu à la Maison-Blanche. Les experts en politique étrangère de tout bord ont collectivement dénoncé les dangers que faisait peser D. Trump sur la diplomatie américaine. Pratiquement aucun spécialiste ayant pignon sur rue ne l'a soutenu. Mais loin de disqualifier D. Trump aux yeux d'une grande partie des Américains, la confiance qu'ils lui

accordent en a plutôt été renforcée. Et lorsque certains républicains ont publié une lettre mettant en doute la maîtrise des dossiers et le tempérament de Donald Trump, celui-ci a répondu que les signataires étaient eux-mêmes responsables des désordres mondiaux actuels. S'appuyant sur de nombreuses enquêtes, S. Walt rappelle que l'opinion publique est nettement moins favorable que les milieux d'experts à une politique extérieure interventionniste. Et c'est pour cette raison que Donald Trump a acquis, y compris dans ce domaine, une popularité en s'opposant aux experts. Qui peut, en effet, estimer que les États-Unis bénéficient de plus d'appuis, de poids ou de sécurité qu'en 1990 ? Les politiques conçues et suivies n'ont en rien amélioré la situation des États-Unis, et une grande partie du public n'est pas dupe sur ce point.

Pour S. Walt, l'élite que représentent les experts stratégiques est une caste dysfonctionnante, faite de privilégiés, qui, généralement, dédaignent les perspectives alternatives et sont immunisés à la fois professionnellement et personnellement des conséquences des politiques qu'ils ont mises en œuvre. Parmi les reproches faits à la profession, transparaît celui de l'endogamie du marché de l'emploi en affaires étrangères et de la nécessité de demeurer dans un consensus respectable pour percer dans ce domaine. Au-delà des différences mineures, libéraux et néoconservateurs défendent l'hégémonie libérale et sont convaincus que les États-Unis peuvent poursuivre cette ambitieuse stratégie sans déclencher de sérieuse opposition.

La puissance militaire des États-Unis les conduit à privilégier l'approche militaire sur l'approche diplomatique. Mais, pour S. Walt, ce n'est pas ainsi que l'on lutte contre le terrorisme, que l'on crée une culture politique ou que l'on bâtit une société. L'échec a donc été patent en Afghanistan, en Bosnie, en Irak, au Kosovo, en Libye, en Somalie et au Yémen. Toutes les interventions dans ces pays, absolument toutes, ont été des échecs. La diplomatie basée sur la menace, les altercations et le refus des compromis produit rarement des succès.

C'est donc à une critique en règle des milieux de l'expertise stratégique à laquelle S. Walt se livre. S'il

ne remet pas en cause le patriotisme des experts, il souligne la tendance à multiplier les appels à une politique extérieure active et interventionniste. Cela a d'ailleurs pour conséquence de favoriser le marché de l'expertise stratégique et d'autocréer des débouchés professionnels. « L'hégémonie libérale et l'activisme global incessant constituent une stratégie de plein-emploi pour la communauté stratégique de politique étrangère », écrit-il. Le personnel du Conseil de sécurité nationale est passé d'une vingtaine de personnes en 1960 à environ 200 sous George W. Bush, puis à 400 sous la présidence Obama. Le département de la Défense emploie désormais 700 000 personnes et la communauté du renseignement, dont le budget est de 50 milliards de dollars, emploie 100 000 personnes. Il y a donc, selon S. Walt, une forte incitation au conformisme. Il est préférable d'avoir tort en bonne compagnie que raison de façon solitaire. Walter Lippmann disait déjà : « Quand tout le monde pense la même chose, personne ne pense vraiment. »

S. Walt cite l'exemple significatif d'Elizabeth Warren, nouvellement élue sénatrice, demandant conseil à Lawrence Summers sur sa façon d'être efficace à Washington. Réponse de ce dernier : il faut choisir entre être *insider* ou *outsider*. Les seconds peuvent dire ce qu'ils pensent, mais les « gens de l'intérieur » ne les écoutent pas. Les *insider* peuvent mettre en avant et pousser leurs idées, ils sont écoutés par ceux qui comptent, mais ils comprendront alors la règle essentielle à leurs manœuvres : ils ne doivent jamais se critiquer entre eux. Un *insider* ne doit jamais critiquer un autre *insider*. S. Walt peut lui-même être considéré comme un *outsider*. Il l'assume et a parfaitement conscience que ses valeurs trouvent, dans l'immédiat, un faible écho chez les faiseurs d'opinion. Le système est implacable et ne concerne pas que les États-Unis. L'on pourrait trouver les mêmes phénomènes dans les autres démocraties occidentales. Des sociétés ouvertes, démocratiques, respectueuses des droits individuels et collectifs, de ceux des minorités, mais qui ont une très forte tendance au conformisme intellectuel. Celui qui s'écarte de la ligne dominante n'est pas réveillé par la police à cinq heures du matin, mais il aura à faire à la police de la pensée, qui a des

méthodes qui ne sont pas visiblement brutales, mais néanmoins efficaces pour tempérer l'envie de s'écarter du droit chemin idéologique. Il sera déclaré incompetent, ayant la majorité des autres experts contre lui.

Pour S. Walt, la plupart des *think tanks* américains sont liés à des intérêts particuliers. Leur objectif n'est pas la recherche de la vérité ou l'accumulation de connaissances, mais plutôt le marketing politique d'idées soutenues par leurs sponsors. Ils font l'envie et l'admiration du reste du monde, par la qualité intellectuelle de ceux qui y officient, leur mobilité intellectuelle et les considérables moyens dont ils disposent. Mais ils sont formatés par le consensus du « Washington Belt ». Celui qui s'en écarte a peu de chance de conserver sa place ou de rebondir dans un autre *think tank*. Les *think tanks*, qui provoquent toujours l'envie et parfois l'admiration du monde entier, sont devenus, selon S. Walt, des organisations de plaidoyer déguisées en organes de recherche indépendants [3]. Elles servent à donner des munitions intellectuelles dans une guerre politique partisane et sont sensibles aux intérêts des principaux donateurs.

Une fois leurs politiques mises en place et leur caractère désastreux devenu évident, les experts qui ont officié dans les administrations peuvent tranquillement retourner à d'autres activités. Les néoconservateurs n'ont ainsi en rien été discrédités par la catastrophe de la guerre d'Irak. Ils bénéficient des mêmes sinécures richement dotées à Washington et continuent de promouvoir la même version militarisée de l'hégémonie libérale, déplore S. Walt. À l'inverse, la lucidité n'est pas toujours récompensée. En septembre 2002, rappelle-t-il, 33 chercheurs en relations internationales mettaient en garde contre la perspective d'une guerre en Irak, en déclarant qu'elle n'était pas dans l'intérêt des États-Unis. Aucun d'entre eux ne s'est vu proposer, depuis, un poste dans l'administration ou d'audition dans les groupes les plus prestigieux concernant la politique étrangère.

Quand un État est autant en sécurité que les États-Unis, convaincre ses citoyens de prendre l'habit d'un *leader* mondial n'est pas facile. La position

géopolitique providentielle du pays ainsi que son histoire compliquent également cette démarche. Pour des raisons budgétaires, les différentes agences gouvernementales ont un intérêt à plaider pour un plus grand interventionnisme américain. Le grand public défend donc moins l'ambition de croisade que le milieu de l'expertise.

4. Exagérer la menace et contribuer à sa montée en puissance

Selon S. Walt, aux États-Unis, pour convaincre la population, les avocats de l'interventionnisme international amplifient les menaces, affirment que le monde est très dangereux et que la sécurité des Américains dépend d'une intense activité du pays à l'extérieur. Ils exagèrent les bénéfices de cette hégémonie libérale, affirmant qu'elle est la meilleure façon de réduire les dangers et d'augmenter la prospérité et l'expansion des valeurs sacrées. Enfin, ils diminuent les coûts de ces interventions extérieures. Et les partisans d'un *leadership* international ont l'avantage sur ceux qui plaident pour des restrictions de celui-ci, qui prennent le risque de passer pour des partisans d'États-Unis affaiblis et mettant en danger leur sécurité.

Pour S. Walt, le risque zéro n'existe pas, mais l'actuelle menace que représente Al-Qaïda, Daech ou toute autre organisation terroriste ne mérite pas l'attention obsessionnelle qui lui est portée. Il en était de même pour l'exagération concernant la possession d'armes de destruction massive par Saddam Hussein ou l'existence de liens entre l'Irak et Al-Qaïda. L'on évoque ainsi régulièrement un « nouvel Hitler » ou un « nouveau Munich ». Mais la menace que représentait Saddam Hussein, ou même Oussama Ben Laden, n'a rien à voir avec la puissance nazie. À l'inverse, avoir exagéré la menace que constituait le président irakien a conduit à faire accepter la guerre d'Irak de 2003, qui est elle-même venue affaiblir la sécurité internationale, et notamment celle des États-Unis.

La naissance d'Al-Qaïda, au début des années 1990, est, pour S. Walt, largement due à l'opposition à

l'expansion du rôle global des États-Unis, et notamment à leurs interférences au Moyen-Orient. Si les États-Unis s'étaient retirés d'Arabie saoudite après la première guerre du Golfe, O. Ben Laden n'aurait peut-être jamais décidé d'attaquer l'ennemi lointain. Au lieu de rendre l'Amérique plus sûre, les libéraux ont donc diminué sa sécurité. En outre, les 15 000 Américains tués chaque année par arme à feu créent moins de mobilisation que le terrorisme. Même les accidents dans les salles de bain ou la foudre tuent plus d'Américains chaque année que le terrorisme ; aucun politicien n'a pourtant déclaré la guerre ou lancé de campagne nationale contre les carrelages glissants, note S. Walt avec ironie.

Après les attentats du 11-septembre, George W. Bush déclarait à la télévision qu'il ne comprenait pas que l'on puisse détester les États-Unis, sachant combien ils sont bons. Pour les Américains, l'antiaméricanisme est un rejet des valeurs américaines et non la condamnation de la politique du pays. Les experts américains répètent en boucle que les opposants haïssent la liberté existant aux États-Unis, ce qui revient à absoudre de toute responsabilité Washington concernant l'hostilité des étrangers, et permet de dire que rien ne peut être fait pour la réduire, que les ennemis de l'Amérique sont implacables et qu'il n'existe pas d'autres options que de les éliminer. Comme l'a déclaré Dick Cheney en 2003, « on ne négocie pas avec le diable, on lui fait subir une défaite ». S. Walt multiplie, par ailleurs, les citations de présidents et de secrétaires d'État portant sur le caractère exceptionnel des États-Unis, leur rôle unique pour répandre et gérer l'ordre libéral et l'attente, à cet égard, du reste du monde. La technique habituelle consiste à nier le fait que l'hostilité étrangère ait quoi que ce soit à voir avec la politique étrangère américaine, mais n'est que l'expression de la jalousie, du ressentiment ou du rejet des valeurs américaines. Il existe un large consensus à estimer que le reste du monde est reconnaissant aux États-Unis de mener cette politique bienveillante et que seuls quelques dictateurs illégitimes et fauteurs de troubles veulent y résister.

5. La faillite de l'hégémonie libérale

La stratégie d'hégémonie libérale est vouée à l'échec, parce qu'elle est basée sur une conception erronée de l'état du monde, qu'elle surévalue la capacité des États-Unis à avoir un impact positif sur les autres sociétés et qu'elle sous-estime celle d'acteurs plus faibles à contrecarrer la politique américaine. En 2016, les États-Unis se sont engagés à défendre plus de pays que jamais dans leur histoire, tout en essayant de pacifier des pays lointains et de mener des opérations antiterroristes dans de nombreux autres. Mais, pour Stephen Walt, « La sphère d'influence de l'Amérique n'a jamais été aussi grande, bien que l'influence que les États-Unis exercent dans ces endroits soit loin d'être claire ». S. Walt estime par ailleurs que l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est une erreur dramatique, car il a inutilement crispé la Russie. Pour lui, l'intérêt des États-Unis serait de décourager la coopération entre la Chine et l'Iran, ce qui implique une autre politique vis-à-vis de Téhéran. Il faut mettre fin au réflexe d'envoyer des armes à l'allié local, à celui de décréter des *no-fly zones* ou encore de brandir tout type de menaces.

Les États-Unis devraient réduire leurs engagements extérieurs et s'attacher aux enjeux domestiques. Au lieu de cela, toutes les administrations, depuis la fin de la guerre froide, se sont lancées dans une ambitieuse stratégie d'hégémonie libérale. Libérale parce qu'elle se fait au nom de valeurs démocratiques et de la promotion des libertés. Hégémonique parce qu'elle part du principe que les États-Unis sont la seule « nation indispensable » et qu'elle doit, pour son bien propre et pour celui du reste du monde, répandre ces principes. Mais, selon S. Walt, cette stratégie a empoisonné les relations avec la Russie et a entraîné Washington dans les désastreux borbiers afghans, irakiens et autres, coûtant des milliers de milliards de dollars et de nombreuses vies humaines et encourageant de nombreux acteurs, étatiques et non étatiques, à s'opposer aux États-Unis. C'est le résultat du « Blob », pour reprendre l'expression forgée par l'ancien conseiller national à la sécurité, Ben Rhodes, pour définir l'*establishment* stratégique de Washington

(Beltway Establishment).

Les États-Unis ont des engagements de sécurité avec 66 pays. Ils déploient, à l'extérieur de leur territoire, 175 000 militaires dans des centaines de bases situées, à la fin de la présidence Obama, dans 130 pays. Ils ont dépensé 5 milliards de dollars pour « renforcer » la démocratie dans la seule Ukraine. Même B. Obama n'a pas remis en cause cette perspective. En 2016, sous la présidence du lauréat du prix Nobel de la paix 2009, les États-Unis ont largué 26 000 bombes sur sept pays. En outre, si O. Ben Laden est mort, le « benladisme » est, quant à lui, bel et bien vivant. La guerre contre le terrorisme est une erreur catastrophique qui a accru l'instabilité mondiale et a été extrêmement coûteuse du fait d'une réaction de panique basée sur une mauvaise appréciation des réels dangers que court l'Amérique.

Les États-Unis se sont tenus à l'écart du monde après leur création, mais, au fur et à mesure qu'ils ont accru leur puissance, la tentation d'imposer l'ordre libéral s'est également accrue. S. Walt reconnaît cependant certains succès de la diplomatie américaine post-guerre froide, à l'image du programme Nunn-Lugar destiné à assurer la sécurité nucléaire de l'ex-Union soviétique ou encore la médiation entre l'Inde et le Pakistan dans la crise du Kargil en 1999, les programmes de lutte contre le sida en Afrique, la réconciliation avec Cuba et l'accord sur le nucléaire iranien. Mais ces succès sont survenus chaque fois que les États-Unis ont fait prévaloir la négociation sur l'hégémonie.

Si l'expansion de la démocratie est l'objectif de la diplomatie américaine, la meilleure façon de le faire est de montrer un bon exemple d'*offshore balancing*⁴. En ce sens, si les présidents de la guerre froide ont fait des erreurs, dont la pire a été la guerre du Viêtnam, ils ont toutefois mieux agi que les quatre présidents de l'après-guerre froide. S. Walt n'étant pas isolationniste, l'option alternative est l'*offshore balancing*. Selon lui, il faut agir uniquement dans les quelques endroits du globe qui sont d'importance vitale pour la sécurité ou la prospérité des États-Unis, et qui donc valent la peine de combattre, et éventuellement de mourir. Contrairement à ce que pensent les isolationnistes, il y a trois régions

lointaines qui sont très importantes pour les États-Unis : l'Europe, l'Asie du Nord-Est et le Golfe persique. L'objectif est d'empêcher un acteur local d'exercer une hégémonie sur ces régions comparable à l'hégémonie que les États-Unis exercent sur l'hémisphère occidental. Les acteurs locaux alliés des États-Unis doivent empêcher cette hégémonie d'apparaître, et ce n'est qu'en cas d'échec que Washington doit déployer sa force. Les États-Unis doivent alors intervenir militairement pour empêcher que n'émerge une puissance hégémonique régionale. Cela permet de limiter les ressources que Washington consacre à défendre des régions lointaines et de prolonger la position de prééminence des États-Unis. La guerre du Viêtnam était clairement une violation de l'*offshore balancing*, car l'Indochine ne se situe pas dans le périmètre d'intérêt vital et parce que le Viêtnam n'a pas d'impact sur l'équilibre global de puissance.

Mais si S. Walt critique le courant dominant, ceux qui ont regardé avec effroi et mépris D. Trump entrer à la Maison-Blanche, il n'en vient pas pour autant à soutenir ce dernier, loin de là. D. Trump a déclaré vouloir profondément modifier la politique étrangère américaine. Malheureusement, les mêmes politiques sont toujours en place. « Dans la guerre entre Trump et la tradition, c'est la tradition qui l'a emporté », rappelle S. Walt. On peut même dire que l'impact de D. Trump est globalement négatif. Les États-Unis continuent de poursuivre une grande stratégie mal guidée, le capitaine du navire étatique étant mal informé et incompétent.

Si Trump renonce à l'option de l'intervention militaire directe, il n'abandonne en rien la volonté de dominer le monde et d'imposer aux autres nations de suivre la

politique américaine. Il veut utiliser l'arme de l'application extraterritoriale de la législation américaine et l'arme économique.

Les pays qui ne suivront pas les desideratas de Washington seront privés de l'accès au marché américain et susceptibles d'être soumis à de fortes amendes. Trump espère aussi, en les étouffant économiquement et par des décisions prises à Washington et suivies sous la contrainte par les autres pays, faire tomber, avant les élections de 2020, les régimes cubain, vénézuélien et iranien. La décision d'un blocus total sur le pétrole iranien et vénézuélien va dans ce sens.

L'Europe proteste, mais réagit de façon limitée. Si les gouvernements français, britannique et allemand refusent de se conformer aux décisions de Trump, leurs entreprises, de peur de se voir fermer le marché américain, le font.

Il serait étonnant, pour sa part, que la Chine accepte docilement l'impérialisme américain. L'Europe sera-t-elle la spectatrice d'un duel sino-américain, ou se décidera-t-elle à frapper fort et à instaurer une réciprocité de sanctions avec les États-Unis ? Car le marché européen est indispensable aux États-Unis. C'est une affaire de volonté politique.

L'enjeu est majeur. Il s'agit tout simplement de faire échouer le projet de Trump de mettre fin à la souveraineté des nations européennes.

Cet article a été publié dans une première version au sein de la *Revue internationale et stratégique*, n° 113, 2019 (1), p. 18-30, sous le titre « Donald Trump, syndic de faillite de l'hégémonie libérale ».

Notes

[1] Les journalistes, experts des *think tanks*, analystes du département d'État et du Pentagone, généraux à la retraite, etc.

[2] Stephen M. Walt, *The Hell of Good Intentions. America's Foreign Policy Elite and the Decline of U.S. Primacy*,

New York, Macmillan, 2018.

[3] *Ibid*, p. 100.

4 Sur ce concept, lire John J. Mearsheimer et Stephen M. Walt, « The Case for Offshore Balancing : A Superior U.S. Grand Strategy », *Foreign Affairs*, juillet-août 2016. En français : « Offshore balancing : une stratégie globale plus efficace pour les États-Unis », *La Revue internationale et stratégique*, n° 105, IRIS Éditions – Armand Colin, printemps 2017.

Une nostalgie malade de tricontinentale ?

mardi 21 mai 2019, par [Bernard Dreano](#)

Les mouvements de gauche progressistes latino-américains ont toujours été confrontés à l'hostilité permanente de l'impérialisme américain et de ses affidés locaux. Les États-Unis sont intervenus directement (avec leurs forces armées ou via des milices) pour imposer des régimes plus ou moins fantoches, favorables à leurs intérêts, notamment en Amérique centrale et aux Caraïbes, et cela dès le XIX^e et au début du XX^e siècle.

Après la Seconde Guerre mondiale et la signature du « Traité interaméricain d'assistance réciproque » de Rio en 1947, consacrant l'hégémonie US, ils sont intervenus notamment à Porto Rico (1950), au Guatemala (1954), à Cuba (1961), à Panama (1964), en République Dominicaine (1965)... Et bien entendu, après le coup d'État de Pinochet au Chili en 1973, avec la succession de prises de pouvoir par des juntes militaires et l'établissement des « dictatures gorilles » (Brésil, Argentine, Uruguay...) selon le plan « Condor » de la CIA. Puis, il y a eu les interventions à Grenade en 1983, au Nicaragua, au Salvador, au Honduras dans les années 1980, etc. Plus toutes les interventions et pressions politiques ou économiques plus discrètes. L'impérialisme des « gringos » n'avait rien d'un fantôme au XX^e siècle. Et il persiste bien sûr au XXI^e.

Ce qui ne signifie pas que tous les gouvernements des pays latino-américains aient été de simples agents des Américains ou de bourgeoisies compradores locales. Si le rêve de Simon Bolivar « d'États-Unis de l'Amérique du Sud » ne s'est pas réalisé, dans les différents États créés au XIX^e siècle, divers régimes ont pu bénéficier de soutien des couches moyennes et populaires dans le contexte propre à chaque pays. Des mouvements nationalistes, libéraux, socio-démocrates, populistes autoritaires, ont ainsi pris le pouvoir, sans l'appui ou l'approbation des États-Unis et plus ou moins en contradiction avec eux : *Alianza Popular Revolucionaria Americana* (APRA) au Pérou, *Acción Democrática* au Venezuela, Péronisme en Argentine, *Estado Novo* de Getulio Vargas puis ses successeurs au Brésil, *Movimiento Nacionalista Revolucionario* de Bolivie, etc. La gauche progressiste était

généralement plutôt en opposition (parfois armée) avec ces régimes, mais pouvait aussi les soutenir, dans des conditions variables d'un pays à l'autre et selon les époques

1. Camp socialiste contre impérialisme « gringo »

Dans le contexte de la fin du XX^e siècle et de l'affrontement bloc contre bloc, « camp libéral » contre « camp socialiste », les forces progressistes latino-américaines, et pas seulement les partis communistes orthodoxes (relativement peu influents sauf au Chili, au Brésil, à Cuba...), ont regardé naturellement vers le « camp socialiste » comme allié face à la violence de l'impérialisme américain. La révolution cubaine, qui s'est développée en dehors du giron de Moscou, a proposé, après 1959-62, une relecture radicale de l'anti-impérialisme qui a cherché à s'incarner dans l'OSPAAL *Organización de Solidaridad de los Pueblos de África, Asia y América Latina* « Tricontinentale », convergence des luttes de libération du Tiers monde, s'alliant autant que possible avec le « camp socialiste ».

Cette idée de convergence des luttes des peuples est devenue plutôt une logique d'alliance entre États, contre les États-Unis, à la tête du bloc capitaliste, d'abord avec l'URSS et les « démocraties populaires » du bloc socialiste et avec ses États alliés dans le tiers-monde. Fidel Castro a entériné cette conception dans son discours du 23 août 1968, « À propos des événements de Tchécoslovaquie »

[1], où, tout en reconnaissant la réalité de « problèmes intérieurs » en Tchécoslovaquie, il

approuvait l'intervention armée des pays du pacte de Varsovie contre le « Printemps de Prague » et le gouvernement communiste tchécoslovaque, au nom de « la défense du camp socialiste ». Lors des dernières décennies de la guerre froide, Cuba, de plus en plus dépendant de Moscou, va œuvrer au sein du mouvement des non-alignés pour une ligne « campiste » (alliance politique et militaire des non-alignés avec le « camp socialiste ») contre par exemple la Yougoslavie de Tito ou l'Inde d'Indira Gandhi...

Pendant ces années de guerre froide cependant, en dehors de l'aide soviétique (considérable) à Cuba, l'appui concret du « camp socialiste » aux mouvements progressistes latino-américains restera essentiellement rhétorique (et parfois totalement inexistant).

Dès avant la chute de L'URSS et la disparition du « camp socialiste » entre 1989 et 1991, les Américains avaient commencé à infléchir leurs positions concernant l'Amérique latine. Les États-Unis, qui apparaissaient en 1989-91 comme les grands vainqueurs de la guerre froide, n'avaient plus besoins de « tenir » les États latino-américains avec des dictatures. En contribuant à « assouplir » les dictatures militaires gorilles, et laisser réémerger des courants politiques libéraux-démocrates, sociaux-démocrates, populistes, puis progressistes (Chili 1988-90, Brésil 1985-1995, Argentine 1983-1995, Uruguay 1980-85...); une politique plus ou moins activement soutenue également par l'Union européenne et le Vatican.

Ce « moment » hégémonique américain annoncé alors par le brésilien Alfredo Valladão [2] n'a duré que le temps de deux guerres dans la région du Golfe arabo-persique (1990-2003). Ces expéditions « impériales » vont globalement échouer, marquant les limites de l'hégémonie américaine.

2. La « géopolitique de gauche » latino-américaine

À la fin du XX^e siècle, tant la situation régionale de l'Amérique latine que la situation mondiale ont

profondément changé.

Régionalement, des mouvements progressistes (ou supposé tels) se développent un peu partout, des Zapatistes au Mexique jusqu'au mouvements sociaux brésiliens et au Parti des travailleurs (PT), en passant par le réveil des peuples autochtones. Des progressistes – ou s'affirmant comme tels – de diverses orientations, vont accéder au pouvoir : Brésil 2002 (Lula), Venezuela 2002 (Chávez), Uruguay 2004, Bolivie 2006, Équateur 2006, Nicaragua 2006, Chili 2006, Argentine 2007, Paraguay 2008...

À l'échelle mondiale, le capitalisme financier néolibéral domine sans partage le monde, si ce n'est quelques cas de variantes où le rôle économique de l'État demeure puissant (essentiellement la Chine... et les États-Unis). Les États-Unis sont toujours la principale puissance économique et militaire, mais l'*emprise* du néolibéralisme capitaliste sur le monde ne s'est pas traduite sur le terrain par un *empire* américain cohérent.

Contexte nouveau, mais sur lequel une partie des mouvements progressistes et de la gauche latino-américaine vont plaquer l'analyse « campiste » de la période antérieure. Ce nouveau « campisme » consiste à considérer que les Américains, et secondairement leurs alliés, sont les *deus ex machina* du monde, initiateurs de tous les conflits, et que toute puissance ou mouvement qui s'opposerait à eux (ou serait supposé le faire) est un allié du camp anti-impérialiste. En sont supposés membres, en fonction de leur opposition supposée à l'impérialisme américain (mais pas au capitalisme) : la république islamique d'Iran (en confrontation avec l'alliance américano-saoudo-israélienne, mais par ailleurs favorable au capitalisme néolibéral), et les partis islamistes chiites au Liban ou en Irak, certains régimes ex-progressistes, latino-américains, devenus des pouvoirs kleptocratiques mafieux comme au Nicaragua, africains comme le Zimbabwe de Mugabe, ou arabes comme la Syrie du clan Assad-Makhlouf, la Biélorussie de Loukachenko et bien sûr et avant tout la Russie de Poutine... La République populaire de Chine, « stalino-thatchérienne », dont l'épargne est placée en bons du Trésor américain, l'Inde national-hindouiste de Modi, la Corée du Nord,

autant d'États qui pourraient aussi en être membres...

Les affrontements et tensions inter-impérialistes d'aujourd'hui, ne sont pas comparables à l'affrontement des blocs idéologiquement antagoniques d'hier, même si se développent une nouvelle rhétorique de guerre froide et une nouvelle réalité de course aux armements, surtout depuis que Donald Trump est à la Maison blanche, que la Chine s'affirme et que la Russie cherche à retrouver un statut de puissance mondiale.

Mais, pour beaucoup de « campistes », on va *remplacer toute compréhension du réel par la mythologie de l'affrontement du camp du Bien et du camp du Mal* [3]. C'est ce que l'Argentin Rolando Astarita appelle une « tradition de géopolitique de gauche » en Amérique latine [4] : si les États-Unis sont le mal, les ennemis des États-Unis sont le bien. À l'axe du mal repris par Bush-junior [5], on oppose celui du bien comme l'a fait Hugo Chávez. Quand le leader vénézuélien s'est rendu en visite en 2007-2008 à Moscou, Minsk, Téhéran, au Viêt-Nam et au Bénin, c'est d'abord, dit-il lui-même, pour contribuer à briser un isolement diplomatique et économique que cherchait à lui imposer Washington. Mais, dans le choix des capitales visitées, on entend la nostalgie de ce camp socialiste d'antan.

Évidemment, l'impérialisme « gringo » se manifeste toujours en Amérique latine. Il est tout à fait légitime et nécessaire que des gouvernements qui se veulent progressistes cherchent à se libérer des contraintes du capitalisme financier et des multinationales et des pressions et ingérences américaines, et à développer des relations multilatérales et des alliés extérieurs. Mais pas seulement en considérant que « les ennemis de mes ennemis sont mes amis ». Le « campisme » revient pourtant non seulement à privilégier les « ennemis de mes ennemis », mais à les considérer comme un ensemble stratégiquement cohérent. C'est ce que font de nombreux partis et mouvements latino-américains et les gouvernements « bolivariens ».

3. Pragmatisme luliste et idéologisme bolivarien

Au début du XXI^e siècle, pendant la période de développement de la gauche latino-américaine et la conquête du pouvoir dans de nombreux pays, les observateurs ont cru distinguer deux voies, l'une supposée « réformiste » du Brésil de Lula et plus encore du Chili de Bachelet, l'autre « radicale », du Venezuela de Chávez et de l'*Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique* (ALBA), fondée en 2004 à La Havane par Fidel Castro et Hugo Chavez et regroupant [Cuba](#), le [Venezuela](#), la [Bolivie](#), le [Nicaragua](#), l'[Équateur](#), et plusieurs petits pays des Caraïbes.

Le Brésil a, pendant cette période, tenté de diversifier ses relations économiques et politiques avec des partenaires multiples, du côté de l'Union européenne, mais aussi de la Chine et l'Inde (et d'agir au sein du regroupement informel des BRICS – Brésil, Russie, Chine, Afrique du Sud) de développer, au moins en parole, la volonté d'une coopération Sud-Sud, notamment vers l'Afrique (non exempte de tentations de jouer un rôle de puissance dominante) [6] ou mener des actions diplomatiques, comme en 2010 avec la proposition de la Turquie et du Brésil pour régler la question du nucléaire iranien [7].

En pratique, la politique du Venezuela chaviste n'était pas tellement différente, cherchant à développer des relations avec les autres pays émergents, Brésil, Chine, et, dans une moindre mesure, Inde, et de trouver des convergences tactiques avec d'autres producteurs de pétrole, d'abord Iran et Russie, tout en continuant à être, sur le plan technique et de marché, dépendant des États-Unis). Mais Hugo Chávez a voulu donner à ces relations une portée « universaliste » [8], un sens politique et idéologique.

Ainsi, par exemple, dans le passé, le Venezuela comme producteur de pétrole s'est souvent trouvé allié de l'Iran au sein de l'OPEP (même du temps du Shah) face aux positions saoudiennes souvent conformes aux intérêts des compagnies américaines, et c'était encore le cas lors de la visite du président

de la république islamiste à Caracas en 1997. Par la suite, Hugo Chávez a donné un autre sens à cette coopération, celle d'un axe stratégique anti-impérialiste proclamé lors d'une visite du président iranien Khatami à Caracas en 2005. Politique réaffirmée avec plus de force encore quand c'est le président conservateur Ahmedinejad qui a succédé au réformiste Khatami et à qui Chávez propose d'intégrer l'ALBA et de former un « axe d'unité » contre l'impérialisme américain.

Lors de la seule visite que le syrien Bachar Al-Assad ait faite en Amérique latine en 2010, Chávez développera sa vision du « camp anti-impérialiste » nouveau : Nous « sommes décidés à relier, de Caracas à Minsk, de Minsk à Téhéran, de Téhéran à Damas, tous les foyers d'un monde nouveau, (...) multipolaire ; une grande toile politique, économique, scientifique, énergétique, alimentaire, sociale, culturelle, de paix, de coopération, de fraternité et de respect, qui en sera le centre de gravité » (...) « Un jour, l'impérialisme deviendra un tigre de papier, et nous, tous ensemble, des petits tigres de fer » [9].

Quand surviennent les révoltes du printemps arabe, les gauches latino-américaines sont généralement désorientées : des révoltes contre des régimes « pro-impérialistes », fort bien, mais contre des régimes supposés « anti-impérialistes » comme ceux de Kadhafi et d'Assad ? Cela traduit d'abord une méconnaissance totale de la réalité sociale et politique de ces pays et de leurs évolutions géopolitiques.

En 2011, Chavez appelle à soutenir Kadhafi, d'autant que les insurgés de Benghazi ont débaptisé le stade de foot « Hugo Chávez » de la ville. Et il va adopter la position qui était celle de Fidel Castro en 1968 concernant la Tchécoslovaquie : soutien inconditionnel au membre du « camp ». Lors d'une réunion de l'ALBA en 2013, non sans avoir demandé conseil aux Iraniens et aux Russes, la « gauche bolivarienne » dans son ensemble décide de soutenir le régime fascisto-mafieux de Bachar Al-Assad.

4. En défense de l'autoritarisme

L'expression la plus aboutie du campisme, qui est celle d'Hugo Chavez, a donc consisté à considérer les régimes « anti-impérialistes » du Sud comme une résurgence des régimes progressistes du tiers-monde de l'époque de fin du colonialisme, et de tenter de reconstituer une nouvelle Tricontinentale comme Fidel Castro en 1966, avec l'ALBA comme moteur. Et de trouver des alliés du côté de la Russie ou de la Chine, qui, certes, ne constituent pas un camp « socialiste », mais sont plus ou moins, selon les moments, en conflit avec les États-Unis.

Ce projet a échoué. L'ALBA est restée sans consistance. Au-delà des proclamations politiques, la coopération concrète avec les alliés du « camp » est restée limitée (en dehors de la coopération entre le Venezuela et Cuba et de l'aide du Venezuela au régime nicaraguayen devenu entretemps mafieux).

À l'échelle continentale, à la vague progressiste des années 2000, s'est substituée progressivement une vague réactionnaire de la fin des années 2010, par montée de nouvelles forces farouchement néolibérales, conservatrices et autoritaires (à l'instar de Donald Trump ou de Jair Bolsonaro), mais aussi par involution des régimes progressistes eux-mêmes, dans un sens autoritaire et conservateur.

S'interrogeant sur cette involution, l'ancien ministre bolivien Pablo Solon constatait en 2016 que les régimes progressistes, notamment en Amérique latine, même s'ils avaient généré « d'importantes transformations », avaient pour la plupart fini par être récupérés « par les logiques du capitalisme et par le pouvoir ». Une soumission plus ou moins consentie à l'ordre du néolibéralisme et une logique de pouvoir qui, au moment où « il fallait renforcer plus que jamais le contre-pouvoir des organisations (...), promouvoir de nouveaux leaderships », a au contraire conduit à « centraliser plus encore le pouvoir des chefs », transformer « le parlement en appendice de l'exécutif » et « entretenir le clientélisme » [10]. De même, le sociologue vénézuélien Edgardo Lander souligne que la faiblesse croissante du régime Chávez-Maduro s'explique

notamment par « la profonde contradiction entre la promotion active des organisations de base et le fait que ces organisations de base n'étaient, en général pas vraiment autonomes », et sans « aucun effort sérieux en direction d'une autonomie économique ou d'une démocratie économique » [11].

En Amérique latine, le discours stratégique de la gauche s'est construit pendant la période de la guerre froide et les débats sur les expériences progressistes sont restés dans ces schémas.

Les mesures sociales, les éléments de pouvoirs populaires, mis en place dans les premières années, sont interrompus ou remis en cause, ou bien vidés de contenu, mais la posture anti-impérialiste et le discours antiyankee demeurent un marqueur de gauche... qui justifient le « campisme »..., lequel justifie à son tour les campagnes des droites ultra-conservatrices et des Américains contre certains de ces régimes dans un mauvais remake de la guerre froide.

Ce « campisme »-là à une autre « vertu ». Celle de justifier l'autoritarisme croissant des anciens régimes progressistes. Et de se tourner en particulier vers le « grand frère russe » où se mêlent nostalgie pour le « socialisme réel » d'antan et sympathie pour la Russie de Vladimir Poutine (sympathie partagée aussi bien par le hongrois Viktor Orbán, la française Marine Le Pen, le turc Recep Tayyip Erdogan ou... Evo Morales) . Poutine à tout à y gagner, retrouvant sans avoir à déployer de grands efforts, un statut de puissance qui compte dans le monde.

5. Pas universaliste mais nationaliste

Comme le souligne Rolando Astarita : « À l'époque de l'Union soviétique, la géopolitique constituait un soutien au socialisme réel » supposé universel, « celle de Vladimir Poutine suppose la souscription du nouvel autoritarisme russe, qui n'est pas universaliste mais nationaliste » [12].

Le « campisme » reste dominant dans les gauches latino-américaines. Ce ne sont pas les seules. Il est aussi très prégnant dans une certaine gauche nord-américaine et parfois européenne. Et plus encore dans la gauche traditionnelle arabe. Comprendons-nous bien : un gouvernement progressiste, ou simplement se voulant indépendant, doit tenir compte des réalités géopolitiques du moment, des menaces de certains États ou gouvernements hostiles, des diktats des puissances financières, des agissements des multinationales, et il peut passer des alliances tactiques avec d'autres États, diversifier ces partenariats économiques et financiers, etc.

Mais les mouvements progressistes ne peuvent se soumettre à une « géopolitique » dépourvue de sens émancipateur, ignorer tout de la lutte des peuples (par exemple combattre la lutte du peuple syrien contre un régime fasciste et corrompu et soutenir celle du peuple égyptien contre un régime corrompu et fasciste), couvrir les erreurs, la corruption et les dérives autoritaires au nom de l'unité anti-impérialiste d'un fantomatique « camp ».

L'internationalisme consiste à construire la solidarité des peuples en lutte pour leurs droits nationaux et culturels, économiques et sociaux, environnementaux, pour l'égalité de tout.e.s les citoyen.ne.s, pour la paix. Le « campisme » est une forme de relations entre États à laquelle se soumettent les partis et mouvements progressistes, qui va à l'encontre de l'internationalisme.

En Amérique latine, comme dans d'autres parties du monde, de nombreux militants cherchent à comprendre l'échec des expériences progressistes latino-américaine des années 2000, et à refonder la gauche [13]. Parmi les impasses, idéologiques pour les mouvements, il y a cette croyance, pratique pour certains gouvernements, en la possibilité du « camp » qui n'est qu'une subordination à des logiques d'États autoritaires.

Notes

[1] *Allocution par le commandant Fidel Castro – le vendredi 23 août 1968 – pour analyser les événements de Tchécoslovaquie*, Instituto del Libro, La Havane 1968.

[2] Alfredo Valladão : *Le XXI^e siècle sera américain*, La Découverte, 1993.

[3] Denis Collin : « [En finir avec les théories du super-impérialisme et de la division du monde en camps. Remarques liminaires sur l'insondable bêtise d'une partie de la gauche radicale](#) ».

[4] Rolando Astarita : “ [La tradición de la geopolítica de izquierda](#) ”

[5] L'expression est utilisée pour la première fois par Georges W. Bush dans son discours sur l'état de l'Union en 2002 pour justifier son attaque prochaine contre l'Irak. Il cite alors L'Iran, l'Irak et la Corée du Nord (tout sauf un « axe »).

[6] Enrique Ventura : « [La diplomatie Sud-Sud du Brésil de Lula, entre discours et réalité](#) », Brésil 2010, Institut d'études politiques de Grenoble.

[7] Ali Kazancigil « La diplomatie tous azimuts de la Turquie : émergence d'une puissance moyenne en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 2010/3 (N° 74).

[8] Elodie Brun : « [Une continuité à toute épreuve, la politique étrangère de Nicolas Maduro](#) ».

[9] Prensa MPPRE, 20/10/2010, cité par Fabrice Andréani : « Les équivoques de l'(anti-)impérialisme : le Venezuela et la (contre-)révolution arabe » Université Lyon 2 / Triangle

[10] Pablo Solon : “[Algunas reflexiones, autocríticas y propuestas sobre el proceso de cambio en Bolivia](#)”, 26 février 2016.

[11] Edgardo Lander : “ [Left Media Coverage of Venezuela Questioned](#) ”, The Real News Network, 3 mai 2019.

[12] Rolando Astarita *op. cit.*

[13] cf. L'ouvrage collectif *O Eclipse do progressismo, a esquerda latino-americana em debate*, publié en portugais par Elefante Editora, avec de nombreuses contributions de tout le sous-continent, introduction Emilio Horacio Taddei (Argentine).

L'Amérique latine

mardi 21 mai 2019, par [Janette Habel](#)

L'Amérique latine vit un basculement géopolitique. L'hégémonie américaine connaît un déclin relatif, tandis que la pénétration économique chinoise s'approfondit. La baisse des prix des matières premières a entraîné une crise économique réduisant la base sociale d'appui des gouvernements nationaux populaires. Le gouvernement de Donald Trump et ses alliés de la droite radicale latino-américaine ont mis à profit les scandales de corruption touchant certains responsables politiques issus de la vague de gauche des années 2000 pour les discréditer, s'emparer du pouvoir et passer à l'offensive en mettant une œuvre de contre-réforme réactionnaire sociale et sociétale.

1. Non-respect des promesses et espoirs envolés

Comment et pourquoi des gouvernements issus de mobilisations populaires antilibérales, élus démocratiquement pendant la première décennie du XXI^e siècle, ont-ils pu être accusés de ne pas avoir tenu leurs promesses, se faire attaquer pour corruption ou complicité de corruption et finalement être chassés par des prédateurs néolibéraux ? Soulignant les incertitudes qui planent sur l'avenir de l'Amérique latine, le très libéral *Financial Times* [1] s'interroge sur « l'ironie du sort qui frappe un sous-continent après qu'a été célébrée une décennie latino-américaine », pendant laquelle, « du Rio Grande à la Patagonie, l'Amérique latine a connu une ère démocratique, bénéficié d'une stabilité macroéconomique, d'une période florissante grâce au boom des matières premières et à la demande chinoise. Chaque année, des millions de personnes venaient grossir les rangs d'une nouvelle classe moyenne, le sous-continent était dénucléarisé (par la signature généralisée du traité de non-prolifération), les droits des communautés indigènes commençaient à être reconnus. Sur un continent longtemps marqué par le machisme, le mouvement des femmes pour leur émancipation prenait son essor. La pauvreté et les inégalités diminuaient. Les multinationales s'empressaient ».

Mais, avec la fin du boom économique et la crise, les scandales de corruption ont explosé, provoquant la

colère des citoyens exaspérés par les coteries et les mafias présentes au sein des administrations et des appareils d'État. Relayés efficacement par les médias, ces scandales financiers expliqueraient, selon le *Financial Times*, les succès électoraux de la droite en Argentine, au Chili, au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Paraguay, au Pérou. Le constat est juste mais un peu court.

La révélation des affaires de corruption financière par de grandes entreprises, notamment brésiliennes, concernant des dirigeants politiques de premier plan, a certes joué un rôle dans le basculement à droite des électorats latino-américains. Mais ces pratiques ne sont pas nouvelles sur le continent, même si elles ont pris une dimension plus importante avec la libération des échanges et la mondialisation. Elles ont été, en réalité, instrumentalisées au service d'une stratégie de déstabilisation mise en œuvre par l'administration américaine, dont la domination était menacée dans son arrière-cour. Face au défi hégémonique qui l'oppose à la Chine, Washington s'est engagé dans une épreuve de force contre la pénétration économique grandissante de Pékin sur le sous-continent.

Si la crise vénézuélienne est la plus dramatique, d'autres gouvernements qui ont incarné un espoir pour les peuples de la région se sont effondrés. Le Brésil, l'Argentine, pour ne citer que les plus importants, ont connu des crises politiques et institutionnelles internes très graves. Certains des pays regroupés au sein de l'Alliance bolivarienne pour

les Amériques [2] (ALBA) connaissent eux aussi des tensions très importantes. Rompant avec les orientations de l'ancien président Rafael Correa et reniant les engagements de sa campagne électorale, son successeur, Lenin Moreno, a quitté l'ALBA. Au Nicaragua, les mouvements populaires font vaciller le despotisme familial de la présidence de Daniel Ortega. La Bolivie semble faire exception. Le président bolivien a signé en 2018 à Pékin un pacte qui fait de son pays « un partenaire stratégique » de la Chine. Mais la politique économique d'Evo Morales est contestée par certains mouvements indigènes. Le président bolivien a pour lui la modernisation économique du pays et la reconnaissance de l'indigénisme, mais, contre lui, l'usure du pouvoir personnel. En dépit d'un référendum en 2016, lors duquel les Boliviens avaient dit « non » à une modification de la Constitution permettant à Evo Morales de se représenter pour un quatrième mandat, ce dernier sera bien candidat à la présidentielle d'octobre 2019. L'élection aura donc valeur de test. Pour Cuba enfin, qui avait bénéficié d'un environnement régional très favorable, les conséquences des reculs et des défaites de ses alliés sont d'autant plus graves que l'île est engagée dans un changement générationnel de dirigeants et dans une transition économique et sociale grosse de dangers, alors même que D. Trump a renforcé les sanctions économiques déjà inscrites dans la loi Helms Burton. Pour la première fois depuis la « période spéciale » qui avait suivi l'effondrement de l'Union soviétique, l'île connaît des pénuries alimentaires et médicamenteuses qui menacent la santé de la population et peuvent ébranler le régime.

Alors que la pénétration croissante de la Chine, devenue le premier consommateur de matières premières de la planète, facilitatrice de prêts et de crédits, avait été mise à profit pour moderniser les économies, la baisse des prix des matières premières a provoqué une décélération, voire une interruption de la croissance dans la plupart des États de la région. La re-primarisation des économies, liée au boom des prix des matières premières, a eu des conséquences environnementales importantes. La surexploitation des ressources naturelles et les politiques extractivistes ont provoqué des

mobilisations indigènes importantes en Équateur, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Pérou, au Chili, entre autres. Quant aux politiques sociales mises en œuvre dans la première décennie du XXI^e siècle – des transferts sociaux conditionnés, des programmes assistancielles –, elles ont été remises en cause, fragilisées par une conception politique court-termiste.

2. La contre-offensive américaine

Pékin est désormais désigné par Washington comme « un adversaire stratégique » [3]. L'administration américaine a préparé sa riposte afin de préserver son hégémonie déclinante dans son périmètre de sécurité. Dans une interview publiée le 9 avril 2019, des journalistes de l'agence Reuters ont rapporté les propos de deux très hauts fonctionnaires de l'Administration Trump sur la stratégie du président américain à l'égard de Cuba et du Venezuela. À la question des journalistes s'interrogeant sur l'efficacité de la politique mise en œuvre à l'égard de ces deux pays, la réponse des deux hauts fonctionnaires fut sans ambiguïté : « Il faut prendre au sérieux nos déclarations concernant Cuba et le Venezuela. Certains pensent, ou espèrent peut-être, que le président Trump bluffe et que nous n'avons pas de stratégie. Nous avons une stratégie d'ensemble. Il s'agit de notre arrière-cour, c'est très sérieux ». Une affirmation confirmée depuis le 2 mai par le secrétaire d'État Mike Pompeo, « Toutes les options sont sur la table » a-t-il affirmé.

En instrumentalisant la crise vénézuélienne, la Maison Blanche a pu mettre en place un nouveau dispositif régional sur le sous-continent, « afin d'aider l'opposition à libérer le pays de la tyrannie de Maduro ». Avec PROSUR, Trump a créé en mars 2019 son propre bloc sud-américain contre le Venezuela, la Bolivie, l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), l'Union des nations sud-américaines (UNASUR [4]), et la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), des processus d'intégration dont les États-Unis étaient absents. Tous les membres de PROSUR font partie du Groupe de Lima [5], un bloc qui s'est constitué pour

désavouer Nicolás Maduro. Le vice-président américain, Mike Pence, était présent lors de sa dernière réunion ainsi que Juan Guaidó, président autoproclamé du Venezuela.

L'administration Trump a également réorganisé sa domination dans les Caraïbes, ébranlée par les réseaux diplomatiques construits par Hugo Chávez autour de Petro Caribe, un accord d'approvisionnement en pétrole aux conditions préférentielles, très bénéfiques pour les petites îles caribéennes. Les nouvelles initiatives américaines – l'Initiative de Sécurité énergétique pour les Caraïbes et la Stratégie 2020 pour les Caraïbes – sont destinées à faire contrepoids à Petro Caribe. De même, les nouveaux investissements américains promis visent à contrebalancer les effets de la présence croissante de la Chine auprès de certains États caribéens (Trinidad et Tobago, Grenade, Dominique, Antigua et Barbuda et la République dominicaine) qui ont rejoint le projet des Routes de la soie.

Avec l'élection d'Hugo Chávez, des progrès significatifs avaient en effet été réalisés en matière d'intégration régionale, l'espoir d'un rapprochement latino-américain indépendant de son grand voisin du Nord avait paru se concrétiser, grâce notamment à l'accord conclu entre le président brésilien Lula et le président vénézuélien à Mar del Plata en 2005, qui avait permis de faire échouer le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA ou ALCA) impulsé par Washington. Mais le projet bolivarien d'émancipation de la tutelle du grand voisin du nord s'est évanoui. L'échec de la ZLEA fut une défaite pour l'administration américaine de portée stratégique. Cette zone de libre-échange devait s'étendre de l'Alaska à la Terre de Feu. Regroupant presque un milliard d'habitants, ce projet géopolitique aurait modifié les rapports de force internationaux. Souhaitée par Washington, sa capitale, Miami, aurait sanctuarisé la prépondérance américaine.

3. L'internationalisation de la question

vénézuélienne : vers une nouvelle guerre froide ?

La situation catastrophique vénézuélienne dépasse largement le cadre du continent latino-américain. Pour le chercheur Jean-Jacques Kourliandsky [6], « il est en train de se créer au Venezuela un point de tension révélateur de ce que deviennent les relations internationales, au risque de voir se rejouer, d'une autre façon, le conflit qui existait entre États-Unis et URSS au XX^e siècle. On en revient à des rivalités entre puissances mondiales. Cette affaire au Venezuela offre un terrain opportun pour cette opposition ». Alain Frachon, éditorialiste au *Monde* [7], s'interroge lui aussi : « Serait-on revenu à une forme de guerre froide entre l'Occident et le bloc sino-russe ? Non, parce que la globalisation économique a tissé entre les uns et les autres un écheveau de relations économiques sans précédent ». « Non encore, parce que l'Ouest est désuni » constate A. Frachon. Pourtant, l'Union européenne (UE) s'est alignée sur les positions de Donald Trump en soutenant d'emblée et sans réserve le président par intérim autoproclamé Juan Guaidó. Pour le chercheur vénézuélien Edgardo Lander, « le projet de M. Pompeo et de D. Trump repose avant tout sur [l'ingérence extérieure des pays du groupe dit de Lima et des États-Unis](#), qui cherchent à provoquer un changement de régime, une opération au sein de laquelle Guaidó n'est qu'un pion. Il est sorti presque de nulle part, il n'était pas très connu en dehors de son parti, *Voluntad Popular* », un parti d'extrême droite représentant le secteur le plus violent de l'opposition. « De nombreux politiciens des partis d'opposition ont été surpris par l'autoproclamation de Guaidó, alors que Trump, qui était au courant, l'a reconnue après seulement dix minutes. Il a ensuite été suivi par une cinquantaine de pays » commente E. Lander, dont de nombreux gouvernements latino-américains. N. Maduro bénéficie de soutiens extérieurs, notamment ceux de la Chine et de la Russie. Le secrétaire d'État nord-américain M. Pompeo a accusé la Russie et Cuba d'être responsables de la crise politique vénézuélienne. Moscou a manifesté son intention de relever le défi lancé par Washington. La Russie possède d'importants intérêts financiers dans le

pays, via la présence du géant pétrolier d'État Rosneft, qui a accordé des prêts à Caracas. Le Trésor américain accuse Rosneft d'acheter du pétrole à son homologue, la compagnie pétrolière d'État PDVSA (*Petroleos de VenezuelaSA*), en toute illégalité et a imposé des sanctions à la banque russe Evrofinance Mosnarbank, l'accusant de complicité dans ces opérations. « Rosneft n'est pas impliqué dans la politique et conduit au Venezuela des activités purement commerciales », a répondu la compagnie d'État. Le bureau de l'entreprise pétrolière vénézuélienne PVDSA au Portugal a été fermé et transféré à Moscou. En mars, la présence de deux avions militaires russes transportant une centaine de militaires et 35 tonnes de matériel sur l'aéroport de Caracas a fait monter la tension. [Le président Donald Trump a ordonné à la Russie de quitter le territoire vénézuélien \[8\]](#), tandis que le vice-président Mike Pence dénonçait une « provocation » de la part du Kremlin, et le secrétaire d'État Mike Pompeo une « intrusion persistante de personnel militaire russe » destinée à « soutenir le régime illégitime de Nicolas Maduro ». Les Russes ont relancé un programme d'aviation nucléaire long-courrier, qu'ils avaient interrompu depuis l'effondrement de l'URSS. « Ils se retrouvent de nouveau en possession d'avions qui ont la capacité stratégique de faire le tour du monde, de voler partout équipés et de lancer des bombes nucléaires. Caracas permet à ces avions de faire une escale technique » [\[9\]](#).

Poursuivant son offensive internationale, Mike Pompeo a recommandé vivement au gouvernement indien de ne pas acheter le pétrole vénézuélien. Le marché indien est en effet très important pour l'économie vénézuélienne, compte tenu de l'embargo américain sur le pétrole. « Nous demandons à l'Inde, comme à d'autres pays, de ne pas être une bouée de sauvetage pour le régime de Maduro. J'ai confiance, l'Inde a soutenu très activement nos efforts en Iran, je pense qu'il en sera de même et qu'ils comprendront la menace qui pèse sur le peuple vénézuélien » [\[10\]](#).

Pour faire bonne mesure, l'administration américaine a réactivé le Titre III de la loi Helms Burton (du nom de ses auteurs, le sénateur républicain Jesse Helms et le représentant démocrate Dan Burton). Cette loi

fédérale américaine intitulée *Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad)* permet désormais d'engager des poursuites judiciaires contre les sociétés étrangères, notamment européennes, présentes à Cuba. Cette [loi dont la portée est extraterritoriale](#) a été promulguée en 1996 sous la présidence de Bill Clinton. Il s'agit notamment d'empêcher la « concurrence déloyale » des investissements directs d'entreprises étrangères à Cuba, alors que les entreprises américaines ne peuvent pas y investir du fait de l'embargo, d'imposer l'extraterritorialité du droit américain sur le plan international (comme en Iran), et d'asphyxier économiquement l'île, déjà étranglée par les conséquences de la crise vénézuélienne.

John Bolton, conseiller national pour la Sécurité auprès de Donald Trump, a révélé les vrais objectifs de l'offensive en cours : « Si les compagnies pétrolières américaines pouvaient investir au Venezuela et y produire du pétrole, cela ferait une grande différence. Ce serait bon pour le peuple vénézuélien. Ce serait bon pour le peuple des États-Unis. C'est un enjeu pour nos deux pays, il faut faire en sorte que l'issue de cette situation nous soit favorable ».

4. L'implosion d'un projet national populaire

C'est dans ce contexte géopolitique qu'il convient de comprendre les échecs des gouvernements progressistes de la première décennie du XX^e siècle. Après leurs victoires électorales ils ont été confrontés à un triple défi : économique, social, institutionnel. Le présent texte ne peut analyser les causes politiques particulières des crises en cours dans les différents États latino-américains, dont la catastrophe vénézuélienne est la plus significative. Des erreurs se sont accumulées, notamment sous la présidence de N. Maduro, mais la révolution bolivarienne s'est heurtée dès ses débuts à des difficultés considérables partagées à des degrés divers, au-delà de leurs différences, par les autres pays latino-américains. Critiquant les politiques économiques néolibérales inspirées du Consensus de

Washington et leurs échecs aux conséquences sociales désastreuses, les nouveaux gouvernements nationaux populaires ont tiré profit d'une conjoncture favorable pour mettre en œuvre des politiques redistributives. En s'appuyant sur la puissance publique [11], ils ont financé d'importants programmes sociaux, en impulsant des politiques de santé, d'éducation, destinées à réduire les inégalités sociales colossales sur tout le continent, dont les effets d'entraînement devaient permettre des taux de croissance durables. Mais cette stratégie développementaliste fondée sur l'exploitation et l'exportation de matières premières, des minerais, et de productions agricoles, est ébranlée par la chute du prix des matières premières dès les années 2012-2013. Hugo Chávez meurt en 2013. Lorsque son successeur désigné, Nicolas Maduro, accède à la présidence, la crise est là.

Au début des années 2000, Caracas pouvait compter sur une manne pétrolière considérable : le cours du baril de pétrole oscillait autour de 130 dollars, et Chávez avait su utiliser cette rente pour mettre en œuvre des mesures sociales et impulser une politique de solidarité internationale. Mais les effets de la chute du prix du baril de pétrole à 40 dollars à partir de 2013-2014 seront dramatiques, à l'instar d'autres pays, l'Algérie par exemple. Si le Venezuela dispose des réserves d'hydrocarbures les plus importantes du monde, sa souveraineté alimentaire n'est pas assurée. L'économie vénézuélienne dépend à 80-90% de ses exportations de pétrole ; or, malgré la volatilité connue des cours, aucune diversification économique d'ampleur n'a été initiée pour réduire cette dépendance. Dans une économie reposant sur l'exportation des hydrocarbures, l'alimentation et de nombreux produits essentiels dépendent des importations. Avec une monnaie qui s'effondre, les pénuries d'aliments et de médicaments se multiplient et les prix s'envolent. Selon le FMI, le taux d'inflation devrait atteindre 10 000 000 % en 2019 [12]. À quoi s'ajoutent les sanctions américaines. Pour Mark Weisbrot et Jeffrey Sachs [13] ces sanctions sont une punition collective : « Plus de 300 000 personnes sont en danger par manque de médicaments ou de traitement. 80 000 personnes atteintes du VIH n'ont pas reçu de traitement depuis

2017, 16 000 personnes sont en attente de dialyse, 4 millions de diabétiques et d'hypertendus manquent d'insuline et de médicaments cardiovasculaires ».

La chute des prix des matières premières a également eu de graves conséquences sociales et politiques sur le reste du sous-continent. Retour de la pauvreté et de la misère, inflation galopante, croissance des flux migratoires, explosion de la violence sociale et de la criminalité liées à l'expansion du trafic de drogue. Les ruptures institutionnelles ont suivi, alimentées par les affaires de corruption qui ont affecté les gouvernements. La crise de la représentation politique est générale, comme en témoignent l'élection de Jair Bolsonaro au Brésil, d'Iván Duque en Colombie, de Mauricio Macri en Argentine. Tous ces éléments ont provoqué une crise démocratique d'autant plus sérieuse qu'elle annule les espoirs suscités par l'émergence de gouvernements issus de mouvements populaires, dont la légitimité initiale s'est effondrée, facilitant l'ascension de dirigeants de droite et d'extrême droite. Comme le remarque l'ancien ministre brésilien Celso Amorim, « cette ascension s'est faite soit par la voie des urnes – le pouvoir économique et les médias ont joué un rôle très important parfois décisif dans ces élections –, soit par l'intermédiaire de coups d'État parlementaires – des *impeachments* sans crime de responsabilité – comme au Brésil. » [14]. En effet, la destitution de Dilma Rousseff pour insincérité budgétaire a été menée au profit d'un successeur ultra-corrompu, Michel Temer, aujourd'hui emprisonné. Mais C. Amorim rappelle aussi que le gouvernement de Lula n'a jamais pu compter sur une majorité au Congrès et qu'il a « toujours été obligé de nouer des alliances avec certains secteurs de l'élite conservatrice. Nous avons fait face au même problème avec les médias. Nous avons conscience qu'une réforme de la législation sur les moyens de communication et d'information était nécessaire pour éviter les monopoles et assurer un minimum de pluralisme. Mais nous n'avions pas en réalité le pouvoir de le faire ». Il aurait fallu pour cela une refonte complète du système électoral et institutionnel. Un aveu qui met en évidence les limites d'une « occupation » du pouvoir.

Le parallèle entre la crise vénézuélienne sous la

présidence de Maduro et l'éviction de Lula du pouvoir au Brésil est évidemment limité. Le point commun est la contre-offensive américaine. La judiciarisation des responsables politiques accusés de corruption a été instrumentalisée afin de permettre le recours à des dirigeants d'extrême droite. Mais les manipulations évidentes de la diplomatie américaine suffisent-elles à expliquer les dérives et les défaites ? De nombreux critiques mettent en cause les stratégies économiques et les conceptions politiques adoptées.

5. De Chávez à Maduro : continuité et critiques

Faut-il incriminer la politique d'Hugo Chávez ? Il faut rappeler les contradictions majeures auxquelles il a dû faire face. Toute analyse de la situation vénézuélienne aujourd'hui devrait commencer par un rappel de la situation géopolitique, économique et sociale du pays avant son élection. Le Venezuela était un pays en crise, comme le constataient en 2009 Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Revet : « la crise est celle d'une économie pétrolière qui n'avait pas su sortir des logiques rentières héritées du passé et qui en 1983 avait subi de plein fouet la contraction du marché pétrolier et la baisse des cours du baril ». Crise économique à laquelle s'ajoutait une « crise sociale lors du *Caracazo* de février 1989 et sa répression sanglante » [15].

Engager un processus de diversification économique, développer l'industrie agro-alimentaire demande du temps et de l'argent. Or, l'horizon temporel dont disposait Hugo Chávez était limité par le respect du calendrier et des contraintes électorales, et la nécessité de faire face à une opposition qui n'a jamais accepté sa victoire et cherchait dès 2002 à le renverser par un coup d'État. De plus, reconstruire un modèle de développement fondé jusque-là sur la rente pétrolière se heurte aux intérêts de groupes économiques et des secteurs de l'appareil d'État qui leur sont liés. Bénéficiant de majorités électorales très larges et d'une conjoncture favorable, s'appuyant sur une immense popularité, Chávez a cherché à contourner l'ancien appareil d'État en créant des Conseils communaux populaires,

instruments d'une démocratie plus participative. Lors de sa troisième réélection, il avait fait de l'« *État communal* » le cap « *irréversible* » du pays, avec pour objectif affiché de couvrir tout le Venezuela de Conseils communaux avant 2019, en lieu et place des mairies, tout en restant dans le cadre des institutions parlementaires [16]. Mais, au fil du temps, les tensions entre les institutions étatiques et les Conseils communaux, trop dépendants du pouvoir présidentiel, se sont multipliées.

Après le coup d'État de 2002, l'État-major et les officiers supérieurs de l'armée avaient fait l'objet de mutations importantes. Des milliers de cadres de PVDSA furent également destitués après avoir participé à une grève générale destinée à renverser le gouvernement. Chávez avait instauré un mode de gouvernement populaire validé par les élections, mais paternaliste et autoritaire. Un leadership charismatique fondé sur une légitimité politique dont N. Maduro n'héritera pas. La mort de Chávez en 2013 coïncide avec la crise. Son successeur désigné est élu avec une faible marge. Il va être immédiatement confronté aux conséquences de l'effondrement des cours du pétrole. Très vite, l'opposition, aidée par l'administration Trump, va intensifier son offensive contre un pouvoir fragilisé. Le faible consensus dont le nouveau président bénéficiait initialement s'effrite. Puis, le désastre s'abat sur la population. Quelles en sont les causes ? Les avis divergent. L'ancien conseiller de Chávez, Temir Porras estime qu'« il faut garder en tête que, avant cette dégringolade, le pays avait atteint les niveaux de vie les plus élevés de toute son histoire. C'était il y a cinq ans. Si cette descente aux enfers est aussi importante, c'est aussi qu'on est parti de haut. Beaucoup de gens étaient sortis de la pauvreté, une classe moyenne commençait à se constituer, le salaire minimum avait dépassé les 300 dollars. Il faut aussi prendre en compte que le Venezuela est profondément divisé, depuis 1999, entre deux pôles sociaux : le chavisme et l'anti-chavisme. Ces deux forces existaient donc avant la crise, et cela explique pourquoi l'opposition présente la situation actuelle comme étant le produit direct des mesures de justice sociale entreprises il y a 12 ou 13 ans. À mon avis, il faut plutôt chercher les sources de cette crise dans le

plus court-terme, dans ce qu'a réalisé l'administration Maduro au cours des cinq dernières années ».

Le chercheur Thomas Posado [17] critique les décisions de N. Maduro. « Il a enfermé le Venezuela dans ce paradigme extractiviste en promulguant, en 2016, un décret dit de l'Arcminier de l'Orénoque, qui confie 112 000 km² (l'équivalent de la superficie du Portugal) à des multinationales étrangères pour l'exploitation d'or, de diamants, de fer, de cobalt, de bauxite et autres minéraux ». L'économiste vénézuélien Simón Andrés Zúñiga conteste les choix faits : « Le blocus et le piratage des fonds du gouvernement imposent un [moratoire sur le paiement de la dette](#) ». Un jugement partagé par Éric Toussaint, qui dénonce « la poursuite du paiement de la [dette](#) externe au lieu de déclarer un [moratoire](#) et d'utiliser les ressources financières ainsi épargnées pour faire mieux face à la crise humanitaire qui accable le peuple vénézuélien. Dès 2016 [18], le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM) avait exhorté le gouvernement vénézuélien de procéder à un audit de la dette avec la participation des citoyens et citoyennes ». Une proposition théoriquement juste, mais difficile à appliquer compte tenu des rapports de forces. É. Toussaint émet d'autres réserves : « l'absence de combat contre la fuite des capitaux, organisée avec la complicité des plus hautes autorités de l'administration et du gouvernement, la poursuite du modèle extractiviste exportateur favorisant l'épuisement des ressources naturelles du pays, la répression contre des délégués syndicaux et d'autres activistes, le développement de politiques clientélistes ». Des jugements sévères repris par Angel Arias, [19] pour qui « l'une des raisons de la ruine économique du pays est le transfert des revenus de l'État, issus de la rente pétrolière, aux mains d'acteurs privés, autant de revenus qui sont partis à l'étranger et n'ont jamais été investis » alors que « les différents groupes de la bourgeoisie nationale (anciens comme nouveaux) n'ont jamais cessé d'avoir à leur disposition des dollars de la rente pétrolière. Comment expliquer sinon la fuite des capitaux, à hauteur de 500 milliards de dollars, ces dernières années ? »

Ajoutons une faute politique majeure : en décembre

2015, l'opposition gagne les élections législatives, une défaite d'abord reconnue par N. Maduro, mais qu'il finira par contester. En juillet 2017, il contourne le Parlement en faisant élire une Assemblée nationale constituante, une élection boycottée par l'opposition qui dénonce une manœuvre politique. Le gouvernement est affaibli, Washington intensifie son offensive, renforce les sanctions économiques. Minée par la crise, l'assise sociale du gouvernement se fracture, les chavistes se réfugient pour une part importante dans l'abstention sans pour autant rejoindre l'opposition. Le prix à payer pour ces erreurs est élevé, des erreurs politiques que Chávez n'avait pas commises. Battu en 2007, lors d'un référendum proposant une réforme constitutionnelle qui devait assurer « la transition du pays vers le socialisme », il avait reconnu sa défaite. Dès lors, Maduro est isolé internationalement, et l'opération Guaidó, préparée de longue date, peut commencer. Face à la démobilisation populaire, l'appui des Forces armées boliviariennes (FANB) est devenu décisif. Très investies dans l'économie, elles bénéficient de nombreux privilèges, certains de ses officiers sont accusés de corruption. Colonne vertébrale de l'État, elles sont essentielles pour la survie du régime. Les désertions tant attendues ont été très limitées.

La gravité de la crise est telle qu'il est difficile d'en entrevoir l'issue. Cependant, comment expliquer que Maduro arrive à se maintenir au pouvoir malgré une crise économique et sociale aussi profonde ? De quels appuis populaires bénéficie-t-il encore ? L'autoritarisme croissant dont il fait preuve est fortement contesté. Mais le respect de l'autonomie des mouvements sociaux et du mouvement syndical n'a jamais été le point fort du chavisme [20]. Les clivages entre autonomie ou dépendance à l'égard du gouvernement, la priorité donnée à la défense de la révolution sur la défense des droits des salariés ont provoqué de nombreuses ruptures au sein des organisations syndicales. Néanmoins, le gouvernement continue de bénéficier du soutien d'une partie du peuple, remarque un universitaire. « Avec Chávez, des changements politico-culturels se sont produits, [avec un transfert de pouvoir à la population](#). Elle avait un sentiment de dignité. Elle se sentait en capacité d'influer sur son propre avenir et

comme faisant partie d'un processus de transformation et non plus comme un groupe marginalisé qui, auparavant, n'était même pas présent dans le discours politique. Cela a contribué à construire cette forte loyauté qui est toujours présente, même si les gens vivent aujourd'hui dans de pires conditions qu'avant Chávez. Il existe tout un système de clientélisme et de contrôle politique : de nombreuses familles dépendent surtout des programmes gouvernementaux. Mais il faut prendre en compte la dimension politico-culturelle du chavisme. Sans cette grande fidélité, qui se nourrit des premières années du processus bolivarien, le contrôle clientéliste ne fonctionnerait pas du tout. Mais il y a un autre élément de stabilité : la crainte de perdre tous les droits acquis en cas de victoire de l'opposition ». Rafael Uzcategui, coordinateur de *Provea*, une ONG qui défend les droits de l'homme, confirme : « l'opposition n'a pas su proposer un projet de pays crédible ».

L'échec des gouvernements progressistes latino-américains, appuyés sur des mouvements populaires massifs, soulève à nouveau des questions fondamentales. Comment développer une politique économique de « protectionnisme solidaire », telle que l'a menée Chávez, dans le cadre de la mondialisation et des sanctions américaines ? Comment diversifier les ressources économiques et garantir la souveraineté alimentaire dans le cadre d'un développement durable respectueux de l'environnement ? L'appareil d'État, ses institutions, sont restés inchangés au Brésil avec le résultat que l'on sait. Les remaniements institutionnels impulsés par Chavez n'ont pas permis d'approfondir le processus révolutionnaire bolivarien. Finalement, comment affronter les oligarchies nationales, comment faire face à la violence impériale, enfin quelle est la légitimité démocratique possible dans un pays en guerre ? Quarante ans après la chute des dictatures, ces questions stratégiques restent sans réponse.

Notes

[1] *Financial Times*, 29/11/2018.

[2] Créée en 2004 à l'initiative du Venezuela et de Cuba l'Alba comprend désormais onze pays : Antigua-et-Barbuda, la Bolivie, Cuba, la Dominique, la Grenade, le Nicaragua, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname et le Venezuela.

[3] Le commerce total entre la Chine et l'Amérique latine est passé de 12 milliards \$ en 2000 à 280 milliards \$ en 2017. Alexander Main, « Is Latin America still the United States backyard ? », *RIS*, N°117, 2018.

[4] L'UNASUR est née en 2008 à l'initiative du président Hugo Chávez. Elle regroupait les 12 républiques de l'Amérique du sud.

[5] Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Chili, Guatemala, Guyana,, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Paraguay, Sainte Lucie.

[6] [Jean-Jacques Kourliandsky](#), *La Croix*, 29 mars 2019.

[7] *Le Monde* 22/3/2019.

[8] *Le Figaro*, 28/3/2019.

[9] Christophe Ventura, [Le vent se lève](#), 3 mai 2019.

[10] Reuters. 12 mars 2019 « Pompeo rejette la responsabilité de la crise vénézuélienne sur la Russie et Cuba ».

[11] G.Flexor, R.Dias, Da Silva, Jenifer Pinto, « Le nouveau développementalisme, propositions et limites » *Cahiers des Amériques Latines* N° 85, 2017.

[12] *Le Monde*, 28 janvier 2019.

[13] Center for Economic and policy research (CEPR) « Economic sanctions as collective punishment : the case of Venezuela », avril 2019.

[14] Celso Amorim, « La crise systémique brésilienne et le miroir latino américain », *La revue internationale et stratégique, RIS*, N° 111, 2018.

[15] Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Revet, *Le Venezuela au delà du mythe*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2009.

[16] Cf la thèse de Anne-Florence Louzé : « Peuple et pouvoir dans le Vénézuéla de Hugo Chávez, une voie d'avenir pour la démocratie ? ». Université Paris 8, 2009.

[17] Thomas Posado, « Tournant à gauche en Amérique latine : fin de cycle ? », *Recherches Internationales*, N° 107, 2016

[18] « [Le CADTM-AYNA exhorte le gouvernement vénézuélien à réaliser un audit citoyen de la dette et lui propose son expertise](#) ».

[19] Sociologue et militant vénézuélien de la *Liga de Trabajadores por Socialismo* (LTS).

[20] *Cahiers des Amériques latines* « Syndicalismes et gouvernements progressistes », N° 86, 2017.

Tournant conservateur et impasses des gouvernements « progressistes » en Amérique latine

mardi 21 mai 2019, par [Franck Gaudichaud](#)

Le sous-continent latino-américain est indéniablement entré dans une nouvelle période politique depuis quelques années, notamment depuis la mort d'Hugo Chávez en mars 2013 (et sa substitution par Nicolás Maduro) ; la défaite du kirchnérisme à l'élection présidentielle en Argentine, en novembre 2015 ; un mois plus tard, la large victoire de l'opposition au Venezuela lors des législatives, puis le coup d'État institutionnel contre la présidente Dilma Rousseff au Brésil, en août 2016, suivi par la déroute de son Parti des travailleurs (PT) aux municipales d'octobre de la même année ; la défaite d'Evo Morales au référendum pour sa possible réélection en Bolivie (février 2016). [1]

1. Reflux, replis et nouvelle période

Certains auteurs après avoir décrit un « tournant à gauche » (*pink tide*) dans les années 2000 en viennent même désormais à évoquer un « tournant conservateur » des Amériques, dans le sillage du président Trump aux États-Unis. Il serait néanmoins plus précis de décrire une nette inflexion socio-politique, mais aux contours hétérogènes et très différenciée suivant les contextes nationaux. Celle-ci a été confirmée par l'ampleur de la crise sans fin du processus bolivarien au Venezuela, l'élection de l'ex-militaire d'extrême droite Jair Bolsonaro au Brésil (octobre 2018) ou encore, auparavant, la victoire de l'entrepreneur multimillionnaire Sebastián Piñera au Chili (mars 2018). Ce scénario électoral régressif traduit une nette dégradation des rapports de force sociaux dans toute la région au profit des classes dominantes, des autoritarismes de tous bords et l'essoufflement – voire la décomposition – (selon les pays) des stratégies « progressistes » de gouvernement, nationalistes radicales ou « populistes de gauche », tout comme plus largement l'impasse des orientations néodéveloppementistes du cycle précédent (1999-2013). Ces dernières avaient promis aux classes populaires de sortir de l'impasse néolibérale, tout en luttant contre les inégalités sociales et en démocratisant les systèmes politiques. Le bilan aujourd'hui est plus que mitigé...

Ces revers et ce reflux plongent, en partie, leurs

racines dans le modèle économique rentier et extractiviste des divers progressismes et « gauches de gouvernement » des dernières décennies, profondément impacté par la conjoncture récessive du capitalisme mondial et coupant sous le pied des exécutifs la rente dont ils disposaient pour financer leurs politiques sociales (essentiellement assistancielles) durant la période du « boom » du prix des matières premières [2]. Impact d'autant plus grand en l'absence d'une transformation de fond des relations sociales de production et de distribution, et alors que le pouvoir économique, culturel et médiatique des oligarchies a été laissé largement intact : il s'est même, sous plusieurs aspects, renforcé, notamment dans le secteur financier et agro-extractif. Le grand capital et certains secteurs des bourgeoisies en particulier ont su tirer parti de « l'âge d'or » progressiste. Ainsi, en Équateur, en 2006, avec un PIB de 46,8 milliards de dollars, les 300 entreprises les plus grandes du pays concentrent 43,6 % du PIB ; en 2012, ces dernières pèsent désormais 46,4 % du PIB, alors que la richesse nationale a quasiment été multipliée par deux entre temps, confirmant à quel point les dominants ont su profiter largement de la gestion néodéveloppementiste ! [3] On pourrait montrer peu ou prou les mêmes chiffres dans la plupart des pays concernés. Le moment de reflux ou de fin du cycle post-néolibéral vient, en fait, mettre à jour à quel point nombre de ces forces politiques plutôt que de se préoccuper de la mise en place de stratégies

postcapitalistes ont organisé – sous des répertoires divers – une cohabitation, plus ou moins conflictuelle, avec le grand capital et les fractions les plus dynamiques du patronat, tout en impulsant une redéfinition des politiques publiques et un retour du rôle régulateur de l'État, favorisant une démocratisation effective de la consommation populaire, des indicateurs de pauvreté, tout comme des services sociaux de base et un boom du marché interne.

Cette proximité ou ce « pacte » avec une ou plusieurs fractions des dominants a connu, certes, au fil des ans, des aléas et des différences évidentes suivant les exécutifs concernés. Mais on peut constater un phénomène commun : une séparation toujours plus grande du ou des partis présidentiels du reste de la société, dans un processus classique d'*oligopolisation* étudié en son temps par Robert Michels à propos de la social-démocratie européenne [4], et la naissance d'une technobureaucratie toujours plus assimilée aux divers cercles du pouvoir économique et des élites au sens large. Ceci combiné avec un « hyperprésidentialisme » et une forte prégnance tribunitienne des leaders dont la présence charismatique surdétermine nombre de décisions et orientations nationales. Depuis 2005-2007, un commentaire militant assez usuel était de dire que si les gauches et les progressismes latino-américains ont gagné le gouvernement (par les urnes), ils n'avaient pas encore gagné le pouvoir, toujours dans les mains des capitalistes, des principaux groupes médiatiques, des grands propriétaires agraires, des Églises, etc. On parlait aussi, peut-être avec l'espoir de lendemains qui chantent, de « gouvernements en dispute » qui restaient à conquérir, traversés de tendances authentiquement de rupture et/ou démocratisation post-néolibérale et de courants opportunistes ou réformistes et corruptibles [5]. Pourtant, les temps changent et les processus se cristallisent avec le temps : il apparaît qu'à force d'être à la tête de l'appareil d'État (même réformé par de nouvelles constitutions) et d'envisager tous les problèmes du pays au travers du prisme de celui-ci, c'est le pouvoir qui a gangréné largement les actions, politiques publiques et visions du monde des dirigeants, qu'ils soient issus des gauches «

historiques » et parlementaires (au Brésil, Uruguay et Chili) ou de nouvelles forces nationales-populaires et plébéiennes, pour partie issues des grandes mobilisations collectives des années 1990-2000 (comme en Bolivie, Équateur et au Venezuela).

On voit ainsi des machines électorales comme le PSUV (Parti socialiste unifié du Venezuela, créé en 2007) devenir d'immenses appareils bureaucratiques, dotés de plusieurs millions d'adhérents, mais gouvernés par une poignée de ministres et proches du président, sans aucune démocratie ou débats internes, nommant par « en haut » les candidats locaux aux élections et écartant tout dissident issu du chavisme critique. Cette nouvelle oligarchie produit de manière *sui-generis* une caste, parfois en conflit avec d'autres secteurs « historiques » de la bourgeoisie. Au Venezuela, cette dérive était déjà dénoncée par Hugo Chávez lui-même, bien qu'il en soit coresponsable comme principal dirigeant bonapartiste, lors de ses autocritiques publiques, particulièrement suite à son texte *El golpe de timón* d'octobre 2012 où le *Comandante* préconisait l'approfondissement de la « révolution bolivarienne » autour de l'État communal et dénonçait l'ampleur de la corruption. Cette « bolibourgeoisie » (« lumpenbourgeoisie » pour d'autres) a commencé à profiter du contrôle de la rente pétrolière et des multiples activités annexes autour de l'économie des hydrocarbures et de la sidérurgie, y compris par le biais du contrôle des devises étrangères à partir de 2003. Des analystes marxistes comme Manuel Sutherland ou Michael Roberts, l'ancien ministre de l'industrie Víctor Alvarez (et bien d'autres) ont montré à maintes reprises comment ce sont plusieurs centaines de millions de dollars qui sont « captés » et privatisés par une minorité bureaucratique-militaire, mais aussi par ses alliés, soit les nouveaux entrepreneurs boliviens et des cadres des forces armées et de haute fonction d'État. Ce phénomène régressif est de plus adossé à une gigantesque fuite de capital, évaluée par l'ancien ministre de planification et des finances de Chávez Jorge Giordani, à plus de 300 milliards de dollars depuis 2003 (soit l'équivalent d'une année de PIB du pays !), bénéficiant directement à un patronat choisissant un enrichissement facile basé sur la surévaluation du

bolivar, la possibilité de frauder le contrôle des changes et le système de transaction de titres en monnaies étrangères (Sitme) à une échelle industrielle [6]. Les multiples affaires de corruption qui y sont liées se sont accentuées sous Maduro, alors que la dette externe explose, que le prix du pétrole plonge et que l'opposition de la Table de l'Unité démocratique (MUD) cherche à déstabiliser violemment l'exécutif, avec le soutien actif de Donald Trump [7].

2. Bureaucratisation, corruption et offensive conservatrice

De nouvelles castes au pouvoir sont décrites pour d'autres pays également. Huascar Salazar Lohman montre ainsi la reconstitution d'un capitalisme d'État et de nouvelles formes de domination au travers du MAS en Bolivie, contre les forces communautaires anti-néolibérales [8]. Une nouvelle élite qui favorise le surgissement parallèle de bourgeoisies commerçantes indigènes (aymara notamment) ou d'un petit patronat coopérativiste minier, ce dernier allant jusqu'à mordre la main de celui qu'ils avaient porté au pouvoir : lors d'émeutes en août 2016 contre des mesures de régulation du secteur proposées par l'exécutif, les mineurs battent à mort le vice-ministre de l'Intérieur Rodolfo Illanes, suite à l'assassinat par la police de deux manifestants... En ce qui concerne le Nicaragua de Daniel Ortega, le constat semble même plus cruel : on assiste à l'installation progressive d'une véritable « mafia » au pouvoir, sous la coupe du couple présidentiel, qui contrôle plusieurs conglomérats entrepreneuriaux, presque la moitié des médias et ayant la mainmise sur les trois pouvoirs de l'État. L'« orteguisme » se dit désormais « ni de droite, ni de gauche » ; favorable à une « alliance corporatiste gouvernement-patronat-syndicats », au traité de libre-échange avec les États-Unis et à des alliances improbables avec l'Église conservatrice et d'anciens contre-révolutionnaires (dont Eden Pastora) [9]. En avril-mai 2018, la répression des mobilisations et émeutes opposées à la contre-réforme d'un système de sécurité sociale au bord de la banqueroute se solde par plus de 135 morts, et les organismes de défense

des droits humains parlent désormais de plus de 550 victimes, la plupart du fait des forces de police ou des groupes paramilitaires de la jeunesse sandiniste. Cette massivité de la violence politique est inédite depuis... la dictature des Somoza. Les partisans du régime invoquent alors la main noire des États-Unis et une « Révolution de couleur » pour expliquer une déstabilisation en cours, niant l'ampleur de l'autoritarisme répressif effectivement au pouvoir.

C'est peut-être au Brésil que l'on peut décrire la version la plus stabilisée et institutionnelle d'une fusion entre des cadres liés au Parti des travailleurs, à la CUT (principale centrale syndicale) et le champ de la finance. Dans ce cas, le PT au pouvoir n'a pas seulement intégré des dizaines de milliers de cadres à des fonctions politiques du centre de l'appareil étatique [10] : ce parti de syndicalistes reçoit également des millions de dollars de grands groupes capitalistes pour financer ses campagnes. En 2010, il est le premier de la liste (avec 15 millions de dollars) en ce qui concerne les dons de la part des entreprises de la construction, dont des « multilatinas » comme OAS ou Odebrecht. Ces mêmes entreprises sont celles qui sont au cœur d'immenses scandales de corruption en lien avec l'entreprise géante semi-publique Petrobras, et ce non seulement au Brésil, mais dans toute l'Amérique latine... Des scandales qui vont éclabousser le PT à plusieurs niveaux, notamment dans le cadre de l'enquête tentaculaire « Lavage-Express », habilement instrumentalisée par la droite (bien que ses dirigeants soient encore plus profondément impliqués dans cette corruption de masse que ne l'a été le PT jusque-là) [11]. Le PT et son allié principal, la CUT, c'est aussi la constitution depuis plus de 20 ans d'une véritable caste syndicale qui co-administre avec le patronat les fonds de pensions (étatiques et privés) de tout le pays, soit parmi les plus importantes entités financières de l'Amérique latine, brassant plusieurs dizaines de milliards de dollars annuels et présentés par le PT comme un excellent outil de « complément » des maigres retraites des travailleurs [12]. Et l'une des conséquences constatées, au fur et à mesure de cet élargissement de l'élite au pouvoir, est le renforcement d'une structure syndicale toujours plus dépendante des prébendes de l'État. On peut même

parler d'un modèle « PT-CUTiste » d'intégration et de démobilisation-dépolitisation des travailleurs [13]. Un ancien conseiller de premier ordre de Lula tel qu'André Singer décrit ainsi, avec une certaine acidité, un « pacte conservateur » qui rappelle la période populiste de Getulio Vargas : soit un projet axé autour de la personnalisation du pouvoir, la conciliation de classes, le nationalisme et l'intégration des couches populaires, via l'accès à la consommation de masse, au marché brésilien. Un projet qui multiplie les alliances avec la droite et penche, de plus en plus, vers le conservatisme suite à l'élection de Dilma Rousseff, qui gouverne avec les adversaires d'hier, à savoir le centre-droit (PMDB - Partido do Movimento Democrático Brasileiro), les notables locaux, des représentants du sectaire bancaire et sur la base d'un projet austéritaire afin d'affronter la crise économique.

À une tout autre échelle, dans un petit pays comme l'Uruguay, le Front large (*Frente amplio*) est également devenu soutien enthousiaste de l'investissement privé et du FMI, du libre-échange et ennemi de la réforme agraire, reléguant le problème de la pauvreté à un « problème personnel » et partisan d'un État punitif renforcé : « Pepe » Mujica apparaît alors comme l'incarnation joviale d'une pensée humaniste critique au niveau mondial, tout en offrant à la bourgeoisie de son pays ce qu'elle n'avait jamais osé rêver [14]... À ce propos, on pourrait aussi donner l'exemple du deuxième mandat de Michèle Bachelet au Chili. Après l'immense explosion sociale de 2011 en faveur d'une éducation « gratuite, publique et de qualité » et en lutte contre l'héritage maudit des « Chicago boys » de Pinochet, la dirigeante socialiste a commencé par intégrer à son programme de campagne des promesses de gratuité de l'éducation, de réforme constitutionnelle et de réforme fiscale notamment. Pourtant, si on tire le bilan de ce gouvernement, on voit à quel point la « Nouvelle majorité » de Bachelet aura été un *transformisme social-libéral*... Ainsi, les fissures importantes du néolibéralisme chilien, qui s'élargissent régulièrement depuis quelques années, ont été une nouvelle fois « colmatées » par le progressisme et ses alliés : une élite politique profondément mariée et fusionnée avec l'oligarchie

entrepreneuriale, médiatique et financière du pays [15]. Et c'est aussi cela qui explique le taux d'abstention record (dépassant les 50 % de l'électorat) lors des élections nationales, l'émergence d'une force à gauche portée par la nouvelle génération (avec le Front large) et la nouvelle victoire présidentielle de la droite avec Sebastián Piñera.

3. L'importance de la situation brésilienne

Le post-néolibéralisme apparaît ainsi souvent en continuité avec des logiques héritées de la période antérieure, les coûts politiques d'un changement net de trajectoire étant supposément trop élevés ou difficiles à atteindre, ce sont les sentiers du productivisme, de la dette externe, de la dérégulation financière et des changements par en haut « dans la mesure du possible » qui reviennent au galop [16]. Certes, pour expliquer les reculs, les contradictions, les tensions, les dirigeants et intellectuels organiques ont aussi souligné les immenses obstacles à surmonter pour des économies dépendantes, les poids des inerties économiques, culturelles et institutionnelles, les « tensions créatives » (García Linera) à dompter [17], la puissance de l'offensive impérialiste, voire – selon les mots de Rafael Correa – la « tempête parfaite » à affronter, qui dans le cas de l'Équateur combine les facteurs externes très puissants de la crise mondiale, les fragilités d'une économie toujours dollarisée, la chute des prix des hydrocarbures avec le violent séisme d'avril 2016. Il n'empêche que les manœuvres de l'ogre impérialiste ou les aléas de l'économie mondiale ne peuvent occulter que le reflux de l'hégémonie progressiste et les avancées rapides des droites se nourrissent des reculs, contradictions, abandons et métamorphoses conservatrices des gauches de gouvernement. Un débat nécessaire et souvent escamoté au sein du champ militant se réclamant du « populisme de gauche » ou d'un anti-impérialisme « campiste » intolérant et dogmatique [18].

Nous ne détaillerons pas ici l'histoire du coup d'État institutionnel contre Dilma Rousseff au Brésil, la victoire de la « nouvelle droite » *new-look* de Macri à l'élection présidentielle argentine ou encore la

croissance électorale bien réelle de la MUD dans des quartiers populaires historiques du chavisme à Caracas. Il est certain que cette offensive prétend utiliser tous les espaces laissés ou abandonnés par les progressismes pour reconquérir, violemment et/ou électoralement, la tête de l'État. Non pas que les classes dominantes aient été vraiment maltraitées dans leurs intérêts fondamentaux durant l'âge d'or progressiste, c'est même plutôt le contraire. Cela importe peu : l'oligarchie latino-américaine a toujours pensé que l'expérience nationale-populaire ou de centre-gauche ne saurait être qu'une parenthèse, la plus courte possible, car elle considère que l'État républicain est *sien*, une créature à son service et sous son contrôle exclusif, que cela soit sous ses formes autoritaire ou démocratique-libérale. Ainsi, l'arrivée aux « affaires » de divers leaders charismatiques, d'anciens syndicalistes, femmes progressistes ou présidents indigènes et de leurs adeptes a été vécue comme une hérésie, une offense qui devait être, coûte que coûte, remise en cause. À la faveur du retournement de conjoncture économique, cette « fin de cycle » est ainsi celle de coups d'État institutionnels, appuyés plus ou moins directement par Washington, tout d'abord dans des maillons faibles du progressisme : contre le libéral Zelaya au Honduras en 2009, contre Lugo au Paraguay en 2012, puis une fois ces victoires consommées dans un pays central de la géopolitique mondiale, le Brésil. Comme le note Michael Löwy, cet attentat contre la démocratie brésilienne qu'a représentée la destitution de Rousseff est profondément réactionnaire, comme surgit du passé le plus sombre et dictatorial du pays :

« une affaire tragi-comique, où l'on voit une clique de parlementaires réactionnaires et notoirement corrompus, renverser une présidente démocratiquement élue par 54 millions de Brésiliens, au nom d'irrégularités comptables ». La principale composante de cette alliance de partis de droite est le bloc parlementaire (non partisan) connu comme 'les trois B' : 'Balle' - députés liés à la Police Militaire, aux Escadrons de la mort et autres milices privées - 'Bœuf' - les grands propriétaires fonciers éleveurs de bétail - et 'Bible' : les néo-pentecôtistes intégristes, homophobes et misogynes. Parmi les partisans les

plus enthousiastes de la destitution de Dilma se distingue le député Jairo Bolsonaro, qui a dédié son vote aux officiers de la dictature militaire et nommé au Colonel Unstra, tortionnaire notoire. Parmi les victimes de Ustra, Dilma Rousseff... » [19].

La judiciarisation de la politique, avec à sa tête le juge Moro, pour faire barrage à une nouvelle candidature du toujours très populaire Lula, en 2018, s'inscrit dans ce sillage. Mais là encore, il semble que les alliances contre nature et aussi les choix austéritaires du PT de la dernière période se sont retournés contre lui : Michel Temer le président par intérim qui a justifié le coup d'État parlementaire contre Dilma, puis accepté l'emprisonnement frauduleux de Lula, n'était pas moins que l'ex-vice-président de Dilma... L'élection de Jair Bolsonaro consacre l'extrême droitisation du pouvoir au Brésil et ouvre une dangereuse boîte de Pandore aux accents fascisants, qui menace directement tous les espaces démocratiques, les mouvements sociaux, les populations afro, LGTB, les sans-terre, les indigènes et l'ensemble du corps social, de manière inédite depuis la fin de la dictature. Ce qui se passe au Brésil a, de plus, des conséquences sur l'ensemble de la région, notamment en mettant à mal toutes les tentatives d'intégration régionale sans avoir à dépendre de la tutelle états-unienne [20].

4. Crise bolivarienne et dérives autoritaires

Au Venezuela, les déclarations guerrières et impérialistes de l'administration Trump n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu. Alors que la crise économique s'approfondissait, depuis 2014, les secteurs « durs » de l'opposition, avec le soutien ouvert de la CIA ont déclenché une vague de violence destinée à renverser Maduro, avec à la tête de ces « *guarimbas* » (barricades et barrages) des dirigeants « durs » comme Leopoldo López ou Antonio Ledezma. Une stratégie de la « Salida » (la sortie) et du coup de force ayant abouti à la mort de 43 personnes et plus de 800 blessés, et qui vient à nouveau rappeler la responsabilité de cette droite radicale vénézuélienne dans la tentative de coup d'État de 2002. Une

violence de rue qui a repris de plus belle en 2017 et alimenté un durcissement du pouvoir en place, de manifestations en contre-manifestations, de répression d'État en actions de groupes de choc d'extrême droite, de parades armées de divers « collectifs » motorisés chavistes en appels à l'intervention militaire immédiate des États-Unis par différents acteurs de choix de la droite mondiale ou Yankee (notamment autour du « groupe de Lima »). Le dernier épisode en date de la crise est, en janvier 2019, l'auto-proclamation comme « Président légitime », puis les appels au coup d'État de Juan Guaidó, jeune dirigeant néolibéral du parti *Volonté populaire*, président de l'Assemblée nationale, activement soutenu par Trump, les pays latino-américains du Groupe de Lima et plusieurs diplomates européennes. Les sanctions économiques et le blocus décidés par Washington depuis 2017 enfoncent un peu plus le pays vers l'effondrement, l'asphyxie et la destruction de ses services publics : comme le soulignaient dans une étude récente deux économistes états-uniens, Mark Weisbrot et Jeffrey Sachs, cet embargo affecte surtout les conditions de vie déjà très difficiles des Vénézuéliens ordinaires : « *les sanctions américaines sont délibérément conçues pour détruire l'économie du Venezuela* », causant par là même des milliers de morts dans le système de santé du pays par manque de médicaments et de nourriture [21]. Soulignons, d'autre part, que ce sont désormais plus de trois millions de personnes qui ont fui le pays, dont plus de 800 000 vers la Colombie voisine, un exil avant tout économique où l'on trouve avant tout des Vénézuéliens issus des classes pauvres et moyennes.

La situation critique vénézuélienne combine des tentatives permanentes de déstabilisations impériales, une opposition qui s'est montrée incapable de comprendre l'émergence plébéienne du chavisme avec une fuite en avant autoritaire du gouvernement et une gestion bureaucratique-militaire calamiteuse. Les problèmes de corruption, le bonapartisme et l'absence de diversification productive dans un contexte de décomposition économique presque totale, au moment où la pénurie de masse, l'inflation à quatre chiffres et la crise du système de santé explosent, font que les avancées

sociales de l'ère Chávez sont désormais un souvenir lointain. Depuis 2015, les trois quarts de la population vivent dans la pauvreté.

« *On constate que la politique économique bolivarienne n'a rien à voir avec un changement révolutionnaire anticapitaliste, ni avec une métamorphose des relations sociales de production [...]. Même si le gouvernement bolivarien a augmenté les dépenses sociales, a nationalisé des entreprises, a développé des politiques de transfert direct aux plus pauvres et a subsidié des services publics, l'orientation principale de sa politique économique n'a été rien de plus que la poursuite de l'appropriation parasitaire de la rente pétrolière* » [22].

Le processus qui incarnait l'espoir du « socialisme du XXI^e siècle » aux yeux de millions de latino-américain ou, du moins, la dignité de la souveraineté populaire face aux ingérences répétées de l'Oncle Sam est un échec. Et cette débâcle constitue effectivement un revers majeur pour les gauches et toute perspective post-néolibérale [23].

Comme le souligne le sociologue critique Edgardo Lander, sans nier l'ampleur de l'agression impérialiste, mettre sous le tapis la tendance régressive accélérée du chavisme et la décomposition du processus est le plus court chemin à un renoncement délibéré à toute pensée critique et émancipatrice en Amérique latine. Surtout dans un moment où l'Assemblée constituante est utilisée comme un avatar de l'exécutif, destiné à neutraliser l'Assemblée nationale et toute dissidence populaire. Ce alors que, depuis février 2016, le président Maduro gouverne grâce à un État d'exception autoritaire, en violant expressément les conditions fixées dans la Constitution de 1999 [24].

La fin de cycle ou le reflux n'a pourtant pas toujours pris la tournure aussi radicale ou définitive que celles vécues au Brésil ou au Venezuela. Dans plusieurs pays, on assiste plutôt à une résilience progressiste, voire à une stabilisation social-libérale « modérée » comme en Uruguay. Dans d'autres nations, on constate plutôt un progressisme « continué », mais sous un mode « dégradé », puis clairement néolibéral. Ainsi, en Équateur, la victoire du

successeur de Rafael Correa, Lenín Moreno débouche sur une guerre des chefs au sein d'Alliance Pays (le mouvement présidentiel). Selon le sociologue Franklin Ramirez, Moreno chercherait à « décorrreiser » la politique nationale dans une perspective de normalisation et « pacification post-populiste », qui confirmerait surtout l'épuisement de la rhétorique antérieure [25]. Néanmoins, l'agenda de Moreno semble désormais fixé par un tournant pro-marché, dicté par les élites entrepreneuriales (de Guayaquil en particulier) et incarné par une équipe de ministres bien plus dévots du libre-échange qu'admirateurs de Marx... [26]. En Bolivie, Evo Morales après avoir perdu le référendum de 2016 sur une possible réélection ne s'embarrasse guère plus des apparences et a obtenu l'accord du tribunal constitutionnel, pour se représenter malgré tout à un quatrième mandat...

Dans toute la région, à l'image de ce qui se passe au plan mondial, l'État autoritaire se renforce, et même se normalise et se constitutionalise. Par ailleurs, il est évident que le retour des droites confirme le maintien de la grande influence politique de celles-ci : au-delà de la « parenthèse » progressiste, elles conservent une grande influence politico-médiatique et même, dans plusieurs pays, le pouvoir d'occuper la rue par des manifestations de masse, au nom de la lutte contre la corruption. Cette reconquête est aussi celles des Églises conservatrices, évangélistes notamment, désormais capables de conquérir des gouvernements locaux ou de faire ou défaire des gouvernements nationaux, dont Bolsonaro est le cas extrême. Ces mouvements religieux deviennent même dans plusieurs territoires les seules et uniques « organisations de masses » insérées dans la société civile, et leurs courants les plus réactionnaires sont des adversaires acharnés de toute visée émancipatrice à moyen ou long terme [27]. Le « tournant à droite » est aussi celui du retour d'un néolibéralisme « de combat », décomplexé, mais aussi de son visage répressif : l'assassinat, en mars 2018, de la militante brésilienne afro-lesbo-féministe Marielle Franco a symbolisé cette violence qui frappe des milliers de militant.e.s. Ceci alors que des pays comme le Mexique et la Colombie s'enfoncent toujours plus dans la barbarie et comptent tous les ans des milliers de morts parmi les leaders sociaux,

syndicalistes ou les habitant.e.s des quartiers populaires. La récente élection du candidat de centre-gauche Manuel Lopez Obrador au Mexique, à contre-courant de l'inflexion qui a lieu en Amérique du Sud, n'a pour l'instant pas freiné cette tendance. Et si les annonces d'une « grande transformation » démocratique et sociale a pu soulever l'enthousiasme, les ambiguïtés de son programme pourront, semble-t-il, difficilement répondre à l'ensemble des défis qui affectent ce grand pays voisin des États-Unis. C'est en tout cas l'opinion du mouvement zapatiste et d'une partie de la gauche radicale mexicaine.

5. Regain des luttes et pistes alternatives

Le mécontentement populaire ou la déception croissante face aux progressismes se traduit aussi par un regain des luttes et une certaine réactivation des répertoires de mobilisation, et parfois par l'apparition même de nouvelles générations d'activistes, nées à la fin des années 1990. Les exemples sont multiples, les acteurs en jeu aussi : paysans, jeunesse urbaine, syndicalistes étudiants et travailleurs, femmes, indigènes, etc. On retrouve cette pluralité plébéienne mobilisée des années 1990. On pourrait citer la revitalisation croissante du syndicalisme au Chili, et même sa politisation, malgré des conditions de précarisation extrêmes. Il faut mentionner également la force retrouvée du mouvement féministe, radical et dynamique, populaire et massif, clairement internationaliste, avec notamment « *Ni una menos* » (pas une de moins) : un mouvement que s'initie en Argentine (en 2015) contre les féminicides, le patriarcat et la violence faite aux femmes, en réunissant des centaines de milliers de manifestant.e.s. Et qui, depuis, s'est étendu à toute l'Amérique latine et bien au-delà. La « marée féministe » de mai-juin 2018 au Chili, avec occupation de plus de 20 universités et plusieurs semaines de mobilisation de la jeunesse contre les violences de genre, puis la grève féministe du 8 mars 2019 montrent qu'il s'agit d'un mouvement de fond [28]. Au Brésil, ces nouvelles résistances se traduisent – entre autres – par la force montante d'organisations comme le *Movimento dos*

Trabalhadores Sem Teto (MTST) qui proteste contre les problèmes d'accès au logement, dans l'État de Sao Paulo notamment, ou encore tel que le MAB, le Mouvement des personnes atteintes par les barrages.

Pourtant, l'époque de « fin de cycle », en l'état, ne bénéficie pas mécaniquement – bien au contraire – à la gauche radicale ou révolutionnaire, dont les forces s'avèrent trop minoritaires, dispersées, dogmatiques ou peu crédibles pour incarner une alternative concrète de pouvoir, d'autant plus dans une situation où l'incorporation « populiste » des classes populaires s'est faite la plupart du temps de manière assistancialiste et par l'extension de l'accès au crédit, à la consommation, au marché plutôt que par la politisation, la construction d'une conscience de classe et l'organisation communautaire ou autogestionnaire. Globalement, que l'on soit face à un retour plus ou moins violent des droites pro-impérialistes ou à un reflux régressif de l'impulsion progressiste ou nationaliste-populaire initiale, la clef de cette période semble bien être, à nouveau, à rechercher « en bas, à gauche ». Tout du moins pour toute perspective émancipatrice qui chercherait à surmonter les contradictions des progressismes de gouvernements et à un tirer un bilan critique de l'effondrement bolivarien, sans s'aligner sur les forces conservatrices et pro-impérialistes. Le retour des résistances des classes populaires et des travailleurs, avec un agenda propre, augure de possibles recompositions rapides des luttes de classes. Indice de tout cela, l'immense grève générale qu'a vécue le Brésil fin avril 2017 face à la

contre-réforme du marché du travail du gouvernement illégitime de Temer, qui a suscité une levée de boucliers bien au-delà des directions de la CUT et du PT. Dans le même registre, en Argentine, les manifestations contre la réforme des retraites de Mauricio Macri en décembre 2017 ont été massives et ont connu une répression sans précédent depuis décembre 2001. Mauricio Macri, confirmé par des élections parlementaires, connaît une chute de popularité depuis lors.

Ainsi, à rebours des interprétations issues du « populisme de gauche », inspirées d'Ernesto Laclau [29], il serait salutaire de dépasser une vision stato-centrée et hyper dépendante de la figure du leader-caudillo, déjà très prégnante dans la tradition présidentialisée des régimes politiques latino-américains. Il s'agirait alors de renouer avec les capacités d'auto-organisation et d'autogestion des mouvements populaires et de remettre au centre les antagonismes sociaux de classe, de race et de genre. La crise globale de la civilisation capitaliste et les menaces qui pèsent sur la survie de l'humanité à court terme, nous obligent à inventer des alternatives écosocialistes pour le XXI^e siècle, une société des communs et du « bien vivre », radicalement démocratique, au service des futures générations [30]. Les expériences récentes latino-américaines, aussi bien leurs conquêtes que leurs échecs, pourraient contribuer à cette réflexion collective « sur la brèche ».

Franck Gaudichaud est le président de l'association [France Amérique Latine](#). Les analyses présentées ici n'engagent pas l'association.

Notes

[1] Ce texte est basé sur certains éléments de conclusion d'un essai à paraître prochainement en français : Franck Gaudichaud, Massimo Modonesi, Jeff Webber, *Fin de partie. Les progressismes latino-américains dans l'impasse (1998-2019)*, Paris, Syllepse, 2019. Cet article ne reprend pas en détail les analyses en termes géopolitiques ou de politique économique pour se concentrer ici sur les relations entre États, mouvements populaires et gouvernements « progressistes ».

[2] Maristella Svampa, « Néo-développementisme extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 81, no. 3, 2011, pp. 101-127.

[3] Decío Machado, “El progresismo latinoamericano en su laberinto” in VV.AA., *Rescatar la esperanza. Más allá del neoliberalismo y el progresismo*, Barcelona, Entrepueblos, 2016, p. 106.

[4] Robert Michels, *Les partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, Bibliothèque de philosophie scientifique, 1914.

[5] Consulter : Franck Gaudichaud (coord.), *Le Volcan latino-américaine. Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme*, Paris, Textuel, 2008 et Franck Gaudichaud (dir.), *Amériques Latines. Emancipations en construction*, Paris, Syllepse, 2013.

[6] [Manuel Sutherland](#) avance même le chiffre de 700 milliards de dollars..

[7] Patrick Guillaudat, « [Vers un thermidor au Venezuela ?](#) », *ContreTemps*, 16 janvier 2018.

[8] Huáscar Salazar Lohman, ‘*Se han adueñado del proceso de lucha*’ : horizontes comunitario-populares en tensión y la reconstitución de la dominación en la Bolivia del MAS, Cochabamba, Sociedad Comunitaria de Estudios Estratégicos, 2015.

[9] Bernard Duterme, *Toujours sandiniste, le Nicaragua ?*, Bruxelles, Couleur Livres, 2018.

[10] Il existe au Brésil plus de 80 000 charges « politiques », dont 47.000 sont directement nommés par le pouvoir présidentiel.

[11] André Singer, *Os sentidos do lulismo. Reforma gradual e pacto conservador*, São Paulo, Cia das Letras, 2012.

[12] Cf. le travail de synthèse réalisé par Raúl Zibechi sur cette question dans : *Brasil Potencia. Entre la integración regional y un nuevo imperialismo*, Lima, PDTG ed., 2013, pp. 61-87.

[13] Cf. Armando Boito, Andréia Galvão et Paula Marcelino, « [La nouvelle phase du syndicalisme brésilien \(2003-2013\)](#) », *Cahiers des Amériques latines*, 80, 2015.

[14] Ernesto Herrera, “[Uruguay. El cerrojo progresista](#)”, *Rebellion*, 19 mars 2018,. Voir également : Diego Castro, “[Cierre del ciclo progresista en Uruguay y América Latina. Balance para relanzar horizontes emancipatorios](#)”, Ponencia, Lima, LASA, 2017.

[15] Franck Gaudichaud, [Las fisuras del neoliberalismo chileno. Trabajo, crisis de la “democracia tutelada” y conflictos de clase](#), Buenos Aires, CLACSO, 2015.

[16] Cf. Decio Machado et Raúl Zibechi, *Cambiar el mundo desde arriba. Los límites del progresismo*, Bogotá, Ediciones desde abajo, 2016 ou encore une approche plurielle : Gerardo Szalkowicz y Pablo Solana (comp.), *América Latina. Huellas y retos del ciclo progresista*, Caracas, Editorial El perro y la rana, 2018.

[17] Pour une critique de la vision de la Révolution de García Linera, acteur essentiel des progressismes de la région, cf. : Salvador Schavelzon, « [Teoría de la revolución en Álvaro García Linera : centralización estatal y elogio de la derrota](#) », 23 avril 2018.

[18] Cf. sur ce point les réflexions de Bernard Dréano : « [Le « campisme » : une vision binaire et idéologique des questions internationales](#) », *Europe Solidaire*, avril 2018.

[19] Michael Löwy, « [Brésil. Le coup d'État](#) », *Mediapart*, 14 mai 2016..

[20] Voir le dossier [Brésil de France Amérique Latine](#).

[21] [Economic Sanctions as Collective Punishment : The Case of Venezuela](#), CEPR, avril 2019..

[22] Manuel Sutherland, « [La ruine du Venezuela n'est due ni au 'socialisme' ni à la 'révolution'](#) », *Barril.info*, 11 mai 2018..

[23] En français, consulter le site : www.barril.info. Voir aussi le dossier de France Amérique Latine sur [la crise vénézuélienne](#) et Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Isabelle Bourboulon, Jean Castillo « [Comprendre la débâcle du projet bolivarien au Venezuela](#) », *Attac*, février 2019..

[24] Edgardo Lander, [La implosión de la Venezuela rentista](#), TNI, 2016 ; et Franck Gaudichaud, « [Amérique latine : fin d'un âge d'or ? Progressismes, post-néolibéralisme et émancipation radicale. Entretien avec Edgardo Lander et Miriam Lang](#) », *ContreTemps*, avril 2018..

[25] Franklin Ramírez, « [El 4 de febrero y la descorreización de Ecuador](#) », *Nueva Sociedad*, enero 2018.

[26] John Cajas Guijarro, « [¿Hacia dónde va el Ecuador de Lenín Moreno ? Entre una crisis persistente y un nuevo neoliberalismo](#) », *Nueva Sociedad*, junio 2008.

[27] Lamia Oualalou, *Jésus t'aime ! La déferlante évangélique*, Paris, Cerf, 2018.

[28] Franck Gaudichaud, « [Marée féministe au Chili](#) », *Le Monde Diplomatique*, mai 2018.

[29] Ernesto Laclau, *La razón populista*, México, FCE, 2005.

[30] Cf. Alberto Acosta, Ulrich Brand, *Salidas del laberinto capitalista. Decrecimiento y Postextractivismo*, Quito, Fundación Rosa Luxemburg, 2017 ; Jorge Riechmann, *El socialismo puede llegar sólo en bicicleta*,

Madrid, Los libros de la catarata, 2012 ; Jérôme Baschet, *Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien vivre et multiplicité des mondes*, Paris, La Découverte, 2014.

Le Brésil à reculons ?

mardi 21 mai 2019, par [Pierre Salama](#)

Prévoir un ou plusieurs futurs possibles pour le Brésil est aujourd'hui particulièrement malaisé pour deux raisons : l'une, spécifique, tient au contexte international particulièrement mouvant, l'autre, au choc politique que le pays connaît depuis l'élection d'un président désirant rompre avec le passé d'une manière particulièrement brutale et très souvent incohérente.

Le Brésil à reculons ?

Pierre Salama



déclarations intempestives soit de proches du président (famille, conseillers), soit de ministres incompetents en opposition avec celle du ministre de l'économie ou bien du vice-président. Elle souffre d'un déficit de rationalité (Habermas, 1978), c'est-à-dire d'une incapacité à mettre en œuvre un programme économique controversé conduisant à une politique libérale certes, mais boiteuse.

Le contexte international est de plus en plus instable, avec à la fois la montée en puissance de la Chine et la baisse relative de celle des États-Unis ; les changements brutaux des « règles du jeu » qui gouvernaient jusque récemment la globalisation commerciale ; le ralentissement de la croissance des échanges internationaux et l'adoption de mesures protectionnistes ; le bouleversement des technologies et la montée en puissance de l'intelligence artificielle et des automatisations ; enfin la probabilité non négligeable d'une crise financière internationale.

À mesure que les mois passent, la politique économique proposée par le nouveau gouvernement brésilien est de plus en plus mal acceptée, que ce soit par le Congrès ou par la population. Elle se présente parfois de manière incohérente par des

Surréalisme et incohérences Les exemples d'outrances, parfois surréalistes, sont nombreux. Un ministre de l'éducation, depuis démis, qui considère que les sciences ne peuvent être comprises qu'avec l'aide de Dieu, que les universités sont remplies de révolutionnaires marxistes et qu'il convient d'inciter à la délation pour les chasser, d'autres qui pensent que les Indiens profitent de l'Amazonie et qu'il faudrait réduire leurs droits. Des exemples d'outrances, y compris d'un ministre plus cohérent (Guedes), qui, à Washington devant un parterre d'entrepreneurs américains, n'hésite pas à déclarer que le président a des « couilles » pour contrôler les dépenses publiques et qu'au vu de la croissance de celles-ci ces dernières années, on peut comparer la structure économique du pays à un « étatisme soviétique » (*O Valor* du 28/01/2019). Des oppositions dans le gouvernement ou entre celui-ci et le président lorsque par exemple le même Guedes n'hésite pas à s'opposer (respectueusement) au président en déclarant qu'il faut commercer avec tout le monde, y compris la Chine, après que le président a déclaré qu'il fallait appuyer sans condition la politique de Trump face à la Chine, en oubliant ce faisant que la Chine est le principal client du Brésil, surpris ensuite de voir se dresser contre lui le secteur de l'agrobusiness qui l'appuyait sans réserve jusqu'alors. Un « Trump tropical », comme il est souvent écrit, qui oublie que le Brésil n'est pas les États-Unis et qu'il ne peut engager un bras de fer avec les mêmes chances de succès que Trump. L'incohérence des déclarations comme celle de déménager l'ambassade du Brésil à Jérusalem et son rétropédalage lorsque des lobbies lui ont rappelé que le Brésil était un des principaux exportateurs de viande Hallal dans les pays arabes, pour ensuite déclarer qu'il fallait pardonner pour la Shoah et que le nazisme était de gauche, provoquant l'ire d'Israël. On pourrait multiplier les exemples comme les menaces de guerre contre le Venezuela et l'appui de son conseiller « spirituel » Olavo de Carvalho qui n'hésite pas à insulter le vice-président Mourao, d'exiger son *impeachment* ou bien le ministre de l'économie Guedes. Pour autant, ce serait une erreur de sous-estimer la puissance de nuisance, sur les acquits sociaux, sociétaux, sur l'économie de cette présidence et sa mise à mal des institutions déjà fragilisées par des années de dictature.

Les lignes générales de la politique économique énoncée, connues à ce jour, portent en elles les germes de multiples dilemmes entre souverainisme, libéralisme, et interventionnisme. Elles sont de nature à la fois à relancer des oppositions au sein de ceux qui ont appuyé l'arrivée de Bolsonaro à la présidence et de favoriser des mouvements sociaux.

I. Le Brésil est une économie à dominante rentière

A. Énoncé ainsi, cela peut surprendre, voire choquer.

Hier encore, le Brésil était présenté non seulement comme une des économies les plus puissantes du monde, comme un eldorado en 2007 pour les investisseurs étrangers. Contrairement à ce qui a pu être écrit, le Brésil n'est pas une économie émergente. Son PIB par tête sur longue période ne se rapproche pas de celui des pays avancés, sauf légèrement dans la période qui va de 2004 à 2013 sous les présidences de Lula I, II et de Rousseff I.

Le PIB par tête rapporté à celui des États-Unis est en effet approximativement le même en 2016 qu'en 1960, alors que celui de la Corée du Sud, parti de plus bas, croise celui du Brésil en 1990 et atteint en 2016, 50% de celui des États-Unis selon la Banque mondiale.

1) Force est d'observer que le comportement des entrepreneurs est fondamentalement rentier, à quelques exceptions près. Les entrepreneurs préfèrent, pour partie, consommer, investir dans des produits financiers, voire dans la production de matières premières, plutôt que davantage dans l'industrie, dans la recherche, dans les services dits dynamiques.

Les conséquences sont :

a/ Un taux d'investissement très faible. En 2000 le taux de formation brut de capital fixe est de 18,3 % du PIB, en 2003 de 16,6 %. Il croît ensuite pour s'établir autour de 20-21 % entre 2010 et 2013 et chute fortement ensuite, 15,6 % du PIB en 2017,

selon l'IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia*). À titre de comparaison, en Corée du Sud ce taux est de 31,1 % du PIB et en Chine de 44,4 % du PIB en 2017. Comme parallèlement l'effort en recherche développement est relativement faible, soit 1,27 % du PIB contre 4,24 % en Corée du Sud, que la part des entreprises dans ces dépenses l'est également (44,6 % contre 74,5 % pour la Corée du Sud) selon les données du CNI (*Confederação Nacional da Indústria*), on comprend que l'évolution de la productivité du travail soit modeste, de l'ordre de 1 % par an depuis plusieurs décennies, et que le degré de complexité des exportations soit de plus en plus faible [1].

b/ Le niveau de productivité du travail est également médiocre dans l'industrie brésilienne, trois fois moins élevé qu'en Corée du Sud en 2017 [2] selon le CNI. Lorsqu'on compare la brèche de productivité pour l'ensemble de l'économie entre le Brésil et les États-Unis sur longue période, à dollar constant de 2016, on observe que cet écart s'accroît. Au début de 1980, le ratio des productivités moyennes entre le Brésil et les États-Unis était de 0,44. En 2017, il est de 0,25 (Carta IEDI, n° 918, 2019).

c/ Une tendance à la stagnation économique du PIB par tête depuis les années 1990. Plus exactement, selon l'IBGE, le taux de croissance moyen du PIB par tête et par an a été de 0,96 % entre 1980 et 1989, de -0,13 % entre 1990 et 1994, de 0,66 % entre 1995 et 1999, de 1,93 % entre 2000 et 2004, un peu plus sous les présidences de Lula I (2003-2007) et II (2007-2011) puis de Rousseff I (2011-2015), soit 2,41 % en moyenne entre 2005 et 2009, 2,29 % entre 2010 et 2014 [3]. La crise prend de l'ampleur en 2015 et 2016, au point d'être la plus sévère depuis celle de 1930, puisque le taux de croissance baisse fortement : -3,8 % en 2015 et -3,5 % en 2016. La reprise est : 1,1 % en 2017 et en 2018, soit nulle par tête à la différence de celle qui a suivi la récession de 2009, en 2010 elle avait atteint un pic de 10 %. Au total, la croissance par tête entre 2015 et 2018 est par an de -1,89 %. La croissance mobile cumulée entre le premier trimestre 2014 et le dernier trimestre de 2018 a été de -8,1 %, la reprise cumulée ensuite a été de 3,1 %. Au final, entre le début de la crise et la fin 2018, la croissance mobile cumulée a été de -5 %.

2) Avec une croissance aussi faible, la mobilité sociale est réduite : la probabilité pour que l'enfant d'un pauvre soit lui-même pauvre lorsqu'il sera adulte est très élevée, *sauf* si une politique volontaire de redistribution des revenus est décidée par le gouvernement : augmentation du salaire minimum au-delà de celle de la productivité du travail, diverses politiques d'aide aux plus démunis comme la bourse famille, versement de retraites indexées aux paysans et aux handicapés pauvres, n'ayant pas contribué, bourse famille.

Taux de croissance du salaire minimum en termes réels 2000-2014 au Brésil en %

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5,5	8,9	-3,2	8,7	2,1	9,8	13,5	3,2	2,6	7,6	3	0,7	7,5	3	1	1

Source IBGE, Ministerio do planejamento. NB : selon la loi, le salaire minimum est indexé sur le taux d'inflation de l'année écoulée et le taux de croissance du PIB des deux dernières années

Productivité et salaires réels dans l'industrie de transformation en monnaie nationale au Brésil, base 100 = 2004

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Productivité	100	102	103,5	107,5	107,5	105,5	115	115	112,5	117	117	116
Salaire	100	102,5	102,5	106	110	115	118,5	122,5	128,5	132	134	133

Source : CEMEC (Centro de Estudos de Mercado e de Capitais), note 08/2015, *janvier- aout 2015

C'est en grande partie grâce à cette politique sociale qu'on observe une baisse, légère, des inégalités dans le monde du travail jusque 2014. Avec la crise économique, la politique d'austérité décidée par Rousseff II, suivie de celle de Temer, les inégalités entre les revenus du travail augmentent de nouveau.

Coefficient de Gini [4] pour les revenus du travail

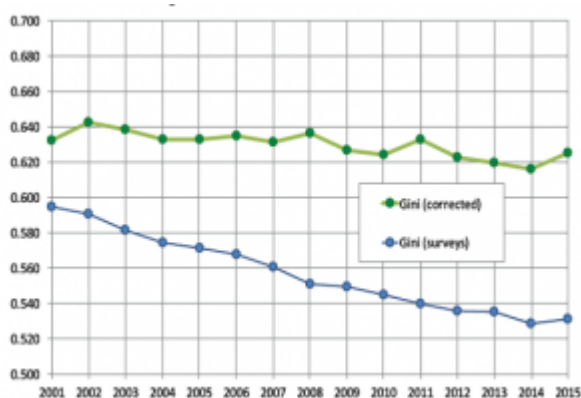
1°tri 2012	1°tri 2014	1°tri 2015	1°tri 2016	1°tri 2017	1° tri 2018	4°tri 2018
0,526	0,515	0,515	0,515	0,528	0,527	0,533

Source : IPEA/PNAD in O Valor, 21 Mars 2019

La baisse des inégalités de revenus du travail durant les présidences Lula II et Rousseff I s'accompagne

d'un accroissement des inégalités personnelle des revenus, contrairement aux discours officiels, comme l'ont montré des économistes utilisant non seulement les données fournies par la PNAD (*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicilios*) mais celles également par les impôts directs pour les 10 % les plus riches [5]. Ainsi, selon les calculs de Morgan, le coefficient de Gini n'a pas baissé comme il était annoncé.

Gini, Brésil, 2001-2015, avant taxes et transfert mais incluses pensions, retraites et allocation chômage



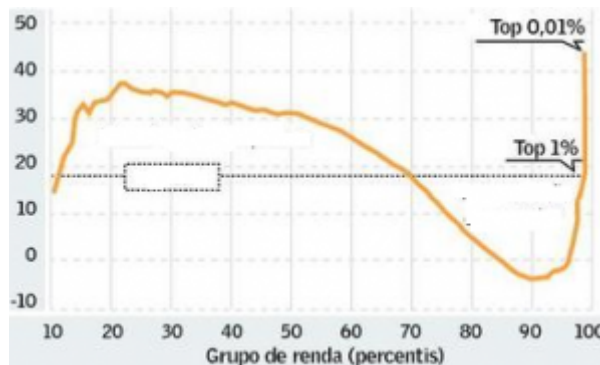
Source : Morgan M. *op.cit.*, p.69

2) La diminution de la pauvreté [6] entre 2002 et 2014 est considérable. Entre 2002 et 2013, le ratio ménages pauvres sur nombre des ménages dans la population indigente diminue de 45 % à 15 %, celui des ménages indigents de 10 % à 5,3 %. La méthodologie pour mesurer la pauvreté a changé en novembre en 2015. Selon les estimations de Sonia Rocha (2018), la pauvreté serait passée de 13,8 % en 2014 à 16 % en 2015, et l'indigence de 3,4 % à 4,2 %. Cette hausse s'est poursuivie en 2016, et en 2017, selon l'IBGE et la nouvelle méthodologie, 26,5 % de la population serait pauvre, la proportion des enfants pauvres (moins de 14 ans) passant de 42,9 % à 43,4 %. Elle s'explique par l'augmentation importante du chômage, des emplois à temps partiel et la baisse modérée des salaires réels.

L'augmentation du pouvoir d'achat cumulée entre 2002 et 2014, au-delà de la moyenne de la croissance du PIB cumulée sur la même période, a fortement favorisé les 20 % les plus pauvres, un peu moins les

cinq déciles suivants, mais elle s'est faite au détriment relatif des classes moyennes, celles-ci connaissant une augmentation plus faible de leur pouvoir d'achat cumulé, en deçà de la médiane.

L'éléphant [7] brésilien



Source : base de données de Morgan (2017) et datafolho (2017). Axe vertical : croissance du revenu entre 2002 et 2014, axe horizontal, déciles du plus pauvre au plus riche.

À l'inverse, les revenus cumulés des quatre-cinq percentiles les plus élevés se sont fortement accrus, surtout pour les 1 %, les 0,1 % les plus riches bénéficiant de revenus du capital financier en forte hausse. Avec la crise, une partie des classes moyennes a connu une régression absolue de son pouvoir d'achat, ainsi que les plus vulnérables et les pauvres.

Le déclassement réel des jeunes issus des nouvelles classes moyennes, voire leur désaffiliation, a augmenté. Les données sont éloquentes : 38 % des salariés ayant suivi un enseignement supérieur complet occupent des emplois moins qualifiés que ceux auxquels ils auraient pu prétendre, ce pourcentage s'élève à 44 % pour la tranche d'âge de 24 à 35 ans. Ces pourcentages étaient inférieurs en 2012 : 33,4 % et 38,4 % respectivement (*O Valor*, 13 décembre 2018, selon les données de l'IPEA et de la PNAD).

3) La volatilité accentue les inégalités non seulement entre les revenus du capital et du travail et aussi entre les revenus du travail.

Les revenus du capital ont considérablement augmenté lors de la reprise. Selon *O Valor*, entre 2017

et 2018, les profits opérationnels ont augmenté de 38,1 %, les dividendes distribués de 100,6 % pour les 237 plus grandes entreprises non financières, sans compter une augmentation considérable des profits des banques et de leurs dividendes versés [8]. Ce n'est pas le cas des revenus du travail depuis 2014. Ils ont baissé, mais beaucoup moins que n'a augmenté le taux de chômage. La réforme du code du travail a facilité le développement du travail à temps partiel et la précarisation (Leite M., 2019) et donc la réduction de ces revenus. Le revenu mensuel réel moyen du travail (emplois salariés formels, salariés informels, ambulants et emplois publics) a légèrement augmenté entre novembre 2014 et janvier 2015, passant de 2221 réais à 2250 réais. Il baisse ensuite à 2150 réais (juin 2016) puis progresse légèrement entre juin 2016 et novembre 2018 pour atteindre 2238 réais. Au total, la baisse des revenus mensuels n'est pas très importante ; par contre, la compression de la masse de revenus du travail est plus élevée : entre février 2015 et juin 2016, elle passe de 202 000 millions de réais à 190 000 millions de réais. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution du nombre d'emplois et donc par la hausse du chômage. La masse salariale augmente à la fin de la crise et atteint 203 470 millions de réais en novembre 2018. C'est l'emploi surtout qui est affecté par la crise, davantage que les revenus du travail. C'est ce qui différencie le Brésil de l'Argentine en crise économique, où les revenus de travail ont chuté fortement en 2018.

On observe une accentuation accrue des inégalités entre les revenus du travail en raison d'une hausse du chômage et d'un accroissement différencié de l'informalité. Selon l'IBGE et la PNAD, le taux de chômage est passé de 6,8 % de la population économique active en 2014 à 12,8 % en 2017, et à 12,3 % en 2018. L'informalité a augmenté pour les personnes appartenant à la classe E – dont le revenu est au plus équivalent à deux salaires minimums –, passant de 50 % en 2012 à 52,8 % en septembre 2017. Elle a augmenté également pour les personnes appartenant à la classe D – dont le revenu est entre deux à quatre salaires minimums – passant de 30 % à 33,6 % entre les mêmes dates. L'informalité s'est stabilisée à 24,7 % pour les personnes appartenant à

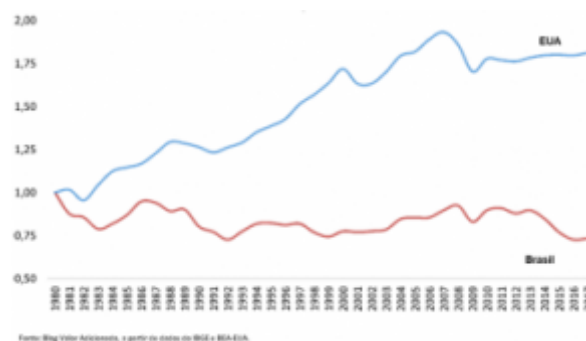
la classe C – dont les revenus se situent entre quatre et dix salaires minimums, c'est-à-dire pour les classes moyennes basses et moyennes et elle a fléchi pour les personnes appartenant à la classes B – dont les revenus sont entre dix et vingt salaires minimums – c'est-à-dire la classe moyenne supérieure et enfin pour les plus riches, la classe A dont les revenus vont au delà de vingt salaires minimums selon l'IBGE et Ibre-FGV.

B. Une désindustrialisation produit d'une crise latente

1) D'une désindustrialisation à...

La désindustrialisation [9] du Brésil est précoce. En Amérique latine, ce phénomène a tendance à intervenir beaucoup plus tôt que dans les pays avancés, d'où le recours au qualificatif « précoce » utilisé lorsqu'au début du processus de désindustrialisation le revenu par tête *correspond à la moitié de celui des pays avancés au moment où il débute*.

PIB réel par tête de l'industrie de transformation, États-Unis et Brésil, 1980-2017, 1980 = 1



Source : Carta IEDI, 2019, n°920

Alors que le PIB réel par tête de l'industrie ne retrouve pas au Brésil son niveau de 1980, il augmente de plus de 60 % aux États-Unis. Le poids relatif de l'industrie de transformation dans le PIB passe de 24 % en 1980 à 13 % en 2014 et 10 % en 2017 (IEDI, 2018, p. 22). La part de l'industrie de transformation brésilienne dans l'industrie de transformation mondiale (en valeur ajoutée) est de 2,7 % en 1980, 3,1 % en 2005, 1,8 % en 2005 et 1,8 % en 2016 selon l'IEDI (idem, p. 25). En Chine, cette part

était de 11,7 % en 2005 et de 24,4 % en 2016. Elle baisse donc relativement au Brésil, alors qu'elle augmente fortement en Chine. La valeur ajoutée de l'industrie brésilienne de transformation croît en moyenne de 1,7 % par an entre 2005 et 2010 contre 2,4 % par an pour l'industrie de transformation mondiale. Elle baisse de 0,9 % par an entre 2010 et 2016 alors qu'elle augmente dans le monde de 3% par an entre les mêmes dates. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière brésilienne par rapport à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière mondiale passe de 2,9 % en 2005 à 2 % en 2017 (en dollars constants, Carta IEDI n° 890, 2018). Les exportations de produits manufacturés régressent en termes relatifs au Brésil, passant de 53 % de la valeur des exportations en 2005 à 35 % en 2012, au profit des exportations de matières premières agricoles et minières. Ce n'est que depuis février 2016 qu'elles croissent de nouveau, suite à la forte dévaluation de 2015 et à la chute du cours des matières premières. Leur poids, en valeur, dans les exportations mondiales de produits manufacturés passe de 0,8 % à 0,61 % entre 2005 et 2017.

Le solde de la balance commerciale des produits de l'industrie de transformation devient négatif en 2008. Le déficit prend de l'ampleur, et ce n'est qu'en 2017 que ce solde se rapproche de l'équilibre. Seules les exportations industrielles de basse technologie conservent un solde positif tout au long de cette période, tous les autres connaissent un déficit important et croissant jusque 2015.

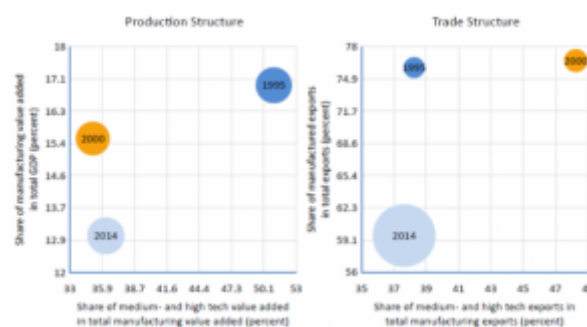
Taux de croissance annuel des exportations de l'industrie de transformation selon l'intensité technologique, 2010-2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Haute technologie	3,2	2,6	4	-3,2	-0,7	2,7	5	1.4
Moy HT	33,5	17,9	-4,8	-2	-13,5	-11	,4	20.8
Moy BT	17	32,5	-1,2	8,7	-13,3	-11	-1,5	5
BT	22,2	15,8	-2,8	-0,1	-3,8	10,9	1,6	6,6

Source : Carta IEDI, n° 830 dec. 2017 (élaboration à partir de la taxinomie de l'OCDE), en grisé, années de crise

Les exportations de moyenne et haute technologie du Brésil sont en termes relatifs relativement faibles

lorsqu'on les compare avec celles des pays avancés et de la plupart des pays émergents asiatiques. C'est le cas également de trois pays exportateurs de matières premières : la Norvège, l'Australie et la Nouvelle Zélande, mais, à la différence du Brésil, ces trois pays ont des capacités technologiques, mesurées par les dépenses en recherche et développement, beaucoup plus élevées (Coatz D. in Mercado). L'étude de l'UNIDO (2018) consacrée au Brésil confirme ce diagnostic : la participation de produits de l'industrie de haute et moyenne technologie dans la valeur ajoutée de l'industrie, ainsi que le poids de l'industrie manufacturière dans le PIB, régressent fortement de 1996 à 2016. La participation des exportations de produits manufacturés de haute et moyenne technologie dans les exportations manufacturières régresse également de 2000 à 2016, ainsi que la participation des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales. Le tissu industriel brésilien, bien qu'affaibli par la désindustrialisation, conserve cependant quelques fleurons, ce qui explique que le déficit dès 2015 ait pu être réduit grâce surtout à la dévaluation, à la baisse modérée des salaires et à la faveur de la crise, des produits destinés au marché intérieur ont été pour partie exportés.



Source : Unido, 2016, p. 47. L'importance des cercles représentés est un indicateur de l'ampleur de la production des produits de haute et moyenne technologie (graphique de gauche), et des exportations de ces produits (graphique de droite). L'importance de la production manufacturière régresse, celle des exportations de l'industrie manufacturière croît.

2) ... à la crise

La désindustrialisation précoce s'explique par

l'absence d'une politique de change visant à éviter l'appréciation de la monnaie, par la hausse des salaires supérieure à celle de la productivité du travail particulièrement faible, et par la relative absence d'une politique industrielle s'opposant à ces effets délétères sur la compétitivité.

La hausse du cours des matières premières pendant une quinzaine d'années, l'augmentation importante en volume de ces exportations, et enfin l'entrée de capitaux étrangers au Brésil ont eu pour effet une appréciation de la monnaie brésilienne en termes réels par rapport au dollar. Cette appréciation a été plus ou moins contrecarrée sous la présidence de Rouseff I, puis par une forte dépréciation en 2015. Dans l'ensemble, l'appréciation a des effets pervers que les économistes désignent en général par l'expression « maladie hollandaise » ou encore « *Dutch Disease* », sauf si des politiques de stérilisation des liquidités provoquées par cette « *bonanza* » sont prises, ce qui n'a pas été le cas, sauf de manière irrégulière sous la présidence de Rouseff I [10]

Taux de change réel effectif du réal, 2004 -2017, 2010=100

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
58,1	70,9	79,1	85	88,8	88	100	103,5	93,2	87,9	87,1	73,4	78,3	88,8

Source : Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/px.re.ex.reer>. En grisé, les périodes d'appréciation.

L'appréciation du taux de change sur le moyen terme, entrecoupée de dévaluations plus ou moins importantes, n'a pas été compensée par des efforts en termes d'accroissement de la productivité du travail. Non seulement l'accroissement de la productivité du travail dans l'industrie de transformation a été très modeste (et inégal selon les secteurs et la taille des entreprises et leur nationalité), mais il a été accompagné de fortes hausses des salaires réels, tout au moins pour les bas salaires. En raison des très importantes inégalités de revenus, ces augmentations salariales sont justifiées d'un point de vue éthique, mais, non accompagnées d'une politique industrielle visant à accroître la productivité et couplée à une

appréciation de la monnaie nationale, elles ont participé à la chute de la compétitivité du tissu industriel [11]. L'abondance de devises provenant de la vente de matières premières a permis l'accroissement de la demande satisfaite par une augmentation des importations.

La compétitivité de l'industrie de transformation, secteur le plus exposé à la concurrence internationale, se dégrade. Malgré le coût plus faible en monnaie locale des importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires importés, la hausse du coût unitaire du travail ampute la rentabilité, d'autant plus que la répercussion intégrale sur les prix est rendue plus difficile en raison de la concurrence internationale accrue dans les secteurs exposés. La rentabilité des entreprises de ce secteur à terme en subit les conséquences, annonçant la crise des années 2014 et surtout 2015 et 2016.

Profits nets dans l'industrie de transformation en % du PIB brésilien, 2005-2014 (sans Pétrobras)

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1,38	1,25	1,49	1,06	1,26	1,26	0,86	0,70	0,76	0,78

Source : Nota CEMEC, 06/2015

Au total, l'appréciation de la monnaie nationale affaiblit le tissu industriel, réduit la rentabilité des entreprises de l'industrie de transformation, favorise les investissements dans les activités rentières et explique le faible niveau des investissements dans les activités productives sur moyenne période, surtout si on le compare aux pays asiatiques. Elle est le ferment de la crise.

II. Une croissance poussive et un déficit de rationalité consistant

A. Une croissance poussive

1) La nouvelle présidence hérite d'une situation économique contrastée : de bons fondamentaux, mais une situation sociale très détériorée et une insertion internationale problématique avec une incapacité à rebondir après la crise de 2015-2016.

Fin 2018, certains fondamentaux sont positifs : un faible déficit de la balance des comptes courants : -0,7 % du PIB ; un solde primaire du budget (c'est-à-dire sans le service de la dette publique) de -2,3 % du PIB, en baisse depuis la crise, masquant cependant un déficit nominal encore très élevé : -7,3 % du PIB à cause du poids du service de la dette ; un taux d'inflation modéré (3,75 % pour l'IPCA, l'indice des prix à la consommation) ; des réserves internationales élevées (375 milliards de dollars) qui s'expliquent essentiellement par les entrées de capitaux, dont surtout les investissements étrangers directs (79 milliards en 2018). Les aspects négatifs sont principalement une croissance poussive : 1,2 % en 2018 (après 1,1 % en 2017) et très probablement 1,5 % en 2019, alors qu'on aurait pu attendre une vive reprise après la crise de 2015-2016, un taux de chômage à deux chiffres, une précarité croissante avec un déclassement et une désaffiliation en hausse, un endettement public important, une incapacité croissante à s'insérer positivement dans la division internationale du travail.

Soldes budgétaires en % du PIB de décembre 2007 à décembre 2017

	Excédent/déficit primaire	Taux d'intérêt	Déficit budgétaire
déc-07	3,24	-5,98	-2,74
déc-08	3,33	-5,32	-1,99
déc-09	1,94	-5,13	-3,19
déc-10	2,62	-5,03	-2,41
déc-11	2,94	-5,41	-2,47
déc-12	2,18	-4,44	-2,26
déc-13	1,71	-4,67	-2,96
déc-14	-0,56	-5,39	-5,95
déc-15	-1,85	-8,36	-10,22
déc-16	-2,49	-6,5	-8,99
déc-17	-1,69	-6,11	-7,8

Source : OCDE, 2018, p.28

Le tissu industriel, bien qu'affaibli, conserve des capacités de réponse à la demande internationale. Ce fut le cas lors de la forte dévaluation décidée au début du second mandat de Rouseff, et la baisse relative des salaires accompagnée d'une diminution

importante avec la crise (voir encadré *infra*). Si le tissu industriel conserve cette capacité de rebond, c'est parce qu'il n'a pas été complètement détruit. Cependant, sa complexité est plus faible, les avantages comparatifs révélés se sont détériorés, même si le Brésil conserve encore quelques fleurons. La progression des exportations n'est élevée que sur les produits de moyenne-haute technologie et moyenne-basse technologie, ce qui est insuffisant pour dynamiser la croissance d'une économie qui reste relativement fermée.

La forte reprise des exportations ne s'accompagne pas d'une croissance significative de l'industrie et du PIB. Celle-ci reste poussive. Aussi, la politique préconisée de libéralisation des échanges extérieurs pour impulser la croissance est quasi surréaliste pour deux raisons : les pays avancés mettent en œuvre des mesures protectionnistes. On est probablement devant une déglobalisation partielle (la « slowglobalization » ainsi nommée par *The Economist*). La dynamique de la croissance réside au Brésil davantage sur l'essor du marché intérieur que du marché extérieur en raison de sa faible ouverture. Libéraliser le commerce extérieur pour dynamiser la croissance du PIB est un pari risqué et tient davantage du dogme des dirigeants politiques que de leur pragmatisme. La probabilité de le gagner est faible sur le court terme et ce d'autant plus que le monde a tendance à devenir davantage protectionniste qu'hier.

2) La reprise d'une croissance soutenue ne peut venir que d'un essor du marché intérieur, mais celle-ci ne peut être durable que si la production devient compétitive.

Balance des comptes courants [12] et balance financière, en % du PIB, 2000-2017

	Entrées nettes d'IED	Entrées nettes d'IP	Autres entrées nettes	Balance des comptes courants	Comptes financiers hors réserve
2000	4,65	1,061	-2,67	-3,784	3,012
2001	4,41	0,013	0,56	-4,235	4,908
2002	2,76	-1,002	-0,03	-1,586	1,657
2003	1,77	0,951	-1,70	0,673	0,990
2004	1,24	-0,710	-1,44	1,696	-1,013

2005	1,40	0,548	-2,93	1,520	-0,978
2006	-0,84	0,819	1,59	1,176	1,575
2007	1,969	3,485	1,03	0,029	6,441
2008	1,451	0,174	0,26	-1,808	1,875
2009	2,161	3,127	-0,91	-1,575	4,379
2010	2,794	3,030	-0,15	-3,434	5,667
2011	3,254	1,577	0,44	-2,946	5,273
2012	3,301	0,641	-0,17	-3,010	3,766
2013	2,195	1,326	-0,82	-3,028	2,702
2014	2,897	1,564	0,134	-4,242	4,538
2015	3,400	1,236	-1,29	-3,302	3,151
2016	3,646	-1,071	-1,22	-1,312	1,429
2017	3,200	-0,756	-1,89	-0,487	0,515

Source : OCDE, 2018, p. 22

Hier, la contrainte externe était levée grâce à la *bonanza* procurée par la vente de matières premières et grâce à l'entrée de devises venant des investissements étrangers directs. L'augmentation du pouvoir d'achat était satisfaite par des importations, mais au détriment de la production nationale incapable de suivre les contraintes d'une compétitivité imposée par la globalisation commerciale et soumise à une détérioration de ses coûts unitaires du travail. La reprimarisation de l'économie avec l'essor des activités de rente a eu ainsi un triple aspect : positif en ce qu'elle a rendu possible une augmentation du pouvoir d'achat ; négatif parce qu'elle a entamé le tissu industriel sur ses pans les plus dynamiques et a conduit à une crise à terme ; négatif enfin parce que la richesse vient de la rente et non de l'exploitation de la force de travail. La reprimarisation, mirage de richesse, est une variété de capitalisme, celle d'un capitalisme de plus en plus dépendant du cours des matières premières, celle d'un capitalisme incapable de révolutionner les manières de produire.

B. Le tournant ultra-libéral et les difficultés à le traduire en actes, le déficit de rationalité.

Retrouver la croissance passe pour la nouvelle présidence par : une diminution des taux d'intérêt, la privatisation massive, la diminution des impôts et des dépenses publiques, la remise en question de quelques acquis du mouvement social comme une

réforme des retraites favorisant la capitalisation au détriment du système de répartition, la désindexation du salaire minimum, d'abord de la croissance, ensuite demain de la hausse des prix, la désindexation des retraites du salaire minimum pour ceux qui n'ont pas contribué parce que pauvres, la diminution de la pauvreté étant alors espérée de la reprise de la croissance plutôt que de la solidarité nationale.

1) Le nouveau gouvernement considère qu'il pourrait être possible de relancer l'investissement grâce à trois types de mesures : des privatisations massives, un essor du partenariat public-privé et une réduction des taux d'intérêt.

La première des mesures, la plus emblématique mais aussi la plus problématique, devrait rencontrer à la fois l'appui du secteur financier mais aussi des grandes entreprises étrangères, particulièrement attirées par des plus-values possibles lors de l'achat-vente des grandes entreprises les plus rentables, et / ou par les profits potentiels. À l'inverse, la vente des « joyaux de la couronne » pourrait susciter une opposition de la part des forces armées et du président lui-même, probablement encore soucieux de la souveraineté nationale mise à mal par ces privatisations, opposition qui s'est déjà manifestée en ce qui concerne la Pétrobras.

La seconde mesure concerne le partenariat public-privé. Il n'a pas, à ce jour, entraîné des investissements massifs dans les infrastructures comme les précédents gouvernements l'espéraient. Il a surtout servi à ne pas budgétiser des dépenses d'investissements, et a permis de limiter les dépenses à des loyers sur des périodes relativement longues, quitte à ce que ces derniers atteignent au final des sommes astronomiques.

La troisième mesure pourrait être plus efficace. Elle concerne les taux d'intérêt exceptionnellement élevés et les rapports entre le secteur industriel, l'État et le secteur financier qui en découlent. Selon le ministre de l'économie, d'une part, le service de la dette publique est équivalent à des plans Marshall versés au secteur financier et, d'autre part, les taux d'intérêt élevés empêchent l'investissement de

croître. Si on y ajoute les *spreads* imposés par les banques sur ces taux et « justifiés » par les défauts de paiement, ils sont plus de dix fois supérieurs à ceux pratiqués dans la plupart des pays émergents. Ils constituent des charges très lourdes pour les entreprises, malgré les exonérations dont elles bénéficient et l'accès à des financements à taux réduits, freinant leurs investissements et le crédit à la consommation, surendettant les consommateurs [13]. Les taux d'intérêt très élevés ont favorisé des comportements rentiers, y compris dans le secteur industriel, les produits financiers rapportant davantage que l'exploitation des travailleurs dans le secteur industriel. C'est d'ailleurs un des arguments retenus – avec celui d'inégalités de revenus très importantes dans un contexte d'économie relativement fermée – pour expliquer la tendance à la stagnation économique (Salama, 2006).

Ces deux dernières années, le taux d'intérêt de base (le Selic) a baissé fortement et, compte tenu de la faible inflation, le taux d'intérêt réel a baissé considérablement, permettant à l'État de financer à moindre coût son déficit budgétaire considérable : les charges de la dette publique interne sont ainsi passées de plus 8 % du PIB à un peu plus de 6 % [14]. Il s'agit là d'une véritable révolution que le ministre de l'économie semble chercher à poursuivre pour relancer l'investissement. Cependant, le différentiel de taux d'intérêt de base entre le Brésil et les États-Unis demeure encore assez élevé, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous.

Différentiel de taux d'intérêt de base entre le Brésil et les États-Unis



Source : Bradesco et Bloomberg

Dans les pays avancés, la politique monétaire semble avoir perdu de son efficacité pour relancer la

croissance. Est-ce que la réduction des taux d'intérêt au Brésil aurait elle perdu également de son efficacité ?

Selon Summers, la tendance à la stagnation s'explique par le déclin du FERIR, c'est-à-dire du taux d'intérêt compatible avec le plein emploi et une faible inflation. Deux possibilités existent pour relancer la croissance, soit abaisser davantage le taux d'intérêt nominal au point que le taux d'intérêt réel devienne négatif. Le risque est que cela favorise à la fois une reprise de l'inflation et une instabilité des marchés financiers de nature à augmenter le taux de chômage. Soit, dans la lignée keynésienne, agir sur la demande en augmentant notamment les investissements publics, au risque cette fois d'augmenter le déficit budgétaire alors que ce dernier est déjà important et que la dette publique sur le PIB croît, et agir en faveur d'une redistribution des revenus vers moins d'inégalités, afin d'augmenter la propension à dépenser et diminuer l'excès d'épargne auquel conduit la concentration des revenus de plus en plus insoutenable socialement.

Il y a donc une inadéquation des instruments monétaires traditionnels pour relancer la croissance : la politique monétaire perd en efficacité et peut générer des risques inflationnistes et surtout financiers mettant en péril le plein emploi. Il devient dès lors impossible d'atteindre simultanément le plein emploi, une relance de la croissance et la stabilité financière en manipulant à la baisse le taux d'intérêt. Cette approche peut-elle aider à comprendre la tendance à la stagnation au Brésil ? La réponse est négative, car pendant très longtemps le taux d'intérêt réel a été très élevé. Ce n'est pas la politique monétaire qui expliquerait la tendance à la stagnation observée sur longue période. Par contre, les taux d'intérêt très élevés agissent en faveur de la financiarisation et, pour partie, sont une des causes de cette tendance à la stagnation. Bien qu'il y ait eu une réduction conséquente du taux d'intérêt ces dernières années, l'écart avec le taux d'intérêt des États-Unis demeure très important. On peut considérer cependant que la politique monétaire récente n'a pas stimulé l'activité économique et que de ce point de vue la politique monétaire a perdu en partie de son efficacité, mais ce n'est pas celle-ci qui

expliquerait la tendance à la stagnation économique.

S'inspirant de la « théorie monétaire moderne » Lara Resende a récemment relancé le débat sur le taux d'intérêt et les impôts. Le taux d'intérêt est trop élevé, sa réduction est donc la bienvenue. L'idéal serait que le taux d'intérêt de base soit inférieur au taux de croissance : moins de dette publique en % du PIB et plus de bien-être pour un même déficit. Ce qui freine la croissance est en fait l'excès d'État selon Lara Resende. Dans *O Valor* du 11 mars 2019, l'auteur propose une nouvelle synthèse entre Keynes et Laffer : la monnaie est endogène, ce n'est pas la création monétaire qui est à l'origine de l'inflation. L'État ne souffre pas de restriction financière, car il est censé contrôler sa monnaie. Ce serait donc une erreur de chercher à combattre l'inflation en réduisant l'émission monétaire. Mais ce serait également une erreur de chercher à augmenter les impôts pour limiter le déficit budgétaire, mieux vaudrait limiter les dépenses. Selon cette approche, l'impôt se substitue pour partie à la dépense privée et conduit à une pression sur les capacités d'offre de l'économie. Celles-ci, devenant insuffisantes par rapport à l'excès de demande, seraient à l'origine de l'inflation. Cependant, se référant à Lerner, économiste néo-keynésien, Lara Resende reconnaît qu'une politique budgétaire pourrait être nécessaire pour retrouver le plein emploi. Mais, contrairement à Lerner, Lara Resende considère qu'il serait plus efficace d'agir sur la dépense à volume constant que de l'augmenter et éviter ainsi d'augmenter les impôts.

2) Deux remarques, la première sur la monnaie, la seconde sur l'accroissement des impôts. La monnaie n'est pas seulement une unité de compte, elle est aussi un actif. Le real n'est pas une devise clé. La fonction de réserve de la monnaie, celle de moyen de circulation pour les biens durables peuvent être remplies par le dollar, surtout en période de crise, c'est ce qu'on appelle la dollarisation passive, celle décidée par les agents. La restriction financière subie est donc plus ou moins élevée. La seconde concerne les impôts. Il s'agit d'une thèse ancienne, développée par nombre d'économistes libéraux : l'excès d'impôt produirait nécessairement un effet d'éviction sur l'épargne destinée à l'investissement. La diminution de la pression fiscale devrait donc inciter à investir

et, la croissance retrouvée, permettrait de récolter davantage de recettes fiscales malgré et grâce à la réduction des taux. C'est le principe de la courbe de Laffer. Le problème est que cette efficacité supposée tient plus du mythe que de l'analyse sérieuse. Les dépenses publiques, financées par les recettes fiscales, favorisent le plus souvent les économies externes, ont des effets multiplicateurs qui peuvent produire une meilleure rentabilisation pour le secteur privé, sauf lorsqu'elles sont destinées au service de la dette. L'épargne augmentée de la diminution de la pression fiscale ne se dirige pas nécessairement vers l'investissement productif et peut être attirée par les bons de la dette publique, des placements financiers.

Aussi reste-t-il la possibilité de relancer la croissance par l'augmentation de la demande. La décision d'investir dépend surtout de la rentabilité espérée et celle-ci est tributaire de la demande et de l'impact de la concurrence internationale, et moins des facilités de financement procurées par des taux d'intérêt faibles. Par contre, la réduction des taux d'intérêt est de nature à affaiblir l'arbitrage : placer une part des profits dans des produits financiers ou bien investir. Il est nécessaire à la fois d'accroître la demande et d'abaisser le coût de l'offre, notamment pour les produits sophistiqués, dans un contexte international défavorable. Cette apparente contradiction peut être levée à court terme grâce à trois facteurs : il y a un excédent de la balance commerciale, nous avons vu que celui-ci avait eu des effets néfastes à cause de l'appréciation de la monnaie, mais il peut offrir une opportunité d'accroître les importations, les capacités de production oisives sont importantes – elles étaient dans l'industrie de 19 % en 2014 et de 23 % en 2018 –, enfin la compétitivité a été améliorée par la dévaluation. À long terme, cette possibilité ne pourra être durable que si des mesures structurelles sont décidées portant sur : une amélioration significative de la productivité, un maintien d'un taux de change déprécié et une réforme du système fiscal permettant que celui-ci ne soit plus régressif.

3) La réforme des retraites comme signal fort donné au marché financier

L'appui du secteur financier vient aujourd'hui

davantage des perspectives de profits alimentées par les privatisations attendues, et de l'essor d'un système de retraite par capitalisation que de la baisse des taux d'intérêt, « vache à lait » de ses superprofits durant ces dernières décennies. Il suffirait qu'un de ces programmes ne puisse se réaliser – soit pour des raisons de souveraineté, soit du fait de l'opposition du Congrès, de celle de la population et de perte de crédibilité du président – pour que la lune de miel entre les marchés financiers et le ministre de l'économie s'évapore.

Il y a deux projets de réforme de retraite, l'un, explicite, l'autre, implicite : le premier est une réforme des systèmes de retraite par répartition du secteur privé et des fonctionnaires, le second, plus ou moins implicite, consiste à utiliser cette réforme pour en faire le cheval de Troie d'un système par capitalisation.

- le projet de réforme explicite

Avec la réforme proposée au Congrès, l'économie pour l'État pourrait être de 1 072 milliards de reais, sur dix ans. Il s'agit d'un projet. Il n'est pas du tout certain qu'il puisse être voté tel quel. Il est possible qu'il ne le soit pas. Les oppositions sont fortes au Congrès, mais aussi auprès de la population. La popularité du président a fortement baissé et, plus le temps passe, plus il sera difficile de trouver une majorité [15], sinon en édulcorant le projet.

Selon les données officielles, le nombre d'enfants par femme au Brésil a fortement diminué. Il était de 6,3 enfants dans les années 1960, de 1,9 dans les années 2010 et devrait se situer à 1,7 dans les années 2020. La population devrait commencer à diminuer de manière absolue vers 2050. Selon la Banque mondiale, le ratio de dépendance – le rapport entre la population de plus de 65 ans et celle de 15 à 64 ans – augmente : 5,9 en 1960, 6,5 en 1980, 7,8 en 2000 et enfin 12,3 en 2017. Il devrait atteindre 19,8 en 2030. La vitesse à laquelle augmente ce ratio s'explique par celle de la baisse rapide de la fécondité et par l'allongement de la vie.

Le coût du système de retraite pour le seul secteur privé est aujourd'hui de 8,5% du PIB, si on ajoute les

retraites de la fonction publique, celles versées aux paysans et aux handicapés pauvres n'ayant pas contribué, ce coût est estimé à 13 % du PIB, soit l'équivalent du système français alors que les pyramides des âges sont différentes [16]. Selon les projections officielles, il serait de 60 % du PIB en 2060, toutes choses étant égales par ailleurs, projections surréalistes dans la mesure où on ne peut considérer que, sur 40 ans, le « toutes choses égales par ailleurs » puisse être pertinent, projections destinées à faire peur et à légitimer la nécessité de procéder à une réforme radicale.

Dans le projet, les hommes travailleraient jusqu'à 65 ans au lieu de 61 ans et les femmes jusqu'à 62 ans au lieu de 56 ans, la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite serait de 40 ans pour obtenir la retraite à taux plein (contre 35 pour les hommes et 30 pour les femmes aujourd'hui). Après 20 années de contributions, il serait possible d'obtenir une retraite, mais limitée à 60 %. La retraite devrait être calculée sur 100 % des contributions du travailleur contre 80 % aujourd'hui, ce qui signifie une baisse du montant de retraite. Le plafond de retraite dans le privé est fixé à 5839 reais, soit approximativement 1400 dollars. Le montant maximal dans le secteur public semble être supérieur. Les contributions suivent une échelle progressive : au lieu de trois tranches dans le privé, existeront 4 tranches. La première tranche, calculée pour ceux qui perçoivent au plus le salaire minimum, serait de 7,5 %, la quatrième tranche pour ceux qui perçoivent entre 3001 et 5839 reais serait entre 9,5 % et 11,68 %, soit davantage qu'aujourd'hui. Dans le secteur public il y aurait 8 tranches. La première tranche, jusqu'au salaire minimum serait de 7,5 %, comme pour le privé et la dernière tranche serait entre 16,79 % et 22 % pour ceux qui gagneraient davantage que 30 000 reais. Il devrait être impossible de cumuler des retraites. Enfin, la retraite perçue par les pauvres n'ayant pas contribué ne serait plus indexée au salaire minimum et s'élèverait à 400 reais, et celle perçue par les professeurs, les politiques, les militaires connaîtrait des régimes un peu plus favorable pour les premiers, beaucoup plus pour les autres, mais avec un bémol, dorénavant les militaires devront contribuer, ce qu'ils ne faisaient pas, et les politiques ne pourraient

toucher plus que le plafond de 5839 reais.

- Le projet implicite, combiné de capitalisation obligatoire et de répartition minimale

L'objectif du gouvernement est de diminuer considérablement les dépenses publiques et d'atteindre au terme du mandat de la présidence actuelle 20 %, c'est-à-dire de diminuer ces dépenses (en pourcentage du PIB) d'au moins 40 %. C'est à partir de ces deux données qu'on doit considérer les discussions concernant la réforme du système de retraite. Les rares pays latino-américains qui ont une pression fiscale aussi faible sont ceux qui ont adopté le système de capitalisation obligatoire, réservant pour une partie faible de la population, la plus démunie, ayant des emplois informels, ou bien à des segments de cette population – les forces armées, les fonctionnaires – un système de répartition avec un niveau de prestation relativement faible. Aussi, la discussion de savoir si la retraite peut être prise à taux plein à 62 ans pour les hommes et à 57 ans pour les femmes, de combien de temps doit être le temps de contribution, comme le préconise le président, en s'opposant sur ce point à son ministre qui préférerait 65 ans et 60 ans, est d'un intérêt relatif. La vraie discussion, celle qui intéresse le marché financier, est celle de la transition pour imposer un système de capitalisation obligatoire, limitant aux acquêts le système de répartition, de telle sorte que, d'une part, le déficit budgétaire et la pression fiscale soient réduits et, d'autre part, les marchés financiers puissent avoir davantage de liquidités pour spéculer, voire pour financer des investissements.

Conclusion

L'Amérique latine n'a pas connu de miracle économique. La reprimarisation des économies a entraîné une plus grande vulnérabilité et a accentué une désindustrialisation précoce. La pauvreté a diminué, mais les revenus relatifs des couches moyennes-basses et moyennes ont baissé, suscitant à terme une frustration. Après avoir baissé dans le sud et le centre du pays avec Lula I, II et Rousseff I, la violence s'est de nouveau fortement accrue. Les catégories les plus riches se sont enrichies et, quand

la crise est arrivée, les partis progressistes ont été d'autant plus facilement désignés comme boucs émissaires qu'ils avaient nié l'enrichissement des plus riches et l'appauvrissement relatif d'une grande partie des couches moyennes, et qu'ils étaient atteints, à l'égal des autres partis, par la gangrène de la corruption.

Il est possible que les réformes telles qu'elles ont été prévues ne puissent être mises en œuvre et que les conflits d'intérêts aboutissent à des réformes profondément édulcorées. Des « cris d'alarme » parsèment déjà les journaux financiers. La croissance ne pourrait provenir que de ces réformes, sans elles le pays s'enfoncerait dans la crise. Le problème est qu'il l'est déjà, malgré les nombreuses mesures de libéralisation déjà entreprises, comme celle du marché du travail. Son taux de croissance est très faible, et chaque jour qui passe est annonciateur d'une révision à la baisse de la croissance. De fait, le Brésil paie au prix fort à la fois les erreurs de politique économique de Lula et de Rousseff, celle d'un tout autre ordre – le libéralisme sans le social – de Temer et à présent celle de Bolsonaro. Il paie au prix fort le fait d'avoir manipulé les institutions, fragilisées par des années de dictature, pour évincer Rousseff de la présidence et d'imposer une politique plus hardie de libéralisation économique, en espérant éviter les effets délétères des scandales de corruption. Y compris sur ce dernier point il est loin d'y être parvenu.

Le déficit de rationalité augmente, jusqu'où ira-t-il ? l'*impeachment* du vice-président appuyé par les militaires ? le départ du président appuyé par les sectes religieuses ? le retour des gauches ?

21 Avril 2019

Pierre Salama est latino-américaniste. Auteur de *Des pays toujours émergents ?*, La Documentation française, collection : Doc en poche, place au débat, 2014 ; et avec Mylène Gaulard, *Économie politique de l'émergence, l'Amérique-latine*, La Découverte, Repères, 2019. Merci à Nicolas Bénéès.

Bibliographie

Carta IEDI (*Instituto de Estudos para o*

- Desenvolvimento Industrial*), plusieurs numéros cités.
- IEDI, 2018, *Industria e o Brasil no futuro*.
- CNI (Confederação nacional da industria), 2018, *Rapport Competitividade Brasil, 2018-2019*.
- Habermas J., 2018, *Raison et légitimité*, Payot.
- Hausmann R., Hidalgo et alii (2014), *The Atlas of Economic Complexity, Mapping Paths to Perspectives*, Center for International Development, Harvard University, Harvard Kennedy School, Macro Connections MIT Media Lab.
- Lavinas L., 2017, *The Takeover of Social Policy by Financialization, the Brazilian Paradox*, éd Palgrave macmillan
- LEITE Marcia de Paula, 2019, « Les réformes dans la législation du travail. Brésil et France dans une perspective comparative, mimeo, Faculté d'Éducation, Unicamp, p.1-13.
- Medeiros M et alii (2014), "O topo da distribuição de renda no Brasil : primeiras estimativas com dados tributarios e comparação com pesquisas domiciliares, 2006-2012 ", mimeo, Universidade de Brasilia,
- Mercado R. (dir), 2018, *Ensayos sobre desarrollo sostenible*, PNUD, l'étude de Coatz D., Garcia Diaz F., Porta F. et Schteingart D., « Incentivos y trayectorias de cambio estructural », 89-162.
- Morgan M., 2018, "Falling Inequality beneath Extrem and persistent Concentration : new evidence for Brazil Combining National Account, Survey and Fiscal Data". *WID, Working paper n°12* , 1-78.
- OCDE, 2018, *Economic Survey, Brazil*.
- O Valor*, Folha de Sao Paulo, plusieurs numéros.
- Rocha S., 2018, « Economic Crisis and Poverty in Brazil », mimeo, 1-14
- Salama P., 2006, « Pourquoi une telle incapacité d'atteindre une croissance élevée et régulière en Amérique latine ? », *Revue Tiers Monde*, n° 185, 129-154
- Salama P., 2014, *Des pays toujours émergents ?*, édition La documentation française
- Salama P., 2015, "Se redujo la desigualdad en America Latina ? Notas sobre una ilusion", *Nueva Sociedad* ,n° 257.
- UNIDO (*United Nations Industrial Development Organization*), 2016 et 2018, *Competitive Industrial and Performance Report, Brazil*.

Notes

[1] La complexité d'une économie dépend de l'effort effectué en recherche développement, plus celui-ci est élevé, plus la probabilité que l'économie puisse produire des produits complexes est élevée. Les exportations ont deux caractéristiques : leur ubiquité et leur diversification. L'ubiquité dépend de la rareté, laquelle dépend soit des ressources naturelles que le pays a ou n'a pas, soit de la capacité à produire des biens sophistiqués que seuls quelques pays peuvent faire. Afin d'isoler cette dernière et construire un indicateur de complexité, on cherche à utiliser la diversité des exportations pour mesurer le degré d'ubiquité et donc de complexité. Le degré de complexité des exportations latino-américaines est faible et décroissant, à l'inverse de ce qu'on observe dans de nombreux pays asiatiques. Hausmann, Hidalgo et alii, 2014. Selon le CNI l'indice de complexité du Brésil est de 0.14 en 2016 alors qu'il est de 2.08 en Corée du sud.

[2] Le PIB de chacun de ces pays étant mesuré au taux de change de parité de pouvoir d'achat de 2011.

[3] Avec cependant des périodes de fort ralentissement : en 2003 le taux de croissance a été de 1,2 %, en 2009 de - 0,7 %, en 2014 de 0,5 %, ce qui, compte tenu de la croissance démographique, correspond à une baisse du PIB par tête.

[4] Le coefficient de *Gini* est un indicateur global des inégalités mettant en rapport les pourcentages de la population et les pourcentages du revenu distribué. Population et revenus, en pourcentage, forment les deux côtés d'un carré. Le croisement des ordonnées et des abscisses définit une ligne courbe nommée *courbe de Lorenz*. Celle-ci représente la distribution personnelle des revenus. La surface existant entre cette ligne et la diagonale, rapportée à la moitié de la surface du carré est l'indicateur des inégalités, le Gini. Plus la courbe de Lorenz se rapproche de la diagonale, moins la surface occupée entre cette courbe et la diagonale est grande et moins le Gini est élevé, et inversement.

[5] Selon Meideros et *alii*, 2014, le rapport entre les revenus des 0,1 % et des 1 % atteint 43,2 lorsqu'on utilise les données fiscales et non 24,2 lorsqu'on prend celles de la PNAD entre 2006 et 2012 par exemple. Il en est de même entre les 0,1 % et les 5 % de 24,6 et de 10,1, entre 1 % et 5 % de 56,7 et de 41,6 respectivement. Cette sous-estimation est d'autant plus élevée que le revenu est important. Elle s'explique parce que les enquêtes s'intéressent aux revenus perçus par les personnes (les salaires, les revenus des travailleurs à leur propre compte, les dividendes, les intérêts reçus, etc). Or, de plus en plus, les revenus des plus riches sont considérés comme des revenus d'entreprise et donc comptabilisés comme profits, la progressivité de l'impôt y étant moins élevée. Ils ne sont donc ni considérés comme revenus perçus par les individus et ni comptabilisés comme tel par les enquêtes ce qui conduit à une sous-estimation des inégalités. Voir Salama P., 2015.

[6] Comme dans les pays dits en voie de développement, on mesure la pauvreté au Brésil de manière absolue. Est pauvre l'individu (le ménage) qui n'a pas un revenu permettant à la fois l'achat de biens de consommation - dont le contenu en calories devrait permettre sa reproduction physique - et le paiement d'un certain nombre de services (logement, transports, etc.). La pauvreté extrême ou encore indigence est celle dans laquelle se trouvent des individus (des ménages) dont le revenu ne leur permet pas d'acquérir les biens de consommation nécessaires à leur reproduction physique. La pauvreté absolue peut être éradiquée.

[7] Selon l'expression utilisée par Milanovic B.

[8] Selon *O Valor* du 28 janvier 2019, les profits nets des trois principales banques se sont élevés en 2018 à 59,7 milliards de réals. 61,7% ont été distribués essentiellement en dividendes. Le ministre de l'économie propose de diminuer les impôts sur le revenu des entreprises, y compris financières, mais d'augmenter ceux sur les dividendes et les intérêts reçus, afin de les inciter à investir.

[9] Au Brésil, l'industrie est composée de l'industrie de transformation, des industries extractives et parfois de la construction l'industrie de transformation. Enfin, lorsqu'on analyse des séries temporelles, il convient de tenir compte de toute une série de services qui, hier, étaient internes aux entreprises et qui depuis ont été externalisés et sont souvent comptabilisés à présent dans les services. Cette désindustrialisation n'était pourtant pas inéluctable, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Indonésie, la Norvège montrent qu'il est possible à la fois d'exporter des matières premières et d'éviter une désindustrialisation précoce.

[10] Les lobbies financiers ont été efficaces pour freiner autant que possible toute politique de stérilisation

des devises visant à atténuer une appréciation de la monnaie. Les tentatives de la présidente du Brésil de favoriser l'industrie par une baisse du taux d'intérêt et une dépréciation de la monnaie, n'ont pas duré. Devant la violence de l'opposition et malgré le soutien, timide, au début de la part du secteur industriel, timide car les liens entre la finance et l'industrie sont de plus en plus étroits dans les grandes entreprises, elle a dû abandonner cette politique économique.

[11] Les données comparatives (ici entre le Brésil et la Corée du Sud) fournies par le CNI (*op.cit*, pages 92 et suivantes) sont intéressantes et révélatrices des problèmes que connaît le Brésil, provoqués essentiellement par la réduction des dépenses publiques dans les infrastructures physiques depuis le Washington consensus : 1/ la densité de voies de chemins de fer est par 100 km carré d'espace est de 3,5 au Brésil et de 40,8 en Corée du Sud en 2016 ; 2/ sur une échelle de 1 à 7, les services portuaires ont un indice de 3,06 au Brésil et de 5,3 en Corée du Sud en 2017 ; 3/ l'indice composite d'efficacité du transport maritime (nombre de bateaux, capacités en charge etc,) est de 38,2 au Brésil et de 118,8 en Corée du Sud ; sur une échelle de 1 à 10, l'indice pour les infrastructures de télécommunication est de 6,16 pour le Brésil et de 9,45 pour la Corée du Sud ; le coût en dollars par kWh de l'énergie pour l'industrie est de 0,17 pour le Brésil et de 0,09 pour la Corée du Sud, etc. À ces indices s'ajoutent l'effort insuffisant en éducation, en recherche développement que nous avons indiqué (*cf. infra*).

[12] Le solde de la balance des comptes courants, ici en % du PIB, est la somme du solde de la balance commerciale (biens et services) et des transferts de revenus (intérêts versés, dividendes et profits rapatriés, transferts des immigrés, royalties, transports, assurances, etc..).

[13] Les grandes entreprises avaient accès à des emprunts à des taux d'intérêt bien plus faibles grâce à l'appui de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), les catégories pauvres pouvaient acheter des maisons à des taux d'intérêt faible.

[14] Mais, dans l'ensemble, les prêts aux particuliers (crédits à la consommation, carte de crédit) ont continué à subir des taux d'intérêt léonins, ce qui a compensé en partie la perte de gains provoquée par la baisse du taux d'intérêt de base.

[15] L'enquête datafolha publiée le 10 avril révèle que 51 % des personnes interrogées sont contre cette réforme et 41 pour, celles qui gagnent jusqu'à 2 salaires minimums sont contre à 53 % et pour à 37 %, les femmes sont contre à 56 % et les hommes sont pour à 48 %, Folha de Sao Paulo, 10 avril 2019.

[16] Nous n'entrerons pas ici dans la discussion sur le déficit actuel, si ce n'est pour rappeler qu'une partie des cotisations sont siphonnées pour alimenter d'autres dépenses. Voir Lavinias, L, 2017.

Bienvenue dans la nouvelle révolution algérienne : un entretien avec Hamza Hamouchene

mardi 21 mai 2019, par [Hamza Hamouchene](#)

Entretien réalisé originellement en anglais par Omar Hassan avec Hamza Hamouchene pour la revue australienne [Redflag](#), 17 avril 2019.

1. La couverture médiatique des processus révolutionnaires en Algérie et au Soudan a été jusqu'ici peu couverte par la presse internationale. Pourriez-vous commencer par expliquer en quoi consistent les manifestations en Algérie ? Quels sont leurs objectifs ?

Le mouvement de protestations de masse a commencé quelques jours à peine après l'annonce par Bouteflika de son intention de briguer un cinquième mandat à la présidence de l'Algérie. Celles-ci étaient d'abord petites et locales, puis sont devenues massives et se sont répandues au niveau national à partir du vendredi 22 février 2019. Ainsi, chaque vendredi à partir de cette date, des millions d'Algériens (certaines estimations oscillent entre 17 et 22 millions pour une population totale de 42 millions de personnes), jeunes et moins jeunes, hommes et femmes de différentes classes sociales, sont descendus dans la rue lors d'un soulèvement important, se réappropriant des espaces publics confisqués depuis longtemps. Ces marches historiques du vendredi ont été suivies de manifestations dans plusieurs secteurs (éducation, santé, justice, industrie pétrochimique, étudiants, syndicats, etc.), faisant de la contestation une affaire quotidienne.

Ce qui a commencé comme un refus catégorique de la candidature d'un président octogénaire physiquement inapte s'est transformé, face à l'obstination et aux stratagèmes trompeurs des élites dirigeantes, en un rejet uni du système en place, avec des revendications de changement démocratique radical, de liberté et de justice. Cette révolte ou révolution est une expression fondamentale de la convergence du mécontentement populaire d'en bas

avec une crise interne profonde au sein des classes dirigeantes. Fondamentalement, ceux d'en haut ne peuvent plus gouverner de la manière ancienne et ceux d'en bas ne peuvent plus les supporter. C'est aussi l'expression de décennies de profonde souffrance, de colère et de rejet de l'autoritarisme répressif, de la suppression des libertés, de l'exclusion économique et sociale, de la corruption endémique et du népotisme, de l'accumulation parasitaire et de la paupérisation, de la croissance des inégalités sociales et du développement inégal, ainsi que des horizons fermés pour les jeunes chômeurs qui risquent encore leur vie pour atteindre les rives nord de la Méditerranée, afin d'échapper au désespoir et à l'humiliation d'être marginalisés et relégués au rang de « hittistes », ces chômeurs qui ont cessé d'être des acteurs de l'Algérie postcoloniale. Et tout cela dans un pays riche comme le nôtre !

Le slogan algérien 'Acha3b yourid yetna7aw Ga3 !' (Le peuple veut qu'ils s'en aillent tous ou, plus exactement, le peuple veut qu'ils soient tous extirpés !) n'est qu'une autre version de 'Acha3b yourid isqat annidham' (Le peuple veut renverser le système), le slogan que nous avons vu lors de tous les soulèvements arabes de 2010-2011.

À cet égard, je pense que ce qui se passe actuellement au Soudan et en Algérie devrait être considéré comme la continuation d'un processus révolutionnaire en Afrique du Nord et en Asie occidentale, un processus révolutionnaire avec des hauts et des bas, des gains et des revers, qui s'est concrétisé par une transition « démocratique » néolibérale en Tunisie et des contre-révolutions sanglantes et des interventions impérialistes dans

les pays restants qui ont été témoins de ces soulèvements. L'espoir est que les peuples algérien et soudanais tirent les enseignements des expériences de leurs frères et sœurs d'autres pays et poussent plus loin leurs révolutions afin de réaliser leurs revendications fondamentales de dignité, de justice, de souveraineté populaire et de liberté et de mettre fin à des décennies d'oppression politique et économique.

2. Un certain nombre de vidéos publiées en ligne témoignent de la créativité et de la solidarité du mouvement révolutionnaire en Algérie et ailleurs. Pouvez-vous nous parler de quelques moments qui l'ont marqué pour vous ?

Oui, le mouvement révolutionnaire en Algérie a libéré la créativité inépuisable du « génie populaire ». En scandant : « Nous nous sommes réveillés et vous allez payer ! », le peuple exprime sa volonté politique récemment découverte. Le processus de libération est en même temps un processus de transformation. Nous pouvons sentir cela dans l'euphorie, l'énergie, la créativité, la confiance, l'humour et la joie que ce mouvement a inspirés après des décennies de répression sociale et politique.

L'humour et la satire peuvent être très subversifs et les Algériens l'ont démontré dans leurs slogans, leurs chants et leurs pancartes pour raviver et mettre en valeur la culture populaire. J'ai vu et entendu tant de slogans en ligne et dans les rues de plusieurs villes d'Algérie. Et en voici quelques-uns que j'ai capturés avec l'appareil photo de mon téléphone :

- « L'Algérie, pays de héros gouverné par des zéros. »
- « Nous avons arrêté la harka (immigration clandestine), nous avons cessé de prendre de la drogue et nous allons aussi vous arrêter. »
- « Changement de système... 99 % de chargement. »
- « Non à Bouteflika et à ses dérivés. »
- « Nous avons besoin de Detol pour tuer 99,99 % du gang. »
- Et celui-ci d'une étudiante en médecine : « Nous sommes vaccinés et nous avons développé le

système anti-IgG (anti-corps)... et nous continuons à obtenir des rappels tous les vendredis. »

- « Le problème est la persistance de l'idolâtrie et non le remplacement de l'idole. »

- « Je ne suis pas ici pour faire un selfie, je suis ici pour changer le système. »

Certains slogans ciblaient directement la complicité et l'ingérence françaises :

- « La France craint que si l'Algérie accédait à l'indépendance, elle demanderait une compensation pour le métal qu'elle avait utilisé pour construire la tour Eiffel. »

- « Allo, Allo Macron, les petits-enfants du Novembre 54 sont de retour. »

Et, en réaction aux appels du commandant en chef des forces armées, Gaïd Salah, à appliquer l'article 102 de la Constitution qui permettrait au président de la chambre haute de prendre la relève et d'organiser des élections dans les 90 jours, suivant la déclaration de vacance de la présidence par le Conseil constitutionnel, les gens ont répondu :

- « Nous voulons l'application de l'article 2019... Vous allez partir tous. »

- « Nous avons demandé le départ de tout le gang, pas la promotion de certains de ses membres. »

- « Les piles sont mortes, pas besoin de les presser. »

- « Cher système, tu es une merde et je peux le prouver mathématiquement. »

- « Ici l'Algérie : la voix du peuple. Le numéro 102 n'est plus en service. Appelez le service du peuple au numéro 7 s'il vous plaît » (en référence à l'article 7 stipulant que c'est le peuple qui est la source de toute souveraineté).

Ce ne sont que quelques exemples parmi des milliers d'autres slogans et chants créatifs, humoristiques et amusants. Cela démontre que le génie populaire est bien vivant et peut être mobilisé pour résister, subvertir et demander un changement radical.

En ce qui concerne la solidarité internationale, ce que je peux dire, c'est que les peuples opprimés de la région et au-delà participent à une sorte de dialogue entre eux. Les Soudanais et les Algériens se suivent mutuellement et sont de plus en plus inspirés et déterminés à continuer leur propre révolution et à renverser les systèmes qui les ont écrasés pendant des décennies. Il y a cette bande dessinée drôle du journaliste algérien Ali Dilem qui montre les Soudanais gagner 2 à 1 contre les Algériens en renversant deux chefs d'État à ce jour contre seulement 1 en Algérie. Les Marocains sont également inspirés par ce qui se passe en Algérie et nous l'avons vu dans les chants des stades. Le dernier point, mais non le moindre, est la solidarité inébranlable et éternelle avec le peuple palestinien. Tout cela atteste que les peuples aspirent à la liberté, la justice et l'émancipation et ils s'inspirent quand ils voient d'autres qui prennent leur destin en main et contestent les forces du *statu quo*.

3. Bien que les événements de 2011 aient traversé une grande partie de la région, d'importantes différences locales ont façonné les résultats divergents observés depuis. Par exemple, en Égypte, le mouvement était dirigé par les jeunes et sans structures, ce qui signifiait qu'il manquait d'un certain poids institutionnel et social à des moments cruciaux, tandis qu'en Tunisie, le rôle de l'UGTT – en particulier ses rangs inférieurs – était très important. Quelles forces sociales ont dirigé le mouvement en Algérie ? Et existe-t-il des organisations ou des idées particulièrement centrales ou populaires ?

En définitive, le soulèvement algérien a aussi ses spécificités et je vais essayer de vous donner quelques indices afin de comprendre ses forces et ses faiblesses.

a) Ce qui rend ce mouvement vraiment unique, c'est son envergure, son caractère pacifique et sa diffusion nationale, y compris dans le Sud marginalisé. Le mouvement se caractérise également par une participation significative des femmes, et en particulier des jeunes, qui constituent la majorité de la population. L'Algérie n'a pas connu un mouvement aussi vaste, diversifié et aussi répandu depuis 1962,

année où les Algériens étaient descendus dans la rue pour célébrer leur indépendance durement gagnée contre le régime colonial français.

b) On peut également voir dans ce soulèvement la continuation de la lutte anticoloniale des années 1950 et 1960 pour recouvrer la souveraineté populaire et économique. Les nombreuses manifestations et marches qui ont eu lieu font allusion à la révolution anticoloniale algérienne et à ses glorieux martyrs qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie, réaffirmant ainsi que l'indépendance formelle n'a pas de sens sans la souveraineté nationale et populaire, surtout que nos élites bradent le pays et ses ressources depuis plus de trente ans. Ces sentiments anticoloniaux sont réaffirmés par une hostilité sans faille à toute ingérence étrangère et à toute intervention impérialiste. Nous avons vu comment le peuple algérien a fermement rejeté la complicité française avec les factions au pouvoir, ainsi que sa désapprobation des tentatives de l'ancien ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra d'internationaliser le conflit par le biais de ses voyages aux États-Unis, en Europe, en Russie et en Chine.

c) Solidarité avec la Palestine : les Algériens comprennent que leur libération ne sera pas complète sans la libération de la Palestine. C'est vraiment unique dans le monde arabe : aux côtés des drapeaux algériens, on voit toujours le drapeau palestinien et les gens se rappellent toujours des martyrs algériens et palestiniens sans faire de différence. Cela s'explique par le fait que seule l'Algérie (avec la Palestine), dans toute la région, a vécu l'expérience d'un cruel colonialisme de peuplement, raciste et inhumain.

d) Le paysage politique généralement aride, qui a résulté de la décimation d'une véritable opposition politique, de la faillite de la politique du multipartisme associée à la répression et/ou cooptation des syndicats et d'autres acteurs de la société civile, a incité les gens à s'organiser différemment. Au cours des dernières années, la dissidence et le mécontentement ont été de plus en plus exprimés à travers des manifestations

sectorielles ou l'émergence de mouvements sociaux horizontaux, en particulier dans le Sahara riche en gaz et en pétrole, où nous avons vu des mouvements de chômeurs et anti-gaz de schiste en 2012 et 2015. L'hostilité à l'égard des partis politiques est profondément ancrée, comme en témoigne la dynamique populaire actuelle. Comme en Égypte, le mouvement est dirigé par les jeunes et est relativement non structuré, comme vous le dites. Il n'y a pas de leaders clairement identifiables ou de structures organisées qui le propulsent.

Il est clair qu'il s'agit d'un soulèvement populaire dans la mesure où il a mobilisé des forces de masse issues de la classe moyenne ainsi que des classes marginalisées des zones urbaines et rurales, affectées par des politiques néolibérales de plusieurs décennies et par une économie de rente corrompue dans le sillage d'une mondialisation prédatrice facilitant le pillage des ressources financières et naturelles du pays. Il convient de noter que les étudiants, les travailleurs (en particulier ceux du secteur pétrolier et gazier), les syndicats autonomes, les juges et les avocats jouent un rôle très important dans ces mobilisations en organisant leurs propres manifestations, en appelant à la grève et en maintenant la dynamique. Contrairement au Soudan, où l'Alliance pour la liberté et le changement ainsi que l'association professionnelle soudanaise jouent le rôle d'une sorte de structure dirigeante et organisationnelle, il semble en Algérie que les choses s'organisent de manière horizontale et principalement par le biais des médias sociaux où des appels à la protestation sont lancés.

e) Je ne suis pas de ceux qui, s'ils n'aiment pas le dénouement d'une révolution, ses forces, ses exigences et ses stratégies, se précipitent pour nier son caractère révolutionnaire ou simplement lui refuser le nom de « révolution ». Cependant, nous devons rester critiques, intellectuellement honnêtes et tirer les leçons des erreurs des révolutions précédentes.

La quasi-sacralisation de la spontanéité, l'absence de leadership et l'hostilité à toute forme de structuration ne sont pas propres au cas algérien, elles ont été observées dans d'autres révolutions

dans d'autres pays tels que l'Égypte et la Tunisie. Il est vrai que la spontanéité et les mouvements sans leaders généreront, dans un premier temps, de grandes mobilisations interclassistes qui donnent l'impression d'une unité au-delà de la classe, du genre et de l'orientation idéologique. Cependant, cela peut devenir dangereux quand les droits socioéconomiques des marginalisés sont éliminés de tout débat. Dans de tels scénarios, les questions légitimes de souveraineté populaire et de justice sociale céderont la place aux vagues notions libérales dominantes de « gestion démocratique », « bonne gouvernance », de « liberté » et « d'égalité », au détriment des revendications des damnés de la terre.

Cette situation a été surnommée « révolution sans révolutionnaires » ou « révolution sans organisation ». Ces dynamiques et mouvements amorphes et non structurés et sans leaders sont extrêmement vulnérables. Ces caractéristiques peuvent être des faiblesses fatales, en particulier quand la répression commence. Afin de prolonger la dynamique actuelle dans le temps, nous avons besoin de structures et d'organisations dotées d'une vision cohérente, capables de formuler des revendications claires, de proposer diverses stratégies de résistance et de faire avancer un programme entièrement élaboré. Les dirigeants peuvent émerger de manière organique, mais cela nécessite une organisation incessante ainsi que la multiplication des initiatives pour ouvrir des espaces de débats et de réflexion.

C'est ça la réalité sur le terrain, ça inspire de voir les gens regagner leur confiance en eux et commencer à croire en un « nous » collectif. On a vu comment ils n'ont pas été dupés par les divers stratagèmes avancés par les différentes factions du système. Le mouvement se renforce et ses revendications se radicalisent de jour en jour. Ce qui les unit, c'est que tous les symboles de l'ancien système doivent disparaître et doivent être rendus responsables de toutes les souffrances et les ravages qu'ils ont causés.

4. Le rôle de premier plan des femmes dans le mouvement de protestation au Soudan est devenu de plus en plus important, de manière particulièrement dramatique avec Alaa'a Saleh. Ce n'est pas une

surprise pour ceux qui ont étudié l'histoire ; les révolutions ont souvent été décrites comme des fêtes d'opprimés. Pouvez-vous parler un peu de la situation en Algérie en ce qui concerne les femmes, la minorité berbère et d'autres groupes opprimés ? Quels sont leurs griefs spécifiques et quelle a été la participation aux manifestations jusqu'à présent ?

Les révolutions ne peuvent se produire sans les femmes et sans leur participation active. Et la révolution algérienne n'est pas différente. Depuis le début de cette dynamique populaire, les femmes ont joué un rôle important en associant leurs revendications contre le patriarcat aux revendications démocratiques de l'ensemble du mouvement. En fait, j'ai vu comment la participation des femmes augmentait semaine après semaine. Leur nombre était significatif dans les manifestations que j'ai vues à Alger, Béjaïa et Skikda. Elles sont également très impliquées dans les mouvements étudiants et syndicaux. Cependant, nous ne pouvons pas nier le fait qu'une grande partie de la société algérienne est encore conservatrice et machiste. Un épisode peut dénoter ce fait : certaines féministes ont été harcelées et attaquées lors d'une marche à Alger et ont été exhortées (par des hommes) à ne pas formuler des revendications féministes qui divisent le mouvement. Il y avait aussi une vidéo menaçant d'utiliser de l'acide contre celles qui oseraient faire valoir de telles revendications. Cela peut être un incident extrémiste isolé, mais, à mon avis, cela montre le sexisme enraciné et l'opposition aux droits des femmes qui sont présents dans notre société. Les corps des femmes sont un champ de bataille et nous avons vu comment les forces de police ont traité quatre activistes il y a quelques jours après leur arrestation : elles ont été humiliées en étant obligées de se dépouiller de tous leurs vêtements !

En dépit de tous les progrès accomplis par les femmes au cours des dernières décennies en matière d'éducation, d'emploi et de participation à la vie politique, leur lutte pour l'égalité avec les hommes et contre l'oppression et la violence patriarcales est encore loin d'être terminée (comme partout dans le monde d'ailleurs). Elles résistent encore à une vision réactionnaire de leur rôle dans la société, incarnée par des mesures sociales très conservatrices telles

que le fameux code de la famille rétrograde de 1984.

Pour ce qui est de la minorité berbère, je voudrais apporter une correction ici. Ce n'est pas une minorité. En fait, la majorité des Algériens sont d'origine ethnique berbère-amazighe. Je voudrais dire que nous sommes des arabo-berbères, car l'arabe est également un élément important de notre identité culturelle et politique. Ces problèmes d'identité ont créé de nombreuses tensions au sein de la société au cours des dernières décennies, car notre diversité culturelle a été ignorée au profit d'une conception plus étroite de notre identité. La dimension berbère du patrimoine culturel algérien a été marginalisée et réduite à des manifestations folkloriques. Cependant, la lutte pour la reconnaissance de tamazight en tant qu'élément équivalent à l'arabe et à l'islam dans notre identité culturelle s'est beaucoup développée depuis le Printemps berbère de 1980, lorsque le mouvement culturel berbère a vu le jour en Kabylie. Le Printemps berbère a été le premier défi politique à grande échelle contre le régime depuis le début des années 1960, où les Kabyles ont exprimé leurs griefs contre l'autoritarisme du régime, son mépris pour la riche identité culturelle et linguistique berbère, ainsi que sa négligence de l'économie de la région. Ce véritable mouvement de masse démocratique a inspiré une décennie de luttes et de révoltes continues.

En avril 2001, une insurrection commença en Kabylie et en un an et demi, un puissant mouvement populaire appelé La'rouche occupa le devant de la scène politique et remit à l'ordre du jour la question de la démocratie. Ce mouvement a organisé le 14 juin une marche très impressionnante vers Alger et a inspiré de nombreux citoyens dans d'autres régions à se révolter contre la Hogra (l'humiliation et l'injustice sociale). Cependant, ce mouvement a été coopté, infiltré et écrasé.

Quand les Occidentaux parlent de la minorité berbère, ils désignent principalement la population kabyle. Pour des raisons historiques qui remontent à l'époque coloniale, cette région a été à l'avant-garde de la lutte contre l'oppression et l'autoritarisme. Et dans l'actualité, ce n'est pas différent. Il en va de même pour d'autres groupes amazighs tels que les

Chaouis, Mozabites et Touaregs. Tous sont impliqués en tant que citoyens algériens confrontés à la tactique consistant à « diviser pour régner » des élites dirigeantes. En fait, les slogans étaient clairs dans les différentes marches : nous ne voulons pas de division, nous sommes tous des Algériens, soulignant leur unité populaire.

5. Quels sont les principaux courants de la pensée de gauche en Algérie et dans quelle mesure la gauche organisée joue-t-elle un rôle dans ce mouvement ?

La gauche, à mon avis, devrait être la force capable de réunir la liberté et l'égalité. Je ne parle pas seulement de l'égalité politique, mais également de l'égalité socioéconomique qui élimine les disparités de classes dans la société. La démocratie ne peut être complète dans le cadre de la domination du capital et de la dictature des marchés. C'est pourquoi nous avons aussi besoin de démocratie sociale et économique. Que ferait un jeune Algérien avec la liberté s'il n'a pas d'emploi ni de logement décent ?

Malheureusement, pour diverses raisons, notamment mondiales, la gauche organisée en Algérie est fragmentée, atomisée et extrêmement faible. Cependant, dans de tels moments révolutionnaires, elle peut se régénérer et se développer si elle veut jouer son rôle historique en tant qu'outil permettant aux masses d'exprimer et de réaliser leurs revendications fondamentales de liberté, de dignité et de justice. Pour ce faire, elle doit avoir une vision claire de ce futur souhaité, être autonome sur les plans intellectuel et organisationnel, se débarrasser de son paternalisme et devenir une organisation de masse au service des couches défavorisées.

Le plus grand parti de gauche en Algérie est le Parti des travailleurs trotskistes de Louisa Hanoune. Malheureusement, pour des raisons qui dépassent l'entendement, Louisa Hanoune a longtemps soutenu Bouteflika, car elle le considérait comme un rempart contre l'impérialisme. Cette position « anti-impérialiste » mal avisée qui justifie l'autoritarisme a déjà été vue, en particulier dans le cas de la Syrie avec Bachar Al-Assad. C'est d'autant plus ironique quand on sait que l'ère Bouteflika est l'ère la plus ultralibérale de l'histoire de l'Algérie indépendante,

avec tant de concessions faites aux multinationales et aux capitales occidentales. C'est l'ère de la compradorisation des élites dirigeantes en alignant leurs intérêts et en subordonnant les intérêts nationaux à ceux du capital international. Autrement dit, le système de Bouteflika a abandonné la légitimité populaire au profit des capitaux nationaux et internationaux.

Il existe d'autres structures plus petites et des partis politiques tels que le Parti socialiste ouvrier (PST) et le Mouvement démocratique et social (MDS) qui tentent de multiplier les initiatives telles que les appels à l'auto-organisation des travailleurs, des étudiants et des masses populaires. Je pense fermement que cette initiative devrait être encouragée et renforcée. Nous voyons déjà cela au sein du mouvement étudiant ainsi que dans les tentatives de certains syndicalistes de base de se réapproprier le plus grand syndicat d'Algérie, l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), et de le débarrasser de ses dirigeants corrompus, pro-régime et anti-travailleurs.

6. Je sais que dans des pays tels que l'Égypte, il existe une forte tradition politique du nassérisme qui défend l'armée sur la base de son passé supposé de « nationaliste arabe ». Existe-t-il des illusions similaires en Algérie ? Et dans quelle mesure les gens ont-ils absorbé les leçons du rôle totalement réactionnaire de l'armée dans la révolution égyptienne ?

L'histoire de l'Armée populaire nationale en Algérie est unique : elle est d'origine plébéienne et elle est née de la lutte anticoloniale contre les Français et joue depuis un rôle prépondérant dans la sphère politique. Elle a donc toujours cette légitimité révolutionnaire malgré tous ses excès depuis l'indépendance de 1962, notamment le massacre de centaines de jeunes lors de l'Intifada d'octobre 1988, le coup d'État de 1992 et son rôle dans les massacres et la guerre contre les civils dans la décennie noire. En raison d'une militarisation profonde de la société, il y a cette crainte justifiée de l'armée et de ce qu'elle peut faire. De plus, nous ne pouvons pas oublier que le haut commandement militaire et les généraux ont participé à une accumulation parasitaire des

richesses et à une corruption endémique. Son association avec l'oligarchie a privé le peuple algérien de son droit à l'autodétermination. En ce qui concerne le parti du Front de libération nationale (FLN), il a été complètement discrédité en tant que façade civile d'un régime militaire corrompu et autoritaire. Cela a été articulé par des slogans comme : « FLN, dégage ! »

L'entrée décisive du peuple sur la scène politique a effectivement contraint le haut commandement militaire de rompre avec le cercle présidentiel. L'armée est clairement intervenue pour mettre fin au règne de Bouteflika, afin de préserver le régime en place. L'abdication de Bouteflika est un moment important de la dynamique populaire qui a débuté en février 2019, mais il ne s'agit que d'une victoire dans la longue lutte pour un changement radical qui doit inclure le renversement de tous les symboles du système, y compris le général-major Gaïd Salah, une personnalité clé du régime de Bouteflika et un partisan de son cinquième mandat avant de reculer sous la pression du mouvement populaire grandissant. Il ne faut absolument pas faire confiance à la direction de l'armée, comme l'avaient clairement indiqué les menaces initiales du général-major Salah contre le mouvement avant d'adopter un ton plus conciliant. Dans sa déclaration à Oran du 10 avril, le général a déclaré qu'il n'y avait d'autre solution à la crise actuelle que dans la Constitution, qui a été conçue en premier lieu pour protéger les élites dirigeantes et leurs intérêts.

Fondamentalement, il donne son appui et son poids à une transition contrôlée d'en haut, c'est-à-dire à un coup d'État contre le soulèvement populaire.

Pour moi, Gaïd Salah et le haut commandement militaire sont le fer de lance de la contre-révolution qui a commencé à montrer ouvertement ses signes, y compris la répression violente des manifestants pacifiques. Ceux qui se faisaient des illusions sur lui et sur ses annonces selon lesquelles il était du côté du peuple et de ses aspirations ont commencé à devenir beaucoup plus prudents.

Des slogans tels que « L'armée et le peuple sont des frères » ne peuvent pas être appliqués aux généraux corrompus qui ont bénéficié du régime de Bouteflika

et l'ont maintenu. Le peuple algérien – en particulier les masses populaires – doit se méfier de l'interventionnisme de tels acteurs afin d'éviter un scénario à la Sissi en Égypte. Là aussi, Sissi a affirmé qu'il était intervenu au nom du peuple lorsqu'il avait exécuté un coup d'État contre Morsi, et nous savons tous ce qui s'est passé depuis. Il pourrait être tactique de tirer profit de la lutte de pouvoir interne en cours entre les élites dirigeantes, mais ce serait une erreur fatale de croire que la direction de l'armée serait du côté du peuple ou de sa révolution. Le peuple algérien doit être plus vigilant et déterminé que jamais afin d'empêcher les forces contre-révolutionnaires de détourner ce soulèvement historique.

7. Selon vous, quels sont les tâches et les défis immédiats auxquels le mouvement est confronté ?

En cette neuvième semaine de contestation, malgré toutes les tentatives de manipulation, de division, de peur, le mouvement ne faiblit pas. Au contraire, il se développe et s'étend à plusieurs secteurs professionnels. Personne ne s'attendait à ce que des juges soutiennent le mouvement populaire et refusent même de superviser les prochaines élections présidentielles prévues pour le 4 juillet. Les étudiants organisent toujours d'énormes manifestations et marches dans tout le pays pour soutenir Al Hirak Acha'bi (le mouvement populaire) et ont appelé à une grève nationale. Certains syndicats autonomes maintiennent leurs appels à la grève pour soutenir la dynamique en cours.

Cette semaine, des dizaines de maires ont déclaré leur refus d'organiser des élections dans leurs localités. Certaines organisations de la société civile sont déterminées à se réapproprier les espaces publics en organisant des débats et des activités publics, interdits dans la capitale, Alger, et qui se terminent par la répression et les arrestations. Nous avons également vu comment diverses visites ministérielles avaient été interrompues ou annulées : plusieurs ministres chassés de Tébessa, Béchar, Tissemsilt et Tipaza.

Il devient très clair que les gens rejettent le plan de transition du régime et il est évident que nous vivons

dans une situation révolutionnaire qui pourrait s'aggraver et se radicaliser en fonction de la réaction des classes dirigeantes, du niveau de conscience politique et de l'organisation du mouvement. Ceux que les manifestants appellent des « membres du gang » ont tout intérêt à maintenir le *statu quo* et ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour les préserver, notamment en sacrifiant des boucs émissaires pour gagner du temps et sauver le système.

Nous ne pouvons pas être naïfs : les révolutions ont un coût et la répression sera au rendez-vous. Le caractère pacifique ou violent d'une révolution est toujours déterminé par l'opresseur et ses méthodes. Le système n'abandonnera pas facilement. Pour cette raison, les rapports de forces doivent être considérablement modifiés vers les masses en maintenant la résistance (marches, manifestations, occupations d'espaces publics, grèves générales, etc.) afin d'obliger le commandement de l'armée à céder à la demande de la population pour un changement de système entraînant la liquidation de toute la vieille garde politique. Les organisations et les intellectuels hautement conscients et armés des principes révolutionnaires doivent barrer la voie au pouvoir militaire et à l'oligarchie compradore.

Je pense que certains des défis auxquels le mouvement est confronté peuvent être résumés ainsi :

- Se structurer en poussant et en encourageant l'auto-organisation locale à travers des comités de quartier, des collectifs d'étudiants, des représentations locales indépendantes et l'ouverture d'espaces de discussion, de débat et de réflexion afin de disposer d'une plateforme solide et d'un programme cohérent. Cela inscrira la dynamique dans le moyen et le long terme car la lutte est loin d'être terminée.
- Doter le mouvement de structures et de mécanismes populaires et pleinement démocratiques nous permettrait d'élaborer des stratégies : comment formuler des revendications claires, quel type de tactiques adopter et quand intensifier une résistance ou négocier ? Nous ne

pouvons pas nous précipiter dans les élections maintenant, car ce seront toujours les forces structurées (y compris celles de l'ancien régime) qui prendront le relais.

- À ce stade crucial, il est très important d'insister sur la liberté d'expression et d'organisation individuelle et collective, tout le temps et pas seulement les vendredis.
- Refuser catégoriquement toute transition gérée par les oligarques et l'armée et appeler à une assemblée constituante souveraine et populaire afin de proposer une Constitution véritablement populaire et démocratique qui consacre la justice sociale et la souveraineté populaire sur les ressources naturelles. Dans tous les cas, la transition démocratique doit être entre les mains du peuple, gérée par ses forces et pour le peuple.
- Continuer à rejeter toute intervention étrangère dans les événements en cours.
- Enfin, il faut allier justice sociale et droits socioéconomiques à la démocratie, cette révolution étant l'expression d'une volonté générale des opprimés de défendre leurs intérêts communs.

Notre révolution est confrontée à des problèmes politiques, économiques et sociaux majeurs. Les enjeux sont vraiment importants et ils nécessitent un niveau de conscience, d'organisation et de stratégie révolutionnaire à la hauteur des aspirations des masses, en particulier des plus démunis.

Alors que le savoir et la pensée naissent de l'expérience et de la praxis, nous devons en même temps poursuivre dans la lutte démocratique et nous y engager, lutter pour la justice sociale et défendre les libertés civiles qui sont menacées chaque jour : agissons pour les droits des citoyens et des travailleurs, pour l'égalité des droits et des devoirs entre hommes et femmes, pour la souveraineté nationale contre les intrusions de l'impérialisme et des bourgeoisies parasitaires.

Un changement radical n'est pas une opération programmée par bouton-poussoir ; il s'agit d'un processus politique continu, de confrontation

nécessitant des sacrifices qui, à certains moments, s'accélère sur un chemin balisé par de longues luttes et des expériences accumulées. Pour reprendre une

phrase célèbre connue des musulmans : « Travaillons à un changement radical, comme si cela prenait une éternité à se réaliser et préparons le terrain comme si cela se produisait demain. »

La dangereuse trajectoire militaro-sécuritaire de la France

mardi 21 mai 2019, par [Claude Serfati](#)

« La capacité militaire de la France est au cœur de notre ambition », écrit Emmanuel Macron, dans sa « Préface » à *La Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*.

Depuis quelques mois, les prises de position d'institutions internationales, parmi lesquelles l'ONU, la Cour européenne des droits de l'homme, et d'institutions nationales [1], mettant en garde contre l'accentuation sécuritaire et répressive du gouvernement Macron, se sont multipliées. Cet article propose une mise en perspective du dangereux cours militaro-sécuritaire emprunté par les gouvernements français depuis quelques années.

1. Les orientations gouvernementales en chiffres

Les choix politiques peuvent parfois être facilement lus dans les chiffres du budget de l'État (tableau 1). Ainsi, en 2018 et 2019, le total cumulé des emplois créés dans l'armée, la gendarmerie et la police a été d'un même montant que ceux supprimés dans les ministères de la culture, du travail, de la transition écologique et solidaire et de l'éducation nationale (+4579 contre -4757).

Tableau 1 : Croissance des emplois dans les ministères, 2018 et 2019

Ministères	Total 2018+2019
Intérieur	3573
Armées	984
Culture	-160
Travail	-472
Solidarité et santé	-508
Transition écologique et solidaire	-1639
Education nationale	-1800

Source : Commission des finances du Sénat, Loi de finances 2019.

La priorité donnée aux capacités militaro-sécuritaires n'est pas nouvelle. Entre 2007 et 2017, les dépenses de sécurité (+39,4 %) et de défense (+31,5 %) ont

augmenté à un rythme nettement supérieur aux dépenses à finalité sociale, elles ont par exemple été deux fois plus rapides que celle des dépenses d'enseignement (+16,1 %). On note également que les dépenses de l'État destinées aux logements, équipements collectifs et à la santé ont baissé en valeur absolue au cours de la décennie (tableau 2). Chacun en connaît pourtant les résultats. La destruction des services publics (école, santé, chemins de fer...) et la remise en cause des droits des salariés (lois El Khomri et suivantes) paient la facture des dépenses militaro-sécuritaires.

Tableau 2 : Croissance (en %) des dépenses de certains ministères (2007-2017)

Défense	31,5
Ordre et sécurité publics	39,4
Protection de l'environnement	5,7
Logements et équipements collectifs	-12,0
Santé	-5,8
Loisirs, culture et culte	7,0
Enseignement	16,1

Source : Auteur, à partir INSEE, Comptes de la Nation, ventilation suivant la nomenclature COFOG.

La France n'a donc pas attendu les injonctions faites par Donald Trump aux pays européens d'augmenter leurs dépenses militaires afin de mieux « partager le fardeau » (*burden-sharing*) au sein de l'OTAN. Les

gouvernements français n'ont pas non plus attendu les attentats de 2015, ou, un peu plus tôt, l'annonce faite par François Hollande que « Au Mali, la France est en guerre contre le terrorisme » [2].

En dépit de cette réalité indiscutable, aucune contestation sérieuse n'a émané du Parlement et le consensus continue pour ne pas faire du budget de la défense et de l'intérieur un enjeu de débat politique. Ce sont pourtant des questions de première importance. Les interventions militaires répétées de la France à l'étranger, auxquelles les ventes d'armes sont de plus en plus liées, approfondissent le désordre mondial et les catastrophes humaines. Elles sont désormais complétées par un durcissement de l'ordre sécuritaire intérieur.

2. Les ventes d'armes de la France

Le rebond militaro-sécuritaire de la France doit être analysé en relation avec les transformations qui se sont produites à l'échelle internationale au cours des dernières années. En effet, la position occupée par un pays dans l'espace mondial repose sur ses performances économiques et sa puissance militaire. Leur combinaison au sein d'un pays découle de son histoire, c'est-à-dire de la façon dont il s'est historiquement inséré et constitué en tant qu'entité nationale dans la division internationale du travail et l'ordre géopolitique mondial. Cependant, quelles que soient les forces d'inertie qu'elle produise, l'histoire se fait au présent. En sorte que l'agencement *interne* à chaque pays des composantes économiques et militaires de sa position internationale est modifié par les transformations de son environnement *externe*, c'est-à-dire de l'espace mondial.

Or, une nouvelle configuration mondiale s'est mise en place à la fin des années 2000 avec ce que j'appelle le « moment 2008 » [3]. Celui-ci résulte de changements profonds provoqués par la crise dite financière de 2008 et de l'ordre géopolitique qui avait été constitué après la disparition de l'URSS (1991), et enfin des insurrections populaires au Maghreb et au Moyen-Orient. Ces dernières ont fait imploser des régimes qui relayaient l'ordre mondial dans leur pays. Huit ans après la révolution tunisienne, cette vague de

fond est en train de s'étendre en Algérie et ébranler son régime autoritaire. Corollaire des changements de trajectoire économique et géopolitique, le « moment 2008 » s'est traduit par le resserrement des liens entre concurrence économique et rivalités géopolitiques. Les États-Unis considèrent désormais que « la rivalité inter-étatique est une plus grande menace que le terrorisme ». Unies dans leur politique qui vise à faire baisser le coût du travail et augmenter la part des profits, les classes dominantes et leurs gouvernements demeurent divisés lorsqu'il s'agit de se répartir la valeur créée. C'est encore plus vrai lorsque de nouveaux acteurs (la Chine) s'invitent à la table alors que le gâteau ne croît pas aussi vite qu'avant la crise de 2007-2008. Le resserrement des liens entre économie et géopolitique est d'ailleurs visible dans l'invocation répétée des enjeux de sécurité nationale pour justifier le durcissement protectionniste. Les deux « avantages » de cette rhétorique sont d'une part que la notion d'intérêts de « sécurité nationale » n'est pas clairement définie par les États et, d'autre part, que ces mesures ne sont pas l'objet de contrôle de la part de l'OMC, qui autorise les États membres à prendre « toute action qu'ils considèrent comme nécessaire pour la protection de leurs intérêts essentiels de sécurité ».

Le « moment 2008 » donne donc plus de vigueur au « bras armé » des États dans la compétition économique. Le « bras armé » ne signifie pas seulement le déclenchement d'un conflit militaire direct entre pays concurrents, qui demeure encore surdéterminé et limité par le risque de transformation en cataclysme nucléaire. Un grand pays dispose d'instruments qui incluent la protection militaire de ses zones d'influence, les « guerres par procuration », qui cherchent à déstabiliser le pays concurrent dans les régions qu'ils contrôlent, les cyberattaques ou encore la mise en place de mesures qui s'apparentent à la « guerre commerciale », etc. De ce fait, l'inflexion militaro-sécuritaire qui se produit à l'échelle de la planète place les pays les plus militarisés, dont c'est un des « avantages compétitifs » dans une position plus avantageuse. La France, par sa puissance militaire et l'usage qu'elle en fait – tout particulièrement en Afrique –, voit donc s'ouvrir des défis mais également des opportunités.

La politique extérieure de la France guidée par les ventes d'armes

Une indication du rebond militaire de la France est fournie par la place exorbitante tenue par la politique de ventes d'armes. Certes, dès le début des années 1960, les responsables de la Délégation générale pour l'armement (DGA) – l'agence industrielle et technologique du ministère de la défense – rappelaient qu'en France le système d'armement est conçu pour exporter un tiers de sa production. Soixante ans après, c'est la même proportion qui est exportée, mais la situation du commerce mondial des armes a changé (endettement cumulatif dans les pays clients, émergence de pays concurrents dans la course aux ventes d'armes, etc.). La réalisation de cet objectif de 30 % nécessite donc d'en faire un axe central de toute la politique étrangère de la France.

Dans ces conditions, l'impérieuse nécessité de vendre des armes est progressivement devenue la boussole qui oriente la diplomatie française. Les gouvernements français ont choisi d'être tributaires des positions géopolitiques développées par les clients anciens et solides que sont l'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis (EAU), où la France dispose depuis 2009 d'une importante base militaire (700 hommes).

Les relations de la France avec l'Arabie saoudite sont encore plus anciennes et ont résisté à toutes les péripéties, y compris le soutien majeur apporté à Al-Qaïda par la monarchie saoudienne [4]. La dépendance des ventes d'armes à ce pays a conduit Lionel Fabius, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, à adopter une position intransigeante lors des négociations avec l'Iran sur son programme nucléaire. Ce qui ne l'empêchait pas de courtiser en même temps le roi Salman (Arabie saoudite) dans l'espoir de lui vendre des centrales nucléaires EPR, franchissant ainsi une nouvelle étape à la suite des accords conclus en 2011 par Areva et EDF sur le nucléaire civil. Et jusqu'à aujourd'hui, les solides relations avec le régime saoudien résistent aux accusations de complicité de crimes de guerres de la France, mentionnées dans des rapports réalisés à la demande des ONG, et aux plaintes déposées par des associations. Une note rédigée par la Direction du

renseignement militaire, datée d'octobre 2018, qui a été révélée par le site de journalistes [Disclose](#) en avril 2019, indique que des armes françaises ont été utilisées au Yémen. E. Macron « assume » les livraisons, car il a « des garanties » que les armes françaises « n'étaient pas utilisées contre des civils » au Yémen... Quel brave homme que le roi Ben Salman ! [5] Au même moment, D. Trump mettait son veto à une résolution bi-partisane du Congrès américain (chambre des représentants et Sénat) demandant la suspension des ventes d'armes à l'Arabie saoudite. La France est après les États-Unis, le pays qui, au cours des deux dernières décennies, a vendu le plus d'armes aux pays de la coalition qui aujourd'hui détruit le Yémen (Tableau 3) .

Tableau 3 : Les ventes d'armes des quatre grands pays de l'OTAN à la coalition* en guerre au Yémen (milliards de dollars)

Ventes d'armes	Total 2000-2018
USA	38090
France	12092
Royaume-Uni	5921
Allemagne	1708

Source : Auteur à partir de la base de données du SIPRI.

* La coalition est dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis et elle comprend l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, le Maroc et le Soudan [6].

Le soutien de la France au régime égyptien est également indéfectible. Le maréchal Al-Sissi, arrivé au pouvoir grâce à un coup d'État qu'il s'apprête à prolonger jusqu'en 2030, est engagé dans une féroce répression contre son peuple. Une cause majeure de ce soutien vient du fait que l'Arabie saoudite soutient à coups d'aide financière le régime égyptien, ce qui lui permet d'ailleurs d'acquérir des avions *Rafale* [7]. En Libye, la France soutient par son appui des armes, ainsi que par les forces spéciales et des agents de la DGSE [8], le général Haftar, dont la tentative de « coup d'État » – selon les termes employés par le représentant spécial de l'ONU pour la Libye – est dirigé contre le gouvernement de Tripoli reconnu par

les Nations unies. On vérifie une fois de plus que les déclarations sur le « nécessaire multilatéralisme » tant proclamé par les gouvernements français n'engagent que ceux qui y croient. L'intensification de la guerre civile en Libye, huit ans après la guerre décidée par Sarkozy et Cameron afin de renverser le régime de Kadhafi, amplifie l'implosion du pays et augmente la masse de population contraint de fuir [9], ajoutant un peu plus de chaos dans la région du Sahel.

Une production destructrice de richesses

Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, reprenant un argument fréquemment donné par le ministère de la défense affirme que « les exportations d'armes constituent un atout non négligeable en termes d'emplois ». Cela en dit long sur l'état de l'industrie française que l'emploi de salariés dépende de la poursuite de la guerre au Yémen. S'il était conséquent, B. Griveaux devrait se réjouir des destructions provoquées par cette guerre, car les grands groupes français du BTP – Bouygues, Vinci et les autres – seraient bien placés grâce à nos alliances stratégiques avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU). L'idée que, pour sauver des emplois en France, il est nécessaire que l'extermination continue dans le monde n'entre pas en ligne de compte dans les assertions de B. Griveaux. Pourtant, le rapport sur les exportations publié par le Ministère de la défense rappelle qu'une part du « succès » à l'exportation des armes françaises du *Rafale* vient du fait que cet avion a fait ses preuves (*combat-proven*) dans les guerres d'Afghanistan de 2007 à 2012, en Libye en 2011, au Sahel, en Irak ou en Syrie (Rapport annuel 2017) [10].

Il y a bien longtemps que Keynes a expliqué avec un esprit de provocation que la lutte contre le chômage pourrait exiger de payer des travailleurs à enfouir des bouteilles (remplies de billets de banque) dans des détritiques humains le matin et à les en extraire le soir [11]. Et tant qu'à créer des emplois, il est plus efficace de financer autre chose que des armes. Pour la même somme dépensée – disons 1 euro –, les dépenses d'éducation créent deux fois plus et les dépenses de santé ou consacrées aux énergies propres créent une fois et demie plus d'emplois que

dans le militaire [12]. Il faut toutefois aller au-delà de ces effets de court terme qui sont moins favorables aux dépenses militaires (le raisonnement s'applique également aux dépenses de sécurité) et considérer leurs effets de long terme. Les dépenses militaires et de sécurité n'entrent pas dans le processus de reproduction de la richesse sociale, dans le sens donné par J.M Harribey de valeurs d'usages (marchandes ou non, matérielles ou sous forme de services) qui bénéficient à l'humanité [13].

Les dépenses militaires et de sécurité constituent en quelque sorte des faux-frais que toute société doit consacrer à sa protection extérieure et à l'ordre intérieur, à la reproduction de l'ordre social existant. L'ordre international qui s'est mis en place après la Seconde Guerre mondiale, caractérisé par de profondes inégalités de richesses et des asymétries de pouvoir, a créé un terreau favorable pour l'auto-expansion de ces dépenses et la consolidation des systèmes militaro-industriels. Ceux-ci nourrissent à leur tour ce terreau à la manière du « complexe militaro-industriel » dénoncé en 1961 par le président Eisenhower dans son discours d'adieu au peuple américain. En France, la production d'armes est organisée en système dont la DGA constitue l'armature. Ce « méso-système de l'armement » [14] associe les grands groupes – presque tous présents dans l'aéronautique, l'électronique et le nucléaire – ainsi que des agences technologiques – au premier desquelles se trouve le CEA – et il fonctionne en étroite interaction avec les trois armées.

Il convient de distinguer les niveaux d'analyse. La production d'armes est une activité fructueuse, « productive » si on veut, pour les groupes capitalistes. Ils sont en effet préoccupés par la rentabilité de leurs investissements, mais nullement par la finalité ou les dangers existentiels des biens que leurs salariés produisent, comme cela est désormais démontré pour les produits destructeurs de la nature, donc de l'humanité. La production d'armes présente même pour eux l'avantage d'avoir un client permanent – l'État –, ce qui limite les risques liés aux aléas du marché, et elle offre des marges de profit confortables. Au niveau macroéconomique, celle-ci n'en constitue pas moins un détournement de ressources que la société consacre non pas à la

croissance des richesses, mais à la préservation des intérêts d'une partie d'entre elles. La production d'armes n'est en effet ni un bien d'équipement – au sens de biens permettant de produire d'autres biens, ni un bien (ou un service) de consommation qui améliore le niveau de vie et les capacités physiques et intellectuelles des salariés et de leurs familles. On peut en dire autant des autres composantes des dépenses militaires et de sécurité.

Ce n'est donc pas la caractérisation physique (production d'armes) ou immatérielle (rémunération des militaires et policiers) des dépenses militaires et de sécurité, ni le fait que les armes soient payées à des entreprises privées alors que les services sont pour l'essentiel assurés par des salariés de l'État, qui change leur nature et leur place dans le processus de reproduction macroéconomique de la richesse sociale. L'illusion que la production d'armes serait un marché disparaît d'ailleurs, car le montant qui leur est consacré résulte de choix politiques – combien la société décide de lui consacrer –, et non pas de la dynamique propre au capital résumée ainsi par Marx : « Accumulez, accumulez ! C'est la loi et les prophètes ! » [15]. Ainsi que le montre le mode de fonctionnement budgétaire, la production d'armes n'a pas de prix, au sens où celui-ci serait déterminé par une référence à des lois du marché. Le montant global et la quantité d'armes sont simultanément fixés au terme d'une discussion politique au Parlement, et la division de l'un par l'autre permet d'avoir une estimation du coût unitaire du matériel, qui est d'ailleurs soumis à une hausse permanente des coûts et une diminution des quantités livrées aux armées (voir focus 1 sur l'avion *Rafale*).

Focus 1 : L'augmentation du coût du Rafale

Une fois que la décision lancement d'un programme par le Parlement a été prise, l'usage est de fixer un montant global de commandes, chiffré à la fois en euros et en quantité. On pourrait penser que cela engage les parties. L'exemple de l'avion *Rafale*, dont le maître d'œuvre est Dassault, mais qui associe Safran (motoriste) et Thalès (équipementier) en tant que sous-traitants majeurs, prouve le contraire.

Le tableau ci-dessous indique en effet entre 2004 et 2009 une sérieuse baisse du nombre d'avions commandés par les armées (de 320 à 286). Simultanément, le coût total pour la collectivité augmente de 16,5 %. Le coût a continué d'augmenter, au point que, en 2018, il était 36,6 % au dessus de celui établi en 2004. Au cours de la même période (2004-2018), l'indice des prix à la production industrielle, calculé par l'INSEE, a augmenté de 18,5 %. L'augmentation du coût du *Rafale* a donc été deux fois plus élevée. L'économie industrielle standard enseigne pourtant que le coût d'un produit baisse avec l'augmentation de la production...

Date (1)	Coût total du programme (milliards d'euros) (2)	Quantités (3)	Coût unitaire (millions d'euros) (4)	Indice du coût du Rafale (5)	Indice des prix à la production industrielle (6)
2004	39,1	320	122,1	100	100
2009	40,7	286	142,3	116,5	110,8
2011	43,6	286	152,3	124,7	115,8
2018	47,7	286	166,8	136,6	118,5

Source : auteur à partir des rapports parlementaires et de la Cour des Comptes, et de l'INSEE (colonne 6).

Le paiement des dépenses militaires et de sécurité est réalisé par les impôts. La différence est donc patente avec d'autres dépenses publiques également financées par l'impôt – par exemple celles consacrées à l'éducation, à la santé – qui sont dirigées vers l'amélioration des capacités humaines (intellectuelles et productives) et augmentent la richesse sociale.

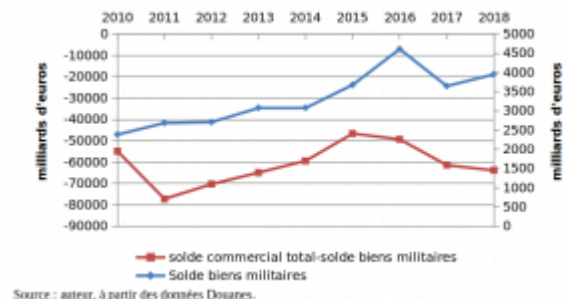
Certes, une partie des théories dominantes intègre la sécurité (extérieure et intérieure) dans la fonction de production de l'*homo oeconomicus* et décide que « la défense contribue à la sécurité individuelle et collective et à la protection et les deux sont des marchandises de grande valeur » [16]. Elle ne nous dit toutefois pas comment la valeur de ces « marchandises de grande valeur » peut être mesurée. Et pour cause. Les dépenses militaires et de sécurité créent des valeurs d'usage, matérielles ou immatérielles, qui détruisent de la richesse. Pour les transformer en dépenses productives de richesses, il faudrait opérer, comme Marx le fait dans son commentaire humoristique sur les « bienfaits du criminel ». Il polémique ici contre la thèse – déjà dominante à l'époque – que toutes les professions sont utiles : « Le criminel rompt la monotonie et la sécurité quotidienne de la vie bourgeoise. Il la préserve par là de la stagnation et suscite cette tension et cette agitation inquiète sans lesquelles l'aiguillon de la concurrence lui-même s'éteindrait. Il fournit ainsi un aiguillon pour les forces productives » [17].

Quels bénéfices retirés des ventes d'armes ?

Lorsqu'on quitte le domaine de la théorie, on peut observer que la production d'armes ne produit pas ces effets d'entraînement de l'économie française régulièrement vantés par les gouvernements français. Elle ne stimule pas plus la compétitivité internationale de l'industrie française, au sein de laquelle elle constitue plutôt une enclave. La figure 1 compare l'évolution des soldes de la balance commerciale de l'ensemble des biens civils (exportations-importations) et de la balance des seuls biens militaires de la France entre 2010 et 2018. Le solde positif de la balance des biens militaires est en hausse importante (en fait les exportations d'armes ont augmenté de 65 % et les importations d'armes de 39 %). Cependant, au cours de la même période, le déficit commercial de l'industrie française est demeuré phénoménal. En fait, les deux soldes sont à peine comparables : le déficit commercial de l'industrie française est (en valeur absolue) vingt fois plus élevé que le solde positif des biens militaires. Depuis 2015, la hausse

du solde des biens militaires ne peut même plus freiner la détérioration du solde commercial de la France.

Figure 1 : évolution du solde commercial total et des biens militaires de la France, 2010-2018



Les exportations d'armes sont, plus encore que les exportations de biens civils, l'apanage des quelques grands groupes, qui représentent 79 % des exportations d'armes [18]. On peut donc conclure cette section sur l'assertion de B. Griveaux concernant les effets bénéfiques des ventes d'armes sur l'emploi en prenant l'exemple du contrat de ventes de 36 avions Rafale à l'Inde en 2016, dont les péripéties sont encore à venir, compte tenu des suspicions de corruption (focus 2). En 2009, le PDG de Dassault, affirmait que la vente du même nombre d'avions au Brésil aurait représenté 6000 emplois. Précisons que, au moment où cet article est rédigé, les contrats avec l'Egypte et le Qatar n'ont donné lieu à aucune création d'emploi. Au contraire, les effectifs de la société-mère Dassault Aviation (au sein de laquelle la production d'avions de combat est réalisée) ont diminué, passant de 8244 en 2016 à 8045 en 2017 [19]. La baisse s'est même amplifiée entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018 avec une diminution de 118 salariés, les spécifiques fabrications ayant été particulièrement touchées avec 108 emplois suppressions d'emplois [20].

Focus 2 : Sous les contrats d'armes, le corruption

Omniprésence de la corruption

Les ventes d'armes et la corruption entretiennent des relations organiques. La France, grande pays vendeuse d'armes, est donc concernée, et elle figure en très mauvaise position dans les classements anti-corruption des entreprises de défense [21]. De fait, tous les grands groupes français (ainsi qu'Airbus) sont impliqués dans plusieurs affaires de corruption. Néanmoins, l'attentat de Karachi qui, en 2002, a frappé 13 salariés du groupe naval français DCNS (11 morts et 2 blessés graves), figure évidemment en tête des tragédies. Dix-sept années plus tard, « depuis le départ du juge Marc Trévidic, il y a dix-huit mois, plus personne ne connaît le dossier au pôle antiterroriste et les moyens manquent. Bernard Cazeneuve s'est royalement moqué de nous » [22]. Une nouvelle fois, des rétrocommissions alimentant des campagnes électorales (d'É. Balladur à la présidentielle de 1995) sont en cause, et elles sont révélées par l'élection de J. Chirac. Le refus de celui-ci de rémunérer des personnalités pakistanaises se traduit par la vengeance contre les salariés de la DCNS. Le contrat - jugé « déraisonnable » par Bercy - date de 1994, la mise en examen de Balladur, F.Léotard (ministre de la défense), leurs conseillers, un dirigeant de DCNS date de 2012. La Cour de Cassation a donné un avis favorable en 2017. Rendez-vous dans cette revue dans vingt ans...

Le Rafale en Inde

C'est désormais au tour du contrat de 36 avions Rafale pour 7,8 milliards d'euros passé avec l'Inde d'être sous les lumières de la justice, en raison de concessions exorbitantes faites à Dassault lors de la signature du contrat en 2016. Certaines sont d'ordre financier. Comment expliquer le maintien du même coût de développement pour l'Inde, alors que le projet initial portait sur 126 avions, ce qui a fait monter le coût unitaire pour l'État indien de 41 % ? Comment expliquer la faiblesse des contreparties industrielles et commerciales (les « offsets ») consenties par Dassault, alors que tout pays acheteur d'armes en demande au pays vendeur ? D'autres concessions sont d'ordre juridique. Elles portent sur le refus de garanties bancaires par la partie française et acceptées par les négociateurs indiens (estimations du coût supplémentaire : 479 millions d'euros). Le plus spectaculaire est que le bénéficiaire des compensations est Anil Ambani, un milliardaire proche du gouvernement indien. Il a créé l'entreprise pour cet objectif deux mois avant la signature du contrat et n'a aucune connaissance des pratiques industrielles. Comme rappelé dans cet article, le gouvernement français a annulé une dette importante qui lui incombait. La justice indienne a rouvert le dossier à la suite d'une plainte déposée contre M. Ambani, l'ancien ministre de la défense de l'Inde, et contre le PDG de Dassault. En octobre 2018, l'association Sherpa a à son tour déposé plainte auprès du Parquet national financier, afin d'éclaircir les conditions dans lesquelles 36 avions de combat produits par Dassault Aviation ont été vendus à l'Inde. Car s'il y a des corrompus, qui sont les corrupteurs ?

Or, on a appris que, au moment de la négociation du contrat avec l'Inde, la France a abandonné une dette d'impôt d'un montant de 144 millions d'euros, contractée par un homme d'affaires indien fortement impliqué dans le « Rafalegate » indien [23]. Cette somme soustraite des recettes publiques permettrait de financer le revenu annuel médian de 6000 salariés employés dans l'industrie aéronautique (militaire et civile) de la région Occitanie (la plus importante de France dans cette industrie) [24], soit exactement le même volume d'emplois que celui annoncé en 2009 par le PDG de Dassault. Cette générosité fiscale ne représente que la partie révélée de montages financiers qui « huilent » les transactions sur les armes et facilitent leur conclusion positive. Elle ne prend pas plus en compte par exemple les coûts engendrés par le fait que, afin d'assurer le succès des exportations d'armement, les savoir-faire des directions et services du ministère ainsi que des armées sont sollicités dans le cadre du dispositif de « soutien aux exportations » (Soutex).

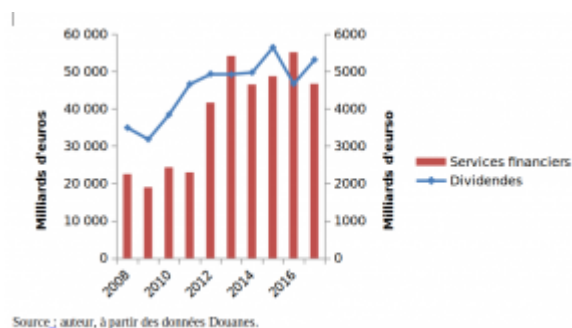
En attendant, B. Griveaux, qui s'affiche soucieux des questions d'emplois, pourrait se tourner vers Bercy et les responsables de cet abandon de dette qui coûte si cher en emplois à la France...

3. La France et la « misère du monde »

Une grande puissance financière et militaire

La France demeure une grande puissance économique et géopolitique, ce qui lui donne une capacité d'influence à l'échelle mondiale. Sur le plan économique, ses groupes financiers et industriels captent des revenus considérables grâce à leurs activités menées à l'étranger (figure 2). D'une part, les revenus rapatriés par les grands groupes multinationaux français (pour l'essentiel les sociétés du CAC 40) sous forme de dividendes ont continûment augmenté depuis 2008 et ils ont atteint plus de 53 milliards d'euros en 2017, une somme bien supérieure aux dividendes comptabilisés en France, ce qui souligne l'ampleur des ponctions qu'ils réalisent sur la valeur créée hors de France. D'autre part, la même année, les services financiers fournis par les banques et autres institutions financières françaises ont dépassé 4 milliards d'euros. Ces flux officiels qui transitent du reste du monde vers la France sont sans doute minorisés – en particulier pour les banques – puisque d'autres flux peuvent transiter par des paradis fiscaux et pourront alors apparaître non pas en tant que revenus de services financiers, mais au contraire en tant qu'emprunts réalisés (auprès de filiales financières situées dans des paradis fiscaux).

Figure 2 : Evolution des dividendes et revenus des services financiers rapatriés en France (2008-2017)



Un des effets l'accumulation des revenus financiers en provenance du reste du monde est que la France figure également dans le haut du classement (6^e place) des pays selon la fortune détenue par leurs habitants.

Sur le plan géopolitique, la France participe à la reproduction d'un ordre mondial dans lequel la puissance militaire constitue toujours le bouclier de la domination économique. Elle se situe au troisième rang derrière la Russie et les États-Unis en termes de capacités nucléaires militaires [25]. Corollaire de son statut de troisième puissance nucléaire militaire, sa position de membre permanent du Conseil de sécurité donne à la France un poids majeur dans les décisions des Nations unies, où elle porte en pratique la responsabilité de « rédacteur de résolution » (*Penholder*) sur les questions relatives à sa zone d'influence en Afrique.

Amender le « théorème Rocard »

On mesure donc à quel point les affirmations que la France se trouve en permanence dans une position réactive à des événements extérieurs auxquels elle n'a pas contribué sont fallacieuses. Cette position d'une France-Patrie-des-droits-de-l'homme uniquement soucieuse de faire le bien dans le monde, fût-ce par le truchement des armes, a trouvé une popularité dans les remarques de Michel Rocard, observant que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Il a ensuite corrigé le tir en ajoutant qu'« elle doit en prendre fidèlement sa part » [26]. Cette assertion sur l'« accueil » identifie la situation de la France à celle d'un hôte, installé chez lui, et observant de sa fenêtre le passage de piétons trempés par la pluie et dont il se demande combien il peut en accueillir pour les mettre au sec. La réalité est tout autre. Ainsi que cela a été dit, les intérêts économiques et géopolitiques ont contribué, conjointement avec celle des autres grands pays développés, à la trajectoire désastreuse de l'économie et de la géopolitique mondiale. Les intérêts économiques et géopolitiques de la France « s'invitent » dans plusieurs régions de la planète. En sorte que l'aphorisme de M. Rocard devrait être sérieusement amendé. Il conviendrait plutôt de dire que la France n'est pas responsable de toute la misère du monde, mais qu'elle en porte une partie de la responsabilité en raison de son rôle politique et économique mondial.

4. Intégration militaro-sécuritaire plus poussée

Les données fournies (tableaux 1 et 2) indiquent une augmentation conjointe et significative des dépenses militaires et des dépenses consacrées à la sécurité. Cette convergence entre le militaire, en charge de la défense contre les ennemis extérieurs, et la sécurité fondée sur la police, dont l'objectif est le respect de l'ordre intérieur, traduit des relations complexes dont l'analyse dépasse le cadre de cet article [27], mais elle n'est à l'évidence pas fortuite.

En France, l'intégration militaire-sécuritaire est devenue patente au cours des dernières années, et le *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale* en prenait acte en déclarant : « la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure n'est plus pertinente » [28].

Selon J.D. Merchet, journaliste spécialisé dans les questions de défense, « face à une menace terroriste sur le territoire national, l'armée retrouve son rôle de protection de la patrie », dit-on dans les milieux militaires, où l'on décrit un « continuum » entre « la défense de l'avant » au Sahel ou en Irak et « la sécurité sur le territoire national » [29].

Depuis que cette affirmation d'un « continuum » a été notée, l'armée a été utilisée sur le territoire national lors d'une manifestation des Gilets jaunes (23 mars 2019), faisant clairement apparaître le danger qu'elle se transforme une nouvelle fois en armée de guerre civile. Le gouverneur général de Paris, le général Leray, chargé d'appliquer dans la rue la décision d'E. Macron, avait déclaré que les militaires pourront même « aller jusqu'à l'ouverture du feu (...) si leur vie est menacée ou celle des personnes qu'ils défendent » [30]. Ce n'est rien de plus qu'un rappel de l'« Instruction ministérielle relative à l'engagement des armées sur le territoire national lorsqu'elles interviennent sur réquisition de l'autorité civile », publiée quelques mois après l'élection d'E. Macron (le 14 novembre 2017). Le gouverneur signale ainsi que l'armée, en tant qu'institution étatique, ne compte pas participer aux jeux politiques, mais que le Président de la république doit mesurer toute la

portée de sa mobilisation lors de manifestations sociales. Plus fondamentalement, il rappelle que l'institution militaire est au cœur de la V^e république, dont elle constitue l'ultime recours.

Un expert militaire résume ainsi la situation : « C'est donc une décision politique d'admettre que le sang coule pour le rétablissement de l'ordre » [31]. Cette remarque renvoie aux pouvoirs monarchiques du président de la République. On peut toutefois observer que le sang coule sans intervention militaire, et que la répression des manifestations a produit des dizaines de mutilés à vie. La criminalisation des mouvements sociaux avance à un pas accéléré en France, et elle est visible au cours des manifestations des Gilets jaunes- [32]. « La militarisation de l'ordre public en marche », écrivent deux avocats défenseurs des droits de l'homme, ajoutant que « le délit d'attroupement » est « selon la jurisprudence de la Cour de cassation, une infraction par nature politique (arrêt du 28 mars 2017). Par conséquent, elle relève d'une appréciation éminemment subjective qui ne peut qu'augmenter la part d'arbitraire » [33]. Un groupe d'experts des droits de l'homme des Nations unies [34], la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, ont souligné les atteintes graves aux libertés qui sont portées par les autorités françaises [35]. Néanmoins, ces observations faites par des institutions internationales indignent une grande majorité des éditorialistes des médias français qui dénoncent « une intrusion spectaculaire dans la vie du pays » [36] et suspectent une conspiration organisée pour discréditer le gouvernement.

Les faits sont têtus. Selon un collectif comprenant en particulier la Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Syndicat des avocats de France, l'augmentation spectaculaire des violences policières depuis 2016 (manifestations contre la loi Travail) a pour objet « de dissuader purement et simplement les manifestants d'occuper l'espace public et de mettre fin à la protestation » [37]. Les chiffres leur donnent raison. Le nombre de « lanceurs de balles de défense », armes de mutilation massive (AMM), qualifiées de non létales, utilisés en 2018 a atteint 19 071, soit une augmentation de 204 % depuis 2014. Ainsi que l'écrit un rapport du Sénat, cet usage massif d'AMM

s'explique par « le contexte social spécifique que connaît la France depuis plusieurs mois » [38].

Dans une bonne tradition de régime de dictature, les médecins d'hôpitaux sont même sommés de tenir un registre nominal – en d'autres termes un fichier – des manifestants hospitalisés [39]. La question des fichiers est évidemment sensible en France, depuis que, en contradiction avec les affirmations d'un rapport d'une commission dirigée par le Professeur R. Rémond, on a appris que, cinquante ans après la fin de la guerre, la Haute Administration n'avait toujours pas détruit le fichier des Juifs. Ce fichier, créé en 1940, « suscita l'admiration du chef de la Gestapo en France occupée : le fichier des Juifs de la région parisienne (*Gross Paris*) est un « fichier modèle ». [40]

La liste des ennemis de l'intérieur s'allonge

Les manifestants avec ou sans gilets jaunes figurent donc désormais dans la liste des « ennemis de l'intérieur » [41]. Ils ont été précédés, au cours de l'ère capitaliste précédant la Première Guerre mondiale par les « classes laborieuses » qui étaient alors regardées comme des « classes dangereuses » et souvent traitées comme telles dans les manifestations, ponctuées de nombreuses morts d'ouvriers. Les travailleurs immigrés ont bien sûr constitué la figure privilégiée de l'ennemi intérieur, et cette discrimination est étroitement liée à l'émergence de l'« identité nationale » [42]. Les Roms figurent également en bonne place, puisque, selon E. Valls confirmant les observations de N. Sarkozy, ils « ne souhaitent pas s'intégrer dans notre pays pour des raisons culturelles » [43].

Les attentats terroristes ont amplifié les discriminations dont les jeunes issus de l'immigration sont majoritairement victimes des violences policières. Elles soulignent à quel point le passé colonial de la France est encore présent et ne demande qu'à germer sur fond de chômage et de précarité. Ces jeunes ne sont plus les seuls, puisque, lors de la mobilisation contre les lois travail 'El Khomri', un personnage clé de l'espace médiatique avait déclaré que « *la France est soumise aujourd'hui à deux menaces qui, pour être différentes, n'en mettent pas moins en péril son intégrité : Daech et la*

CGT » [44].

Le cours sécuritaire qui parcourt la France n'est certes pas unique, conduisant les analystes à parler d'évolution de nombreuses démocraties vers l'« illibéralisme » ou la « démocrature ». Ces analyses portent sur les transformations de certains pays membres de l'UE, de la Turquie, etc., mais ne concernent jamais la France. L'ouvrage récent de Xavier Martigny qui écrit que « la distinction entre démocrates libéraux et populistes autoritaires est excessive » incite pourtant à la réflexion [45]. De façon brève [46], la société française vit encore dans le cadre du régime mis en place par le général de Gaulle en 1958, qui fut à l'époque qualifié de « coup d'État permanent » par F. Mitterrand. Les institutions de la V^e république sont de type bonapartiste, qu'on peut pour le propos de cet article définir par deux caractéristiques. D'une part, elles sont fondées sur une centralisation du pouvoir inconnue dans les autres démocraties et qu'E. Macron cherche à accentuer, y compris dans le « grand débat » où les questions et les réponses sont décidées par lui.

D'autre part, l'institution militaire y joue un rôle déterminant, du point de vue politique, mais en raison de sa large base industrielle, elle est également profondément enracinée dans l'économie et la société française. Au point que, au terme d'une série de questions progressivement orientées vers la réponse souhaitée par ses commanditaires, un sondage nous annonce que « 50 % des Français seraient prêts à mettre un militaire au pouvoir en cas de nouveaux attentats » [47]. Ce sondage est publié au moment où un journaliste du *Parisien* publie un ouvrage de fiction politique, décrivant comment, sur fond de terrorisme et de révolte sociale, l'armée utilise l'article 36 – l'instauration de l'état de siège par le chef de l'État sans contrôle du Parlement avant 12 jours – pour installer son pouvoir sur le pays [48].

Enfin, la surenchère des lois liberticides votées depuis quelques années marque un empiètement de plus en plus prononcé de la police dans l'État de droit. Les vents mauvais de la xénophobie et de l'autoritarisme qui soufflent aujourd'hui en Europe trouvent donc – comme c'est fréquent – une formulation propre à la France, qui rappelle la

singularité de ses formes de pouvoir parmi les pays démocratiques européens. En sorte que l'extrême droite en France, dont la progression reflète celle qui se déroule en Europe, trouve à la différence d'autres pays – par exemple l'Italie – dans les institutions étatiques et l'arsenal législatif un dispositif prêt à être utilisé sans limite.

Le « pouvoir de s'opposer au pouvoir » s'étirole

« Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » [49]. Cette remarque de Montesquieu, qui pensait à la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne s'applique que dans une mesure limitée à la V^e République. Au cours des six dernières décennies, le « pouvoir qui arrête le pouvoir » a rarement été celui de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il s'est plus souvent exprimé hors du Parlement, dans la rue, dans les entreprises et parfois dans les banlieues. De plus, le souhait exprimé par Montesquieu ne s'est jamais appliqué aux questions régaliennes de la défense et de la sécurité. Dans ce « domaine réservé » du Président, le consensus droite-gauche a sans doute été plus efficace que sur d'autres questions. Ce consensus a découragé la réflexion sur les questions de défense, tant sur le plan de l'utilisation des armées françaises en Afrique [50] que sur le coût réel pour l'économie et la société française d'une hyperfocalisation du système d'innovation et productif national sur la production d'armes, y compris bien sûr dans sa composante nucléaire.

Des spécialistes de droit constitutionnel nous rappellent que, sous la V^e République, le président de la République « maîtrise seul le déclenchement des trois types de pouvoirs de crise sous la Ve République » [51] : l'article 16 (utilisé en 1961 lors du putsch des militaires), la déclaration de l'État de siège (l'article 36 de la Constitution qui instaure un transfert de pouvoir des autorités civiles aux autorités militaires) et celui de l'état d'urgence (instauré cinq fois depuis sa création en 1955). Ils concluent : « *La combinaison de l'article 16 et de l'état d'urgence* [aboutit à] *la fabrication d'un cocktail explosif* » [52]. Seul, l'état de siège, au cours duquel l'armée assure donc la sécurité à la place des forces de police, n'a pas été

utilisé. Toutefois, l'appel d'E. Macron lancé à l'armée lors de la manifestation du 23 mars 2019, couplé à l'enchaînement des violences policières attentatoires à un État de droit digne de ce nom, accélère la marche militaro-sécuritaire de la France. Cela devrait alerter les citoyens.

Notes

[1] Jean-Marie Delarue (président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme), « Au nom de la sécurité, toutes nos libertés sont menacées », *Le Monde*, 29 avril 2019.

[2] « La guerre contre le terrorisme », version française », *Le Monde*, 15 janvier 2013 .

[3] « [Le 'moment 2008' et le rebond militaire de la France](#) », *Les Possibles*, Numéro 13, Printemps 2017.

[4] Pierre Conesa, D^r. Saoud et Mr. Djihad. La diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite, Robert Laffont, Paris, 2016.

[5] « Macron « assume » la livraison d'armes à l'Arabie saoudite, malgré la guerre au Yémen », *Le Monde*, 9 mai 2019.

[6] Voir : Samuel Perlo-Freeman, « [Who is arming the Yemen war ? \(And is anyone planning to stop ?\)](#) », 28 février 2018.

[7] FIDH, « Égypte : une répression *made in* »rance », 2 juillet 2018.

[8] Nathalie Guibert, Frédéric Bobin et Marc Semo, « Libye : comment Paris a perdu l'équilibre », *Le Monde*, 24 avril 2019.

[9] Patrick Wintour, *The Guardian*, « Fighting in Libya will create huge number of refugees, PM warns » (le combat engagé par Hafar créera un nombre énorme de réfugiés, avertit le Premier ministre' (reconnu par l'ONU), 15 avril 2019.

[10] Rapport au Parlement 2017 sur les exportations d'armement.

[11] J.M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936, Payot, Paris, 1969, p. 148.

[12] Robert Pollin et Heidi Garrett-Peltier, 'The US employment effects of military and domestic spending priorities : 2011 update', *Political Economy Research Institute*, University of Massachusetts, décembre 2011.

[13] Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable. Fondements d'une critique socio-écologique de*

l'économie capitaliste, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013.

[14] Claude Serfati, *L'industrie française de défense*, La Documentation française, Paris, 2014.

[15] K. Marx, [*Le Capital. Contribution à la critique de l'économie politique, Livre 1, chapitre 21.*](#)

[16] Hartley, Keith. « Conflict and Defence Output : An Economic Perspective », *Revue d'économie politique*, vol. 122, n° 2, 2012, pp. 171-195, p.187.

[17] Marx K., *Théories sur la plus-value (Livre IV du Capital)*, Éditions sociales, 1974, tome I, p. 453.

[18] Matthieu Wyckaert, « 6,4 milliards d'euros d'excédent commercial lié aux matériels de guerre en 2018 », *Ecodef*, mai 2019, n°126

[19] Dassault Aviation, rapport annuel 2017.

[20] CGT, compte-rendu du CCE, 8 octobre 2018 (le rapport d'activité 2018 n'est pas encore publié).

[21] Voir [Transparency International](#).

[22] Déclaration d'une des victimes, Europe 1, « Enquête sur l'attentat de Karachi : l'exécutif a 'fait tout ce qu'il pouvait', selon Cazeneuve », 08 mai 2017.

[23] Julien Bouissou et Anne Michel, « Comment la France a effacé la dette fiscale d'un industriel indien associé de Dassault », *Le Monde*, 13 avril 2019.

[24] Calculs effectués à partir de l'étude de l'INSEE Occitanie : « La filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest en 2017 », Enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest, *Chiffres détaillés*, avril 2019.

[25] Selon la [Federation of American Scientists](#), en 2018, la Russie possédait 6850 têtes nucléaires, les États-Unis 6550, la France 300, la Chine 280 le Royaume-Uni 280, le Pakistan 140-150, Inde 130-140 ; Israël 80 et la Corée du Nord 15.,

[26] Lire la généalogie de ses déclarations dans Thomas Deltombe, « [Accueillir toute la misère du monde](#) » [Michel Rocard, martyr ou mystificateur ?](#) », *Le Monde diplomatique*, 30 septembre 2009.

[27] Voir les développements dans Serfati C. (2017), chapitre 5 : « Vers l'État d'urgence permanent ? ».

[28] Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Paris, Ed. Odile Jacob/ La Documentation Française, 2008, p. 55

- [29] J.D. Merchet, « L'armée engagée dans la sécurité intérieure : un « changement stratégique » de longue durée », *L'Opinion*, 10 mai 2015.
- [30] L'EXPRESS.fr « [Gilets jaunes, acte 19 : le gouverneur militaire n'exclut pas 'l'ouverture du feu'](#) », 22 mars 2019.
- [31] Général Desportes : « [Faire appel à l'armée est une décision politique qui admet que le sang des Français va couler !](#) »
- [32] Amnesty International, « [La casse du droit de manifester](#) », 30 janvier 2019.
- [33] William Bourdon et Vincent Brengarth, « La militarisation de l'ordre public en marche », *Libération*, 22 janvier 2019.
- [34] « ['Gilets jaunes' : des experts de l'ONU dénoncent des restrictions graves aux droits des manifestants.](#) »
- [35] [Conseil de l'Europe](#), 24 février 2019.
- [36] Nils Solari, « [Violences policières : l'ONU dans le viseur des éditocrates](#) », *Acrimed*, 3 avril 2019.
- [37] LDH, SAF, Fondation Copernic, LISST-CNRS, « Rapport de l'Observatoire des Pratiques Politiques de Toulouse de mai 2017 à mars 2019 ».
- [38] Jacqueline Eustache-Brinio, « Proposition de loi visant à interdire l'usage des lanceurs de balles de défense dans le cadre du maintien de l'ordre », Sénat, n°345, 20 février 2019, p.15.
- [39] *Le Canard enchaîné*, 24 avril 2019.
- [40] Sonia Combe, *Archives interdites. L'histoire confisquée*, La Découverte, 1994, Paris.
- [41] Sur la construction de cette notion, voir M. Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Éditions La Découverte, 2009.
- [42] Gérard Noiriel, *À quoi sert « l'identité nationale » ?*, Marseille, Agone, coll. « Passé et présent », 2007.
- [43] Christophe Cornevin, « Roms : Manuel Valls affiche sa fermeté », *Le Figaro*, 14 mars 2013.
- [44] Franz-Olivier Giesbert, cité dans Serge Halimi et Pierre Rimbart, « Information sous contrôle », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016
- [45] *Le Retour du Prince*, Flammarion, Paris, 2019.

[46] J'en propose une analyse au chapitre 5 : « Vers l'état d'urgence permanent ? », *Le militaire*, op. cité.

[47] Laurent Lagneau, [blog](#), 28 mars 2019.

[48] Henri Vernet, *Article 36*, J.C. Lattes, Paris, 2019.

[49] Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre xi, chapitre iv, « Continuation du même sujet », tome 1, Folio Essais, 1995, p. 326.

[50] L'association *Survie* constitue une des rares exceptions.

[51] Olivier Beaud et Cécile Guérin-Bargues, « L'état d'urgence de novembre 2015 : une mise en perspective historique et critique », *Jus Politicum*, Février-Mars 2016, p.73.

[52] Id., p.77.

Complicité de la France avec les dictateurs criminels en Afrique Centrale : Tchad, Cameroun

mardi 21 mai 2019, par [Odile Tobner](#)

Dans les pays francophones d'Afrique occidentale, il semble que les aspirations citoyennes arrivent à se manifester, avec des fortunes diverses, dans la vie politique. Le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Bénin, ont connu des épisodes variés, parfois prometteurs, parfois décevants, parfois victorieux, parfois écrasés, mais qui permettent un véritable espoir de progrès, sous l'impulsion de mouvements populaires.

L'Afrique centrale, en revanche, semble destinée à croupir indéfiniment sous la fêrulle des dictatures françafricaines. Pour les citoyens du Tchad, de Centrafrique, du Gabon, du Congo-Brazza et surtout du Cameroun, c'est l'enfoncement dans la désespérance de situations figées dans le pire, verrouillées par la force, où aucune expression populaire n'arrive à se faire jour.

Le Tchad n'a connu depuis 1960 que l'occupation militaire française, soutenant telle ou telle faction selon des intérêts étrangers, mettant au pouvoir des chefs de bande criminels. L'actuel président Idriss Déby, arrivé au pouvoir dans l'ombre du sinistre Hissène Habré, ne lui cédant en rien en cruauté, régnant par la peur et la violence sur un peuple paralysé, secoué de révoltes sans lendemain, ne subsiste que grâce à la présence et au soutien militaires de la France qui le protègent de toute insurrection. Rappelons que la tentative de renversement de la dictature en 2008, qui échoua grâce au soutien logistique français, s'accompagna de rafles des principaux opposants qui n'y étaient pour rien, avec la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, sur le sort duquel sa famille et le peuple tchadien sont toujours dans une ignorance totale, alors que les militaires et les services français, omniprésents sur le terrain, savent parfaitement de quoi il retourne, mais gardent un silence honteusement complice. Début février 2019, l'incursion d'un mouvement d'opposition tchadien venant de Libye a été stoppée par les frappes directes de l'aviation française. L'actuel dispositif militaire français au Tchad, l'opération Barkhane,

est censé combattre le terrorisme islamiste, est intervenu contre les opposants politiques à Déby et a donc imposé aux Tchadiens la pérennité d'un pouvoir honni. Les accords de défense franco-tchadiens invoqués pour justifier cette intervention ne sauraient servir à régler les problèmes de Déby avec ses opposants tchadiens. En France, cette intervention abusive n'a pas fait de vagues, comme on devrait pourtant s'y attendre dans un pays tant soit peu démocratique, sourcilieux sur l'emploi de la force armée financée par les contribuables.

La politique de la France au Cameroun n'est pas moins scandaleuse. Le pays vit sous la même dictature depuis 1960, quand l'armée française faisait une guerre sanglante aux nationalistes de l'Union des populations du Cameroun, pour imposer à la tête du pays « indépendant » l'homme de Paris, c'est-à-dire celui de Foccart, Ahmadou Ahidjo. Paul Biya, secrétaire de la présidence et premier ministre sous Ahidjo lui succéda, sous le même parrainage, par une révolution de palais, en 1982. Depuis, il règne sans partage sur un Cameroun champion mondial de la corruption, où une petite minorité clanique accumule des fortunes astronomiques, tandis que la quasi-totalité de la population végète dans la pauvreté. Sur ce terreau, les multinationales françaises, Total et surtout Bolloré, prospèrent à plaisir dans ce qu'elles tiennent à faire passer pour le meilleur des mondes.

Les éruptions de révoltes populaires sont noyées dans le sang et dérobées à l'opinion française par le silence complice des médias de masse. Mais, depuis quelques années, le tyran octogénaire peine à

maintenir le couvercle sur ce qui se passe au Cameroun. Dans le nord du pays, les troubles attribués à Boko Haram, groupe terroriste né au Nigeria qui essaime dans les pays du bassin du lac Tchad, fabuleux piège à pétrole, sont réprimés avec une violence innommable. Mais surtout, un mouvement de revendication latent dans l'ouest du pays, dans la partie anglophone rattachée en 1961 au Cameroun francophone, s'est élevé contre les abus de la dictature. Cette fois, l'habituelle répression violente des manifestations pacifiques n'a pas suffi à enterrer le mouvement, qui s'est radicalisé en résistance armée. Une guerre civile atroce flambe à présent dans le NOSO (provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest). Des centaines de villages ont été réduits en cendres par les forces spéciales du pouvoir, Garde présidentielle et Bataillon d'intervention rapide, véritables milices tribales du président, commandées par un ancien général de l'armée israélienne. Comme dans le Nord, ces soudards se livrent aux pires crimes contre

l'humanité, torture, exécutions sommaires de civils, femmes et enfants, dont chacun devrait envoyer Biya et les chefs militaires devant la CPI. Des dizaines de milliers d'habitants ont déserté ces régions, fuyant l'horreur.

Biya a été reconduit au pouvoir en octobre 2018 par l'habituelle parodie électorale. Son principal opposant, Maurice Kamto a contesté cette élection éminemment contestable et tenté de manifester. Il est sous les verrous depuis le 26 janvier avec plusieurs centaines de ses partisans. L'accumulation des atrocités et des atteintes aux droits de l'homme a contraint l'ONU, les États-Unis, et même l'Union européenne à émettre des protestations, tandis que cette tragédie, qui devrait retenir l'attention des Français du fait du soutien aussi honteux qu'indéfectible, réaffirmé par Emmanuel Macron, au despote sanguinaire et sénile de Yaoundé, est couverte en France par le silence des médias de masse.

Quand les multinationales s'autorégulent elles-mêmes

mardi 21 mai 2019, par [Isabelle Bourboulon](#)

Le 25 janvier dernier, la rupture du barrage désactivé de Brumadinho dans la région du Minas Gerais (« mines générales », en français) contenant 12,7 millions de m³ de déchets miniers a fait 300 morts et provoqué un tsunami de boue. L'entreprise minière Vale, propriétaire du barrage, s'est rapidement défendue par la voix de son président, Fabio Schvartsman, en ces termes : « Vale est un joyau brésilien qui ne peut être condamné pour un accident qui s'est produit dans l'un des barrages, aussi grande que fut la tragédie ». Faisant preuve d'un mépris souverain, M. Schvartsman est resté ostensiblement assis au cours de la minute de silence qui, en audience publique devant les députés, a salué la mémoire des victimes, alors que tous les autres participants s'étaient levés.

L'opinion publique est d'autant plus hostile à « la Vale », comme on l'appelle au Brésil, que l'entreprise est une récidiviste. Le 5 novembre 2015, la mine de Samarco, dont Vale est actionnaire à hauteur de 50 %, avait déjà provoqué un désastre similaire à une centaine de kilomètres de Brumadinho, dans cette même région qui fournit 40 % de la production de minerai de fer de Vale, soit environ 400 millions de tonnes par an. La rupture de ce barrage, qui retenait 56,6 millions de mètres cubes de déchets d'une mine de fer, avait provoqué une gigantesque coulée de boue toxique du Minas Gerais jusqu'aux côtes de l'État voisin d'Espírito Santo. En empruntant le cours du Rio Doce, le cinquième fleuve le plus important du Brésil, elle avait tué 19 personnes, dévasté la faune et la flore et englouti trois villages. À l'époque, l'entreprise Samarco avait parlé d'un accident. Les sinistrés dénoncent, eux, un « crime environnemental » : trois ans après, le fleuve est toujours pollué par des métaux lourds et la pêche y est encore en partie impossible.

En mars 2016, une fondation a été créée avec des fonds apportés par Samarco, BHP Billiton et Vale pour financer les recherches et indemniser les populations de Mariana jusqu'en 2030. Chaque mois, les habitants des zones touchées reçoivent ainsi près de 1 000 reais. Les commerçants, hôteliers et pêcheurs sont eux aussi progressivement indemnisés. Mais les dégâts restent « incalculables » pour les victimes qui demandent encore réparation et reconstruction. En novembre 2018, pour dénoncer

trois ans d'injustice, des centaines de personnes ont participé à une marche organisée par le Mouvement des personnes affectées par les barrages (MAB). Parti de Mariana, où l'accident était survenu, le petit groupe s'est rendu dans une dizaine de communes affectées pour rencontrer des habitants, organiser des conférences et alerter les autorités.

1. Chantage à la certification

On a appris depuis que Vale avait rompu plusieurs mois auparavant son contrat d'inspection avec l'entreprise Tractebel, une filiale d'Engie, parce que la société avait refusé de certifier que le barrage de Brumadinho répondait aux normes de sécurité. Citant des « divergences dans les critères utilisés pour évaluer la sécurité », Vale s'était alors tournée vers l'entreprise allemande TÜV Süd, une société spécialisée dans la certification des bâtiments, l'audit et le contrôle qualité, qui avait accepté sous la pression d'accorder son blanc-seing. Aujourd'hui, les techniciens de TÜV Süd reconnaissent qu'ils étaient conscients des risques de rupture du barrage, mais dénoncent le chantage effectué par Vale qui leur avait assuré que leur entreprise « ne serait chargée de nouvelles inspections que si le barrage était déclaré stable ». Le marché en jeu portait sur un montant estimé à 10 millions de Reais et impliquait plusieurs autres barrages.

Le procureur chargé d'enquêter sur la catastrophe,

William Garcia Pinto Coelho, a qualifié l'agissement de cette entreprise de criminel. Dans un entretien à la radio Deutsche Welle, il a stigmatisé la responsabilité de TÜV Süd : « Lorsqu'un auditeur, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise comme TÜV Süd, de réputation et de poids internationaux classe un réservoir de déchets comme stable, même si les techniciens connaissent en détail l'histoire de ce barrage et ses risques, l'entreprise corrompt le système de contrôle existant. Cela sape les activités d'audit du secteur public. Avec un certificat TÜV Süd, les barrages à haut risque disparaissent automatiquement du radar des organismes de sécurité publique (...) Cette entreprise a délibérément porté préjudice à la surveillance publique et lésé la gestion des risques. Après la catastrophe de Mariana il y a trois ans, ces déclarations de stabilité ont pris de l'importance. Elles devraient servir de signal d'alarme, en attirant l'attention des organismes publics sur la situation critique d'un barrage ». Certains ingénieurs de TÜV Süd ont fait depuis leur *mea culpa* en déclarant qu'ils n'auraient pas dû céder au chantage de Vale lorsque celle-ci menaçait d'engager d'autres entreprises.

2. Règne de l'impunité, puissance des lobbys miniers

La pratique consistant à faire pression sur les inspecteurs pour qu'ils approuvent les audits, même lorsque ceux-ci enfreignent les spécifications techniques requises est, semble-t-il, récurrente chez Vale. D'ailleurs, une unité a même été créée au sein de l'entreprise, chargée de remplacer les prestataires lorsqu'ils ne sont pas assez conciliants. Pour le donneur d'ordre, rien de mieux qu'un prestataire de la certification ou de l'audit qualité qui se contente de suivre ses instructions. Au fond, c'est une politique qui revient pour les entreprises multinationales à faire de l'auto-certification !

Jusqu'ici, les multinationales comme Vale, qui prennent des risques totalement assumés en interne, se contentent de comptabiliser les dommages éventuels, voire de les provisionner dans leur trésorerie. Après la catastrophe de Mariana, Vale a pu se croire totalement impuni puisque personne n'a été

arrêté ou condamné : le procureur chargé de la catastrophe a été muté dans l'intérieur des terres lorsqu'il a requis des sanctions, le procès est bloqué et beaucoup de victimes n'ont reçu aucune indemnisation. L'entreprise responsable avait promis de désactiver les 19 barrages construits sur le même modèle. En réalité, dix sont toujours actifs et aucun enseignement n'a été tiré de la catastrophe précédente.

Loin de la boue toxique et des cadavres, c'est dans des bâtiments climatisés que le lobby du secteur minier s'active pour éviter toute réglementation jugée contraire aux intérêts des entreprises minières. Après le choc de Mariana, certains parlementaires ont présenté des projets de loi, notamment pour renforcer les contrôles. Chico Alencar [1], député du PSOL à l'Assemblée nationale lors de la dernière législature, est de ceux-là : « Depuis Mariana, j'ai vu bien plus de batailles menées par des lobbys que par des partis. Ils sont très puissants et organisés : les grandes entreprises ont des équipes qui surveillent l'activité parlementaire (...) Au-delà de l'argent, il existe bien d'autres possibilités de s'attirer les grâces d'un parlementaire. L'entreprise Vale compte sur une armée d'avocats qui peuvent venir les aider sur toutes sortes de questions. » Depuis 2015, le financement de campagne par des entreprises est interdit, « mais les caisses noires existent toujours ». Et Chico Alencar poursuit : « Les lobbyistes ne laissent jamais rien passer. J'ai fait partie d'une commission pour créer un nouveau code minier : 20 des 27 députés étaient liés aux entreprises minières. »

Leonardo Quintão, membre du parti de droite de l'ancien président Michel Temer, est la figure emblématique de ce lobby. Sa campagne de 2014 a été financée à 40 % par des compagnies minières. Son frère travaille dans le secteur minier. Non réélu cette année, il a rejoint le gouvernement de Bolsonaro, qui l'a chargé de forger des alliances au Congrès. Lors de la création de l'Agence nationale des mines (ANM) en 2016, le député avait retiré deux amendements visant à pallier le manque d'inspecteurs chargés de surveiller les barrages. L'élection de Jair Bolsonaro a renforcé encore un peu plus l'emprise des lobbyistes : jamais un président n'avait autant critiqué les politiques

environnementales et leurs mécanismes de contrôle.

Après la catastrophe de Brumadinho, le gouvernement avait annoncé une série de mesures et promis, par exemple, 200 millions d'euros à la municipalité, mais son maire assure n'avoir rien reçu à ce stade. Pour autant, le ministre de l'environnement continue de vouloir réduire les études d'impact environnemental qui, selon lui, n'ont pas été en mesure d'éviter le drame. Plusieurs projets de lois déposés par des parlementaires vont dans le même sens. Dans l'État du Minas Gerais, où ont eu lieu les deux ruptures de barrage, le secteur minier représente 10 % du PIB. Certaines municipalités sont totalement dépendantes des royalties versées par les entreprises.

Lorsque les lois ne suffisent pas, les habitants qui osent s'opposer aux grands projets sont menacés, agressés, voire éliminés. D'autres ne sortent plus de chez eux ou ont intégré un programme de protection de témoins. À Barcarena, dans le nord du pays à l'embouchure de l'Amazone, deux leaders communautaires ont été assassinés fin 2017 et début 2018. Ils avaient dénoncé la pollution chimique de l'entreprise Hydro qui contaminait la rivière. Aucun suspect n'a été arrêté mais les soupçons se portent sur des politiciens locaux qui souhaitent faire taire les critiques pour continuer à bénéficier des royalties.

Après la rupture du barrage de Brumadinho, le ministère de la justice brésilien a ordonné un gel de 2,6 milliards d'euros des actifs de Vale pour pouvoir faire face à la catastrophe. Il s'est tout de même trouvé des actionnaires états-uniens de Vale pour engager des actions en justice afin d'obtenir une indemnisation pour le manque à gagner occasionné par ce gel des actifs de l'entreprise...

3. Mettre fin à la justice d'exception dont bénéficient les multinationales [2]

Du 11 au 13 mars dernier, deux représentants du Mouvement des personnes affectées par le barrage (MAB) étaient de passage à Paris. Le MAB a été créé après la catastrophe de Mariana. Il est intervenu

immédiatement sur le terrain pour apporter une aide d'urgence aux victimes de Brumadinho et les accompagne sur le plan judiciaire pour obtenir la condamnation de Vale et des réparations. Avant Paris, Leticia Oliveira et Moises Borges étaient à Genève pour rencontrer des responsables du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU où est négocié le projet de traité sur les multinationales et les droits humains, qui pourrait mettre fin à l'impunité des multinationales. Car enfin, dans ces cas brésiliens comme en bien d'autres, se pose de façon criante l'accès des victimes à la justice et à la réparation.

Dans le cas de Vale, on sait que sept grandes banques européennes ont des actions dans l'entreprise : BNP Paribas, le Crédit agricole, le Crédit suisse, UBS, Barclays, la Deutsche Bank et HSBC. Quelle est leur responsabilité au titre du devoir de vigilance ? Comment s'assurent-elles que les risques sociaux et environnementaux sont bien pris en compte ? Et comment éviter qu'en cas de catastrophe, les entreprises se défaussent sur leurs sous-traitants ? Il faut nécessairement que les victimes aient accès à une cour internationale ou à d'autres juridictions pour faire valoir leurs droits. Que fait l'Europe et que fait la France ?

La France a promulgué, le 27 mars 2017, la loi « relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre », dite « loi sur le devoir de vigilance ». Cette loi marque une étape importante dans la protection des droits humains et de l'environnement, en imposant aux entreprises françaises une obligation de prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement pouvant résulter de leurs activités et celles de leurs filiales, fournisseurs et sous-traitants de par le monde. Il faut maintenant veiller à ce que cette loi soit appliquée comme il se doit. 2019 est pour cela une année cruciale, puisque les premières actions devant les tribunaux français au nom de cette loi sont désormais possibles.

Au niveau onusien, des négociations ont commencé en 2015 afin d'élaborer un traité contraignant les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement (« traité ONU »). En octobre 2018, une première version du traité a été soumise à la

négociation des 196 États membres des Nations unies. En Europe, plusieurs pays ont déjà engagé des réformes législatives sur la responsabilité des entreprises, comme la Suisse avec son « initiative pour des entreprises responsables » ou les Pays-Bas, où un projet de loi sur le devoir de vigilance appliqué au travail des enfants est en attente d'adoption au Sénat. En Allemagne, en Espagne, en Italie, en Finlande ou au Luxembourg, des campagnes de mobilisation citoyenne et des partis politiques se sont également engagés en faveur de lois sur le devoir de vigilance. De nombreuses institutions européennes, dont le Parlement européen, plaident pour l'adoption d'une directive européenne qui s'inspirerait de la loi française.

Las, on a appris le 26 février dernier que l'Union européenne avait décidé, *via* le Conseil européen, de mettre en pause sa participation sur le traité ONU jusqu'à la mise en place de la nouvelle Commission ; ce qui est un très mauvais signal puisque celle-ci ne prendra ses fonctions qu'en septembre 2019. Résultat : il n'y aura pas de mandat européen pour la cinquième session de négociations du traité ONU qui doit avoir lieu en octobre 2019. Comble de l'hypocrisie ou du double langage, au même moment, un 8^e round de négociations s'est ouvert pour le futur accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis (TTIP ou TAFTA).

12 avril 2019

Notes

[1] Cité par Jean-Mathieu Albertini, « *Malgré les catastrophes, le lobbying du secteur minier dicte sa loi au Brésil* », *Mediapart*, 11 février 2019.

[2] Voir la [campagne stop-impunité !](#) sur le site d'Attac.

Usine Ford : toujours en lutte contre la fermeture

mardi 21 mai 2019, par [Philippe Poutou](#)

L'homologation par l'État du plan de licenciements et de fermeture de l'usine Ford, le samedi 4 mars 2019, a acté la fermeture de l'usine. Ni les médias ni personne n'en parlent plus publiquement. C'est comme si tout était plié, comme s'il fallait passer à autre chose. Comme si la liquidation de cette usine avec la disparition de ses 870 salarié.e.s directs, avec en plus celle d'environ 2000 emplois induits dans la région, n'était pas si grave et qu'on allait vite s'en remettre.

D'ailleurs, comme par hasard, plusieurs annonces de créations d'emplois ont été faites depuis. Safran au Haillan, Lu à Cestas, qui recruteraient, s'agrandiraient, sauveraient même quelques dizaines d'ouvriers Ford. Ouf ! Mais qui contrôle ce genre d'informations ? C'est balancé sans rien vérifier : est-ce que ces emplois seront bien créés et combien seront-ils ?

Ces silences et ces rumeurs révèlent la même volonté de dédramatiser ou de banaliser une réalité sociale très grave. Une fermeture d'entreprise a des conséquences qui marquent une région, on ne perd pas des centaines et des milliers d'emplois sans laisser des traces importantes. Ne plus en parler ou faire un peu d'intox, c'est la meilleure façon de banaliser la situation.

Il se trouve que la bataille contre la fermeture de l'usine Ford n'est pas terminée. Ce que nous n'avons pas obtenu par la mobilisation, les manifestations, les actions diverses ces derniers mois, ce que ni l'État ni les collectivités territoriales n'ont obtenu par leur intervention, peut-être pourrons-nous l'obtenir par décision de justice.

C'est en tout cas, ce que nous tentons. Le 6 mai, le syndicat Cgt-Ford a assigné Ford au Tribunal de Grande instance de Bordeaux. Nous attaquons Ford sur deux aspects : l'absence de motif économique qui justifierait une fermeture d'usine et l'abus du droit de refuser un repreneur. Nous remettons en cause le droit, c'est-à-dire la légitimité de la multinationale Ford à fermer et à licencier.

Ford fait d'énormes profits (autour 7 milliards de

dollars annuels), sa situation financière mondiale se porte bien, même son usine de Ford Aquitaine Industries (FAI) est appréciée comme « rentable ». Alors où est le problème ? Même si le pouvoir patronal, surtout du côté des grands et très grands patrons, est devenu presque sans limite, il reste que, dans le droit français, il n'est toujours pas possible de licencier sans cause « réelle et sérieuse », sans motif économique. Et optimiser ou réorganiser une production, ce n'est pas un motif économique.

Nous dénonçons aussi l'abus du droit de propriété de Ford, un abus de pouvoir, celui de refuser le seul repreneur qui s'était présenté, un repreneur considéré comme sérieux et solide par l'État. La loi Florange oblige Ford (le « lâcheur ») à chercher un repreneur avant de licencier et fermer. Mais cette loi très peu contraignante n'oblige pas de trouver un repreneur. Et Ford, qui maîtrise bien la législation française, a facilement contourné l'esprit de la loi, ne cherchant que formellement, se permettant même de refuser le repreneur trouvé par l'État.

Pour nous, mais pas seulement, durant des mois (tendus en fin 2018), pour les collectivités territoriales, les pouvoirs publics jusqu'au plus haut niveau de l'État, Ford n'a pas joué le jeu, s'est comporté déloyalement, a trahi tout le monde en rejetant le projet de reprise. Tous ont protesté, mais sans moyen de contrainte, l'État est allé se plier aux décisions de Ford. Une impuissance d'État terrible qui, faute d'oser aller à la confrontation jusqu'au bout, va finir par capituler.

Une bataille est perdue, mais il reste une possibilité, un outil est encore à notre disposition : le tribunal.

Parce que nous sommes déterminés, parce qu'il n'y a pas de raison d'abandonner, parce que tant qu'il y a une chance, un espoir, on continuera la bataille, alors c'est logiquement que nous nous appuyons sur le droit qui existe encore pour empêcher Ford d'aller au bout de sa logique destructrice, et donc pour l'interdire de licencier. Certes, on l'a bien compris, le droit ne permet pas à la collectivité de réquisitionner ou de se réapproprier un outil de production pourtant largement public, grâce à l'argent public perçu par Ford durant les 45 ans passées à Blanquefort.

Nous avons comme atout le travail que nous faisons depuis des mois avec notre expert économique. Nous avons aussi les positionnements et déclarations du ministre de l'économie Bruno Le Maire comme ceux du Président Emmanuel Macron. Lesquels ont dénoncé la « trahison » de Ford, sa déloyauté, la non-justification de la fermeture de l'usine et même des déclarations rendant hommage à notre détermination à vouloir sauver les emplois.

Nous avons d'ailleurs sollicité leur soutien. Autant aller jusqu'au bout. État, pouvoirs publics et syndicats, salariés peuvent mener la bataille de l'emploi « ensemble », se coordonner dans l'action, car nous avons logiquement un intérêt commun, celui

de l'ensemble de la population, en préservant une activité industrielle et des milliers d'emplois dans la région.

Le président, comme le ministre, peuvent être « intervenants volontaires » dans notre action en justice. C'est ce que nous leur avons proposé. Bon, c'est vrai, ils n'ont pas encore répondu, hésitent-ils, les mettons-nous dans l'embarras ? C'est possible, tant c'est inhabituel. Mais il est évident que s'ils s'en mêlent, cela ne peut qu'aider à faire pencher la balance de la justice dans le bon sens.

Et puis, ce serait l'occasion de rompre avec la posture de l'impuissance chronique de l'État. Ce pourrait être le début de l'inversion de la courbe de la résignation. Nous avons besoin de perspectives, de quoi se raccrocher pour mener la lutte, pour contester l'impunité patronale, pour contrer l'arrogance et l'égoïsme de classe des capitalistes. Nous n'en sommes pas encore à une victoire, seulement à une possibilité. Mais c'est déjà cela.

Aujourd'hui, la juge a accepté la procédure d'urgence et l'audience est fixée au 4 juin 2019. Une décision de justice est donc possible en juillet, soit avant nos licenciements programmés au 1er octobre. L'espoir est encore là, l'exploit est possible.

La dérive vers un État autoritaire : quelles résistances organiser ?

mardi 21 mai 2019, par [Commission Démocratie d'attac](#)

Des milliers de manifestants blessés, dont des personnes mutilées à vie, des centaines de poursuites judiciaires et de condamnations immédiates, la répression du mouvement social, et singulièrement des Gilets jaunes, sont des faits désormais avérés. Syndicalistes, jeunes, journalistes, observateurs, *street medics*, autant de catégories directement impactées. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance lourde de la gestion de l'ordre public en France, qui s'exerce historiquement et en premier lieu à l'encontre des quartiers populaires. Cette situation nécessite une stratégie de résistance d'envergure.

1. Données de la dérive autoritaire

De l'avis de nombreux observateurs, le point de départ date de la mise en place de l'État d'urgence, dans le cadre de la dite « guerre contre le terrorisme ». Ce régime d'exception, adopté le soir des attentats du 13 novembre 2015 et resté en vigueur 719 jours, a pris officiellement fin le 1^{er} novembre 2017.

Les mobilisations écologistes, qui ont eu lieu lors de la COP 21 (du 30 novembre au 12 décembre 2015), ont été fortement encadrées par les forces de l'ordre, et des militants assignés à domicile ou empêchés de manifester publiquement. Les mobilisations de rue et dans l'espace public contre la première loi Travail ont donné lieu à des répressions spectaculaires, ainsi que les mobilisations lycéennes et étudiantes protestant contre un dispositif sélectif et inéquitable, Parcoursup et la loi relative à l'Orientation et la réussite des étudiants (ORE). Les activités de Nuit Debout – occupation des places, de la République à Paris, du Capitole à Toulouse... – ont été aussi limitées dans le temps, du fait d'intimidations et d'incitations à conclure.

De nouvelles formes de répression judiciaire sont mises en œuvre contre les opposants aux grands projets inutiles et destructeurs (Notre-Dame-des-Landes, Bure...), qui se voient inculpés d'association de malfaiteurs et exclus de leur communauté de vie. Et malgré la restriction du délit de solidarité, certains venant en aide à des migrants en danger se voient encore inculpés.

En réponse au mouvement des Gilets jaunes, des mesures d'exception ont été prises et le degré de violences accru, cette fois-ci en raison de la dite « lutte contre les casseurs ». Les interpellations préventives de masse, qui s'ajoutent aux comparutions immédiates, respectent-elles les libertés fondamentales ? Ces usages d'exception, voire illégaux, s'ajoutent au vote en octobre 2017 de la loi SILT (Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme), qui fait entrer dans le droit commun de nombreuses dispositions de l'État d'urgence [1]. Et, de manière précipitée, a été voté le projet de loi « [Prévenir et sanctionner les violences lors des manifestations](#) » (le 31 janvier 2019).

Selon Amnesty International, « *cette loi introduit la possibilité pour les préfets d'interdire à des personnes de manifester, sans aucun contrôle par un juge judiciaire, avec une possible obligation de pointage, sous peine de prison et d'amende. Elle prévoit aussi que ces interdictions administratives s'appliqueront à quiconque « appartiendrait à un groupe ou entretiendrait des relations régulières avec des individus incitant, facilitant ou participant à la commission » d'actes délictueux. Cela n'est rien d'autre qu'une présomption de culpabilité par association. Il sera ainsi possible pour le préfet d'interdire à une personne de manifester, simplement sur la base de ses fréquentations jugées mauvaises par les services de renseignement ou le pouvoir exécutif.*

Les préfets pourront aussi interdire à une personne de manifester lorsqu'il existe de « sérieuses raisons de

penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ». (...) Une telle notion est contraire au principe de droit international de sécurité juridique. En ne permettant pas aux citoyens de connaître les règles qui sanctionnent leur comportement et d'ajuster leurs choix en conséquence pour ne pas être punis injustement, elle ouvre la voie à l'arbitraire. » [2]

Ainsi, un glissement s'est nettement opéré, d'un État de droit constitué (même relativement) à un régime autoritaire dont le degré d'arbitraire, sur un motif voire un prétexte sécuritaire, est à la convenance de l'exécutif.

2. Contexte géo-historique

Au Brésil, après les États-Unis, l'Italie, la Hongrie, l'Autriche..., la conquête de pouvoirs d'État, dans des pays aussi stratégiquement importants, consacre une nouvelle période, qui fait suite à la gestion austéritaire des économies depuis la crise financière de 2007. Nous en sommes au stade du néolibéralisme autoritaire, l'oligarchie nationale n'ayant plus que la contrainte pour poursuivre sa prédation sur les richesses du pays. C'est une tendance lourde à l'échelle internationale, les forces de l'extrême droite étant requises dans plusieurs cas.

Cette dérive prend une tournure particulière dans notre pays, la V^e République étant en elle-même un régime autoritaire : ainsi, l'état d'urgence date de la guerre d'Algérie. Sa capacité de nuisance est renforcée par le passif néo et post-colonial, comme le montrent les nombreuses opérations militaires extérieures (OPEX), peu ou pas contrôlées, trop souvent au profit de dictatures complaisantes à l'égard des intérêts des multinationales françaises ou de l'État [3]. Les armes françaises tuent-elles des civils au Yémen ? L'enquête inédite menée par trois journalistes français prouve que cela est possible. Et pour avoir enquêté et diffusé des documents classés secrets défense le démontrant, ils sont convoqués par la DGSJ. [4]

Les quartiers populaires sont les premiers secteurs impactés par l'arbitraire policier et judiciaire, avec

des morts d'homme régulières, certes moins qu'aux États-Unis, mais de manière systémique. Ces violences sont les plus marquées de l'Union européenne, d'où des révoltes urbaines d'un niveau correspondant, comme celles de 2005. En fait, les forces de l'ordre françaises sont les plus lourdement armées de l'UE [5].

Dans la dernière décennie, d'anciens ministres de l'Intérieur sont devenus ou président (c'est le cas de Nicolas Sarkozy) ou premier ministre (Manuel Valls, Bernard Cazeneuve). L'appel largement partagé à la démission de Christophe Castaner, actuel titulaire de ce ministère, résulte de ses trop nombreuses provocations et incitations à une répression gratuite.

3. Un objectif d'hégémonie idéologique en arrière-plan

Dans les institutions à vocation d'éducation populaire, Université, Éducation nationale, médias publics..., l'heure est à la censure ou à la désinformation des sujets « sensibles » et controversés. Voyez les blocages officiels de colloques ou de rencontres sur le thème du racisme institutionnel qui encourage ce qu'il faut bien appeler de l'islamophobie ; il en est de même à l'encontre des recherches et des initiatives qui visent à faire comprendre la réalité de la racialisation de nombre de situations cumulant les discriminations d'origine, de sexe, de genre... La remise en cause des libertés académiques se banalise de manière générale à l'Université, singulièrement dans le champ des sciences humaines et sociales. Quant à « l'École de la confiance », version Blanquer, elle est, dans les faits, celle du devoir de réserve imposé (dit « devoir d'exemplarité »), de la remise en cause de la liberté pédagogique et de régressions au plan programmatique, en philosophie [6], en histoire-géographie, en Lettres [7].... Pour les enseignants et les publics, il est temps de résister à cette culture de l'autoritarisme et de la sélection sociale, dont l'administration dans les établissements se fait trop souvent l'écho au quotidien.

Dans le cadre de la loi de Sécurité intérieure, des

fonctionnaires pourront être radiés, au motif que leur comportement ne serait pas compatible avec leurs fonctions. Ces politiques institutionnelles et en matière de service public participent du déséquilibre du pays et de l'affaiblissement de l'État social et de droit, pendant que les pouvoirs régaliens (les forces dites de l'ordre) ont été accrus d'une manière significative, en termes budgétaires, de promotion médiatique également. Face à cette gestion, un objectif principal de l'heure est d'associer à la défense et à la promotion des acquis sociaux et des services publics, celles de l'État de droit et des libertés publiques et professionnelles.

Désinformations, voire mensonges, caractérisent souvent le traitement médiatique des activités publiques du mouvement social et des Gilets jaunes. Les filières d'information soumises à l'État et à quelques milliardaires participent ainsi à l'impunité gouvernementale, cherchant à justifier arrestations et condamnations, et entretenant la peur et la confusion, comme dans l'épisode de la Salpêtrière à la manifestation parisienne du 1^{er} mai 2019. *A contrario*, 300 journalistes indépendants dénoncent les violences policières menées à l'encontre de ces professionnels ou de leurs confrères. [8]

Comment contrecarrer cet état de fait, avant que l'autoritarisme ne soit durablement banalisé dans l'opinion publique, les médias dominants insistant quotidiennement sur des violences perpétrées par les Gilets jaunes ou des casseurs qui peuvent être en fait infiltrés par l'extrême droite ou des forces de l'ordre ? Sans nier des phénomènes ponctuels de cet ordre, il est indispensable de rétablir l'ordre des causes et des effets. Faute de répondre suffisamment aux revendications de justice sociale et fiscale, le gouvernement a fait le choix de la répression.

Ce régime s'appuie sur un courant d'extrême droite et xénophobe qui, se nourrissant de la crise systémique d'après 2008, a conquis des centaines de places électives (municipales, régionales, européennes...) et alimente en sous-main ce climat de violence. N'oublions pas l'usage dangereux de jeunes recrues de la police pour des tâches de répression – et pas de gardiens de la paix –. 50 à 60 % des forces de l'ordre ont voté pour le RN lors des dernières élections ; d'où

des connivences avec ses provocateurs patentés.

Au bout de quatre mois d'affrontements urbains, les ronds-points sont « dégagés », mais, même si, par des sondages aléatoires, on veut nous faire croire que l'opinion bascule en faveur de l'« ordre » républicain, dont le « grand débat » a été une expression lénifiante, le mouvement des Gilets jaunes ne faiblit pas et renforce ses liens avec d'autres composantes du mouvement social et écologique. Pour la démocratie, ce mouvement est loin d'avoir produit tous ses effets positifs, et il faut laisser se développer la critique des inégalités dans ce pays, tout autant qu'une réflexion sur les transformations indispensables des institutions démocratiques. Parti d'une revendication catégorielle, il s'est élargi à une liste de propositions citoyennes qui remettent en question le fonctionnement même de la V^e République. Nous ne voulons pas qu'une politique de la peur puisse l'étouffer.

4. Les mobilisations pour le respect des libertés publiques et des droits humains

Les Gilets jaunes qui, à partir des périphéries abandonnées, remobilisent le pays de manière très majoritairement pacifique, paient un lourd tribut, et l'emploi d'armes meurtrières par les forces de répression françaises fait l'objet de condamnations internationales, de la part de [représentants de l'ONU](#), du [Parlement européen](#), du [Conseil de l'Europe](#), du président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, [Jean-Marie Delarue](#).

Cela dit, aucune suite n'a été donnée au rapport du Défenseur des droits de janvier 2018 demandant l'interdiction ferme et définitive de l'usage des LBD 40, demande qu'il a réitérée en janvier 2019. À l'initiative de la CGT et de la LDH, une audience au Tribunal administratif parisien pour l'interdiction des balles de défense a eu lieu le 24 janvier, vainement [9]. Le Conseil d'État, saisi le 30 janvier dernier de trois requêtes de suspension de l'usage des LBD 40 par quatre Gilets jaunes blessés de Montpellier, par la Confédération CGT et la LDH associant le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la

magistrature, a statué de manière défavorable.

L'agression dont a été l'objet une septuagénaire, Geneviève Legay, présidente du Comité local d'Attac de Nice, a constitué un temps fort de débat national sur cette problématique, incluant le chef de l'État et le préfet de police. [10] Leurs justifications ont été contredites par la vérification des faits, avec l'aide active de notre association qui s'est portée partie civile. D'une manière générale, le meilleur hommage que l'on puisse rendre aux victimes « pour l'exemple », mortes, blessées, poursuivies et condamnées, est de les sortir de leur isolement et de la marginalité, grâce à des collectifs de soutien, l'un des premiers en date étant celui qui a été créé en mémoire de l'écologiste Rémi Fraisse. Il existe des collectifs reliés aux quartiers populaires [11], et d'autres reliés au mouvement social et écologique [12].

À cette étape, il est urgent de constituer une coordination nationale de ces comités de soutien et de promotion des droits démocratiques [13]. Ses objectifs pourraient être les suivants, entre autres :

- organiser un *meeting national anti-répression et des meetings régionaux*, réunissant comités de soutien et organisations du mouvement social et écologique ;

- organiser des états généraux qui débattent et listent des éléments programmatiques et stratégiques pour la promotion d'un authentique État de droit ;

- constituer une *caisse nationale de soutien aux victimes ou aux familles de victimes*, alimentée notamment par les organisations qui en ont les moyens dont les syndicats, ainsi que par les citoyens. Pour rappel, au regard des éléments précités, le mouvement social et écologique détient une responsabilité morale et politique, lorsqu'il appelle à manifester dans l'espace public.

Des tentatives ponctuelles ou plus durables sont d'ores et déjà enregistrées, à l'initiative des élus de la France insoumise [14], de la LDH [15] ou du collectif « Retrouver souffle » [16]. Des observatoires des pratiques policières sont mis en place comme à Toulouse [17]. Face à la conjonction dangereuse des institutions répressives – police, justice, armée,

médias –, le mouvement social ne pourra seul conjurer cette dérive, une conjonction pérenne des luttes incluant les quartiers populaires s'impose.

5. Autoritarisme étatique : les préconisations de la Commission Démocratie d'Attac

- Organisation de plaintes collectives en justice, pour mise en danger de la vie d'autrui, violation des droits des mineurs et violation aussi du code de déontologie de la police et gendarmerie.
- Suspension par l'exécutif et interdiction législative de l'usage des lanceurs de balles de défense (LBD) et des grenades de désencerclement, ainsi que de l'emploi des techniques d'immobilisation entraînant la mort.
- Amnistie des manifestants Gilets jaunes poursuivis en justice.
- Indemnisation par l'État des victimes de violences policières.
- Sanction administrative et pénale (pour interdiction effective) des polices parallèles et privées.
- Sanction administrative et pénale des interpellations arbitraires, dites 'préventives', pour interdiction effective à l'avenir.
- Interdiction des contrôles d'identité au faciès ou répétitifs dans les quartiers populaires (suspension par l'exécutif et vote d'une loi).
- Sanction effective, rapide et proportionnée des bavures et crimes policiers.
- Commission d'enquête parlementaire sur les pratiques policières et judiciaires, et préconisations législatives et judiciaires à l'encontre de leurs dérives.
- Médiatisation et mise en débat des

conclusions des enquêtes parlementaires et judiciaires concernant l'affaire Benalla. Contrôle des services de police et de gendarmerie, en sus de leurs inspections générales propres, par des instances indépendantes de leurs ministères de rattachement (Intérieur et Défense), et si possible dépendant du ministère de la Justice.

Dissolution de la BAC (Brigade anti-criminalité de la Police nationale) et de tous les corps spéciaux, hérités de l'ère coloniale.

Abrogation des lois SILT « Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme » et « Prévenir et sanctionner les violences lors des manifestations »,.

Opposition à une réinstauration de l'état d'urgence et à une intervention de l'armée, au prétexte du mouvement social des Gilets jaunes ou de nouveaux attentats terroristes.

Mobilisation pour un travail des journalistes, protégé des incursions du pouvoir politique et du marché, et garantissant des règles de déontologie, pour une information démocratique, rigoureuse et contradictoire si nécessaire [18].

Constitution d'une coordination nationale contre la répression, pour le respect des libertés constitutionnelles et des droits humains, ainsi que pour la promotion des droits démocratiques.

6. La convergence des luttes sur le paradigme démocratique

La convergence des luttes sectorielles nécessite un dénominateur commun, et celui du vivre ensemble s'impose naturellement. Quoi de plus naturel que de revendiquer le maintien et le renforcement des libertés publiques et des droits humains ? La multiplicité des faits et des contre-faits recensés

dans cet article en démontre la vitalité. Le partage de ces valeurs entre les fronts de lutte, en tant que « commun citoyen et politique » est la meilleure manière de centraliser le combat contre la monarchie républicaine, dont l'affaire Benalla a illustré des dysfonctionnements au sommet de l'appareil d'État [19]. Un élément à faire fructifier, c'est l'offensive gagnante de médias, de juges et de la mission d'information du Sénat sur la question des « dysfonctionnements majeurs de services de l'État », qualifiés de « chaîne d'irresponsabilités », dans le cadre de cette affaire.

Les prochaines manifestations dans l'espace public seront autant de confrontations directes dont la dangerosité n'est plus à démontrer : la responsabilité des directions du mouvement social et écologique est à cette aune. Au-delà du facteur humain, le facteur idéologique est à convoquer : l'élargissement des cercles d'appartenance commence à notre niveau, il passe par la sortie de nos bulles respectives – renforcées par l'élitisme, les sectarismes, le centralisme.... – sur la base d'un principe d'inclusivité bien compris.

La même problématique vaut à l'échelle internationale : comment rompre le silence gêné qui prévaut, face à la « dérive anti-démocratique des continents », et face aux séismes brésilien et vénézuélien en particulier, ou face à la Françafrique ? Quelle construction altermondialiste ? Dans la bataille des idées qu'impose pour l'instant l'extrême droite, comme recours à la « stratégie du choc » de régimes politiques devenant de plus en plus prédateurs et parasites, et contribuant à la dépolitisation de jeunes ainsi qu'à l'abstentionnisme électoral et militant, c'est à l'élaboration du paradigme démocratique que nous devons nous atteler.

6 mai 2019

Référence :

[Blog de la Commission Démocratie](#)

Notes

[1] Comité local de la Réunion, « [La lutte contre le terrorisme le grand alibi d'une loi liberticide](#) »

[2] Amnesty International, « [Droit de manifester en France : les parlementaires doivent arrêter la casse](#) » (28.01.2019).

[3] [Association Survie, Dossier sur la Françafrique.](#)

[4] Collectif « [Secret défense, un enjeu démocratique](#) » (30 avril 2019).

[5] Syndicat policier Vigi (2 mai 2019), « [La présidence et le gouvernement utilisent-ils des armes chimiques contre le peuple et les policiers ?](#) ».

[6] Anaëlle Lebovits-Quenehen , « [Philo en terminale, exit Marx et Freud ?](#) » Libération, 15 avril 2019.

[7] SNES-FSU, [Pétition pour d'autres programmes de français au lycée](#) (11 avril 2019).

[8] [Communiqué de 300 journalistes](#), à propos des violences policières à leur encontre.

[9] [Retranscription de l'audience au tribunal administratif contre les lanceurs de balles de défense 24 janvier 2019.](#)

[10] Attac France, « [Revue de presse, Geneviève Legay : une affaire d'État](#) », [Le message de Geneviève Legay aux adhérents et à tous ses nombreux soutiens.](#)

[11] - [Collectif Vérité et Justice pour Ali Ziri.](#)

- Collectif « [Urgence notre police assassine](#) », fondé après la mort d'Amine Bentounsi.

- [Observatoire national des violences policières](#)
- [Collectif La vérité pour Adama Traoré](#)
- [Collectif Vérité et Justice pour Gaye](#)
- [Collectif Vies volées en France](#)
- [Collectif Justice pour Angelo](#)

[12] - [Résistons Ensemble contre les violences policières et sécuritaires](#), initié en 2002.

- [Collectif unitaire Non à l'État d'urgence.](#)

- L'Assemblée des blessés, [Collectif Désarmons-les.](#)

- [Collectif Sortez couvert.e.s](#), initié fin 2018.

-Collectif contre l'usage des Flash-Ball et des grenades de désencerclement, pour la liberté d'expression des gilets jaunes.

[13] [SOS démocratie en péril](#) (pétition).

[14] [Plus de 40 organisations ensemble pour les libertés publiques et le droit de manifester](#).

[15] [Appel de plus de 50 organisations à manifester le 13 avril 2019 pour le droit de manifester](#).

[16] [Rencontre nationale contre la criminalisation des luttes](#) (samedi 11 mai 2019, Bourse du Travail de Paris).

[17] Observatoire des pratiques policières/OPP, « [Toulouse : un dispositif de maintien de l'ordre disproportionné et dangereux pour les libertés publiques](#) » (Rapport du 17 avril 2019).

[18] Déclaration unitaire à l'initiative d'Acrimed (février 2019), cosignée par Attac « [Réapproprions-nous les médias !](#) ».

[19] [Mission d'information sénatoriale](#) sur les conditions dans lesquelles des personnes n'appartenant pas aux forces de sécurité intérieure ont pu ou peuvent être associées à l'exercice de leurs missions de maintien de l'ordre et de protection de hautes personnalités et le régime des sanctions applicables en cas de manquements.

Pour des politiques en faveur des femmes dans l'Union européenne

mardi 21 mai 2019, par [Commission Genre d'Attac France](#)

À l'heure du renouvellement du Parlement européen de mai 2019, Attac constate l'absence de propositions et d'avancées fortes de l'Union européenne en faveur de l'égalité femmes-hommes, et souhaite contribuer au débat en présentant plusieurs revendications. En plus des exigences universelles liées aux droits des femmes (liberté de disposer de son corps, droit à la contraception et à l'avortement, lutte contre la prostitution et contre toutes les violences) et pour lesquelles il reste encore beaucoup à faire, des mesures volontaristes sur quatre thématiques nous semblent incontournables pour parvenir à de véritables progrès dans la condition des femmes européennes : des services publics d'accueil de la petite enfance et d'aide à la prise en charge des personnes dépendantes, la mise en œuvre de mesures volontaristes pour l'égalité, un partage égalitaire de la prise en charge des enfants dans la sphère familiale, et le droit de vivre dans un environnement sain.

1. Développer des services publics de qualité, outils pour l'autonomie des femmes

L'autonomie financière des femmes est indispensable pour leur permettre de sortir du rôle traditionnel qu'elles assument encore aujourd'hui dans la sphère familiale. Partout en effet, les tâches domestiques et parentales, la prise en charge des personnes dépendantes reposent essentiellement sur elles. Il est donc indispensable, pour les décharger de ces tâches, de développer à l'échelle européenne :

- **un service public de la petite enfance** avec l'objectif d'accueillir tous les enfants avant l'âge de la scolarisation. Ce service pourra regrouper tous les modes de garde, crèches, haltes-garderies ou jardins d'enfants.
- **un service public d'aide aux personnes dépendantes ou en situation de handicap** permettant d'assurer l'hébergement ou les services auprès de ces personnes, à rebours des prestations actuelles soumises à une marchandisation croissante.

Les emplois de ces services, qui doivent être revalorisés, ont vocation à s'adresser aux femmes comme aux hommes.

Pourtant, les politiques néolibérales menées en Europe vont à l'opposé de ces exigences. Le droit de la concurrence conduit à un alignement sur le moins-disant social et fiscal. On assiste ainsi au démantèlement de la protection sociale, à la privatisation des services publics et à la destruction du droit du travail.

Le démantèlement des services publics de santé }

En France, les services rentables du secteur de la santé sont progressivement transférés au secteur privé. De nombreux hôpitaux de proximité, maternités et centres IVG ont fermé. Des regroupements d'hôpitaux sont organisés en s'accompagnant de diminutions d'effectifs. En Grèce, depuis 2010, le financement des hôpitaux publics a diminué de 40 % ; 25 % des effectifs ont été supprimés, et la rémunération des personnels a baissé de 50 %. Depuis 2009, les femmes immigrées doivent payer leur accouchement ! Un tiers de la population n'a plus de couverture de santé et la mortalité infantile a augmenté pour la première fois.

Les politiques d'austérité appliquées suite à la crise de 2007-2008 font payer celle-ci aux salarié-es, aux retraité-es, aux chômeurs et chômeuses, en particulier aux femmes, en épargnant les

responsables que sont les grandes banques. Elles se traduisent par des réductions massives des dépenses publiques : coupes budgétaires dans la protection sociale et dans la fonction publique, gel ou diminution des effectifs et des rémunérations.

Dans son rapport sur l'égalité de genre de décembre 2012, le Parlement européen soulignait déjà que les coupes dans les budgets publics affectent les femmes de manière disproportionnée et ont « pour effet d'accroître les inégalités entre hommes et femmes » et « d'accroître la féminisation de la pauvreté ». L'augmentation de la pauvreté touche plus particulièrement les familles monoparentales qui sont, dans la grande majorité des cas, des femmes élevant seules leurs enfants. Face à cette situation, il est urgent de mettre en place dans tous les pays **des minima sociaux à un niveau suffisant** pour permettre à toutes les personnes privées d'emploi de vivre décemment.

Femmes et secteur public

Les femmes sont doublement touchées par la baisse des dépenses publiques [1], d'une part en tant qu'employées, car le secteur public emploie majoritairement des femmes ; d'autre part en tant qu'usagères, car elles assument les responsabilités principales dans la famille. Du fait des coupes budgétaires dans les crèches, les écoles maternelles, les services de santé, les maisons de retraite et en matière de protection sociale, elles sont alors obligées d'assurer les services qui ne sont plus pris en charge par l'État et la collectivité. Leur temps de travail dans la sphère privée (invisible) s'allonge, ce qui se fait au détriment de leur emploi rémunéré et de leur développement professionnel. Elles se trouvent souvent contraintes de réduire leur temps de travail ou parfois même de se retirer de l'emploi.

2. Ne plus tolérer les inégalités dans le monde du travail et donner aux femmes les moyens d'être économiquement

indépendantes

Les législations des États membres sont très disparates en ce qui concerne les protections liées au travail. Par contre, il existe une constante : les femmes y sont moins payées que les hommes, elles travaillent plus souvent à temps partiel et les emplois les plus féminisés sont dévalorisés.

Cette situation des femmes européennes sur le marché du travail est en contradiction totale avec le principe d'égalité femmes-hommes inscrit dès le traité de Rome en 1957 et réaffirmé régulièrement depuis dans tous les textes.

Face à cette situation, nous exigeons **un contrôle plus strict et des sanctions** pour les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale : en France, celle-ci est inscrite dans les lois depuis 1972, mais, faute de sanctions dissuasives, les inégalités de salaire entre femmes et hommes se situent toujours à 24 % tous temps de travail confondus.

Inégalités : un constat accablant}

En 2017 [2], les femmes européennes sont payées en moyenne 16,3 % de moins par heure que leurs collègues masculins. Par ailleurs, 66,5 % des femmes européennes ont un emploi contre 78 % des hommes : un écart de 11,5 points, sans autre raison que la différence de rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes ! Environ un tiers des femmes travaillent à temps partiel, pourcentage quatre fois plus élevé que chez les hommes. Elles subissent les déréglementations imposées par l'Union européenne sur le marché du travail, qui ont comme conséquence notamment une augmentation des temps partiels subis et des contrats précaires et flexibles. Seulement 33 % des postes de cadres sont occupés par des femmes.

Les emplois à dominante féminine doivent être revalorisés par application du principe légal « à travail de valeur égale, salaire égal », car les compétences qu'ils requièrent, pourtant bien réelles, sont considérées comme « naturelles ».

Parmi les priorités concernant de très nombreuses femmes, nous **demandons l'adoption et/ou la revalorisation d'un salaire minimum (SMIC)** dans tous les États : ce sont en majorité des femmes qui sont payées aux plus bas niveaux de salaires et qui pâtissent de leur insuffisance pour vivre dignement. En France, par exemple, 62 % des smicards sont des smicardes. Afin de réduire le chômage et de mieux partager le travail, il est nécessaire de **diminuer la durée du travail**, de s'opposer aux pratiques actuelles qui visent à amplifier la flexibilité des temps travaillés et de mieux indemniser les périodes de chômage.

Des emplois féminins dévalorisés

La répartition des emplois en Europe dépend fortement du sexe. En 2016, les emplois les plus féminisés étaient le soin à la personne (féminisé à 89 %), le ménage (84 %), l'emploi de bureau (80 %). On retrouve les hommes dans le BTP (métiers à 97 % masculins) le transport (96 %), la métallurgie (96 %) ou dans les emplois scientifiques et d'ingénierie. Ces emplois sont mieux valorisés et mieux payés que ceux à dominante féminine. Salaires plus faibles et carrières professionnelles plus courtes se répercutent ensuite bien sûr sur les droits à la retraite : en France, les femmes perçoivent ainsi des pensions de 40 % inférieures à celles des hommes.

3. Adopter un congé de paternité et un congé parental européen pour mieux partager l'éducation des enfants

La réduction des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes est inséparable d'un partage égalitaire des tâches domestiques et parentales au sein de la famille. Toutes les études montrent que l'arrivée d'un enfant pénalise fortement la carrière professionnelle des femmes (même sans enfant, la « suspicion de maternité » est responsable de discriminations). Le rôle du père est aussi important que celui de la mère auprès de l'enfant dès la naissance, et doit être rendu possible dès les premiers jours au sein du foyer. C'est pourquoi il est

important que la société instaure une norme avantageuse de congé paternité et de congé parental [3] au niveau européen.

En janvier 2009, une directive accordant un congé de paternité optionnel de 10 jours aux pères, rémunéré au niveau du congé maladie, a été adoptée. Loin donc des 4 semaines qui étaient proposées par la Commission européenne. De même, la proposition prévoyait pour chaque parent le droit à un congé parental de quatre mois non transférables et rémunérés sur la base des arrêts maladie, bien plus favorable elle aussi à l'implication des pères. Cette proposition a été refusée notamment par la France en juin 2018 !

L'importance de rendre obligatoire le congé paternité (ou congé du second parent) est reconnue comme centrale pour faire progresser la prise en charge de l'éducation des enfants par les deux parents. Le congé maternité a été rendu obligatoire pour protéger les femmes de toute éventuelle pression des employeurs visant à les faire renoncer à ce congé. De la même manière, un congé paternité obligatoire permettra d'éviter tout risque de stigmatisation par les supérieurs ou les collègues. L'obligation est un moyen puissant de changer une norme sociale qui aujourd'hui valide et encourage l'inégale répartition des tâches familiales.

Une grande diversité de congés de paternité, en durée comme en rémunération

Parmi les pays les plus progressistes, se trouvent ceux d'Europe du Nord. La Norvège propose 14 semaines avec salaire intégral ; la Suède, 12 semaines avec 80 % du salaire. Plus au sud, l'Espagne propose 8 semaines avec 100 % du salaire, la France 11 jours seulement, avec un plafonnement à 87,71 euros par jour. En queue de peloton, se trouvent l'Italie ou la Grèce avec 2 jours seulement. Et en Allemagne, en Slovaquie ou en Tchéquie, le congé paternel n'existe tout simplement pas ! Seul est proposé un congé parental, peu rémunéré en général et majoritairement pris par les femmes.

De telles disparités sont permises par l'absence de législation européenne sur le congé de paternité, contrairement au congé de maternité, investi par l'Union européenne, qui prévoit 14 semaines d'arrêt de travail dont 2 obligatoires. Les congés de paternité, quand par chance ils existent, ont l'inconvénient d'être optionnels avec, dans le cas le plus favorable à l'égalité, des droits qui ne sont pas transférables. Le Portugal, en rendant obligatoire un congé de paternité de 10 jours, a innové.

Pour cela, il est nécessaire d'instaurer au niveau

européen :

- un congé paternité obligatoire à minima d'un mois, indemnisé à 100 % du salaire,

- un congé parental d'une durée égale pour les deux parents, non transférable et bien rémunéré de manière à ne pas dissuader les pères comme c'est le cas actuellement.

4. Réussir la transition écologique pour le droit de vivre dans un environnement préservé : un enjeu pour et avec les femmes

Dans la plupart des États membres, les règles européennes de limitation des dépenses publiques empêchent d'initier les investissements pourtant indispensables pour répondre au défi du changement climatique.

En France, le mouvement des Gilets jaunes a mis dans le débat public les thèmes de justice fiscale, sociale, climatique et de démocratie. La forte présence des femmes dans ce mouvement a été soulignée de nombreuses fois. Le 8 mars 2019, journée des droits des femmes, les jeunes femmes qui "marchent pour le climat" ont décidé de mettre en lumière le lien étroit entre féminisme et écologie.

De nombreuses problématiques sont à l'intersection du social, de l'écologie et du féminisme. Mais le lien entre écologie et féminisme n'a rien à voir avec une prétendue proximité entre les femmes et la nature, qui renverrait à l'image de la « mère nourricière ». L'oppression des femmes et la destruction de la nature sont deux processus qui trouvent leur origine dans les mêmes structures de domination, celles des sociétés patriarcales et capitalistes : égalité des genres et transition écologique ne sont pas séparables l'une de l'autre. L'enjeu est de faire converger ces luttes pour empêcher toutes les formes de domination.

Le fonctionnement du système capitaliste est néfaste à la fois pour les femmes et pour l'écosystème. L'inaction contre la crise climatique ne

peut qu'accroître les inégalités. Car les premières victimes sont les plus pauvres, parmi lesquelles une majorité de femmes, particulièrement les cheffes de famille monoparentales, les migrantes, les réfugiées et demandeuses d'asile, les femmes âgées seules. Elles sont nombreuses à connaître la précarité énergétique, les logements insalubres, l'isolement en milieu rural faute de moyens et de transports adaptés, l'insécurité liée à des modes d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui ne prennent pas en compte leurs besoins, leurs parcours ou leurs temps de vie.

La santé des femmes affectée de diverses manières

Les problèmes de santé et les coûts sanitaires liés aux dérèglements climatiques et à l'usage de pesticides dans l'agriculture intensive ont beaucoup augmenté, ils sont de plus en plus documentés et ont été abordés lors de la COP 23 [4]. Les femmes et les fillettes sont impactées, comme en témoigne l'exemple des perturbateurs endocriniens disséminés dans l'environnement, induisant des pubertés précoces et des cancers du sein liés à des facteurs environnementaux. Les contaminants chimiques, la pollution à l'intérieur des appartements, les pesticides sont en grande partie responsables de l'augmentation de nombreux troubles et pathologies chez les femmes (infertilité, cancers hormono-dépendants, diabète, etc.).

La transition écologique implique le développement de nombreux emplois dans certains secteurs, mais aussi la reconversion de nombreux autres. Si nous voulons réussir la convergence entre écologie et féminisme, nous devons veiller à assurer que cette transition aura un impact positif sur l'emploi des femmes et l'égalité. Or, les femmes sont actuellement sous-représentées dans les secteurs où l'opportunité de création d'emplois est importante : la construction, la production et la distribution d'eau et d'énergie, l'assainissement et les traitements des déchets, l'industrie. Elles sont également moins nombreuses dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie écologique, de la climatologie.

Le manque de mixité et de diversité ne peut que freiner la transition écologique. Pour cette raison, nous devons exiger :

- **l'inclusion systématique d'une perspective d'égalité hommes-femmes dans les politiques de création d'emplois** nécessaires à la transition, à tous les niveaux,
- **l'accès de toutes et tous à des modes de transport communs**, adaptés et accessibles, en ville comme à la campagne,
- **la construction de logements écologiques et de qualité.**

En conclusion

Il est urgent de faire avancer de façon significative les droits des femmes européennes. D'autant plus qu'on assiste, dans un certain nombre de pays, à un retour à l'ordre moral et aux valeurs traditionnelles de la famille se traduisant par la remise en cause d'acquis fondamentaux pour les femmes (tentative de remise en cause de l'avortement en Espagne, importantes manifestations en France contre le mariage pour tout-es, etc.) En Irlande néanmoins, grâce à une forte mobilisation, les femmes ont obtenu que l'avortement devienne enfin légal. C'est bien par l'unité et par les mobilisations que nous pourrions obtenir que l'égalité soit concrètement réalisée.

Mai 2019

Référence :

[Blog de la Commission Genre](#)

Notes

[1] Voir dans *Travail, genre et sociétés* n° 33, Avril 2015, le dossier « Au nom de l'austérité ».

[2] Les données suivantes sont issues d'Eurostat.

[3] Congé à destination de l'un ou l'autre des parents lui permettant de s'arrêter totalement ou partiellement de travailler pour l'éducation d'un enfant.

[4] Conférence de l'ONU sur les enjeux du climat de novembre 2018 à Katowice, Pologne.

Débats

Sur la comparaison internationale des « dépenses publiques » : notre comptabilité nationale induit-elle en erreur ?

mardi 21 mai 2019, par [Francisco Vergara](#)

Une des questions les plus disputées chez les économistes est celle du rôle et de la taille que le secteur public doit avoir dans un pays riche et développé comme la France.

L'importance de cette question se comprend, car l'histoire des nations est remplie d'exemples d'un secteur (ou d'une branche) devenant trop grand, ou restant trop petit, freinant la croissance ou rendant l'économie plus vulnérable. Un cas récent est celui du « secteur des sociétés financières », dont la taille a doublé dans plusieurs pays pendant la vingtaine d'années qui a précédé l'effondrement économique de 2008 [1].

Il est légitime donc de se demander si ce n'est pas aussi le cas, en France, du « secteur des administrations publiques ». Mais l'argument le plus souvent utilisé par ceux qui avancent cette thèse n'est pas sérieux.

« Les hommes croient que c'est leur raison qui gouverne les mots ; mais c'est vrai aussi que les mots agissent en retour sur leur entendement ... ».

Francis Bacon [2].

1. La « dépense publique » n'est pas une bonne mesure de la taille de l'État

L'argument habituellement avancé est que « la dépense publique » exprimée en points de PIB (comparée au produit intérieur brut) est de 56,5% en France, alors qu'elle n'est que de 43,9% en Allemagne et seulement de 34,2% en Suisse [3], deux pays prospères où le taux de chômage est très bas et les services publics sont convenablement assurés. Pourquoi la France ne peut-elle faire aussi bien en dépensant moins ?

Malheureusement, les commentateurs qui se servent de cet argument ne se demandent jamais si le chiffre que l'Insee (notre Institut de la statistique) et Eurostat appellent « dépense publique » est une bonne mesure de la **taille** des administrations publiques ou du **montant des ressources** que l'État met en mouvement. Les experts des organisations internationales qui ont étudié la question expriment souvent des doutes à ce propos.

Lors du séminaire « La taille des Administrations publiques – comment mesurer » (organisé par Eurostat et le Comité consultatif européen de l'information statistique), par exemple, les participants pouvaient être divisés sur la taille optimale que doit avoir le secteur public. Mais ils convenaient tous (avec l'équipe du Fonds monétaire international) que :

« la dépense publique totale n'est peut-être pas un bon indicateur de l'ampleur des activités d'un État ... On s'en sert usuellement, mais c'est probablement en raison de la facilité avec laquelle on trouve les données et non en raison de leur pertinence (probably because of the easy availability of data rather than appropriateness of the concept) » [4].

Les études (trop peu connues) de Willem Adema et de sa petite équipe de l'OCDE qui sont encore plus catégoriques arrivent à la même conclusion :

« les phrases du genre « le pays X dépense plus que le pays Y » sont trop souvent fausses » (all too often these statements are wrong) [5].

Si le chiffre en question n'est pas pertinent pour mesurer la *taille* des administrations publiques, comment pourrait-il être approprié pour comparer le *fardeau* qu'elles constituent pour les économies des différents pays ?

2. Ce mot ambigu « dépense »

Plusieurs raisons concourent (et s'ajoutent) pour expliquer pourquoi le chiffre que l'Insee appelle dépenses publiques mesure *mal* (ou *pas du tout*) la taille du secteur public. Elles sont très simples.

Premièrement, lorsqu'il communique chaque année les comptes des administrations publiques, l'Insee appelle dépenses, non seulement les sommes que ce secteur utilise **pour fonctionner**, mais aussi des sommes qui ne font **que transiter** provisoirement par ses caisses (des montants qu'il utilise pour le compte de quelqu'un d'autre).

En France, par exemple, les trois quarts des sommes que les ménages dédient à leur santé (comme les montants qui servent à payer leur médecin ou à acheter des produits pharmaceutiques) **transitent**, à un moment ou un autre, par des caisses publiques. L'Insee **additionne** ces sommes (qui ne font que transiter) avec les montants qui servent à **faire fonctionner** ces caisses et appelle leur addition « dépenses publiques ». Ce n'est pas étonnant donc que la dépense de ce secteur ait l'air d'être *très grande* et qu'il donne l'impression d'être *très dépensier*.

Remarquons que l'Insee n'utilise pas le mot dépense (de cette manière discutable) lorsqu'il publie les comptes des autres secteurs ; il le fait *uniquement* pour les administrations publiques.

Prenons le cas du secteur des sociétés financières. Presque toutes les dépenses des ménages *transitent*, à un moment ou un autre, par ce secteur (par les banques notamment). Que ce soient les salaires et les retraites qui servent à leurs dépenses courantes, ou l'épargne qui leur sert pour acheter une maison ou un automobile, les sommes transitent par ce secteur. Mais, lorsqu'il publie les comptes de ce secteur, l'Insee ne considère jamais ces sommes « dépenses du secteur financier ». S'il le faisait, et si les média communiquaient ce chiffre à l'opinion (comme ils le font dans le cas du secteur public), l'idée que les Français se font de la taille de leur État serait très différente. La dépense du secteur public semblerait modeste à côté de celle du «secteur financier» (par

lequel *transitent* des sommes qui dépassent plusieurs fois la taille du PIB). Mais tout le monde verrait que c'est une manière absurde de mesurer la **taille** d'un secteur. Pour les autres secteurs de l'économie, l'Insee ne parle donc pas de 'recettes et dépenses' mais se cantonne aux expressions techniques (et moins inquiétantes) de 'ressources et emplois'.

Une analogie fictive permet de mieux saisir l'*absurdité* impliquée par l'utilisation du chiffre "dépenses publiques" dans les comparaisons internationales. C'est comme si Chronopost (voulant réduire ses frais afin de faire face à la concurrence de Fedex et de DHL) appelait "dépense" de ses estafettes de livraison, non seulement leur consommation en essence et le salaire de leurs conducteurs, mais aussi le prix des marchandises qu'elles transportent. Une telle manière de compter ferait apparaître comme une 'économie' une diminution de la valeur des colis transportés. Elle n'inciterait pas Chronopost à maîtriser ses coûts, mais à réduire la valeur des marchandises qu'il apporte à sa clientèle. Même un enfant verrait que c'est une erreur. Cette manière de compter n'encouragerait Chronopost ni à trouver les vraies causes de ses difficultés, ni à mieux servir le public

C'est une première raison (mais pas la seule) pour lesquelles le chiffre "dépenses publiques" induit en erreur.

3. Ces catégories à géométrie variable qu'on appelle « secteurs »

Une *deuxième raison*, qui s'ajoute à la première (et aggrave l'erreur) vient du fait que, dans les différents pays, les comptes nationaux rangent les acteurs qui s'occupent de *santé, éducation, assurance* et *solidarité* (comme les hôpitaux et les universités) [6] dans des "secteurs" différents.

L'opinion la plus répandue à ce propos (ce que Galbraith appelait *conventional wisdom*) est que les chiffres communiqués par l'Insee et Eurostat sont comparables car les pays développés ont adopté *le même Système de Comptabilité Nationale (SCN)*.

Les commentateurs qui avancent cette opinion admettent parfois qu'il existe encore des problèmes (qu'ils appellent parfois *border cases* – comme le cas des grands hôpitaux allemands, par exemple –. Mais la différence dans les ratios “dépenses publiques/PIB” leur paraît tellement énorme que, au lieu de soupçonner la pertinence du concept qu'ils utilisent pour comparer, ils laissent entendre que les problèmes qui demeurent (et perturbent encore les comparaisons internationales) sont peu importants et en voie d'être corrigés.

Mais cette manière de parler confond **deux choses différentes**.

Il est vrai que les pays développés se sont mis d'accord pour classer ‘les acteurs’ de leurs économies (les entreprises, banques, hôpitaux, etc.) dans les mêmes cinq *catégories* ou *subdivisions* qu'ils ont convenu d'appeler “secteurs” (“secteurs institutionnels” ou “secteurs résidents”).

Il est vrai aussi que, avant de ranger une école ou un hôpital dans un ‘secteur’, plutôt que dans un autre, les questions que leurs “commissions de classification” leur posent sont (presque) identiques. On les range ainsi, en fonction de la réponse donnée, dans un des cinq secteurs résidents : celui appelé “ménages”, celui des “entreprises non financières”, des “sociétés financières”, des “institutions à but non lucratif” ou celui des “administrations publiques” [7].

Mais, contrairement à ce que l'on pense parfois, cette pratique ne conduit pas à des résultats ‘comparables’.

En France, par exemple, la commission de classification range la plupart des *hôpitaux*, *écoles*, *universités* et *assurances sociales* dans le secteur dit « des administrations publiques » (avec les municipalités et les préfectures). En Allemagne et en Suisse, tout en leur posant des questions similaires, on les range plus souvent dans le secteur des « institutions *sans but lucratif* » (avec les églises et les syndicats) ou dans le secteur des « sociétés financières » (avec les compagnies d'assurance et les mutuelles). Du coup, on a l'impression que les

administrations publiques sont, chez eux, *plus petites* et *moins dépensières* qu'en France (ce qui est peut-être vrai, mais n'est nullement démontré par l'argument avancé).

Cette manière de classer aboutit simplement à comparer des domaines de l'économie qui couvrent *des périmètres différents*. Quoi d'étonnant donc qu'ils n'aient pas *la même taille* ?

L'explication de tout ceci est très simple. Si l'*évolution économique et sociale* des pays européens a partout fait apparaître “des besoins assez similaires” (que tous les pays européens ont cherché, d'une manière ou d'une autre, à satisfaire), leurs *luttés politiques et religieuses* (qui ont été très violentes) ont abouti à “des résultats assez différents”.

Les principales évolutions économiques et sociales se sont partout déroulées, sinon à la même vitesse, e au moins *dans la même direction*. L'urbanisation, l'espérance de vie, le taux de scolarisation, par exemple, ont partout **augmenté** ; la part de la population dédiée à l'agriculture, la taille des ménages, la mortalité par tranche d'âge ont partout **diminué**. Leurs luttes politiques et religieuses, en revanche, ont fini assez différemment et ont laissé les établissements dédiés à la satisfaction des besoins (les hôpitaux, les écoles et les universités) *dans des mains différentes*.

Si les guerres de religion en France avaient abouti à un compromis plus équilibré avec les protestants et si dans le recul du rôle des Églises, qui a eu lieu dans toutes les sociétés modernes, l'Église française avait (comme en Allemagne) moins perdu de ses activités traditionnelles de santé, éducation et solidarité [8] ; si, dans la tendance centralisatrice que l'administration publique de tous les pays développés a connue, les régions et départements français avaient gardé une part plus importante de leurs compétences, la taille de ce que l'Insee appelle “secteur des administrations publiques” serait différente.

La raison est très simple. Les régimes de retraite et d'assurance maladie, par exemple, auraient plus

souvent un caractère régional et la réponse que les acteurs donnent aux questions posées par les commissions de classification *varierait d'une région à l'autre*. Comme cela arrive en Suisse, où la Constitution fédérale oblige tous les résidents à s'assurer et l'Assemblée fédérale veille à ce que tout le monde soit couvert, mais ce sont les cantons qui décident quels acteurs ils agréent pour assurer les fonctions en question (ou, éventuellement, s'ils font appel à un régime public) [9].

Une partie de la direction de nos universités, hôpitaux et régimes d'assurance sociale serait, par exemple, *désignée* par des autorités différentes (un peu plus par les Églises et les syndicats et un peu moins par l'État), mais elle serait probablement *choisie* avec des critères similaires (selon les mœurs du pays). Les différents acteurs auraient devant eux une population ayant les mêmes besoins et ils couvriraient probablement un pourcentage similaire des besoins et des risques auxquels l'évolution économique et sociale a donné naissance. Les acteurs feraient leur travail *un peu mieux* ou *un peu moins bien* (qui peut le savoir ?). En revanche, ils seraient moins souvent classés dans le "secteur des administrations publiques", à côté des préfectures et des municipalités.

Comme les besoins de la population (ainsi que les 'technologies' et méthodes pour les satisfaire) ne seraient probablement pas très différents, on continuerait à se plaindre, par exemple, du fait que la santé devient trop chère ou que l'obligation légale de s'assurer est trop contraignante (comme le font nos voisins suisses auxquels la Constitution fédérale impose une obligation de s'assurer plus stricte peut-être qu'en France [10]). Mais Eurostat classerait la France non comme premier ou deuxième pays en matière de "dépenses publiques" mais, peut-être, comme cinquième ou, ce qui est probable, près de la moyenne des pays à développement similaire.

4. Un domaine destiné à devenir plus grand

La question soulevée ici est importante car les

acteurs qui s'occupent d'activités liées à la santé, l'éducation, la vieillesse et la couverture des nouveaux besoins vont probablement devenir *plus nombreux* et leurs activités *plus importantes* dans le futur. Si nous souhaitons que nos politiciens encouragent les évolutions bénéfiques pour la société (et découragent celles qui sont nocives ou parasites), il est utile de savoir pourquoi on les classe dans un 'secteur' plutôt que dans un autre. Il ne faut pas que nos politiciens imitent l'exemple fictif de Chronopost que nous avons inventé plus haut afin d'illustrer le problème.

Tous ceux qui ont sérieusement étudié ces questions le savent. Les statisticiens de la Commission européenne eux-mêmes ont parfois le courage de le dire. Comme Mandl, Dierx et Ilzkovitz, qui écrivent que le domaine que nous appelons "secteur des administrations publiques" recouvre des activités tellement différentes d'un pays à l'autre que l'utilisation des grands agrégats :

« risque d'induire en erreur dans les comparaisons entre pays (*the different national boundaries between the public and the private sector could give rise to a rather misleading picture in cross-country investigations*) » [11].

Le fait que les "commissions de classification" (de la comptabilité nationale allemande, suisse et française) posent les mêmes questions à une université ou à un régime d'assurance maladie, avant de le classer dans un secteur plutôt que dans un autre, ne garantit pas que les agrégats qu'on communique à la presse soient comparables.

5. Un système de comptabilité nationale (SCN) qui induit en erreur ?

Une troisième raison pour laquelle le chiffre que l'Insee et Eurostat appellent "dépense publique" induit en erreur, vient du *système de comptabilité nationale* (SCN) que les pays occidentaux (avec le FMI, la Banque mondiale, Eurostat, l'OCDE et l'ONU) ont collectivement adopté. Comme c'est le cas pour toutes les institutions humaines, ce système comporte *des avantages* et *des inconvénients*. Il a

apporté *des améliorations* à notre compréhension de l'économie, mais il a aussi *favorisé des malentendus*. Si on veut l'améliorer, il est bon de distinguer les deux.

En adoptant des définitions communes pour un grand nombre de concepts qui avaient auparavant **le même nom** (mais ne désignaient pas nécessairement **la même chose** d'un pays à l'autre), le nouveau système a rendu plus facile la tâche des chercheurs qui veulent faire des comparaisons internationales (afin d'apprendre de ce que les autres pays font mieux que nous, par exemple).

Prenons le cas de l'investissement (la formation brute de capital fixe). Lorsqu'on dit qu'en France l'investissement atteint en 2017 un niveau équivalent à 22 % du PIB, tandis qu'en Allemagne le ratio n'est que de 20 % [12], on sait aujourd'hui (mieux que dans le passé) ce que ces chiffres incluent (et ce qu'ils n'incluent pas). Avant d'avoir adopté une définition commune, le chiffre pouvait désigner des choses très différentes d'un pays à l'autre.

Comme l'explique l'ancien patron du Directorate des statistiques de l'OCDE, vers l'an 2000, la simple différence dans la manière de traiter les logiciels pouvait, à elle seule, modifier ce chiffre d'un point et demi de PIB [13]. On ne pouvait donc pas savoir avec certitude si le taux d'investissement en Allemagne et en France était *différent* ou si c'était seulement la manière de le mesurer qui l'était.

Mais le système de comptabilité nationale adopté en commun n'a pas apporté uniquement des avantages. Une fois que les différents acteurs (banques, entreprises, universités) ont calculé leurs chiffres en utilisant les nouvelles définitions communes, ils les communiquent aux instituts statistiques qui **les conservent et les classent**. Cela se fait en rangeant les acteurs dans des cases ou tiroirs (qu'on a appelés « secteurs ») où les éventuels utilisateurs (économistes, journalistes ou assistants parlementaires) peuvent les trouver.

Mais, pour ce faire, il a fallu décider *le nombre de cases* que l'on retient et donner à chacune *un nom* dépourvu – le plus possible – d'ambiguïté. Or les

choix qui ont été faits ne sont peut-être pas les plus heureux et ajoutent aux confusions déjà nombreuses.

La classification actuelle en cinq secteurs résidents (ainsi que *les noms* qu'on leur a donnés) ne trouble probablement pas les *grands spécialistes* du sujet. Ils savent que ce que les comptables nationaux appellent secteurs sont simplement *des endroits commodes pour ranger* les données (afin de savoir où les trouver lorsqu'on en aura besoin) et non *une classification à but scientifique* (désignant *les causes* qui tendent à produire *un effet particulier* qu'on cherche à comprendre, comme *les causes* du chômage ou de la perte de parts de marché).).

Darwin lui-même, lorsqu'il a fait son célèbre voyage autour du monde, a dû ranger les échantillons qu'il collectait dans des *boîtes* et *tiroirs* provisoires, pour qu'ils soient faciles à retrouver lorsqu'il en aurait besoin, plus tard, pour illustrer ou vérifier ses théories scientifiques.

Mais, comme les agrégats de la comptabilité nationale ne sont pas communiqués uniquement aux grands spécialistes (qui savent cela) mais à un *public plus large*, elles ont pu contribuer à des malentendus dans lesquels sont tombés non seulement des universitaires mais aussi des hauts fonctionnaires, des ministres de l'économie et même, malheureusement, des conseillers du président de la République [14].

Les experts internationaux qui ont élaboré le Système de comptabilité nationale que les pays développés ont adopté étaient parfaitement conscients de cet usage discutable qu'on fait parfois des Comptes de la nation. C'est pourquoi, dans « l'Introduction » du chapitre qui présente le nouveau *Système de comptabilité nationale* (le SCN 2008), ils précisent que les agrégats de ce système n'ont pas été faits pour *des comparaisons internationales* :

« Les données ainsi collectées sont largement utilisées pour procéder à des comparaisons internationales des principaux agrégats ... par exemple ... les ratios des impôts ou des dépenses publiques par rapport au PIB. Ces comparaisons servent aux économistes, journalistes et autres

analystes pour évaluer la performance d'un pays par rapport à d'autres économies similaires. Elles sont susceptibles d'influencer l'appréciation par le public et la classe politique ... Le Système de comptabilité nationale (SCN) **n'a pas été créé dans ce but** (*the SNA has not been created for this purpose*). C'est devenu la méthode habituelle... utilisée sans aucune, ou presque aucune, modification par la plupart des pays du monde à la poursuite de leurs propres buts nationaux (*for their own national purposes*) » [15].

Les universitaires ont aussi, mais pas souvent, averti leurs élèves que les « secteurs » dont parle la comptabilité nationale sont des « tiroirs » dans lesquels *on range les données* et non le nom qu'on donne à des « causes » qui peuvent éventuellement expliquer certains « effets ». Comme l'écrit Jean-Paul Piriou, qui critique ses collègues sur ce point dans la neuvième édition de sa *Comptabilité nationale* :

« la plupart des manuels de Comptabilité nationale **oublient l'essentiel** ... la Comptabilité nationale *ne mesure pas* ... *elle enregistre* [les italiques sont de Piriou] ... la précision des définitions, évidemment indispensable, ne garantit rien ... Les problèmes de précision sont d'une certaine façon beaucoup moins importants que ceux posés par l'interprétation ... Qu'importe, en effet, une mesure précise si ce qui est mesuré **n'a pas de sens** » [16].

Il y a quelques années, en France, l'économiste de l'OFCE Xavier Timbeau arrivait à une conclusion similaire :

« Tenter de convaincre de l'utilité de réduire les « dépenses publiques sociales » au motif qu'elles seraient plus élevées que dans tous les autres pays **n'a tout simplement aucun sens** » [17].

6. La question de la classification

Dans la longue histoire de la comptabilité nationale, les systèmes proposés ont été très nombreux. *Les mots* utilisés pour désigner les concepts et *les tiroirs* qu'on choisit pour ranger les acteurs (ces catégories que nous appelons « secteurs ») ont été très divers. Il n'est nullement certain que la classification retenue

(celle que les pays occidentaux ont adoptée à New York en 2009) soit la meilleure pour *trouver facilement les données*, pour *éviter les malentendus* et pour *nous guider dans nos choix collectifs*.

Dans la classification proposée en 1945 par Richard Stone (considéré parfois comme « le père » de la comptabilité nationale moderne), par exemple, on trouve seulement **quatre secteurs** dont un appelé « Institutions d'assurance **et** sécurité sociale ». Stone range dans ce secteur les acteurs qui assurent non seulement *les logements* et *les récoltes*, mais aussi *la santé* (peu importe qui nomme le directeur : un ministre, un évêque ou le PDG d'un conseil d'administration). Les administrations publiques proprement dites (*the organs of Government*) ne sont pas rangées *dans ce secteur*.

Dans la classification française en **sept secteurs**, proposée en 1952 par Claude Gruson (Directeur général de l'Insee de 1961 à 1967), on range aussi ces deux types d'activité dans des tiroirs différents et la catégorie 5 s'appelle « Secteur public », la catégorie 6 « Sécurité sociale » [18].

L'utilité d'une classification qui distingue et sépare les acteurs qui s'occupent de ces deux types d'activités semble évidente, surtout pour éviter les malentendus tellement courants de ceux qui ne sont pas des experts.

La classification actuelle (et les noms donnés à ses catégories) peut faire croire que, dans le tiroir baptisé « *administrations publiques* », on a rangé des acteurs dont l'activité principale est *d'administrer* et que la nature de leurs activités exige *une tutelle* ou *supervision publique* plus étroite que d'autres activités. Cette impression est doublement trompeuse.

Il est vrai que, parmi les différentes activités qu'il exerce, tout acteur économique doit *administrer* ou *gérer* un peu. Mais l'activité principale d'un hôpital et de *soigner*, celle d'une Caisse maladie est *d'assurer*, celle d'une Université est *d'éduquer*. Appeler les grands hôpitaux ou les régimes d'assurance sociale 'des administrations' invite à l'erreur en raison de la croyance populaire selon laquelle le marché *gère*

mieux que l'État. Mais, même si on admet cette croyance à titre d'hypothèse, la véritable question est de savoir s'il s'acquitte mieux *des autres activités*.

Ensuite, ce n'est pas parce qu'on range un acteur dans le secteur public que son activité nécessite (par sa nature) une supervision publique plus étroite. Le degré de surveillance publique qu'une activité exige ne dépend pas du secteur dans lequel on le range (de la réponse qu'un acteur donne à deux ou trois questions posées par une commission de classification) mais de **la dangerosité** de ce qu'il fait (ou de **l'utilité** de ce qu'il néglige de faire). Peu importe *d'où viennent ses ressources* ou *qui nomme le directeur*.

C'est pourquoi on a passé dix années à discuter de la surveillance et la réglementation (prudentielle et systémique) qu'il fallait appliquer aux banques (que nous rangeons dans le "secteur financier") et on continue à débattre de la réglementation à appliquer aux émissions des moteurs automobiles (dont nous rangeons les entreprises qui les fabriquent dans le secteur des "sociétés non financières"). Il en est de même pour les fabricants de sacs en plastique, des pesticides pour l'agriculture et des additifs pour la nourriture.

On a aussi parfois l'impression qu'un système de classification doit servir pour répondre à (presque) toutes les questions qu'on se pose, un peu comme un couteau de l'armée suisse. La vérité est que chaque question exige une classification différente.

La meilleure classification pour stocker les données statistiques (afin de les trouver facilement lorsqu'on a besoin) ne peut pas fournir des agrégats qui permettent de savoir, par exemple, ce que nous pouvons apprendre de nos voisins, ou ce que nous devons faire pour améliorer *l'éducation et la santé*, réduire *le prix du logement*, diminuer *la pauvreté* ou éviter que les fleurons de l'industrie *ne quittent le pays*.

Dans leur *working paper* déjà cité, Mandl, Dierx et Ilzkovitz passent en revue les différentes méthodes utilisées dans les comparaisons internationales (*the different methods used for cross-country*

comparisons). Ils considèrent (comme nous l'avons vu plus haut) que les grands agrégats du SCN peuvent induire en erreur et que pour comparer l'efficacité des différentes dépenses les analyses *activité par activité* sont préférables :

« Les analyses des dépenses domaine par domaine (*function-by-function approach*) semblent plus prometteuses pour mesurer l'efficacité et l'efficacité dans les comparaisons internationales. Des analyses approfondies des domaines en question permettent de mieux identifier les indicateurs significatifs » [19].

Les biologistes et les bibliothécaires ont beaucoup réfléchi à ce que l'on pourrait appeler « l'épistémologie de la classification ». Les comptables nationaux un peu moins. Nombre de commentateurs ne soupçonnent même pas qu'il y ait un problème.

7. Quelques pistes de réflexion

On n'a pas besoin de jeter aux orties l'énorme travail accompli par les statisticiens de l'ONU, du FMI, de l'OCDE, la Banque mondiale et Eurostat qui ont élaboré l'actuel Système de Comptabilité nationale, mais il n'est pas interdit de l'améliorer afin de réduire les malentendus qu'il favorise.

On pourrait, par exemple, ajouter à la classification habituelle un sixième « secteur » qu'on pourrait appeler « institutions sociétales, collectives et paritaires » qui n'inclut pas les administrations publiques proprement dites (*the organs of Government*). C'est un peu ce qu'ont déjà proposé (dans un autre contexte) des statisticiens hollandais et belges de la *Social and Cultural Planning Office of the Netherlands*. [20]

On pourrait aussi éviter d'utiliser le mot « dépenses » d'une manière ambiguë (surtout si on utilise le mot de cette manière *uniquement* pour parler *d'un des secteurs*, celui des administrations publiques).

On pourrait aussi communiquer aux médias d'autres « ratios » que ceux qui sont habituellement publiés et surtout éviter l'expression erronée « la part des dépenses publiques dans le PIB » [21].

Pour les sommes qui ne font que *transiter* par les caisses d'assurances sociales et les mutuelles, on pourrait communiquer le pourcentage que ces acteurs ponctionnent en "frais de fonctionnement" ; on pourrait aussi distinguer, au sein des sommes qui transitent par ces caisses, *celles qui reviennent finalement (pendant la vieillesse ou les périodes de maladie) au ménage qui a été ponctionné* et réserver les mots comme « transferts » (ou « redistribution ») pour les sommes qui profitent à *d'autres ménages*.

L'inquiétude que nous exprimons ici n'est pas nouvelle. Dans son *Histoire de la comptabilité nationale*, André Vanoli s'était déjà plaint du contenu vague et variable qu'on donnait trop souvent au « terme ambigu de "transferts" » [22].

On pourrait aussi s'interroger pour évaluer combien l'utilisation de ces sommes est modifiée (*améliorée* ou *détériorée*) en transitant par ces institutions (en comparaison avec l'usage qu'aurait fait le marché ou un dictateur omniscient et bienveillant).

8. Un « choix de société » ?

L'habitude d'appeler "dépenses", des sommes qui ne sont **qu'en transit**, cumulée avec celle de classer dans le secteur dit "public" la plupart des hôpitaux, universités et assurances sociales et celle de désigner par le mot "administrations" des acteurs qui exercent des activités *autres qu'administrer*, a fait croire à nombre de commentateurs que la France avait fait « un choix de société » **différent et plus coûteux** que celui de nos principaux concurrents.

La vérité est que nous avons moins "choisi" notre modèle de société qu'on ne le croit. Nous avons, en revanche, certainement **choisi** notre système de comptabilité nationale. Le choix a été fait, dans une réunion solennelle de l'ONU, du FMI, de l'OCDE, la Banque mondiale et Eurostat le 27 février 2009 à New York.

C'est donc beaucoup plus exact de dire que l'évolution économique et sociale (l'urbanisation et le vieillissement, par exemple) a créé **des besoins similaires** dans les pays les plus avancés ; ce qui

distingue ces pays c'est surtout **le trajet** que suivent les sommes d'argent qui financent ces besoins (trajet qui dépend de **la manière** dont la société oblige les différents acteurs de l'économie à les satisfaire).

Cela explique (en grande partie) pourquoi le *chiffre* appelé abusivement "dépense publique" est tellement différent d'un pays à l'autre, tandis que *les faits eux-mêmes* (et les ressources mobilisées pour les satisfaire) le sont beaucoup moins.

Quelques exemples permettent d'illustrer cela. La France, l'Allemagne et la Suisse, par exemple, mobilisent un pourcentage presque identique de leur PIB pour satisfaire leurs *besoins de santé* (11,1 %, 11,2 % et 12,1 % respectivement) [23]. Les montants sont à peine différents pour les ressources dédiées à l'éducation. En pourcentage du PIB, la France dépense un peu plus que l'Allemagne (3,7% contre 3%) mais, comme le PIB par habitant est, en Allemagne, un peu plus élevé et qu'il y a moins d'enfants dans ce pays, la dépense par étudiant y est légèrement plus élevée [24]. Et si on étudiait les revenus des personnes âgées qui ne travaillent plus, on trouverait peut-être que les sommes ne sont pas aussi différentes qu'on le pense, bien que la part qui transite par un régime public (et celle qui vient des régimes privés et des revenus de la propriété) soit différente.

Ainsi, dans son *Panorama des administrations publiques*, où l'OCDE publie régulièrement « le **ratio** » dépenses publiques/PIB des pays membres, les experts de cette organisation prévenaient en 2013 que :

« Les variations prononcées de ces ratios [d'un pays à l'autre] s'expliquent par les différentes approches suivies pour fournir des biens et des services publics et pour assurer une protection sociale, et non pas nécessairement par des différences dans *le volume des ressources engagées* » [25].

Malheureusement, dans l'édition suivante de ce document, l'OCDE a retiré cette phrase, la remplaçant par une formule confuse et difficile à comprendre [26].

Ces clarifications sont importantes, car il serait

regrettable que le choix du système de comptabilité que nous avons fait nous induise en erreur lorsque nous faisons nos choix de société.

La question est particulièrement importante car les mots qu'on choisit dans un discours sont rarement neutres ; ils véhiculent souvent **une théorie** (un système d'idées sur la manière dont quelque chose fonctionne). Quant aux classifications qu'on adopte, l'histoire nous enseigne qu'elles favorisent souvent **une thèse** qu'on souhaite avancer.

Conclusion

Les économistes classiques se sont toujours demandés si un secteur ou une branche de l'économie n'étaient pas devenus trop grands (ou n'étaient pas restés trop petits). Non seulement comme conséquence de **l'action** de l'État mais aussi en raison de son **omission**.

Adam Smith, par exemple, pensait que l'effondrement des richissimes villes de la Ligue hanséatique s'expliquait par le fait que *leur commerce international* était devenu excessif par rapport aux autres secteurs. Il pensait que l'Angleterre se trouvait dans une situation similaire ; son commerce avec ses colonies étant devenu excessif, il mettait l'équilibre de l'ensemble en danger [27].

Soixante-dix ans plus tard, John Stuart Mill pensait que la branche éducation était restée trop petite en Angleterre et que l'initiative privée (*the voluntary principle*) ne suffirait pas pour la développer au niveau requis [28].

Il n'y a donc rien de nouveau à se poser des questions similaires aujourd'hui en France. Mais il ne faut pas s'interroger uniquement à propos d'un seul secteur, surtout lorsqu'on ne sait pas très bien quelles activités on a classé dans ce secteur ni pourquoi on les a enregistrées là plutôt qu'ailleurs.

Notes

[1] Voir notre article [« La finance libéralisée et globalisée a-t-elle accéléré la croissance mondiale ? »](#).

[2] Bacon, Francis, *Novum Organum*, « Aphorismes », livre I, § LIX.

[3] Commission européenne, [AMECO database](#), 8 novembre 2018.

[4] Dublin, Pitzer et Weisman, "Measuring the Size of the Public Sector", *The Size of the Government Sector – How to Measure*, 24^e séminaire Eurostat-CEIES, 2004, p. 17.

[5] Adema, W. et Ladaïque, M., « Net Social Expenditure ; 2005 Edition », *OECD Working Papers*, 2005, p. 35. Les études de cette équipe sont indispensables pour ceux qui veulent comprendre le problème.

[6] Nous appelons « acteurs » ce qu'on appelle parfois « agents » voire « unités institutionnelles ».

[7] Dans la rubrique *Economic statistics classifications*, du *Office for National Statistics* du Royaume-Uni (ONS), nombre d'exemples instructifs sont donnés.

[8] Robbers, Gerhard, « État et Églises en République fédérale d'Allemagne », *État et Églises dans l'Union européenne*, Trèves, 2008. Les Églises ont été, dans tous les pays européens, une importante deuxième 'administration publique'.

[9] Voir, comme introduction au sujet, « Assurance maladie en Suisse », *in* Wikipédia.

[10] *Constitution fédérale de la Confédération suisse*. Voir l'article 41 du Chapitre « Buts sociaux » de la section « Droits fondamentaux », et articles 111 et 112 de la Section « Logement, travail, sécurité sociale et santé ».

[11] Mandl, Dierx et Ilzkovitz, "The Effectiveness and Efficiency of Public Spending", Commission européenne, *Economic Papers* n° 301, février 2008, p. 5.

[12] Commission européenne, *AMECO database*, 8 novembre 2018.

[13] Ahmad, Nadim, « Vers une harmonisation des estimations de l'investissement en logiciels », *Revue économique de l'OCDE*, n° 37, 2003.

[14] Voir nos articles « [Dépenses publiques : M. Macron crée des peurs inutiles](#) », *Le Monde* du 2 janvier 2019 et « [La dépense publique a-t-elle diminué en Allemagne ?](#) » paru dans *Alternatives économiques*, octobre 2012.

[15] United Nations, *System of National Accounts 2008*, New York, 2009, p. 5, § 1.33 et § 1.35.

[16] Piriou, Jean-Paul, *Comptabilité nationale*, Collections Repères, La Découverte, neuvième édition.

[17] Timbeau, Xavier, « Les dépenses publiques en France : en fait-on trop ? », *Le blog de l'OFCE*, 2012.

[18] Vanoli, André, *Une histoire de la comptabilité nationale*, La Découverte, Manuels Repères, Paris, 2002, pp. 55-66 et 87-88.

[19] Mandl, Dierx et Ilzkovitz, *Ibid*, p. 1.

[20] Kuhry, Bob, "Production and Costs of the Public Sector in the Netherlands", 24th CEIES seminar, Commission européenne, 2004, pp. 142-156.

[21] Voir notre article « [La 'part' des dépenses publiques dans le PIB \(un éclaircissement\)](#) », paru dans *Le Monde* du 14 novembre 2011.

[22] Vanoli, André, *Ibid*, p. 101.

[23] **Organisation mondiale de la santé (WHO), *World Health Statistics 2018*, pp. 60-66.

[24] OCDE, “Education spending”, *Education at a Glance*, 2018, p. 246.

[25] OCDE, *Panorama des administrations publiques 2011*, 2013, p. 70.

[26] OCDE, *Panorama des administrations publiques 2013*, OCDE, 2014, p. 80.

[27] Smith, Adam (1776), *The Wealth of Nations*, Glasgow Edition, 1976,, tome I, pp. 426-427, § 24.

[28] Mill, John Stuart, 1848, *Principles of Political Economy*, in *Collected Works* (Toronto University Press), vol. III, pp. 949-950, § 8.

Du village à Megalopolis : pour une critique du gigantisme

mardi 21 mai 2019, par [Ilaria Agostini](#)

L'environnement de la vie humaine et non humaine, objet privilégié de l'urbanisme, est au centre des préoccupations écologistes. Entre les années 1970 et 1980, les écologistes ont identifié les principes théoriques qui auraient pu guider la gestion des villes et des territoires, et être mis en pratique dans des expériences micro-territoriales, germes d'autres mondes possibles.

Mais une idéologie dominante couronne Megalopolis comme la seule forme possible de vie ensemble. Politiquement incarnée dans la « ville-État », un néo-écosystème artificiel qui centralise le pouvoir économique-politique de macro-régions désertes, Megalopolis plonge la planète dans l'abîme de l'écocide.

La présente réflexion, basée sur la « mutation génétique » des disciplines en charge de l'aménagement du territoire, part de la proposition écologiste multiforme et, racontant la trahison effectuée (à quelques exceptions notables près) par les urbanistes, aboutit à l'idéologie actuelle basée sur le gigantisme urbain.

1. Le cadre de vie : soins, relations, production et reproduction

Dans l'optique écologiste, l'entretien de l'habitat garantit un équilibre stable entre les actions anthropiques et la vie extra-humaine dans des espaces micro-régionaux (ou bio-régionaux). En retour, l'équilibre est une garantie de transmission d'un bon territoire/ville, intact voire amélioré, aux générations futures. La construction de relations fécondes entre l'individu, la société (humaine et non humaine) et leur environnement commun conduit à un rapport vertueux entre la reproduction du vivant et la production des matériaux nécessaires à la vie.

De ce point de vue, qui oppose le paradigme génération-reproduction au dogme de la productivité et de la croissance infinie, la révision de la logique propriétaire est essentielle. La critique de la notion de propriété trouve une réponse dans le système archaïque des biens collectifs gérés à des fins civiques, où propriété et usage sont intimement liés. Et où la valeur d'usage additionnelle d'un bien est inhérente aux qualités d'inappropriabilité,

d'indivisibilité et d'inaliénabilité du bien commun.

Comme il a été reconnu dans de nombreux milieux, le mérite de la pensée écologiste est d'avoir surmonté l'antinomie culture-nature par la conscience que l'être humain fait partie de la nature, et que, écrit Vandana Shiva, il n'y a aucune séparation entre l'esprit et le corps.

La critique du progrès, fondement de l'écologisme, part de matrices théoriques de toutes sortes. Les maîtres sont « inconfortables » : Ivan Illich, Jacques Ellul, Lewis Mumford, Gandhi, Gregory Bateson. André Gorz a, quant à lui, tenté une synthèse entre les positions marxistes et écologistes.

Les courants écologistes critiques s'inspirent de la reformulation antagoniste et antithétique du paradigme réductionniste et mécaniste pour lequel, si le monde est composé de parties qui fonctionnent comme des machines, le monde entier serait comme une machine. Un positionnement critique qui s'écarte radicalement de la pensée extrapolante et linéaire qui sépare la nature et la culture (thème aujourd'hui au centre de l'écologie politique), mais qui, en sapant les modes actuels de gestion et de transformation de l'existant, est capable de reformuler les pratiques de la vie et du vivant.

Le nouveau paradigme écologiste conduit donc inévitablement à repenser le modèle du logement urbain. Énergivore, désocialisante, Megalopolis est, pour les écologistes, un « parasite écologique », un « facteur écologiquement pathogène qui répand ses

déchets partout », comme l'écrit Kirkpatrick Sale [1].

D'autre part, la reformulation industrielle du logement implique inexorablement, comme le dénonce Gorz, la « culture de la vie quotidienne » [2].

2. Micro-territorialité et alternatives d'existence

Dans les années 1970 et 1980, une multitude d'expériences mettent en pratique l'exercice du « droit à la campagne ». Comme le droit à la ville, c'est un droit « qui, selon Henri Lefebvre, n'est ni mendié ni revendiqué » [3], mais qui doit être imposé grâce à un rapport de forces : dans ce conflit, s'opposent d'une part le capital et ses troupes de serviteurs volontaires – déployés comme un seul homme – et d'autre part, une coalition multiforme et riche en contradictions.

Les collectifs expérimentent des alternatives d'existence, des expériences micro-territoriales qui représentent encore aujourd'hui des visions utopiques pertinentes [4].

Ce sont des pratiques de contre-offensive à l'exploitation effrénée des ressources naturelles, à la croissance continue, à l'hyper-production.

En particulier, les contre-projets s'opposent à l'hypertrophie du bâtiment et à l'agro-industrie, aux « espaces de mort » [5] : des espaces sans vitalité, et donc sans avenir, insérés dans la chaîne consommation-déchets-rejet-destruction des ressources territoriales.

Par conséquent, selon les écologistes, les villes doivent se réfugier dans des réserves [6]. Ce n'est qu'ainsi que la ville redevient une ville et que la nouvelle campagne redevient un ensemble ayant du sens. Dans les campagnes, où se pratique la réappropriation sociale des espaces abandonnés, ces écologies de l'existence, ces « mouvements qui inventent des pratiques communes dans une politique de vie quotidienne » [7], ont pourtant des relations fécondes, communicantes et convergentes avec les citoyens. L'objectif est de renverser et d'annuler la relation de domination capitaliste et

culturelle de la ville sur son territoire rural, et même de produire, en agissant sur les relations sociales urbaines et suburbaines, une alliance ville-campagne.

Chaque expérience de ruralité socialement reconquise produit un micro habitat, un microenvironnement de vie, environnements différents les uns des autres et de leur matrice. L'espace rural reconquis devient un lieu de vie différencié, soustrait à cette « homologation de tous les espaces » que Lefebvre dénonçait comme la plus efficace des idéologies réductrices. Rendre les espaces reproductibles, les milieux de vie identiques et les territoires interchangeables sont un outil 'utilisé pour la reproduction des relations sociales existantes' [8].

3. Les archétypes : le village, la biorégion, le municipalisme libertaire

Les archétypes de peuplement auxquels se réfèrent les écologistes peuvent être résumés dans le « village » : autonome, mais fédéré avec une multitude de villages dans les territoires biorégionaux marqués par le polycentrisme urbain.

L'autonomie des villages a été théorisée et partiellement mise en pratique dans les *sashram* Gandhi, qui, en Inde sous le joug anglais, lui a donné une signification politique anticolonialiste. Le modèle du village autonome, mais interdépendant du réseau des autres villages, est fondé sur l'autonomie et l'auto-organisation (*swaraj*) ; sur l'autonomie, ou l'art de se donner ses propres règles selon la sagesse populaire (*swadeshi*) ; sur l'utilisation prévoyante des ressources, ou autosuffisance, à poursuivre dans le cadre de la non-violence (*sathyagrah*) [9]. Au cours du XX^e siècle, le concept sera ensuite décliné par les urbanistes « organiques » dans les unités de quartier (*neighborhood units*) ou dans les communautés, qu'Adriano Olivetti imaginait pleines de valeur politique. Dans les villes, entre les années 1960 et 1970, le modèle polycentrique et micro politique a été perçu et transposé, du point de vue administratif, dans les conseils de quartier.

La biorégion– ou région de vie – est considérée, depuis les études de Patrick Geddes, comme l'échelle idéale pour l'autodétermination des populations sédentaires, pour l'exercice des formes d'autonomie gouvernementale. Selon le poète biorégionaliste Gary Snyder, vivre dans la biorégion signifie habiter la terre avec la sagesse des « indigènes ». C'est prendre conscience des limites des ressources vitales, assumer la responsabilité directe de leur gestion, aborder la question de l'autonomie énergétique et agroalimentaire. Enfin, il s'agit de produire directement son propre cadre de vie et de remettre au centre des politiques territoriales la qualité de vie des humains et des non-humains, ceux qui le sont déjà et ceux qui le seront [10].

D'un point de vue purement politique, les écologistes ont regardé avec intérêt le municipalisme libertaire. L'écologie sociale s'est concentrée sur des modèles de démocratie directe, de solidarité et de capacité à nouer des réseaux fédérateurs, inspirés par les théories politiques de Murray Bookchin mais ancrés dans les pensées de Proudhon, Kropotkin, et Bakounine.

Bookchin conçoit « une société à taille humaine, décentralisée, composée de communautés politiquement autonomes et regroupées en fédérations ». La formule du municipalisme libertaire est étroitement liée à l'autonomie gouvernementale, fondée sur la propriété collective des terres et des moyens de production. « Ce principe de décentralisation, poursuit-il, vise à parvenir à une gestion locale à l'échelle humaine des affaires publiques, à travers l'établissement de la propriété municipale des moyens de production. Il s'agit de développer un espace dans lequel chacun peut décider avec les autres, trouver sa place et exprimer pleinement ses potentialités et ses désirs. » [11]

4. Le tournant néo-capitaliste

Au lieu de tout cela, nous savons comment ça s'est passé [12]. Dans les années où les écologistes se concentraient sur leurs hypothèses, le modèle de peuplement de la « banlieue totale », telle que Charbonneau l'a définie [13], s'est répandu dans le

sens d'un gaspillage du territoire ; la logique de la consommation a déformé les modes de pensée et de vie. À la fin du millénaire, Ivan Illich lui-même s'étonnait de la rapidité avec laquelle la réalité s'était adaptée à ses pires prophéties, et comment le monde s'alignait sur la « pire prédiction de la subordination de l'humanité à une folie d'institutions totalisantes et déshumanisantes » [14].

Au cours des trois dernières décennies, le modèle centre-périphérie s'est consolidé et a couvert l'ensemble de la planète, ignorant la valeur écologique et démocratique du polycentrisme biorégional dont nous avons déjà parlé. L'aspiration au gigantisme, l'accélération vers une dimension globale, accentue le dualisme insoutenable entre la mégalopole et les territoires dénués de sens, pillés, désertés. La société des « hyper et méga » [15] a imposé idéologiquement sa propre forme d'implantation spécifique, totalitaire et sans précédent : Megalopolis, agglomérations de dizaines de millions d'habitants, qui couvrent déjà aujourd'hui 3 % de la superficie de la planète.

5. La trahison

Commençons l'histoire de la parabole métropolitaine, depuis l'époque des *laudatores urbis disiectae*, des chanteurs de la « ville diffuse », *dusprawl* (mot anglais qui signifie : étalement, débordement). Dans l'imaginaire disciplinaire péninsulaire, à partir de la seconde moitié des années 1980, l'hypertrophie urbaine devient le destin inévitable du territoire italien. C'est à cette époque que le refus d'accepter les normes est devenu de la propagande politique. Le slogan est « empêtré dans les lacs et entrelacs » de la réglementation.

Ainsi, les politiques urbaines se font facilitatrices de construction par les promoteurs immobiliers, servantes de la valorisation des loyers. Nous assistons à l'affirmation incontestée des intérêts privés dans l'urbanisme. Dans les pratiques administratives, la négociation public-privé est esquissée : le « plan dérogoire lucide » [16] prévoit la négociation de m³– à construire à titre exceptionnel, en dehors de toute règle de

planification – entre la collectivité locale et le secteur privé, structurellement plus puissant que les municipalités avec lesquelles il discute. C’est la « planification par l’action » : planification vide, inefficacité de la norme et du plan, absence de projet physique et social pour la ville.

Au tournant du millénaire, au milieu d’une bulle immobilière, les entreprises de bâtiment construisent pour pouvoir continuer à construire : le bâti, même vide et invendable, est le capital fixe avec lequel les nouveaux emprunts bancaires sont garantis. La construction est donc financée. L’effet d’annonce l’emporte sur l’aménagement du territoire. L’achat et la vente de dettes, c’est-à-dire d’hypothèques pour l’achat d’une maison, et l’effondrement résultant de la crise des *subprimes*, font que des millions de familles continuent à payer un supplément pour la maison qu’elles possèdent. Pendant ce temps, la ville s’agrandit et le taux annuel de consommation de terres monte en flèche.

Les villes de la période néolibérale des trente dernières années [17], déjà marquées par des désinvestissements et des délocalisations industrielles, procèdent au pillage du patrimoine immobilier public : la vente obligatoire de bâtiments à usage collectif est fortement recommandée par la Deutsche Bank [18] aux organismes publics italiens, notamment aux communes. Ce qu’ils font en se déguisant en agents immobiliers.

Dans cette tempête, l’urgence écologique est anéantie. Ou pire, déformée et défigurée. L’écologie est intégrée dans les politiques territoriales en une version réduite et mécanique, dans le cadre du capitalisme classique et de sa version modernisée et financiarisée [19]. La référence aux hypothèses écologistes se traduit donc par « des remèdes, des ajustements et des dépollutions de plus en plus sophistiqués et artificiels [qui] cherchent à corriger

des conditions de vie toujours plus injustes, dégradées, violentes et dénuées de sens » [20]. Mais ce n’est pas tout. La contrainte environnementale n’est plus perçue comme une limite au développement, mais comme une nouvelle opportunité de marché et de profits [21] ; l’économie verte devient le fondement d’un nouveau cycle d’accumulation, d’un nouvel imaginaire et d’une nouvelle rhétorique.

L’idéologie du gigantisme métropolitain – teintée de vert – obéit donc à une logique instrumentale de perpétuation du paradigme hypertrophique et du récit développementiste. La croissance exponentielle de la mégapole – bâtiments nouveaux et toujours plus hauts, infrastructures de transport nouvelles et toujours plus rapides, formes de gouvernance nouvelles et toujours plus privatisées – est assurée par le flux irrésistible de populations dans de grandes agglomérations, aux connotations qui ne sont plus vraiment « urbaines ». Et même la solution au problème écologique est liée à la puissance créatrice, elle-même proportionnelle à la puissance technique de la métropole. Afin de s’assurer une bonne place dans la concurrence mondiale, la mégapole concentre la richesse et l’énergie, polarise les mégafonctions, les infrastructures et les services (privatisés).

C’est un imaginaire de « montée en puissance », inhumain et violent, que la planète ne peut soutenir, comme nous le verrons dans la suite.

Ce texte est la traduction en français par Thierry Uso de la 1ère partie de « Per una critica del gigantismo » par Ilaria Agostini publiée sur *La Città invisibile*.

Ilaria Agostini est urbaniste. Elle enseigne à l’Université de Bologne. Elle fait partie du collectif d’urbanistes *perUnaltracittà* et est membre d’Attac Italie.

Notes

[1] Kirkpatrick Sale, *Le regioni della Natura. La proposta bioregionalista*, elèuthera, Milano, 1991, p. 80 (édition

originale *Dwellers in the Land. The Bioregional Vision*, Sierra Club Books, San Francisco, 1985).

[2] Voir André Gorz, *Ecologica*, Galilée, Paris, 2008.

[3] Voir Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris, 1968.

[4] Voir Ilaria Agostini, *Il diritto alla campagna. Rinascita rurale e rifondazione urbana*, Ediesse, Roma, 2015 ; Henri Lefebvre et la riappropriation dello spazio rurale, 4 février 2019.

[5] Henri Lefebvre, *Spazio e politica. Il diritto alla città II*, édité par Francesco Biagi, Ombre Corte, Padova, 2018, p. 118.

[6] L'expression datant de 1986 est de Massimo Angelini (reprise dans *Minima ruralia. Semi, agricoltura contadina e ritorno alla terra, pentàgora*, Savona, 2013).

[7] Andrea Ghelfi, *Ecologie del comune, Effimera. Critica e sovversione del presente*, 25 mars 2017.

[8] Henri Lefebvre, *Spazio e politica*, p. 30.

[9] 9 Voir Gandhi, *Villaggio e autonomia. La nonviolenza come potere del popolo*, Lef, Firenze, 1982.

[10] Voir Gary Snyder, *Nel mondo selvaggio*, red, Como, 1990 (édition originale. *The Practice of the Wild*, North Point Press, Berkeley, 1990). Il est important de souligner l'actualisation conceptuelle et méthodologique effectuée par l'école territorialiste sur la « biorégion urbaine polycentrique » : cf. Alberto Magnaghi, *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia France, Paris, 2014.

[11] La citation de Murray Bookchin est dans Guillaume Faburel, *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre, Le passager clandestin*, Paris, 2018. Rappelons-nous de l'importante tentative de construire une fédération municipale ; cf. Osvaldo Pieroni, Alberto Ziparo, *Rete del nuovo municipio. Federalismo solidale e autogoverno meridiano, Carta/Intra Moenia, Roma-Napoli*, 2007.

[12] Le sujet est largement traité dans le livre que j'ai écrit avec Enzo Scandurra : *Miserie e splendori dell'urbanistica*, DeriveApprodi, Roma, 2018.

[13] Bernard Charbonneau, *Vers la banlieue totale par le pouvoir total*, in Maurice Badet, *La fin du paysage*, Anthropos, Paris, 1972 (aujourd'hui réédité avec le titre *Vers la banlieue totale*, Eterotopia, Paris, 2018, pp. 53-64).

[14] La réflexion est rapportée dans Franco La Cecla, *Ivan Illich e la sua eredità*, Medusa, Milano, 2013, p. 53.

[15] Voir Enzo Lesourt, *Survivre à l'Anthropocène*, PUF, Paris, 2018.

[16] L'expression est de Paolo Berdini. Parmi ses nombreuses études approfondies, voir le volume : Le città fallite. I grandi comuni italiani e la crisi del welfare urbano, Donzelli, Roma, 2014.

[17] Un portrait impitoyable des mutations des villes italiennes se trouve dans le livre que j'ai édité avec Piero Bevilacqua : Viaggio in Italia. Le città nel trentennio neoliberista, manifestolibri, Roma, 2016.

[18] Il est fait référence au rapport Guadagni, concorrenza e crescita, présenté par la Deutsche Bank en décembre 2011 à la Commission Européenne.

[19] Voir Ottavio Marzocca, Governare l'ambiente ? La crisi ecologica tra poteri, saperi e conflitti, Mimesis, Milano-Udine, 2010

[20] 20 Alexander Langer, Vie di pace / Frieden schließen, Arcobaleno, Trento, 1992, p. 438.

[21] 21] Cette approche est développée dans Emanuele Leonardi, Lavoro, natura, valore. André Gorz tramarxismo e decrescita, Orthotes, Napoli-Salerno, 2017. L'introduction au volume est consultable sur effimera.org.

L'enjeu stratégique européen - Débats nécessaires et possibles dépassements de choix binaires piégés

mardi 21 mai 2019, par [Catherine Samary](#)

La proximité des prochaines élections européennes a catalysé la production de plusieurs ouvrages collectifs partageant une optique anticapitaliste et internationaliste, ainsi qu'une caractérisation radicalement critique de l'UE : c'est vrai du livre d'Attac-Copernic [1] comme de celui du Collectif « Chapitre 2 » [2] qui ont l'objet à Paris d'une présentation croisée le 13 mai [3]. C'est également l'optique du recueil *Europe alternatives démocratiques, Analyses et propositions de gauche* [4] que je voudrais commenter ici. Tous défendent l'idée – appuyée sur l'expérience de Syriza notamment – qu'une politique progressiste implique une confrontation et une rupture nécessaires avec les traités et politiques dominants.

Cette base commune – qu'on omet souvent de commencer par souligner – n'implique pas, dans l'état actuel, des élaborations et échanges au sein de ces divers collectifs et entre eux, une analyse consensuelle de l'histoire, des crises et contradictions de cette « construction européenne » et du capitalisme mondialisé post-1989 où elle s'inscrit. Il s'agit d'élaborations partielles, mais associées à des expériences de résistance et soulevant des interrogations légitimes : elles sont salutaires, exprimant à la fois l'urgente nécessité de sortir d'un anticapitalisme abstrait et la volonté de surmonter une réelle crise « stratégique » du mouvement altermondialiste – manifeste dans l'échec de Syriza, comme face au Brexit et à la veille des prochaines élections européennes.

Telles sont, dans l'urgence, les tâches auxquelles contribue l'ouvrage *Europe, alternatives démocratiques. Analyses et propositions de gauche*, coordonné par Benjamin Bürbaumer, Alexis Cukier et Marlène Rosato, qui s'inscrit dans la mouvance du *Manifeste pour un nouvel internationalisme des peuples d'Europe* [5]. L'ensemble des contributions qu'il rassemble se répartit en trois grandes parties : la première intitulée « la crise de l'Union européenne » introduit en fait les grands défis stratégiques auxquels se confronte la gauche de transformation sociale [6]. La deuxième (« Union économique et monétaire ») porte principalement sur les inégalités structurelles entre pays du « centre » et diverses

périphéries de cet ensemble [7]. La troisième partie, intitulée « Dette, euro, emploi », présente des exemples significatifs de luttes nationales (France, Espagne, Grèce) autour de ces enjeux majeurs [8]. La postface « Que faire en Europe ? Propositions de gauche » est issue d'un colloque organisé en 2017 par le réseau EReNSEP de France.

Coordonnant l'ouvrage, les trois co-auteur.es qui l'introduisent soulignent sa ligne générale ouverte à diverses hypothèses de scénarios : « La rupture avec l'Union européenne (et en premier lieu avec ce qui en constitue le cœur, l'Union économique et monétaire) est [...] un moment inévitable d'une politique de gauche visant la satisfaction des droits fondamentaux des individus, mais elle doit être étroitement associée à la construction d'une fédération solidaire entre les États européens, au service des intérêts populaires ». Cette deuxième partie de phrase (sur le projet européen) n'est pas reproduite sur la quatrième de couverture, qui retient ce qui fait le plus consensus (la rupture avec l'UE) dans la diversité des situations et sensibilités exprimées dans l'ouvrage. En tout état de cause, l'introduction du recueil n'évite pas la difficulté de concrétisation du projet européen alternatif prôné : « il serait illusoire, bien entendu, de penser qu'une telle fédération populaire et solidaire pourra être mise en place du jour au lendemain » (p. 26). Les trois auteur.es invitent alors à réfléchir aux scénarios (des « étapes » ?) pouvant y mener et présentent le «

parcours de l'ouvrage ».

Plutôt que de le suivre pas à pas dans la richesse de chacune de ses contributions et des trois parties évoquées plus haut – ce qui dépasserait les limites de cette recension – j'essaierai de rendre compte de façon thématique de ses apports, donc des questionnements qu'ils peuvent stimuler, sur les plans analytiques et stratégiques, tels qu'ils sont articulés différemment selon les argumentaires proposés.

1. Développement inégal, rapports centre(s)/périphéries et rapports sociaux de l'UE

Le texte de Joachim Becker (introduisant la deuxième partie centrée sur les inégalités structurelles de l'UEM, p. 93) critique les illusions d'une partie de la gauche sur la possibilité de « transformer fondamentalement l'Union européenne depuis l'intérieur ». Il associe cette approche à ce qu'il caractérise comme un « keynésianisme de gauche européisé ». Et il estime que les défenseurs d'une telle approche se fondent sur une « stratégie de "création de l'unité des classes subalternes en Europe à travers des luttes communes" », dit-il en citant un article d'une revue marxiste allemande (note 1, p.93). Selon Becker, « les représentants d'une telle position surestiment les possibilités d'une mobilisation commune dans la mesure où ils sous-estiment l'ampleur du développement inégal au sein de l'Union européenne. » Leur erreur serait renforcée par le fait que ces courants « abordent de façon insuffisante la signification centrale du régime monétaire » de l'Union « pour la cristallisation des rapports sociaux et d'un modèle de développement inégal ». Autrement dit, souligne Becker, les « régimes d'accumulation dans l'Union européenne ces vingt à trente dernières années ne peuvent pas être uniquement caractérisés comme étant dirigés par la finance ».

Les effets inégalitaires spécifiques d'une monnaie unique imposée à un ensemble d'États aux niveaux de développement et aux structures hétérogènes,

relié par la concurrence de marché, sont évidemment rappelés dans plusieurs textes – et sont largement reconnus. Mais ils se combinent également à des relations « centres - périphéries » spécifiques. Celles-ci sont souvent évoquées en omettant d'intégrer à l'analyse les différences entre périphéries (internes à l'UE) de l'Est et du Sud – ce qui est évidemment extrêmement important. Au contraire – et c'est un atout de ce livre –, les trois articles de cette partie les évoquent. On est encore loin d'une vision qui intègre pleinement et de façon cohérente entre les divers articles, les contextes, phases et discontinuités de la construction européenne de la CEE à l'UE, avant et après le basculement international (et continental) de 1989 [9]. Néanmoins, loin des approches simplificatrices d'une union simplement dominée par le capital financier, l'ouvrage s'efforce de stimuler une analyse historique concrète. Ce qui impose celle de l'unification allemande et de ses effets sur le projet d'UE. Cet élément est très présent, à juste titre, dans le texte de Becker ou de Lapavitsas dans cette partie, ce qui contribue à des débats nécessaires.

Quelle analyse émerge donc de cette construction très inégalitaire ? D'une part, Costas Lapavitsas et Joachim Becker évoquent à juste titre les attaques frontales subies par les travailleurs allemands – et qui se sont traduites par des baisses des protections sociales et des salaires allemands supérieures à celles subies ailleurs dans l'UE. Ils analysent bien en quoi cela relevait d'une stratégie de production et d'exportation exploitant aussi les rapports de dépendance des nouveaux voisins de l'Est et l'euro. Mais, d'une part, comme on l'a vu plus haut en citant Becker, cela n'est pas utilisé comme un argument pour une stratégie basée sur la création d'alliances des classes subalternes au sein de l'UE. Il n'est pas non plus souligné que ces choix spécifiques de politique allemande (et les excédents commerciaux allemands face aux déficits des autres pays), sources d'instabilité majeure dans l'UE, bousculent nécessairement l'Allemagne elle-même. De plus, pour Costas Lapavitsas (p.117-118), l'Union économique et monétaire fonctionne en pratique comme un « mécanisme de domination économique au service du capitalisme industriel allemand basé

sur la compression des salaires des travailleurs allemands » (...) « qui a elle-même permis l'hégémonie économique » de l'Allemagne « sur le reste de l'Europe ». Et il précise qu'à ses yeux, un basculement s'est opéré après la crise (p. 119) : « l'Allemagne est parvenue à prendre complètement le contrôle de la crise et de ses réponses en Europe, en subordonnant les forces du centre de l'Union européenne à sa volonté et en consolidant sa position de domination sur la périphérie ».

Or, d'une part, dans la crise grecque (comme le rappelle Becker p. 112), le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble était favorable à une sortie de la Grèce de la zone euro – Hollande présentant d'ailleurs à l'époque le renoncement à ce scénario comme un succès, en accord avec l'orientation de Varoufakis (et aux aspirations populaires en Grèce hostiles à une sortie de l'euro). D'autre part, sous l'angle monétaire, la politique absolument « non conventionnelle » de la BCE a été en conflit ouvert avec les responsables de la Bundesbank : les décisions de la BCE « se sont constamment heurtées aux positions de la Bundesbank. Dès septembre 2011, Jürgen Stark, membre allemand du directoire de la BCE et son économiste en chef, préfère démissionner plutôt que d'assumer ces décisions. De même, Jens Weidmann, gouverneur de la Bundesbank, s'est constamment opposé à des choix contraires à l'orthodoxie monétaire qu'il défend » [10].

Finalement, qu'est ce que le « centre » de cette Union ? Est-il donc concentré en Allemagne, qui serait parvenue à subordonner à ses choix les autres puissances du centre historique des pays fondateurs de la CEE ? L'Italie est-elle au centre ou dans les PIGS [11] ? Et où situer la France ? Au plan politique, à la lumière des processus de décision et d'alliance dans les moments clés, la notion d'axe franco-allemand est la plus pertinente, non sans conflits et contradictions concrètes et sans capacité à imposer une stabilité des relations de l'UE. Mais, au plan socio-économique, dans bien des graphiques, la France occupe une position médiane entre périphérie du Sud et Allemagne/Pays-Bas/Belgique. Globalement la conceptualisation « centre-périphérie » comporte bien des flous et insuffisances, même si

elle recouvre une partie tout à fait réelle de pouvoirs croissants d'organes non élus de l'UE et de l'eurogroupe informel. Mais l'offensive capitaliste des années 1980, radicalisée après 1989, et son scénario spécifique en Europe, doit être analysé dans sa nouveauté historique ; il s'est d'abord agi dans les pays capitalistes dominants, aux États-Unis et dans la CEE devenue UE, de chercher à détruire les gains sociaux de leurs propres classes subalternes, issus de la phase antérieure et de ses conflits entre systèmes : ce qui a commencé, avec la destruction du New Deal aux États-Unis et le « TINA » (*There is no alternative*) antisocial et antidémocratique de Margaret Thatcher, s'est radicalisé et étendu à l'Allemagne après l'unification et à la faveur de la détérioration majeure des rapports de force entre classes, associée à la restauration capitaliste à l'Est (et en Chine). Comme le rappelle Éric Toussaint dans son texte, la dureté des attaques contre la population grecque par l'eurogroupe exprimait la peur d'une contagion (donc la fragilité et la non-légitimité des politiques dominantes) et la volonté de les consolider et de les étendre, comme on le voit en France. Or, les notions de « centre/périphérie » n'expriment pas bien cette réalité-là.

Autrement dit, il existe une « périphérie » sociale et politique dans les pays du « centre » historique, et des forces adhérant aux buts sociaux des classes dominantes du « centre » dans les différentes périphéries de l'Union : ce sont des réalités de classe concrètes. Elles sont intrinsèquement combinées à des « questions nationales » au sens large, que toute orientation internationaliste et pour un autre projet européen doit prendre à bras le corps, en les combinant aux enjeux sociaux. Ne faut-il pas chercher là le « maillon faible » stratégique de cette Union ? Ne doit-il pas être construit dans l'alliance entre des forces sociales et politiques altermondialistes de quelques pays membres – mais situés à la fois au « centre » et dans les deux périphéries de cette union (imaginons : France, État espagnol, Portugal, Allemagne et Slovénie) ? Ne faut-il pas prolonger les « dix propositions » exprimées par Éric Toussaint, et les exemples fournis dans la troisième partie de l'ouvrage par des projets de liens entre des villes rebelles du maximum de pays –

ouvertes aux migrants et mettant en pratique des politiques alternatives ? Ou par des campagnes pour un fonds public d'investissement européen afin de créer des emplois répondant aux exigences de la transition écologiques, sur la base de droits sociaux et de contrôles démocratiques ? Ou encore un « audit » européen public sur la fragilité menaçante du système bancaire européen et sur les crédits toxiques qui infestent à la fois les collectivités publiques et les ménages ? Enfin, pourquoi être si peu convaincu qu'une percée progressiste dans un pays comme la France, désobéissant aux politiques dominantes au nom d'objectifs sociaux, écologiques et démocratiques parlant à tous les peuples (et non pas au nom d'une volonté de « souveraineté nationale » arrogante) aurait un pouvoir de délégitimation et de paralysie de cette Union au profit d'un processus constituant démocratique [12] ?

2. Quel internationalisme des 99 % ?

On sait, contrairement aux visions réductrices du marxisme, que les prolétaires ne sont pas seulement des hommes, blancs, athées, hétérosexuels et sans « conscience nationale », et Benjamin Bürnbaumer a évidemment raison de rappeler dans sa contribution que celle-ci n'implique pas forcément un « nationalisme » au sens chauvin. Le capitalisme du XXI^e siècle confirme aussi que les classes subalternes peuvent être avec ou sans emploi salarié, petits producteurs de biens ou services des villes, parfois dotés d'un statut de « travailleurs indépendants », ou petits paysans (aujourd'hui organisés dans Via Campesina à l'échelle internationale). Quel internationalisme correspond à ces populations subalternes et ces 99 % contre l'internationalisme du capital et des 1 % ?

Becker rappelle qu'une partie de la gauche européenne légitime une stratégie de lutte au sein de l'UE comme « internationaliste ». Comme d'autres dans ce livre et au-delà, il dénonce l'UE comme concrétisation d'un internationalisme du capital et comme une structure dotée d'une « sélectivité stratégique » (p. 116), c'est-à-dire conçue pour défendre des intérêts de classe. Mais toutes les

institutions du capitalisme incorporent une telle « sélectivité », et tendent à l'accentuer dans le contexte des politiques « ordolibérales ». L'État-nation français – et ses représentations – n'est pas plus ouvert aux classes subalternes et aux luttes progressistes qu'il criminalise de plus en plus. Pourquoi donc des luttes sociales et politiques ne pourraient-elles pas être menées dans/contre et hors de l'UE [13] ? Des mobilisations importantes ont su bloquer l'ancien TAFTA et se déploient aujourd'hui au plan européen contre les multinationales et leurs attaques des droits des peuples et de l'environnement. L'idée qu'on peut résister aux diktats et désobéir ne fait que s'élargir. Pourquoi un internationalisme prolétarien (au sens large) ne pourrait-il être défendu qu'en sortant préalablement de l'UEM – ou de l'UE quand la majeure partie des investissements et des échanges se réalisent entre pays de l'UE et quand les populations de cette « Union » sont soumises aux mêmes institutions et traités ? S'il n'existe pas de « bourgeoisie européenne » unifiée – ni de capacité du capital à stabiliser la construction capitaliste européenne – il n'en demeure pas moins une « construction » institutionnelle ordolibérale bourgeoise, que même le Brexit est loin d'avoir détruit, mais dont il faut bloquer et délégitimer le pouvoir de nuisance – contrastant avec la perception populaire (notamment dans la jeunesse) que c'est à cette échelle qu'une autre logique économique, sociale, écologique serait crédible et solidaire avec les peuples du reste du monde.

Quelle stratégie faut-il donc opposer à l'internationalisme du capital et à ses rapports d'oppression et de domination ? Je voudrais insister en conclusion sur les réponses qu'apporte dans cet ouvrage Josep-Maria Antentas sur ce plan. Il s'interroge sur « l'internationalisme des 99 % » (p. 51) dans le contexte du passé et présent de la mondialisation capitaliste. Ce qui impose l'exigence première de « dépasser tout eurocentrisme » et « d'assumer la définitive déprovincialisation de l'Europe dans le contexte mondial » (p. 54). Il souligne combien la « mondialisation provoque une nouvelle hiérarchisation des États » et une « contradiction flagrante entre démocratie et capitalisme ». D'où la

centralité de la « pulsion de “démocratie réelle maintenant” » qu’il faut tirer jusqu’au bout » (p. 56). Cependant, ajoute-t-il, « la stratégie de rupture avec l’Union européenne du capital ne peut rester bloquée dans une rhétorique de récupération de la souveraineté nationale ». Elle doit plutôt « s’inscrire dans un programme de transition vers un autre modèle et une perspective d’internationalisation de la lutte des classes ». Il est nécessaire, ce faisant, « de faire des *déplacements internes* dans le concept de souveraineté » (souligné dans le texte). Celui-ci « ne peut être défini en termes exclusivement nationaux, sans lier la souveraineté nationale à la souveraineté populaire » (englobant « toutes les dimensions de la vie sociale et étant étroitement lié à la lutte contre toutes les formes d’oppression et d’exploitation ». Il souligne au passage combien « le mouvement paysan et son concept de souveraineté alimentaire » sont « des exemples d’expansion stratégique du concept de souveraineté ». De plus, dit-il, il faut « articuler la souveraineté politique formelle avec la souveraineté réelle par rapport au capital financier » (p. 57) – à quelle échelle ?

Josep Marie Antentas, s’oppose à toute marche par étapes, ainsi qu’à toute hiérarchie figée entre le local, le national-étatique, le continental, le global dans la lutte et la pensée stratégique anticapitalistes, empruntant à Daniel Bensaïd la formule et la dialectique d’une « échelle mobile des espaces ». Explicitant les tensions traversant la gauche face aux enjeux européens, il souligne : « le problème de fond » au plan stratégique, est que d’une part, « les courants de la gauche qui ont le plus insisté sur la rupture avec l’Union européenne et l’euro sont ceux

qui ont tendance à favoriser le champ de la lutte nationale-étatique » ; et, d’autre part, « les courants qui ont le plus souligné la nécessité d’une action internationale coordonnée ont tendance à formuler une critique vague de la logique de l’UE ». Dès lors, « l’Alter-européisme risque de fusionner avec des positions de réforme de l’UE et les propositions pour la rupture de l’UE avec des positions de retrait national ». Face à ce « double risque », il est essentiel d’élaborer « une stratégie de *rupture internationaliste* avec l’Union européenne défendant la nécessité de projets de coopération entre États et, en ce qui concerne les mouvements, d’essayer de construire *un espace européen de luttes, un peuple européen de luttes* fermement opposé à l’Union européenne et à ses politiques. Tout projet de destruction de l’UE ne devrait pas être un retrait stratégique du champ de bataille de l’État national, mais devrait renforcer l’action internationale. Détruire l’Union européenne du capital requiert une internationalisation plus grande et meilleure des luttes ».

Espérons que la gauche de transformation sociale (politique, syndicale, associative) s’attellera à la construction d’un tel « espace » socio-politique où des tactiques adaptées à des situations hétérogènes et à la désynchronisation des luttes seraient désenclavées, « pensées » et articulées en permanence à un projet commun, et où un « site des sites » comme celui de l’altersummit ou un Observatoire des luttes (comme le projette Attac) rendrait visibles toutes les campagnes autonomes. C’est un apport de ce livre – et du réseau dont il émane – que de stimuler de telles réflexions.

Notes

[1] Attac-Fondation Copernic, *Cette Europe malade du néo-libéralisme. L’urgence de désobéir*. Les Liens qui Libèrent, 2019, coordonné par Pierre Khalifa, Dominique Plihon, Jacques Rigaudiat et Aurélie Trouvé.

[2] Aurélien Bernier, Morvan Burel, Clément Caudron, Christophe Ventura, Frédéric Viale, *La Gauche à l’épreuve de l’Union européenne*, Éditions du croquant, 2019.

[3] Pierre Khalfa et Aurélie Trouvé pour le premier, Morvan Burel et Christophe Ventura pour le second ont présenté ces ouvrages après une introduction du journaliste spécialiste des gauches européennes Fabien Escalona, le 13 mai à 19h au CICP, 21ter rue Voltaire, Paris 11^e.

[4] Coordonné par Benjamin Bürbaumer, Alexis Cukier et Marlène Sosato, membres du réseau EReNSEP (European Research Network on Social and Economic Policy), La Dispute, 2019.

[5] Il émane d'un processus de discussion « Recommons Europe » impulsé par l'EReNSEP, le CADTM et le syndicat basque ELA, dans lequel je me suis inscrite et auquel ont contribué plusieurs des auteur.es du premier recueil recensé ici (« Europe alternatives »). On peut le lire, ainsi que la liste de ses signataires de plusieurs pays européens.

[6] Avec des contributions d'Éric Toussaint (porte-parole international du CADTM et coordinateur scientifique de l'audit sur la dette grecque), Josep-Maria Antentas (militant et chercheur de la gauche radicale à Barcelone) et Benjamin Bürbaumer (un des co-éditeurs EReNSEP de l'ouvrage).

[7] Elles sont analysées par les chercheur.es Joachim Becker (Autriche), Costas Lapavistas (R-U), Ana Podvršič (Slovénie).

[8] Avec sur « la dette publique en France » l'expérience et les propositions de Patrick Saurin (syndicaliste à Sud Solidaires et membre du CADTM) ; sur l'emploi, l'euro et la crise en Espagne, l'analyse des chercheurs Pablo Cotarelo et Sergi Cutillas, et un extrait du texte de 2015 de Heiner Flassbeck (Hambourg) et Costas Lapavistas pour « un programme de sauvetage social et national pour la Grèce ».

[9] Les différentes phases et contextes des rapports des pays du sud à la CEE (dans le contexte d'un monde « bipolaire » avant 1989), puis à l'UE, et le basculement de la restauration capitaliste à l'est ne sont pas clairement précisés dans les deux premiers textes de cette partie – avec leur différents choix budgétaires. Le texte d'Ana Podvršič apporte au contraire de façon plus claire une présentation critique des indicateurs généralement utilisés sur la « croissance » et la « productivité » derrière la « désindustrialisation » et la nouvelle « périphérisation » associées à la restauration capitaliste en Europe centrale et orientale.

[10] « Cf. Attac-Fondation Copernic, Cette Europe malade du néo-libéralisme, p. 81. »

[11] Acronyme peu flatteur englobant les pays les plus fragiles face à la crise : Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne (Spain).

[12] Il est très intéressant que l'ouvrage La Gauche à l'épreuve de l'Union européenne, cité en note 2, envisage dans sa dernière partie de façon très crédible un tel scénario – alors qu'il déploie une critique radicale de l'UE et de ses carcans juridiques.

[13] Cf. notamment « Pas de sortie de gauche » de l'UE sans une autre 'Europe debout' - dans/contre/hors de l'UE ».

Les inégalités mondiales analysées par Branko Milanovic

mardi 21 mai 2019, par [Jacques Cossart](#)

Branko Milanovic a été, pendant plus de vingt ans, économiste au département de recherche de la Banque mondiale. Au cours de toutes ces années, les inégalités ont constitué le point nodal de ses préoccupations et investigations. Il publiait en 2016 *Global inequality* [1]. L'édition française, *Inégalités mondiales* [2] est préfacée par Thomas Piketty. En 2016, le livre fut classé dans le 12 top books du *Financial Times*, journal qui, pourtant, s'est récemment répandu en louanges de la politique à venir de Jair Bolsonaro [3] !

Disons d'emblée que l'ouvrage de Milanovic est considérable, ne serait-ce que par la quantité et la qualité des données qu'il offre. L'auteur organise son analyse en cinq chapitres qui s'appuient sur un très grand nombre de courbes et graphiques dont beaucoup ont été établis par lui-même avec, ou non, Christoph Lakner, lui aussi économiste à la Banque qui travaillait avec lui sur les inégalités ; il fait appel également à des références mondiales comme Maddison ou Atkinson.

1 - Émergence de la classe moyenne mondiale et des ploutocrates mondiaux

En parlant de Milanovic, on cite souvent un graphique désormais connu sous l'appellation *courbe de l'éléphant*, depuis que Paul Krugman l'avait désigné ainsi en 2014 dans le *New York Times* [4], « graphique de l'année.

La courbe de Milanovic doit particulièrement son nom à la forme du dernier centile où se concentrent, au niveau mondial, les individus les plus fortunés, que figurerait la trompe de l'animal. D'après les données de WID [5], ceux-ci avaient capté plus de 20 % du revenu mondial en 2016 et absorbé 27 % de la croissance. Ils se sont accaparé 20,4 % de la richesse et grâce au ruissellement – mais inversé – la moitié de l'humanité, la plus pauvre de la population mondiale, a dû se contenter en 2016 de 9,7 % de ce même revenu.

BM a souvent pris comme référence pour présenter ses calculs la période située entre les années 1988 et

2008, dans la mesure où il remarque que les données nécessaires sont disponibles pour ces vingt années, qu'il situe, à peu près, entre la fin de l'Union soviétique et le système qu'elle avait établi d'une part, et la Grande Récession d'autre part.

Sur le graphique 1 [6], reproduit ci-dessous, figurent, en différents points de la distribution mondiale des revenus exprimés en dollars PPA [7] de 2005, les gains relatifs des ménages (en pourcentage) distribués du centile le plus pauvre à celui le plus riche. Proches du centile 5, sont les plus pauvres, oubliés de la distribution de la croissance, puis autour du centile 50 – point A sur le graphique – ceux qui ont vu leur revenu le plus augmenter en pourcentage, en particulier grâce à la progression des revenus chinois. Ensuite, autour du centile 80 – point B sur le graphique – où se situe la classe moyenne inférieure des pays riches, dont les gains descendent jusqu'à obtenir 0 % de la croissance, avant d'atteindre, pour les très riches, la « trompe » où, au point le plus élevé – point C sur le graphique – les ultras-riches voient leurs gains réels croître de plus de 60 %.

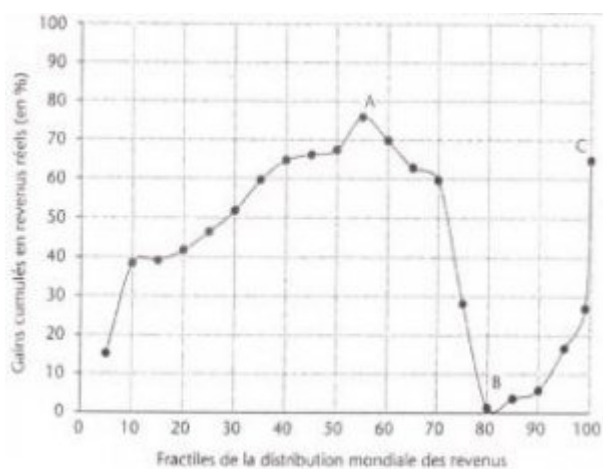
« Ce graphique montre les gains relatifs (en pourcentage) des revenus réels (en dollars internationaux de 2005) des ménages (par tête) entre 1988 et 2008 à différents points de la distribution mondiale des revenus (du fractile le plus pauvre, à 5, jusqu'au plus riche, à 100). Les gains de revenus réels ont été les plus élevés pour les personnes situées autour du 50^e centile de la distribution mondiale (la médiane située au point A) et les plus riches (le centile supérieur, au point C). Ils ont été les plus

faibles pour les personnes situées autour du 80^e centile mondial (point B), la plupart faisant partie de la classe moyenne inférieure du monde riche. »

Graphique 1 : Qui sont les gagnants de la mondialisation ?

Gains relatifs en revenus réels par tête par fractiles de revenus mondiaux, entre 1988 et 2008

Source C. Lakner et B. Milanovic, « [Global Income Distribution : From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession](#) », 2015.



Il convient de garder à l'esprit que si, au point C, la croissance relative est de l'ordre indiqué, en valeur absolue, les montants concernés absorbent, dans les pays de l'OCDE, en moyenne, plus de 10 % du total, et aux États-Unis, ce sont plus de 20 %. Il faut aussi se souvenir que la courbe de Milanovic présente les gains relatifs de revenu, au niveau mondial. Cela veut dire qu'au point A (percentile 55) la population concernée, avec son gain annuel 500 dollars PPA 2005, est seulement sortie de l'extrême pauvreté comme l'atteste la Banque mondiale [8], qui estime que le taux dit d'extrême pauvreté (1,90/jour dollar PPA 2011) s'appliquait à quelque 36 % de la population mondiale en 1990 et à 10 % en 2015 – soit encore plus de 700 millions d'êtres humains, 11 fois la population française – après cette date, l'amélioration a ralenti principalement en raison de la situation sur le continent africain. En France, en 2017, 0,1 % de la population avait perçu un revenu de plus de 530 000 euros [9]. Retenons que la courbe de Milanovic présente les gains relatifs de revenu au niveau mondial.

BM précise dans son encadré 1 qu'il n'existe, au niveau mondial, aucune donnée sur les revenus des individus ; pour les obtenir, il faut recueillir le maximum possible d'enquêtes nationales menées à partir de ménages tirés au sort. C'est d'ailleurs à partir de ce programme de comparaison internationale que sont établis les taux de change PPA. En comparaison, les enquêtes conduites à partir des relevés fiscaux excluent d'un côté, tous ceux qui ne sont pas fiscalisés, et, de l'autre, les ultra-riches, qui minimisent systématiquement une partie de leurs revenus. Ces enquêtes – sans alternatives à ce jour – ne permettent pas d'établir une distribution mondiale fiable. BM fait remarquer qu'elles présentent aussi deux biais impossibles à corriger : les très pauvres risquent encore de ne pas apparaître parmi ceux qui sont tirés au sort, parce que non atteignables, et les très riches ont tendance, davantage encore que dans le cadre fiscal, à minimiser leurs revenus. En conséquence, les écarts présentés risquent davantage d'être sous-évalués plutôt que surévalués. Milanovic tire de l'analyse des données qu'il a établies une première observation de portée générale. « Pour le dire vite, les grands gagnants ont été les pauvres et la classe moyenne en Asie, et les grands perdants, les classes moyennes inférieures de monde riche [10]. » Une telle affirmation ne surprendra pas grand monde aujourd'hui, mais elle en aurait surpris plus d'un si elle avait été avancée à la fin des années 1980. Les responsables politiques occidentaux, qui ont milité en faveur d'une plus grande dépendance aux marchés dans leurs propres économies et à travers le monde après la révolution de Reagan et Thatcher, pouvaient difficilement [11] s'attendre à ce que la mondialisation tant vantée se révèle finalement incapable d'apporter des bénéfices palpables à la majorité de leurs citoyens – c'est-à-dire précisément à ceux qu'ils essayaient de convaincre des avantages des politiques néolibérales par rapport à des modèles sociaux plus protectionnistes » [12]. Il précise sa pensée, toujours à partir des données chiffrées, en remarquant que « une conséquence évidente de tout cela est que les écarts de revenus entre le haut et le bas de la distribution se sont creusés au sein du monde riche, et que la mondialisation a favorisé ceux qui, dans les pays riches, étaient déjà les mieux lotis. Ce n'est pas

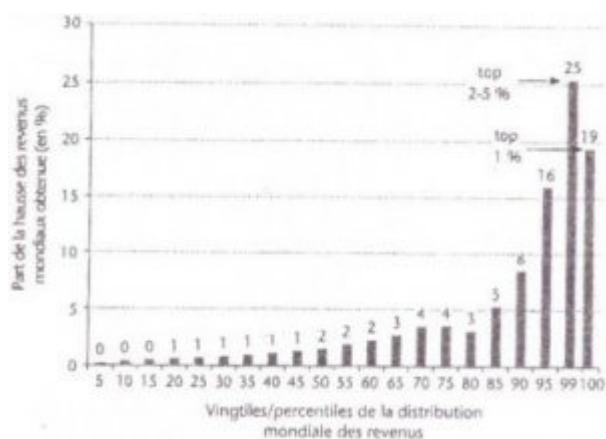
surprenant non plus, puisqu'il est généralement admis que les inégalités nationales dans le monde riche ont augmenté au cours des vingt-cinq ou trente dernières années » [13].

Le graphique 1 est éclairant de bien des points de vue mais, pour autant, comme tout travail portant sur des valeurs relatives en pourcentage, il ne renseigne pas sur les valeurs absolues, ce qui n'est pas son objet. C'est pourquoi BM montre, en l'illustrant avec son graphique 2 reproduit ci-dessous, combien les observations fournies jusque-là sont, malheureusement, confortées. Il note fort pertinemment que cet autre aspect de l'analyse « conforte, à plus d'un titre, les conclusions que nous avons tirées pour les 1 % ou 5 % les plus riches, car leurs énormes gains relatifs semblent encore plus impressionnants en valeur absolue » [14]. Quoi de commun, en effet, entre les travailleurs situés entre le 50^e et 60^e centile dans les pays émergents, désignée comme « classes moyennes » de ces pays et les salariés des pays de l'OCDE qui seraient, sur un graphique qui leur serait réservé, repérés aux mêmes centiles ?

Graphique 2 : Gains absolus au sein de la distribution mondiale des revenus

Pourcentage de gain absolu du revenu réel par tête par vingtiles ou percentiles de revenus mondiaux, entre 1988 et 2008.

Source : Lakner et Milanovic (2015)



« Ce graphique montre la part des gains, en revenus réels par tête (mesurés en dollars internationaux de 2005) obtenus par les ménages entre 1988 et 2008 à

différents points de la distribution mondiale des revenus. La hausse totale des revenus mondiaux étant ramenée à 100, nous calculons quelle est la part de cette hausse reçue par différents vingtiles (groupes de 5 % de la population) ou centiles de la distribution mondiale des revenus. Le graphique montre que les gains de revenus absolus sont surtout allés aux 5 % les plus riches de la population mondiale. Les 1 % les plus riches ayant obtenu 19 % de la hausse. »

Milanovic recommande d'ailleurs de ne « pas confondre les classes moyennes des économies de marché émergentes (qui regroupent des gens dont le revenu annuel par tête est, approximativement, compris entre 1 000 dollars et 2 000 dollars) et les classes moyennes inférieures du monde riche (dont le revenu annuel par tête après impôt se situe entre 5 000 dollars et 10 000 dollars environ ; tous ces chiffres étant donnés en dollars internationaux de 2005) » [15]. On observera, sur le graphique 2, le caractère « impressionnant » en effet, de la part du gain, en valeur absolue, du 1 % la plus riche de la population mondiale – quelque 75 000 individus – qui s'approprie 19 % de la richesse produite dans le monde et la fraction de la population mondiale comprise entre 2 % et 5 % la plus riche – autour de 300 millions – qui s'en approprie le quart. Réalise-t-on alors que ce sont plus de 7 milliards d'êtres humains qui voient leur part du gâteau réduite à quelque 56 % de ce qu'ils produisent ? Le monde des ultra-riches est bien fait quand même, il exonère la quasi-totalité de la population mondiale d'avoir à se préoccuper de quoi faire de cet argent !

Aux yeux de Milanovic, la mondialisation est ambivalente, elle serait génératrice du meilleur et du pire. Pour tenter d'échapper à toute ambiguïté, pourquoi ne pas user de l'expression *mondialisation capitaliste* qui, alors serait « le pire ». Mais « le meilleur » est à portée de luttes ; comment en effet ne pas tout faire pour que de nombreux biens communs – éducation, santé, ressources énergétiques, climat et bien d'autres – entrent dans une mondialisation vertueuse ?

L'accroissement des inégalités dans le monde n'est pas linéaire, mais parfaitement illustré par les

graphiques 1 et 2. Ce sont, selon la terminologie de BM, les classes moyennes asiatiques, et tout particulièrement en Chine au cours de la période 1988-2011, qui ont enregistré la croissance relative la plus forte, « explosant » jusqu'au point A sur le graphique 1. Mais c'est bien davantage encore, sur la même période, l'enrichissement du dernier centile jusqu'au point C du même graphique 1 qui marque l'explosion des inégalités en faveur des ultra-riches. À l'inverse des quelques dizaines de milliers constituant ce dernier centile qui, eux, obtiennent une croissance de leurs revenus se chiffrant en centaines de milliards de dollars, tandis que pour les milliards d'êtres humains cette fois, qui peuplent le point C, il s'agit de quelques centaines de dollars par an. [16]

Les deux graphiques 6 et 8, reproduits ci-après, illustrent parfaitement, pour le premier l'évolution chinoise, et pour le second la place prise par ceux que Milanovic désigne, en anglais comme en français, sous le terme clair de ploutocrates [17], et pour lesquels la mythologie grecque n'adoucit guère la perception. Le graphique 8 affine les données relatives à la place prise par les milliardaires. En 1987, la part de la fortune de ceux-ci n'atteignait pas 3 % du PIB mondial, en 2013 elle dépasse 6 % [18].

Milanovic présente ces deux graphiques dans un paragraphe qu'il intitule « Les effets de la crise financière ». Pour la crise de 2008, il conteste l'appellation de crise mondiale pour deux raisons principales. D'une part, il remarque que cette crise financière marque « une rupture majeure dans l'histoire économique du monde ». En effet la récession a touché l'Amérique du Nord et l'Europe, que BM désigne comme l'économie de l'Atlantique [19]. D'autre part, sur la même période l'économie asiatique (chinoise, en premier lieu), a poursuivi le rééquilibrage des revenus [20]. Pour cette région, il ne s'agit donc pas d'une rupture, mais de la poursuite – voire du renforcement – des rattrapages précédents. Milanovic a dressé un graphique 3 établi cette fois en PPA 2011 (page 41), qui n'est pas reproduit dans cette note, où l'on voit que sur la courbe 1988-2011 le point A monte jusqu'à une croissance des revenus réels de 120 %, alors qu'elle s'établissait à un peu plus de 60 % sur la courbe 1988-2008.

Mais d'où proviennent donc tous ces montants hallucinants que les riches parviennent à mettre à l'abri ? Sont-ce des paradis fiscaux qui, selon Gabriel Zucman, recueillent 40 % des profits des transnationales ? Ces terres hospitalières et supposées ensoleillées ne sont pas seulement, tant s'en faut [21], quelque île lointaine, mais sont tout autant Londres, Luxembourg et autre Delaware, qui constituent de précieuses cachettes pour les riches. Cependant, ceux-ci ont su concevoir de nombreuses sources, de plus en plus abondantes, pour gorger lesdites cachettes. On a un excellent compte rendu, mis à jour annuellement, des inégalités dans le monde et leur évolution avec la dernière version du *World inequality report* WID déjà mentionné, lancé et entretenu notamment par Thomas Piketty, Gabriel Zucman et Emmanuel Saez.

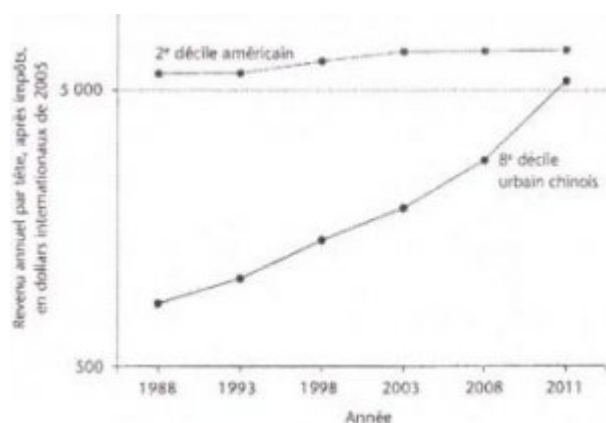
Branko Milanovic a chiffré pour la période 1988-2008 – à partir d'un registre considérable de données fiscales – que le 1 % des plus riches de la planète avait absorbé 19 % de la croissance. L'équipe constituée notamment autour de Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman a poursuivi, sur la période 1980-2016 – à partir de minutieuses enquêtes – les travaux entrepris par Milanovic et parvient à une absorption de 25 % [22]. Quels que soient les chiffres réels, on constate que la prédation est considérable.

Le graphique 6 met en évidence, sur les deux décennies prises en compte, pour les États-Unis la faible croissance des revenus pour le deuxième décile, et, pour la Chine, la forte croissance des revenus pour le huitième décile des milieux urbains. « Ce graphique montre l'évolution des revenus annuels (mesurés en dollars internationaux de 2005) des ménages (par tête) après impôts entre 1988 et 2011 pour les personnes appartenant au deuxième décile de la distribution des revenus aux États-Unis, et au huitième décile urbain de la distribution chinoise (à partir des enquêtes sur le revenu des ménages). Même si le deuxième décile américain (relativement pauvre selon les standards du pays) restait plus loti que les membres du huitième décile chinois en 2011, l'écart s'est réduit. »

Graphique 6 : La convergence des revenus chinois et

américains 1988-2011

Source : Milanovic



Dans le tableau ci-dessous, on verra l'évolution en pourcentage, du PIB chinois comparé à celui du monde et à celui des États-Unis ; il montre la place prise par la Chine :

	1960	2017
Monde	17,00%	99,00%
États-Unis	0,04%	0,28%

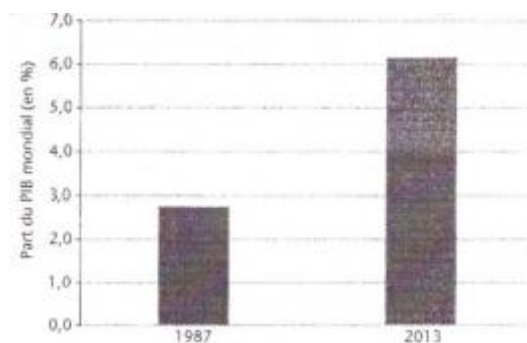
Le graphique 8 « montre la fortune totale des ultra-riches en part de PIB mondial. Les ultra-riches sont définis comme les personnes dont le patrimoine dépasse un milliard de dollars en prix de 1987 aux États-Unis (ce qui correspond à 2 milliards de dollars en prix 2013). Nous constatons que leur fortune, rapportée au PIB mondial, a augmenté entre 1987 et 2013. »

Pour établir son graphique 8, BM définit les ploutocrates comme les ultra-riches dont le patrimoine dépasse 2 milliards de dollars 2013. Si, d'après les rapports *Forbes*, leur nombre a presque quadruplé entre 1987 et 2013, ils n'étaient cependant, cette année là, que 1 426 et pas beaucoup plus de 2 200 en 2018.

Graphique 8 : Fortune des ultra-riches par rapport au PIB mondial, en 1987 et 2013

Source : calculs Milanovic à partir des publications Forbes

Les vrais ploutocrates mondiaux : les milliardaires



2 - Les inégalités au sein des pays

Milanovic se montre assez sensible à l'analyse des cycles de Simon Kuznets où il voulait montrer que les inégalités étaient faibles dans les pays à faibles revenus, puis s'accroissent avec le développement pour finalement décroître dans les pays à hauts revenus. « Les fluctuations à long terme des inégalités de revenu doivent être considérées comme faisant partie d'un processus plus large de croissance économique, et mises en relation avec des mouvements similaires dans d'autres domaines » [23]. Milanovic ne pouvait guère se satisfaire de ces cycles au cours desquels étaient supposées se succéder croissance et décroissance des inégalités sans que les rapports sociaux n'interviennent. Aussi, BM préfère-t-il évoquer les *vagues de Kuznets* pour lesquelles il précise « j'avancerai que la période moderne, couvrant les cinq derniers siècles, est caractérisée par des vagues de Kuznets alternant des phases de croissance et de recul des inégalités [24] » ! Il poursuit cependant « en détournant le célèbre adage de Karl Marx suivant lequel *les prolétaires n'ont pas de patrie*, on pourrait dire qu'à notre époque le capital et les capitalistes n'ont pas de patrie. Le capital est donc devenu beaucoup plus difficile à contrôler et à taxer. Cela a exacerbé la hausse des inégalités » [25].

BM consacre tout ce chapitre à décrire, à travers siècles et continents, ces *vagues*. Mais rétif qu'il est à reconnaître la prééminence des mouvements sociaux, il préfère souvent mettre en avant les données techniques. Toutefois, il conclut : « Un changement technologique favorable aux travailleurs peu qualifiés irait à rebours des innovations qui,

historiquement, leur ont été préjudiciables [26], et qui caractérisent le capitalisme depuis ses débuts. On pourrait pourtant avancer que si l'évolution technologique tend à remplacer le travail humain, c'est en partie au moins parce qu'elle a été utilisée comme mode de disciplinarisation de la main-d'œuvre, et que, pendant les périodes de lutte des classes, les capitalistes trouvent plus commode d'être moins dépendants du travail. Une machine sera toujours plus docile qu'un travailleur. Mais, comme le pouvoir des organisations de travailleurs décline et comme les luttes de classes reculent, les capitalistes pourraient moins craindre de stimuler des innovations favorables aux travailleurs moins qualifiés. Quoi qu'il en soit, cette supposition demeure purement spéculative, et je ne sais pas vraiment quels espoirs il est raisonnable d'y placer » [27].

Milanovic désigne sous l'appellation TOP (technologie, ouverture, politique) ce qui soutient et accroît la mondialisation ; chacun de ces éléments agit en totale symbiose. Cette remarque paraît parfaitement fondée.

Il termine ce chapitre en identifiant les cinq forces qui pourraient s'opposer à la croissance des inégalités :

- changements politiques qui pourraient, par exemple, modifier la fiscalité alors que jusqu'ici, c'est à une baisse de celle-ci, notamment pour les plus riches à laquelle on assiste ;
- augmentation de l'offre de main-d'œuvre qualifiée par l'accroissement de ses compétences au détriment de l'éducation de tous ;
- réductions des rentes, principalement grâce au progrès technique à la disposition de tous ;
- convergence des revenus au niveau mondial. Le moins que l'on puisse dire est que, le chemin est très long et qu'on ne voit guère comment il pourrait être parcouru sous l'empire du capitalisme. Le

graphique 1, le graphique 3 (non reproduit dans cet article) et le graphique 6 (sur lequel est figuré le décile 2 aux États-Unis encore bien supérieur au décile 8 en Chine), le montrent assez.

- progrès technologique favorisant les travailleurs les moins qualifiés. BM, ne se montre guère optimiste pour que cette condition permette d'atteindre le but énoncé. On peut le comprendre ! Il faut ajouter, à propos de ce cinquième facteur de réduction des inégalités que, comme pour les quatre autres d'ailleurs, c'est l'état actuel des rapports de force qui ne permet pas de porter atteinte aux privilèges des propriétaires du capital. On se souvient de l'observation, il y a une quinzaine d'années déjà, de Warren Buffett, alors qu'il était déjà milliardaire depuis longtemps : « il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner ».

3 - Les inégalités parmi les nations

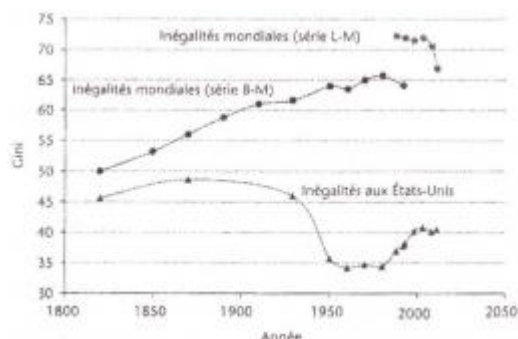
Le chapitre 3, que Milanovic sous-titre *De Karl Marx à Frantz Fanon, pour revenir à Marx ?*, montrant une fois encore et sa culture étendue et sa fine acuité, est illustré avec le graphique 33 reproduit ci-dessous ; il mesure de 1800 à la période présente, à partir du coefficient de Gini [0 traduirait une égalité parfaite et 1 (ou ici 100), une inégalité totale], les inégalités dans le monde et aux États-Unis.

Graphique 33 Inégalités dans le monde et aux États-Unis 1820-2011

Source sur les États-Unis indice de Gini à partir des tables sociales créées par Lindert et Williamson (2012) ; 1929 à partir de Radner et Hinrichs (1974) ; 1931 et 1993 à partir de Smolensky et Plotnick (1992) ; de 1935 à 1950 à partir de Goldsmith et alii (1954) :

après 1950, à partir de US Census Bureau ; données sur le revenu brut ajustées afin de refléter le revenu disponible. PIB/habitant tiré du Madison Project (2013).

Les inégalités mondiales de 1820 à 2011



BM fait observer que, mesurées avec l'indice de Gini à propos duquel il convient, dit-il, d'être prudent, les inégalités mondiales ont baissé de quelque 5 points de Gini entre 1988 et 2011. Au-delà des réserves évoquées par Milanovic, rappelons que, calculé en dollars constants de 2010, le produit brut mondial, tel qu'indiqué par la Banque mondiale, est passé de 19 000 milliards à 73 000 milliards. BM insiste à nouveau sur le fait que la baisse des inégalités telles qu'elle apparaît à partir de celle de ce coefficient, est évidemment sensible à la quantification des revenus les plus élevés. Or, fait-il observer à nouveau, les revenus des 1 % les plus riches et plus encore les 0,1 % – ceux observés dans la trompe de l'éléphant – sont, dans les enquêtes aussi bien que dans les données fiscales, sensiblement sous-estimés parce que dissimulés par les intéressés. La grande quantité d'informations révélées dans les *Paradise papers*, montre assez, en effet, l'ampleur du phénomène que redoute Milanovic.

À ce stade, il s'interroge à propos de ce qu'il nomme inégalités de classe ou inégalités de lieu. Sans surprise, il montre qu'il s'agit bien de la première hypothèse. Il a conduit, autour de 2008, une étude relative aux revenus par tête des ménages répartis en centiles dans 118 pays ; il disposait ainsi de 11 800 centiles-pays. Il constate que, à centile équivalent, les résidents fortunés des pays riches tendent à avoir des revenus plus élevés que ceux des pays pauvres, ce qui n'est guère étonnant, une part du revenu est

dépendant, pour plusieurs raisons, du pays de résidence. En revanche, pour les centiles du bas de la distribution, ce qu'il appelle la « prime de citoyenneté » joue pleinement. Il prend comme étalon de base le Congo et établit que la prime moyenne est, pour les États-Unis, de quelque 9 200 % et de 300 % pour le Yémen. Mais le paysage change pour les deniers centiles, en particulier ceux situés dans la trompe : pour eux, c'est la classe qui compte en premier. Les rapports *Forbes* montrent désormais, parmi les *winners*, d'autres noms que des patronymes états-uniens.

Concernant la détérioration climatique, une étude de la Banque mondiale parue en mars 2018 [28] note que trois régions du monde – Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Amérique latine – pourraient être à l'origine de quelque 140 millions de migrants internes dans leur propre pays d'ici à 2050 ; cependant, ce nombre pourrait être réduit de 100 millions pour autant que la réduction de gaz à effet de serre soit sensiblement augmentée ; en outre, l'étude établit, dans ce contexte, une cartographie des zones d'émigration et d'immigration, précieuse pour la conduite de mesures d'ampleur. On comprend aisément que, outre les raisons de sécurité, celles qui conduisent les individus et les familles à migrer dans d'autres pays, où les perspectives d'espérer doubler, voire décupler, leur revenu quotidien, constituent une puissante incitation poussant les plus pauvres à tenter d'atteindre, dans les conditions que l'on sait, des zones moins inhospitalières.

BM soulève enfin la question des migrations qui, ne laisse que trois options :

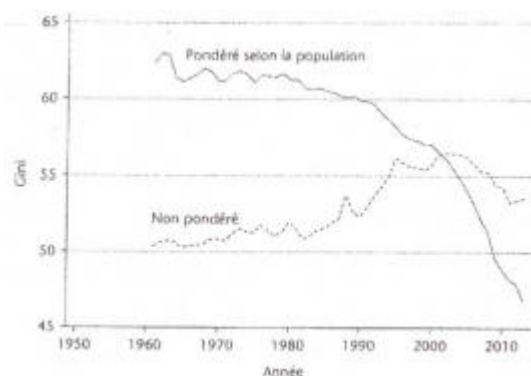
- permettre une totale et libre circulation de la main-d'œuvre et un traitement égal pour tous ;
- permettre des flux migratoires limités, mais plus importants qu'aujourd'hui, et introduisant des différences de traitements définis par la loi entre locaux et étrangers ;
- maintenir un flux migratoire à un niveau défini en *inventant* une fiction d'égalité de traitement de tous les résidents, tout en autorisant une inégalité de traitement

pour les migrants en situation irrégulière. Milanovic estime la première solution irréaliste tandis que la troisième est, tout simplement celle, détestable, que le monde connaît aujourd'hui ; reste donc la seconde, qui est, à ses yeux, acceptable mais exige que les gouvernements, et leurs mandants, définissent une citoyenneté forgée hors le comportement et « l'opinion publique actuelle anti-immigration ». **Les inégalités mondiales, durant ce siècle et le prochain**

BM dresse alors le graphique 36, reproduit ci-dessous, à partir duquel il s'interroge pour savoir si la croissance des revenus des pays pauvres sera plus rapide que celle des pays riches au cours de ce siècle et à l'avenir.

Graphique 36 Inégalités mondiales de revenu entre pays, 1960-2013, pondérées ou non suivant la population

Source : Calcul Milanovic à partir de indicateurs Banque mondiale (WDI)



L'économiste de la Banque a eu l'idée de dresser sur le même graphique deux courbes pour mesurer de 1960 à 2013 les inégalités mondiales de revenu entre les pays, mesurées par l'indice de Gini [29]. En abscisse, on note les années d'observation, tandis qu'en ordonnée, sont reportées les valeurs Gini indiquées en pourcentage (en 1960, la valeur Gini est d'un peu plus de 50 % de Gini pour s'établir à 55 % de Gini vers 1995, montrant ainsi une augmentation des inégalités). La première, dite non pondérée, tracée en pointillé, pour laquelle la valeur brute de l'indice est

relevée indépendamment de l'importance du pays ; la seconde, tracée en continu, pour laquelle le poids de chaque pays est pondéré en fonction de la population de celui-ci.

On observe sur la courbe en pointillé (qui reprend la valeur brute du PIB moyen/habitant pour tous les pays) que, jusqu'aux années 2000, c'est-à-dire au cours du développement d'une mondialisation supposée mettre au service des pays pauvres un accès aux meilleures politiques économiques, pourtant, on remarque de 1980 à 2000 une forte montée des inégalités. Que se passe-t-il quand le poids de chaque pays est pondéré en rapport à sa population ? La courbe tracée en continu traduit une baisse continue des inégalités, qui va s'accroissant à partir des années 2000. BM, ayant exclu la Chine de la représentation, explique de manière parfaitement plausible, que « la convergence (pondérée en fonction par sa population) ne dépend plus de l'évolution économique et sociale d'un seul et grand pays ». Il n'examine pas l'hypothèse qui suit, mais on peut légitimement se demander si la réduction des inégalités, devenant un bien public mondial [30], n'ouvrirait pas la seule voie conduisant à une véritable élimination de la pauvreté. Ce ne sont plus les marchés, organisés et contrôlés par les propriétaires du capital pour préserver leurs privilèges, mais les peuples, dans le cadre d'une Organisation des Nations unies totalement refondée [31], qui détermineront l'organisation et les priorités mondiales !

Milanovic s'interroge alors sur l'évolution des « inégalités dans les économies riches et émergentes » que sont les États-Unis et la Chine. Dans ce dernier pays, il observe une très forte augmentation de inégalités à partir de 1978 – correspondant aux réformes menées par Deng Xiaoping – jusqu'à la fin des années 1990 [32] ; il illustre cette observation par son graphique 39 [33] non reproduit ici. À partir de 2000, les inégalités, mesurées en PIB/habitant (en dollars PPA constants 1990), demeurent à un niveau élevé mais n'augmentent plus. Bien que refusant toutes prédictions, parce qu'erronées « à 99 % », il s'interroge alors sur ce qui pourrait advenir dans ce pays comptant 20 % de la population mondiale. Il remarque que, sur les 2 800 ans de l'histoire chinoise très bien documentée par les historiens, moins de 1

000 seulement ont vu un pays unifié. Il fait alors observer que la corruption et la concurrence, notamment, entre les autorités provinciales et locales, sont susceptibles de provoquer des mouvements centrifuges qu'il ne prétend absolument pas prédire. On peut à ce sujet se reporter à *La Chine en mouvements* [34].

Les États-Unis sont l'autre nation prise en référence. Pour ces derniers, il remarque que l'on dispose de données bien plus complètes que pour la Chine d'une part, d'autre part affirme-t-il, les forces susceptibles de faire baisser les inégalités dans ce pays, ne semblent pas y exister. Au contraire, il identifie cinq facteurs de hausse de inégalités :

- forte élasticité capital/travail ;
- revenus du capital très concentrés ;
- revenus du capital et revenus du travail vont de plus en plus aux mêmes ;
- bénéficiaires de hauts revenus (du travail et du capital) vivant de plus en plus entre eux ;
- concentration des revenus favorisant la centralisation des pouvoirs politiques [35], en particulier le rôle de l'argent dans toutes les élections, à commencer par l'élection présidentielle [36].

BM souligne que la conséquence la plus « pernicieuse » de l'extravagance des inégalités est le tarissement de la classe moyenne (entre les points A et B du graphique 1). « Ce danger est toutefois couplé à sa Némésis [37], une révolte des classes populaires, qui tend à prendre la forme du populisme ou du nativisme [38] » [39]. S'agira-t-il seulement de la colère de dieux ? Werner Herzog, il y a plus de quarante ans, montrait magnifiquement comment le personnage d'un Klaus Kinski brutal et ambitieux pouvait conduire au désastre ; il vrai cependant que Herzog n'avait eu recours qu'à un seul Dieu, souvent plus efficace en la matière ! Milanovic fait observer que ceux qu'il

désigne comme les ploutocrates sont d'autant plus à l'aise que les pauvres délaissent les élections ; à partir des données établies par le *US Census Bureau*, il a calculé que, aux États-Unis, 80 % du décile supérieur votaient contre 40 % pour le décile inférieur.

4 - Que faire ?

Milanovic ne prétend pas indiquer ce qui va se passer dans l'avenir mais, plus modestement, articule une sorte de conclusion à son ouvrage autour de dix réflexions :

- Quelles forces sont en présence pour influencer sur les inégalités mondiales au XXI^e siècle ? On se souvient que BM montrait, assez facilement au regard de l'histoire, que l'hypothèse de Kuznets selon laquelle les inégalités étaient d'abord faibles dans les pays à faibles revenus, pour croître avec l'augmentation de ceux-ci et finalement décroître dans les pays à hauts revenus, se révélait fausse. C'est la raison pour laquelle il a forgé l'expression *vagues de Kuznets*, alternant des phases de croissance et de décroissance des inégalités. Ces *vagues* et la convergence économique sont déterminantes pour ce siècle sur un fond du déplacement de gravité vers l'Asie.
- Que vont devenir les classes moyennes les plus riches ? Elles sont prises dans une sorte d'étau les enserrant dans un espace où, d'un côté, elles ne peuvent espérer bousculer les ploutocrates et, de l'autre, elles sont contraintes par les classes moyennes émergentes, moins rémunérées qu'elles. Dans le nouveau capitalisme, les riches ont, pour eux, résolu le dilemme, ils contrôlent capital et travail. Pour les autres, ce risque d'être une sorte de

loterie distribuée par la naissance.

- Quid des inégalités dans les États-providence riches ? Le XX^e siècle semble être la seule longue période enregistrant une hausse du revenu moyen et une baisse des inégalités. Son renouvellement au XXI^e siècle ne pourrait être envisageable qu'à travers une forte augmentation fiscale sur le capital ; selon lui, cette hypothèse n'est guère envisageable dans l'état actuel de la société.
- Milanovic se demande si *les gagnants continueront à rafler toute la mise*. Il soulève ici la question du caractère extensible (jusqu'à quelle limite ?) des biens et services. Il montre les limites de l'exercice avec l'exemple de son n°1 de tennis et du 150^e, dont les revenus seront sans commune mesure, et sans rapport avec le savoir-faire de l'un et de l'autre. Il met aussi en évidence comment la mondialisation et la technique changent la donne ; un pianiste virtuose et connu pourra être entendu et rémunéré dans le monde entier. Se posera alors la question du nombre d'activités extensibles.
- Sur les dangers d'une focalisation sur les inégalités existentielles ou catégorielles au détriment des inégalités de revenus ou de patrimoines, il fait observer que les sociétés riches parviennent beaucoup plus facilement à réduire les premières (ethniques, de sexe, etc.) que les secondes. D'une part, il y a beaucoup à dire en la matière, d'autre part, les propriétaires du capital accepteront toujours plus facilement de reconnaître, légalement, qu'il n'y a pas de différence entre un blanc et un noir, que d'abroger les monstrueuses inégalités de revenus et de patrimoines qui, sont la source de leurs privilèges. Mais il souligne trois raisons à ce qu'il désigne comme l'erreur de ne retenir que la lutte contre les inégalités existentielles. En premier lieu, cette politique « se traduit très vite par des politiques identitaires » [40]. C'est, ensuite, ne pas traiter la problématique à la racine ; il retient, à cet égard, la prostitution qui, abordée sous le seul angle de genre, passe sous silence le fait que ceux qu'il nomme les « travailleurs du sexe » le sont, très majoritairement pour des raisons de revenus. Enfin, réclamer et même établir une égalité catégorielle est toujours plus facile et même peut se révéler politiquement « payant ».
- Le travail est-il un facteur de production comme un autre ? Il observe que, sur les questions « de travail et de migration, la gouvernance mondiale est presque totalement absente » [41], alors qu'il existe plusieurs institutions mondiales sur d'autres questions (Banque mondiale, FMI, Organisation mondiale de la santé, OMC). Pendant ce temps, l'Organisation internationale du travail a peu de pouvoir quant à l'organisation internationale des migrations, elle se voit cantonner à tenir des statistiques.
- Quid de la croissance ? BM se montre sévère à l'égard des critiques de la croissance qui, pour lui, demeure « l'instrument le plus puissant pour réduire la pauvreté et les inégalités mondiales » [42]. Il se révèle sans pitié – à juste titre – envers ceux qui réclament, sans autre forme de procès, la décroissance tous azimuts, dont il compare la pratique « à celle qui consistait jadis à acheter des indulgences pour expier ses péchés dans l'Église catholique » [43]. Il réclame que soit largement documentée, ce qui est très simple selon lui, la démonstration que « plus de la moitié des toutes les émissions [de GES] sont le fait des 10 % les plus

riches du monde » [44]. C'est pourquoi il est tout à fait indispensable de « trouver un subtil équilibre entre trois variables : le taux de croissance des pays pauvres (et peuplés), les flux migratoires et la soutenabilité environnementale » [45].

- La question des inégalités demeure un point central du champ de l'économie. L'hétérogénéité fait partie de ses préoccupations qui, dès lors, traitent des inégalités qui ne sont pas que de patrimoine et de revenus.
- Pourquoi l'État-nation devient-il moins pertinent ? La référence aux États est parfaitement compréhensible, tant c'est à partir d'eux que sont étudiées, jusqu'ici, de nombreuses variables. Mais, pour Milanovic, l'euro et l'Union européenne sont là pour montrer que les références statistiques peuvent vite changer. Cependant, il n'est pas impossible de rêver à un autre changement radical qui conduirait à une UE qui abandonnerait le néolibéralisme !
- Les inégalités peuvent-elles disparaître ? Non, en raison de la distribution de ses gains de plus en plus inégale.

Même si l'ouvrage de Branko Milanovic mérite interrogations, voire contestations – comment pourrait-il en aller autrement – il s'agit d'un travail de première importance tant pour la réflexion économique à laquelle il se réfère qu'à la masse considérable d'informations – parfois inédites ou peu connues – qu'il livre et explique. Il a chiffré pour la période 1988-2008 – à partir d'un registre considérable de données fiscales – que le 1 % des plus riches de la planète avait absorbé 19 % de la croissance. L'équipe constituée notamment autour de Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman a poursuivi, sur la période 1980-2016 – à

partir de minutieuses enquêtes – les travaux entrepris par Milanovic et parvient à une absorption de 25 % [46]. Quels que soient les chiffres définitifs, on constate que la prédation est considérable.

Il a le grand mérite de largement documenter les risques mondiaux que font courir les inégalités, à commencer, bien entendu par ceux qui les subissent. Milanovic déplore à juste titre que si la *communauté internationale* a bâti des organismes internationaux visant à prévenir les crises économiques et financières, elle reste souvent muette, ou presque, sur d'autres sujets d'importance. Il y a plus de trente ans, sur l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement, était créé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui compte aujourd'hui 193 pays. Selon le [Global carbon Project](#), les émissions de CO₂ ont augmenté en 2017 et 2018 conduisant, selon le PNUE à fin 2017, à 49 milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère

Ainsi, il est établi qu'un réchauffement moyen de la planète supérieur à 1,5° C par rapport à la période préindustrielle signifierait une mise en danger, y compris de mort, d'une partie de l'humanité. Les processus conduisant à cette catastrophe sont nombreux et largement documentés : élévation de la température de surface, précipitations et cyclones, fontes des glaces provoquant l'élévation du niveau des mers, altération des écosystèmes, baisse des ressources et dégradation de la santé humaine constitueraient le résultat de cette élévation de 1,5 ° C qui, sur la trajectoire actuelle, devrait intervenir en 2030.

Devant une telle démonstration on ne peut que s'interroger sur ce qui peut bien pousser un être humain à poursuivre comme si de rien n'était. Cependant, ce n'est pas l'être humain en général qui est visé ici mais les quelques ploutocrates de Milanovic. Revient alors en mémoire ce qu'écrivait, il y aura bientôt 90 ans, Keynes à ses petits-enfants : « l'amour de l'argent comme objet de possession [...] sera reconnu pour ce qu'il est, une passion morbide plutôt répugnante, une de ces inclinations à moitié criminelles, à moitié pathologiques, dont on confie le soin en frissonnant aux spécialistes de maladies

mentales ».

Notes

[1] Branko Milanovic, *Global inequality : a new approach for the age of globalization*, Cambridge, Harvard University press, 2016.

[2] Branko Milanovic, *Inégalités mondiales – Les destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, Paris, La Découverte, 2019.

[3] *Bolsonaro's reforms in Brazil begin with a bang*, éditorial FT du 24 février 2019.

[4] *The New York Times*, January 1, [Recent history in one chart](#).

[5] [WID](#), *World inequality database* a été élaboré par Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, et Gabriel Zucman à l'École d'économie de Paris et édite tous les ans un Rapport sur les inégalités mondiales ; le premier étant paru fin 2017.

[6] Présenté page 22 de l'ouvrage publié en français.

[7] La PPA, parité de pouvoir d'achat, vise à s'affranchir de l'impossibilité des parités officielles de change d'offrir des comparaisons pertinentes entre les différents pays du monde ; elle s'appuie sur le prix d'un panier de biens et services retenus comme étant supposés offrir la même qualité de vie aussi bien à New-York qu'à Bamako.

[8] Banque mondiale, [Rapport 2018 « Pauvreté et prospérité »](#).

[9] Observatoire des inégalités, « [Combien gagnent les très riches](#) ».

[10] .Le mouvement des Gilets jaunes en France a, sans doute consciemment ou non, fait sien ce constat.

[11] On peut, à l'inverse, penser qu'ils connaissaient très précisément les conséquences de leurs décisions. En tout cas, leurs mandants, les propriétaires du capital, faisaient adopter de telles décisions en vue d'augmenter leur profits. Pari gagné puisque selon le [Global dividend index](#), ils devraient atteindre en 2019, quelque 1500 milliards de dollars après avoir, sur les deux années 2017 et 2018, augmenté respectivement de 7,7 % et 9,3 %.

[12] Page 31.

[13] Page 33.

[14] Page 36.

[15] Page 37

[16] Chaque année, *The Conference Board* publie un graphique montrant une tendance longue à la diminution de la progression de la productivité du travail à travers le monde. Pour les pays émergents seuls, la productivité du travail s'accroît fortement sur la période qui correspond, à peu près, à celle retenue par BM pour établir son propre graphique 1. On peut consulter cette courbe sur le « [Total Economy Database Summary Tables](#) ». Elle a été utilisée dans plusieurs articles récents pour analyser les transformations et la crise du capitalisme contemporain, notamment par M. Husson, « [Economic crisis and global disorder, An increasingly chaotic globalization](#) », *Europe solidaire sans frontières*, 23/12/2018, et plus anciennement par J.-M. Harribey, « [L'impact cumulé des crises sociale et écologique du capitalisme sur le devenir de la croissance : la fin programmée de celle-ci ?](#) », Colloque de Recherche et Régulation, 10-12 juin 2015.

[17] Ploutocratie dont l'étymologie grecque renvoie à Ploutos, divinité de la richesse et à Kratos divinité du pouvoir, de la puissance.

[18] En 2013, le produit brut mondial était estimé par la Banque mondiale à 77 000 milliards \$ courants et 17 000 milliards en 1987.

[19] Selon une étude de la *Federal reserve*, la richesse médiane de la famille américaine est passée de 139 dollars courants en 2007 à 83 dollars courants en 2013.

[20] Selon les données de l'Université de Sherbrooke ([Perspective monde](#)), le PIB/habitant en Chine, exprimé en \$PPA courant, est passé de 6 864 en 2007 à 12 368 en 2013.

[21] On pourra se reporter aux comptes rendus des investigations menées par l'[International consortium of investigative journalists](#) dont les *Panama papers* et autres *Paradise papers* ont rassemblé et mis à dispositions une masse considérable de données jusque-là secrètes.

[22] [F. Alvaredo, L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman, « [Global Inequality and Policy, The Elephant Curve of Global Inequality and Growth](#) », AEA Papers and Proceedings, 2018, 108, p. 103-108.

[23] Citation de Kuznets par BM, page 57.

[24] Page 61.

[25] Page 67.

[26] Et donc favorables aux capitalistes.

[27] Page 128.

[28] [Groundswell : Preparing for Internal Climate Migration.](#)

[29] L'indice de Gini, mesure statistiquement, ici la répartition des revenus au sein de la population mondiale. C'est un nombre compris entre 0 et 1, où 0 traduirait une égalité totale et 1 signifierait une inégalité intégrale. La Banque mondiale, et Milanovic, font souvent référence à des pourcentages de Gini.

[30] Lire [Les biens publics mondiaux, sauvetage du capitalisme ou révolution ?](#)

[31] Collectif Attac, *Une autre ONU pour un autre monde*, Paris, Tribord, 2010.

[32] En 2018, toutes les entreprises – 66 millions d'entrepreneurs individuels et 27 millions d'entreprises – ne relevant ni de l'État ni d'une collectivité, auraient contribué à hauteur de 60 % de la valeur ajoutée chinoise.

[33] Page 192.

[34] Émilie Frenkiel et Jean-Louis Rocca, *La Chine en mouvements*, Paris, PUF, 2013.

[35] On peut lire à ce sujet, Patrick Artus [Le retour de rentes d'oligopole, la concentration croissante des entreprises](#), Flash économie Natixis, janvier 2019.

[36] Le coût de la présidentielle 2016 approcherait 3 milliards de dollars et, avec l'élection au Congrès, s'établirait à 7 milliards.

[37] Fait notamment référence à la déesse Némésis, instrument de la colère des dieux.

[38] De *nativism*, idéologie hostile à l'immigration et aux populations qui en sont issues.

[39] Page 206.

[40] Page 243.

[41] Page 245.

[42] Page 245.

[43] Page 247.

[44] Page 248.

[45] Page 248.

[46] [Global Inequality and Policy, The Elephant Curve of Global Inequality and Growth](#)

Les monnaies alternatives ? Mais alternatives à quoi ?

mardi 21 mai 2019, par [Alain Beitone](#)

Jérôme Blanc travaille depuis longtemps sur la monnaie et tout particulièrement sur les diverses expériences de monnaies alternatives. C'est ce terme qu'il utilise de préférence à celui de « monnaies locales » ou de « monnaies complémentaires » dans son livre *Les monnaies alternatives* [1]. Sa connaissance étendue de ce domaine lui permet une présentation nuancée de la diversité des expériences réalisées. Elle lui permet également d'illustrer chacun des domaines étudiés par des exemples de mises en œuvre dans diverses régions du monde.

L'auteur ne dissimule pas son empathie pour les acteurs de ces expériences qui ambitionnent de remettre en cause l'orthodoxie monétaire. Les monnaies alternatives, au-delà de leur grande diversité, se définissent comme « *des dispositifs monétaires au service d'une transformation socioéconomique* » (p. 4). Mais de quelle transformation s'agit-il ? Et quels sont les fondements conceptuels ainsi que l'impact pratique de ces transformations ?

Les riches informations apportées par l'auteur conduisent, autant le dire d'emblée, à renforcer de notre part un certain scepticisme [2].

1. La pluralité des formes de monnaie alternatives

J. Blanc souligne que les monnaies alternatives ont deux points communs : elles échappent d'une part à la souveraineté étatique et d'autre part à la régulation bancaire. Encore faut-il, à la suite de l'auteur, se montrer prudent : les institutions publiques (en particulier au niveau des collectivités territoriales) apportent leur soutien à de nombreuses expériences de monnaies locales et certaines banques du secteur mutualiste ou coopératif s'y impliquent également. Le terme « monnaies alternatives » se justifie toutefois en raison de l'existence d'un projet de transformation sociale (recherche d'un développement soutenable, relocalisation de l'économie, lutte contre l'exclusion...) qui est au fondement des innovations

monétaires mises en place.

L'auteur nous propose d'abord une typologie des monnaies alternatives qui comporte sept groupes d'expériences (p. 13) qui vont des diverses formes de crédit mutuel (systèmes d'échanges locaux – SEL –) aux « cryptomonnaies » [3] (tels que le bitcoin) en passant par les monnaies locales inconvertibles et les crédits interentreprises (WIR ou SARDEX notamment). Ces expériences correspondent à des motivations diverses : développement d'un lien social de proximité, promotion d'une économie populaire inclusive, réorientation des pratiques de production et de consommation, développement des PME. S'agissant des particuliers, trois systèmes principaux fonctionnent :

- Des systèmes de crédit mutuel généralistes qui reposent sur l'enregistrement des créances et des dettes des participants (LETS pour *Local Exchange Trading System* et les SEL pour systèmes d'échanges locaux).
- Des systèmes de crédit entre particuliers, où les prestations sont mesurées en heures de prestation de service (banque de temps).
- Des billets convertibles ou non, mis en circulation par la structure émettrice de la monnaie alternative (par exemple le « Sol Violette » à Toulouse).
Compte tenu de la lourdeur des tâches d'enregistrement centralisé des

transactions, certains sont passés de la tenue centralisée de comptes à l'utilisation de billets.

Sans être exhaustif, signalons encore le WIR, système de crédit interentreprises qui repose sur la compensation multilatérale des dettes et des créances. L'auteur compare ce dispositif au système du Bancor proposé par Keynes à Bretton Woods. Curieusement, il ne signale pas que les principes de la proposition de Keynes ont été mis en pratique dans le cadre de l'Union européenne des paiements (UEP). Cette expérience est pourtant instructive : d'une part, elle a été instituée par des États, d'autre part, elle a été gérée par une banque (la Banque des règlements internationaux). De plus, elle a fonctionné parce que, parallèlement à l'unité de compte de l'UEP (définie par le même poids d'or que le dollar), elle a donné lieu à un durcissement progressif de la contrainte monétaire qui a permis le passage à la libre convertibilité des monnaies pour le règlement des transactions courantes. Le système de compensation multilatérale n'a donc eu qu'un caractère transitoire et il s'est déroulé sous contrôle public grâce à la gestion opérée par la BRI.

Après avoir décrit la diversité des expériences de monnaies alternatives, l'auteur décrit leur cycle de vie. Elles naissent en général de difficultés économiques (l'hyperinflation en Argentine dans les années 1990, la faillite d'un employeur important dans une région, la défiance à l'égard des banques, notamment après la crise de 2007-2008, etc.). En cas de succès, la monnaie alternative se développe, se dissémine, connaît des innovations et souvent décline, voire disparaît. Les raisons avancées par l'auteur pour expliquer le déclin sont importantes, car elles conduisent à douter de la possibilité pour ces monnaies alternatives de constituer un cadre permanent pour la vie économique. Après une période de développement qui dure de deux à quatre ans, le tassement, voire l'effondrement (p. 30) de la monnaie alternative, résulte du déclin du militantisme induit par les désillusions et la lassitude face aux difficultés de fonctionnement. D'autant que, comme le souligne l'auteur par ailleurs, ces systèmes de monnaies alternatives ne mobilisent que des

groupes de taille le plus souvent modeste (de quelques dizaines à quelques centaines de membres, exceptionnellement de l'ordre du millier) et qu'au sein des participants, seule une minorité se montre active et prend en charge les tâches d'organisation et de gestion qui sont indispensables. La solution consiste parfois à recruter des salariés, ce qui est curieux pour des initiatives qui visent à sortir de la logique capitaliste et même marchande. Jérôme Blanc écrit notamment : « *il y a des différences très grandes à l'intérieur de chaque association, avec un petit groupe d'adhérents très actifs (y compris dans le bénévolat et l'administration), et beaucoup d'adhérents très passifs voire absents* » (p. 72). Mais, dès lors, peut-on présenter ces alternatives monétaires comme un triomphe de la démocratie délibérative monétaire dans un cadre de convivialité ? Et si une poignée d'activistes décide pour l'ensemble des adhérents, que reste-t-il du projet d'alternative démocratique dans la gestion de la monnaie ?

Au total, en dépit de leur diversité, ces expériences semblent n'avoir qu'un impact limité sur le fonctionnement d'ensemble de composante monétaire de la vie économique (caractère éphémère des expériences, petit nombre d'agents économique impliqués, absence de dynamique de généralisation).

2. Un projet alternatif ?

Mais en quoi peut-on dire que ces expériences sont « alternatives » ?

Pour l'auteur, ce caractère « alternatif » résulte du fait que les initiateurs et les usages sont « *guidés par un système de valeurs qui se différencient des valeurs dominantes* » (p. 33). La formule est trop générale pour être utile. Les membres des communautés Emmaüs, les militants d'extrême gauche radicale, les moines bouddhistes, etc sont guidés par des valeurs qui se différencient des valeurs dominantes. Ils ne sont pas des innovateurs monétaires pour autant. Réciproquement, les adeptes libertariens du bitcoin qui veulent un monde sans État et donc sans impôt, ni solidarités collectives, innove sur le plan monétaire, mais sont-ils pour autant en rupture avec l'idéologie dominante ? L'auteur lui-même souligne

que non ! [4]

D'un point de vue plus strictement monétaire, l'auteur fait le rapprochement entre le projet (très libéral sur le plan économique) de Hayek et de l'école autrichienne (les monnaies privées concurrentes) et certains projets de monnaies « alternatives ». Blanc écrit notamment : « *Certains successeurs de Schumacher, comme Solomon promeuvent un système monétaire composé d'une pluralité d'émetteurs dont une partie au niveau local, qu'ils soient bancaires ou associatifs [...]. Dans la décentralisation monétaire proposée, la concurrence des monnaies privées est souhaitée* » (p. 53). Pas de différence ici avec les idées hayékiennes [5] : on confie au marché, et à lui seul, le soin de coordonner les décisions individuelles, et ce même en matière monétaire. S'agit-il d'une rupture avec les conceptions aujourd'hui dominantes ou d'une radicalisation du règne sans partage du marché ?

S'agissant des fondements conceptuels de l'analyse des monnaies alternatives, l'auteur rejette le cadre d'analyse néoclassique. On le comprend aisément. On est plus surpris de le voir citer J. Hicks comme seul représentant dans son texte de ce courant de pensée. Cela ne rend pas justice à la richesse de la pensée de cet auteur. Mais on est encore plus surpris de constater qu'il rejette tout autant la pensée post-keynésienne et le courant néo-chartaliste. Cerise sur le gâteau, l'œuvre de Marx n'est pas évoquée, or son analyse critique des utopies monétaires est d'une grande actualité. Jérôme Blanc affirme que seule une approche institutionnaliste permet de rendre compte des monnaies alternatives. Certes ! Mais qui n'est pas institutionnaliste aujourd'hui, même au sein de l'économie *mainstream* ? Qui conteste par exemple que la monnaie est une institution fondamentale ou qu'elle peut prendre une variété de formes ? L'apport essentiel sur ce point de Jérôme Blanc réside dans la mise en évidence de trois finalités des projets alternatifs :

- des finalités socio-économiques : dynamisation et transformation des rapports sociaux ;
- des finalités de contestation monétaire

(remise en cause de la monnaie, des banques et de l'État tels qu'ils fonctionnent actuellement) [6],

- des finalités de construction communautaire.

Les monnaies alternatives se présentent donc comme des outils de critique et de transformation sociale au nom de valeurs dont les initiateurs des expériences monétaires sont porteurs. Blanc identifie trois registres de critique : une critique anticapitaliste (p. 50), une critique anti bancaire (p. 52), une critique décentralisatrice (p. 54).

En fait, beaucoup de critiques convergent vers l'idée que les banques, en organisant la « rareté » de la monnaie, portent atteinte à l'activité économique, à l'emploi et au lien social. Blanc écrit : « *La pauvreté est interprétée comme un manque de revenu qui est lui-même interprété comme un défaut de circulation monétaire provenant du mode de création monétaire par crédit bancaire portant intérêt. Au fond la contrainte budgétaire (disposer d'un avoir en monnaie avant de pouvoir échanger) est perçue comme une contrainte monétaire (disposer d'un avoir en monnaie suppose que celle-ci a été préalablement émise* » (p. 53). Il suffirait donc aux banques de créer de la monnaie ou à l'État de reprendre le pouvoir de création monétaire pour que nous entrions dans l'âge de l'abondance. Tout cela repose bien évidemment sur une confusion entre « monnaie » et « revenu ». On perçoit et on dépense son revenu, qu'il s'agisse du revenu primaire ou du revenu de transfert, sous forme monétaire. Mais si les banques créent de la monnaie, elles ne créent pas du revenu. Tout au plus, et c'est capital, elles peuvent, par le crédit, valider socialement les travaux privés qui permettent de produire du revenu. Si les initiateurs des monnaies alternatives confondent monnaie et revenu, on comprend qu'ils se heurtent à de profondes désillusions.

3. Monnaie et communauté

Pour l'auteur, on ne peut comprendre les monnaies alternatives que si l'on articule leur finalité de contestation monétaire et leur finalité de « construction communautaire » (p. 47). De fait, le terme « communauté » et les termes relevant du même champ sémantique reviennent très fréquemment [7]. Il ne s'agit pas de construire une monnaie pour une communauté préexistante, sinon, précise Blanc, ce serait du communautarisme, mais de construire la communauté autour de la monnaie alternative et des pratiques qui lui sont associées. Il reste que cette communauté se définit par des valeurs communes, un projet de société et des procédures de contrôle social : « *la monnaie alternative est en effet indissociable de la communauté qui l'emploie et par conséquent d'un ensemble de valeurs et de finalités collectives qui repoussent le calcul individuel maximisateur à ses marges* » (p. 49).

Une vision du monde communautarienne [8] est donc inséparable des projets de monnaies alternatives. J. Blanc indique par exemple : « *les successeurs de Schumacher ont introduit la question monétaire comme outil de réalisation de ce retour de la communauté comme niveau pertinent de décision et de l'action* » (p. 54-55). « Retour à la communauté » ! On reconnaît là un discours très ancien de critique de la modernité et d'exaltation des communautés de petites tailles unies par des valeurs (souvent religieuses) que l'on oppose à l'individualisme, à l'anonymat de la grande ville. Pour revenir à la métaphore de F. Tönnies, la vie communautaire est comparée à un groupe rassemblé autour de la chaleur du foyer. J. Blanc reprend d'ailleurs l'expression « *circulation affective* » (p. 69) [9] pour caractériser les banques de temps. Dès lors, la rationalité économique portée par les libéraux, mais aussi par les marxistes (théorie de la valeur-travail) perd toute pertinence pour rendre compte des monnaies alternatives selon J. Blanc. L'essentiel réside dans les valeurs partagées : « *Ces échanges portent moins une perspective de revenus complémentaires qu'une aspiration à se lier à autrui dans un dispositif de confiance* » (p. 69).

Observons en premier lieu que l'analyse proposée n'a rien de vraiment nouveau. La monnaie est une réponse au fait que la production résulte de travaux privés. Elle est le rapport social qui permet d'assurer la validation sociale des travaux privés. Au sein d'un groupe communautaire, le travail des individus, dès lors qu'il est conforme aux normes et aux valeurs du groupe, est directement du travail social. Point n'est besoin donc de socialisation des travaux privés [10]. En revanche, dès lors que, sous l'effet de la division du travail, la production résulte « de travaux privés autonomes réalisés indépendamment les uns des autres » [11], il faut qu'existe une procédure de validation sociale des travaux. Celle-ci peut résulter des échanges marchands ou d'une décision politique. Dans les deux cas, c'est la monnaie qui permet de rendre commensurables des travaux concrets hétérogènes. Ce que nous explique J. Blanc, c'est que lorsque des communautés se forment sur la base de valeurs partagées appuyées sur des modalités diverses de contrôle social, la monnaie n'est plus nécessaire. Fort bien, c'est l'analyse que formulait Marx dans *Le Capital*. Mais cela pose un problème majeur. Les sociétés modernes sont caractérisées par la pluralité des conceptions du bien (de la vie bonne pour parler comme les philosophes). Les monnaies alternatives ne sont donc pas diverses et de petite taille par accident. Elles ne peuvent être suffisamment cohésives pour rendre la monnaie inutile que si elles sont composées d'individus qui adhèrent fortement à un même système de valeurs et qui entretiennent des liens sociaux intenses. De tels groupes sont nécessairement de taille réduite. M. Aglietta et A. Orléan ont écrit que : « *Dans l'ordre économique, la monnaie est l'instrument de conversion de l'individuel en collectif et du privé en social* » [12]. Mais dans la logique communautaire, l'individuel est absorbé par le collectif et le privé par le social. Dès lors, bien sûr, plus besoin de monnaie, mais c'est au prix du droit à la différence, du droit de ne pas partager les normes et les valeurs communautaires.

Les monnaies alternatives qui sont inévitablement des monnaies privées puisque, selon J. Blanc, elles échappent à l'autorité étatique et à la gestion par un système bancaire hiérarchisé,

sont donc confrontées à un trilemme :

- Le règne de la marchandise appliqué à la monnaie dans la perspective libertarienne (qui inspire manifestement le bitcoin).
- L'éclatement de la société en communautés dont chacune est caractérisée par un système de normes et de valeurs qui la sépare des autres. La question du rapport entre ces communautés est actuellement résolue par l'existence d'une monnaie nationale étatique et bancaire. Mais si l'objectif « alternatif » est de faire disparaître cette monnaie, on ne voit pas par quoi la

remplacer.

- La transformation de la société entière en une communauté unique, mais il faut pour cela renoncer à la pluralité des conceptions du bien qui caractérise les sociétés issues de la modernité. Comme souvent, les utopies monétaires ont un défaut majeur. Elles proposent des « alternatives » au système qui n'en sont pas et elles évitent de ce fait de traiter les vrais problèmes et de mobiliser en faveur de mesures qui seraient susceptibles de prendre le contrôle sur la finance [13].

Janvier 2019

Notes

[1] J. Blanc, *Les monnaies alternatives*, La Découverte, coll. Repères, 2018.

[2] A. Beitone et N. Danglade, « [Les monnaies locales, entre repli communautaire et libéralisme économique](#) », *Les Possibles*, n° 14, Été 2017.

[3] Rappelons que le terme « cryptomonnaie » est refusé par les économistes de la Banque de France qui lui préfèrent le terme « cryptoactif ». Le bitcoin est un actif financier, particulièrement spéculatif, ce n'est pas une monnaie. La présence de ce cryptoactif très utilisé pour frauder le fisc et opérer des règlements dans le cadre d'opérations délictueuses et trafics divers ne manque pas de surprendre. L'auteur justifie son choix en affirmant que, puisque le bitcoin repose sur des échanges de pairs à pairs, on est en présence de rapports marchands associés « à une forme de partage communautaire » (p. 85).

[4] L'anarcho-capitalisme n'est pas une alternative aux thèses économiques libérales, il en est plutôt la radicalisation.

[5] F. Hayek, *Pour une vraie concurrence des monnaies*, PUF, 2015 (*Denationalisation of money*, 1976).

[6] Cette contestation est pour le moins ambiguë. En effet, elles fonctionnent comme monnaies complémentaires. Or c'est la monnaie légale qui permet de fixer les prix (mesure des valeurs) et qui sert de réserve de valeurs. Quant l'utilisateur de monnaie alternative paye un prix il est bien sûr attentif aux prix qui se pratique en « vraie » monnaie. Et nombre d'utilisateurs de monnaie alternative pour les usages quotidiens (le paiement du panier de légumes dans une AMAP) sont sans doute bénéficiaires d'un plan d'épargne entreprise libellé en euros et géré au sein du secteur financier.

[7] Si fréquemment qu'il est impossible d'être exhaustif. Mais, à titre d'exemples : aux pages 9, 13, 16, 17, 22, 31, 39, 40, 41, 42, 46, 47, 48, 49, 54, 60, 63, 67, 69, 84, 85, etc.

[8] Et non pas communautariste. Précisons-le puisque cela semble nécessaire.

[9] Blanc précise que dans les SEL ou les banques de temps, « *celui qui fournit et celui qui reçoit sont liés au-delà de l'échange et de son règlement et sont inscrits dans une communauté d'adhérents* » (p. 69).

[10] Cette analyse qui est développée dans le chapitre 1 du Livre 1 du *Capital* est merveilleusement illustrée par le texte de Maurice Godelier sur la monnaie de sel chez les Baruya de Nouvelle-Guinée.

[11] K. Marx, *Le Capital*, Livre 1, traduction révisée par J.P. Lefebvre, Éditions Sociales, 2016, p. 75 ;

[12] M. Aglietta et A. Orléan, *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, 1998, p. 20.

[13] Attac, *10 ans après la crise : Prenons le contrôle sur la finance*, Les Liens qui libèrent, 2018.

Derrière les retraites, le travail. À propos du livre de Bernard Friot, « Le travail, enjeu des retraites »

mardi 21 mai 2019, par [Jean-Marie Harribey](#)

Chacun des livres de Bernard Friot est l'occasion de réfléchir à des questions cruciales pour comprendre la situation dans laquelle le capitalisme contemporain plonge les travailleurs. Je débats avec lui depuis une bonne vingtaine d'années. Nos chemins se sont croisés parce que nous avons, chacun de notre côté et comme beaucoup d'autres, tenté d'analyser la place du travail et des droits sociaux dans un système en crise. Pour ma part, au début dans le cadre d'une réflexion sur la soutenabilité sociale et écologique, puis à cause justement de la crise capitaliste, j'ai formulé une conception du travail productif dans la sphère monétaire non marchande, à l'encontre de la vision libérale mais aussi de la vision marxiste traditionnelle. De son côté, Bernard Friot, à partir de sa connaissance de l'histoire sociale, a procédé à une reformulation générale du sens de la cotisation sociale pour en faire le pivot d'une transformation communiste de la société.

La discussion s'est nouée autour de la question des retraites, au rythme des nombreuses « réformes » du système de retraite menées par les gouvernements successifs, contre lesquelles les mouvements sociaux se sont cassé les dents.

Les livres de Bernard Friot (BF), ainsi que les rencontres lors de séminaires, furent l'occasion d'engager et d'approfondir toujours davantage la discussion. Son dernier livre *Le travail, enjeu des retraites* (La Dispute, 2019) reprend l'essentiel de ses travaux précédents, mais pousse leur logique à un degré supérieur. Je n'aurais pas de commentaires nouveaux à apporter par rapport à ceux que j'avais émis antérieurement [1] si ce livre récent ne commençait pas par une très longue introduction de 55 pages (plus du quart du livre), intitulée « Invitation à un déplacement », dans laquelle BF marque sa différence avec les critiques qui lui avaient été faites, en même temps qu'il dénonce la « complicité » de ceux (nous) qu'il nomme les « opposants » aux « réformateurs » néolibéraux, opposants qu'il considère responsables de l'échec des mouvements sociaux face aux réformes successives du système de retraite. [2]

Comme je ne saurais dire de nouvelle façon les remarques réitérées de nombreuses fois, je vais seulement essayer de faire, en guise de bilan, un inventaire des points de discorde.

1. La retraite

Commençons par là, puisque la nature de la retraite fut le déclencheur de la discussion. La thèse de BF est que les retraités « travaillent », qu'ils produisent de la richesse et donc – et c'est là le point-clé – la valeur de la pension qu'ils reçoivent : « La monnaie distribuée aux retraités correspond non pas à une part de la richesse créée par les actifs, mais à la richesse créée par les retraités eux-mêmes. » (p. 175). Il s'ensuit qu'il n'y a pas, selon lui, de transfert de valeur des actifs vers les inactifs, et que parler de transfert social et de solidarité intergénérationnelle revient à épouser et conforter, toujours selon lui, les thèses de l'adversaire. Par extension du raisonnement, comme il récuse « l'existence d'adultes non productifs » (p. 213), BF affirme que les parents (et aussi, semble-t-il, les « jeunes », p. 195) produisent la valeur des allocations familiales qu'ils reçoivent, et que les chômeurs produisent la valeur de leur allocation chômage. Il n'y a aucun élément de démonstration de ces affirmations. Elles forment une proposition dont le postulat est : un droit (à la pension, au salaire, à l'allocation...) crée la valeur monétaire qui satisfait ce droit. BF se défend en écrivant : « Or demander ce que font les retraités pour trancher s'ils travaillent ou non est une question aliénée et aveugle. Aliénée car elle naturalise la pratique capitaliste du travail en dépolitisant le

fondement de tout travail ; aveugle sur ce qu'a heureusement construit la conquête du salaire à la qualification personnelle en termes de distance entre mesure de l'activité et qualification. » (p. 32-33). Et il rejette sans hésiter deux questions. L'une (p. 32), un peu ironique, que lui a posée Michel Husson : « que produis-je comme valeur, lorsque je passe ma journée de retraité à écouter Les Chaussettes noires ? » L'autre, que je lui ai plusieurs fois posée : que produit la personne âgée devenue grabataire et sans autonomie, et que produit le jeune à partir du jour de son dix-huitième anniversaire, du seul fait qu'il a 18 ans et qu'on lui décerne *a priori* un premier niveau de qualification ? Il reprend la question « quel travail font les retraités en perte d'autonomie, les retraités grabataires à qui on continue de verser une pension ? » (p. 173) et il répond : « Quand la qualification personnelle sera devenue un fondement de la citoyenneté, une telle question marquée aujourd'hui au coin du sens commun fera frémir. Attribuer une qualification, c'est affirmer l'irrévocabilité de la citoyenneté, cette citoyenneté que vient enrichir l'attribut universel d'une qualification : est-ce qu'on retire le droit de vote aux mourants ? » (p. 173). On est bien dans l'octroi d'un droit, et c'est immense, mais c'est juste un droit, ce n'est pas une production.

Mais, au-delà de ces cas concrets, qui ont pour grand intérêt de permettre l'application du critère de falsifiabilité et donc l'invalidation de la thèse de BF, il convient d'examiner ce que BF met derrière la retraite du retraité : ce dernier entre dans la félicité, le « bonheur » (p. 83) d'être libéré de l'asservissement au capital, et *donc* produit de la valeur non soumise à la logique du profit. La distinction fondatrice de l'économie politique et de sa critique par Marx entre valeur d'usage et valeur disparaît alors chez BF. Or, cette distinction est le socle de la critique de la marchandise et de l'accumulation du capital. Pas étonnant que la théorie néoclassique dominante en économie l'ait totalement évacuée, la richesse (l'ensemble des valeurs d'usage) se réduisant à la valeur, celle-ci se réduisant à son tour, selon le dogme néoclassique, à la valeur monétaire marchande.

2. La validation sociale

Il est évident que BF a très bien compris que ce qui sous-tendait une théorie du travail productif était la nécessité d'une validation sociale. Depuis les années 1990, j'ai développé l'idée qu'il existait dans le capitalisme concret deux modes de validation du travail [3]. Le premier est le fait du marché qui assure le fameux « saut périlleux de la marchandise » [4], selon la métaphore de Marx, la vente de la marchandise étant une épreuve non garantie à l'avance. Et j'ai complété cela en montrant que la validation sociale permettait de passer du travail à la valeur monétaire [5]. Le second mode de validation, imposé par le rapport de force social dans la société, est la décision politique de faire produire des services non marchands mais qui sont évalués monétairement. Bien qu'ayant repris à son compte l'idée que les travailleurs dans la sphère monétaire non marchande étaient productifs de valeur, BF récuse la raison que j'en ai donnée.

Au sujet du marché, BF me répond : « On est donc en plein fétichisme en parlant, comme le fait Jean-Marie Harribey, de 'validation sociale par le marché'... puisque précisément la violence sociale de la validation capitaliste se cache derrière la prétendue validation par les acheteurs » (p. 35). Si je soutenais la thèse de la validation par les individus acheteurs, ce serait erroné. Je soutiens l'idée que le marché n'est pas la somme des acheteurs, mais que c'est une institution sociale et que, de surcroît, BF confond le marché avec le capitalisme et qu'il peut ainsi jeter par dessus bord la métaphore du « saut périlleux » de la marchandise. Saut périlleux obligatoire, pour transformer la plus-value en espèces sonnantes et trébuchantes. Dès lors, un contresens supplémentaire de BF surgit : « le travail validé pour produire dans l'agrobusiness ne l'est pas par les acheteurs finaux de l'alimentation, sans pouvoir sur les produits, mais par les détenteurs, directs ou indirects, des moyens de production et de distribution qui vont, et eux seuls, décider de la production alimentaire à tous les niveaux de la filière en fonction de la valorisation de leur capital. » (p. 35). BF confond les choix de production, qui sont arrêtés effectivement par les propriétaires du capital, et la

validation de ces choix, qui leur échappe, parce qu'aucun capitaliste et aucun quartier général du capital ne peuvent assurer *a priori* de la réussite du « saut périlleux ». La validation du travail consacré à produire des marchandises n'intervient pas *ex ante* par rapport à l'investissement, l'embauche et la production, mais *ex post*.

Au sujet de la validation du travail opéré dans la sphère monétaire non marchande, BF m'accuse de « fétichisme à l'égard de l'État » (p. 36). Et il m'oppose « le travail des fonctionnaires qui organisent le transfert du fret ferroviaire vers les routes ou l'attribution des concessions d'autoroutes » (p. 36). Mais le sujet n'est pas de savoir si l'État fait bien de privatiser les autoroutes et les aéroports. Ces privatisations sont une plaie. Le sujet est de savoir par quel mécanisme social le travail des enseignants dans les écoles est productif de valeur, de même que celui des infirmières et autres soignants dans les hôpitaux ou celui des bibliothécaires dans les bibliothèques municipales. Ma réponse est : ce mécanisme social est la *décision politique*, aux échelons nationaux comme locaux, d'apprendre à lire aux enfants, de soigner les malades, etc. Donc, la validation, par différence avec les marchandises, intervient ici *ex ante*. Au passage, elle ne dépend pas de savoir si l'enseignant apprend bien à lire ou si le personnel soignant soigne bien. Cette validation politique ne dépend pas non plus de « la logique de rentabilité capitaliste » (p. 36) puisque, précisément, BF ne cesse de dire, à juste titre, que les fonctionnaires échappent à cette logique-là. D'ailleurs, les exemples qu'il prend sur la tonte de gazon par un individu chez lui ou par un fonctionnaire municipal ou par un salarié de Veolia (p. 33-34) devraient lui suggérer qu'on a affaire à trois cas différents. Le tondeur de gazon du dimanche produit pour lui-même (donc sans validation sociale) une simple valeur d'usage ; le fonctionnaire municipal qui entretient les espaces verts collectifs produit une valeur économique pour la collectivité ; le salarié de Veolia produit une valeur économique pour le capital. Les deux derniers cas donneront lieu à intégration de valeur dans le PIB, pas le premier. [6]

Dès lors, la critique que m'adresse BF n'enfoncé-t-elle pas une porte ouverte ? « Les catégories

fétichistes de marché et de puissance publique qu'utilise Jean-Marie Harribey pour définir la validation sociale sont d'autant plus dangereuses qu'il les utilise pour démontrer que, puisque l'activité des retraités n'est validée ni par le marché ni par la puissance publique, ils ne travaillent pas. CQFD ! En réalité, la validation sociale du travail dépend des contradictions de la pratique de la valeur économique, elle n'est affaire ni de marché ni de puissance publique, mais de lutte de classes, et la valeur doit être qualifiée : capitaliste ou communiste. » (p. 36). Premièrement, je n'identifie pas la validation sociale au marché ou à la puissance publique, ce qui n'aurait aucun sens. Je définis la validation sociale, comme Marx, par le *processus* d'abstraction accompli sur le marché, le processus qui fait s'exécuter le « saut périlleux ». Et j'ai très souvent répété que le processus de validation sociale par décision politique permettait le *saut assuré* du travail produisant les services non marchands. Deuxièmement, il est assez surprenant que BF nie le rôle du marché, tout en se référant à Marx, alors que celui-ci n'a cessé de dire que le marché était le passage obligé pour la marchandise : « *L'égalité* de travaux qui diffèrent entièrement les uns des autres ne peut consister que dans une *abstraction de leur inégalité réelle*, que dans la réduction à leur caractère commun de dépense de force humaine, de travail humain en général, et **c'est l'échange seul qui opère cette réduction** en mettant en présence les uns des autres sur un pied d'égalité les produits des travaux les plus divers. » [7]

Troisièmement, s'il y a une tension permanente pour tracer la frontière entre sphère marchande et sphère non marchande, c'est bien qu'elle traduit le moment de la lutte des classes. Mais qualifier binaires la valeur de capitaliste ou de communiste n'est peut-être pas très dialectique.

En récusant ma thèse de la dualité de la validation sociale dans le capitalisme contemporain et celle de la solidarité intergénérationnelle, BF les qualifie d'« idées réactionnaires et fétichistes » (p. 27 et 35), mais il n'a pas de thèse alternative, sinon celle de la qualification dont on va voir qu'elle pose plus de questions qu'elle n'en résout.

3. Le salaire à vie

Il faut reconnaître à Bernard Friot et au Réseau salariat qu'il anime d'avoir inventé une expression qui ne peut attirer que de la sympathie. Qui, au sein du mouvement social dans son ensemble pourrait s'opposer à l'idée de « continuer » à percevoir une pension à hauteur du salaire antérieur, à l'exception des salaires très élevés qui relèvent plus de la captation de rentes que de salaires ? Le problème naît quand on veut établir la relation entre travail productif, qualification et salaire.

Bernard Friot utilise alternativement deux thèses qui, outre leur faiblesse théorique individuelle, sont incompatibles entre elles. On a déjà fait remarquer que, le jour où le jeune souffle ses dix-huit bougies, et qu'il recevrait un salaire, le versement de ce salaire ne pourrait signifier en soi qu'il deviendrait productif de la valeur qu'il recevrait. S'agirait-il de sanctionner la qualification qu'il possède déjà (il sait lire et écrire et même résoudre une équation du second degré) ? C'est possible, mais il n'en résulterait pas la réalisation d'une production. Examinons le cas général du salarié actif pour essayer d'y voir clair. À de très nombreuses reprises, BF explique que c'est la qualification professionnelle attachée à la personne qui détermine que celle-ci soit productive de valeur économique, le fait qu'elle soit en « activité » ou en retraite ne changeant rien à l'affaire. Mais qu'est-ce qui attribue cette qualification, qu'est-ce qui l'institue, qu'est-ce qui l'atteste ? C'est le salaire ! On entre alors dans un raisonnement circulaire : le salaire institue la qualification et la qualification est la construction (« l'abstraction », p. 39) sur laquelle est construit ou « repose » (p.113) le salaire, dont on apprend qu'il est une « institution anticapitaliste » (p. 39), une page plus loin que le rappel que « la rémunération capitaliste [pas le salaire !, JMH], comme le montre Marx, est le prix de la force de travail » (p. 38). [8] De la même façon, le salaire « reconnaît » le travail (p. 195), mais comme tout est *a priori* travail selon lui, y a-t-il besoin d'une « reconnaissance » ? Et on retrouve les retraites : « Il en est de même pour les retraités : s'ils sont payés par du salaire continué, c'est qu'ils travaillent » (p. 172, souligné par moi,

JMH). Le « c'est qu'ils » indique un lien de causalité : ainsi, selon BF, c'est le versement du salaire qui constitue la validation sociale du travail du salarié, et la pension valide le travail des retraités. [9] Or, l'idée de validation sociale nécessaire qu'on trouve chez Marx (le « saut périlleux ») porte sur les travaux concrets ayant produit des objets, afin qu'ils deviennent des marchandises vendues. La validation est l'autre nom de l'abstraction du travail. Mais les retraités n'ont pas à faire valider socialement le fruit de leur activité et il ne l'est d'ailleurs pas puisque leur activité est libre par définition ; de ce fait, il est une richesse pour eux et pour la collectivité, mais il n'est pas valeur.

On note que BF contredit dans le dernier passage cité ce qu'il avait écrit quelques lignes plus tôt : « Statistiquement, les retraités sont rangés dans les inactifs. Mais cette position entre en contradiction avec l'importance et la nature de la place qu'ont prise les retraités dans les sociétés. » (p. 170, souligné par moi, JMH). On quitte alors le terrain conceptuel sur le travail pour celui de la contingence historique, alors qu'on nous avait dit que le concept de travail des retraités ne se définissait pas par les activités auxquelles ils se livraient ni par les choses qu'ils faisaient.

On pourrait croire que la qualification, au sens propre, est pour BF d'ordre qualitatif. Admettons un instant qu'elle soit l'expression de la qualité de la personne, détachée du poste que celle-ci occupe, comme il le soutient. Mais comment la qualification peut-elle être une unité de mesure de la richesse créée par les individus (p. 178 et 179, voir aussi p. 33) ? Passerait-elle d'un statut qualitatif à un statut quantitatif ? Et comment « les pensions montrent[-elles] la fécondité d'une création monétaire qui anticiperait le produit du travail en évaluant les qualifications personnelles et non pas les marchandises » (p. 179) ? On s'y perd : c'était le salaire qui évaluait les qualifications, maintenant c'est la création de monnaie, et plus étonnant encore : « Les pensions anticipent la valeur attribuée à cette richesse non marchande [produite par les retraités], mais la monnaie qu'elles représentent est créée par les banques commerciales à l'occasion du prix anticipé des seules marchandises. » (p. 175). Faisons

le point : les banques anticipent les prix, les pensions anticipent une richesse, or les pensions sont un salaire continué qui lui-même évalue la qualification du retraité, la qualification qui mesure salaire et pension. On est perdu : les pensions représentent-elles ce qu'ont créé les retraités ou anticipent-elles ce qu'ils vont créer ?

La virevolte de BF fragilise sa théorisation, et, sans surprise, il est obligé de confirmer que le statut politique du producteur qu'il entrevoit est lié à l'institution de trois droits : un droit à une carrière « salariale » dès 18 ans, un droit de participer à la décision de ce qui est produit grâce à la propriété d'usage, un droit de gérer les caisses de cotisation économique [10]. Il s'avère donc que la thèse de BF se situe entièrement dans le registre normatif, sur lequel je n'ai jamais porté et ne porte encore pas de jugement, mais pas dans le registre positif.

4. La cotisation sociale

J'ai, depuis longtemps, argumenté en faveur de l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales, aujourd'hui restreinte au salaire brut, mais qui pourrait être élargie, sinon à toute la valeur ajoutée nette, du moins à celle-ci moins l'investissement net. L'argument essentiel est celui-ci : il faut choisir entre une modification des prix relatifs qui se fait à l'avantage des branches les plus capitalistiques (lorsqu'on augmente le taux de cotisation sur une assiette inchangée) et une modification des prix relatifs qui se fait à l'avantage des branches les moins capitalistiques (lorsqu'on élargit l'assiette) [11]. Que dit BF à ce sujet ? Des choses contradictoires. « Il [le salaire à vie] est versé par un régime unifié de retraite alimenté par une cotisation à taux interprofessionnel unique dont l'assiette est la valeur ajoutée. » (p. 57, souligné par moi, JMH, voir aussi p. 158) [12]. Il continue en développant la même argumentation que j'ai résumée ci-dessus : « Passer de l'assiette 'masse salariale' à l'assiette 'valeur ajoutée' est important pour deux raisons. D'une part, les écarts considérables de poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée selon les entreprises font que la socialisation de la valeur qu'opèrent les

cotisations pèse davantage sur les entreprises de main-d'œuvre [...] D'autre part, une cotisation fonction de la masse salariale accentue encore la tendance à l'élimination relative du travail vivant caractéristique de la productivité capitaliste. » (p. 59-60). Par la suite, il dément complètement ce qui précède : « Préconiser, faute d'une hausse du taux des cotisations, de taxer les produits financiers, de changer l'assiette de la cotisation ou de moduler son taux pour inciter les employeurs à avoir un comportement d'emploi vertueux, c'est à la fois consentir tacitement à l'argument de la cotisation sociale comme ennemi de l'emploi [...] et fragiliser le lien à la qualification d'un financement de la Sécurité sociale partiellement fiscalisé puisque son assiette ne serait plus la seule masse salariale. C'est identifier la protection à un revenu et non pas à un salaire. » (p. 142, voir aussi p. 163).

Que dire face à ce retournement ? D'abord, l'assiette actuelle est le seul salaire brut, donc hors cotisations employeurs, ce qui est déjà significatif de la portée idéologique de la coupure sémantique entre les cotisations dites salariales et les autres, comme si ce n'était pas les travailleurs qui payaient tout puisqu'ils produisent tout. [13] Ensuite, élargir l'assiette des cotisations n'équivaut pas à les fiscaliser si un même taux de cotisation est appliqué à toute l'assiette qu'on déciderait d'élargir, donc au stade primaire de la formation des revenus. Il n'y a donc pas d'automatisme entre l'institution d'un système de sécurité sociale et son mode de financement. À chacun des stades de la production et de la répartition de la valeur ajoutée, c'est le rapport des forces qui joue.

Toujours à propos de la cotisation sociale, il est curieux que BF reprenne à son compte l'idée que les cotisations sociales payées par les fonctionnaires ne soient qu'« un pur jeu d'écriture qui n'alimente aucune caisse » (p. 30, voir aussi p. 209). Si tel était le cas, il n'y aurait pas d'autre conclusion que de dire que ce sont les salariés du privé qui paient seuls des cotisations pour les fonctionnaires retraités et, tant qu'à faire, qui paient les salaires des fonctionnaires actifs, puisque tous ces éléments sont inclus, selon BF, dans le prix des marchandises. Cela augure mal de la compréhension du fait que les fonctionnaires

qui enseignent ou qui soignent sont productifs de valeur ! [14]

5. La monnaie

On aborde ici un point qui pourrait être décisif pour tirer le bilan de toute cette discussion. Ayant posé comme principe que les pensions de retraite ne représentaient pas un transfert de valeur des actifs vers les retraités, comment interpréter le versement des cotisations qui servent aussitôt à payer les pensions ? BF imagine une distinction entre flux de valeur et flux de monnaie. Il n'y a pas de valeur qui va des actifs vers les retraités, mais il y a un flux de monnaie. Là, c'est trop fort ! Mais ça ne tient pas debout. Pour essayer de faire tenir l'ensemble, BF soutient que le prix des marchandises inclut les cotisations sociales et les impôts qui « financeront » ce que produiront les retraités, les soignants, les enseignants et tous les fonctionnaires. Autrement dit, il détruit lui-même ce qu'il croit soutenir ailleurs, à savoir que la production non marchande s'ajoute à la production marchande. Or, ou bien le PIB non marchand est inclus dans le PIB marchand, ou bien l'un s'ajoute à l'autre, mais on ne peut pas tenir les deux discours à la fois. [15] Je dis « ce qu'il croit soutenir », parce que, en réalité, il ne comprend pas la thèse du travail productif dans la sphère monétaire non marchande. En effet, il m'attribue ceci : « Jean-Marie Harribey a bien montré que les impôts qui financent les salaires des fonctionnaires sont certes levés sur les revenus créés à l'occasion des emplois, mais qu'ils correspondent à la valeur attribuée au travail des agents de l'État, qui vient s'ajouter à la valeur attribuée au travail des autres actifs : ici aussi ces prétendus prélèvements [obligatoires] sont des suppléments [obligatoires] » (p. 177, souligné en italique par moi, JMH). Mis à part le fait que j'ai effectivement nommé suppléments obligatoires les fameux prélèvements, tout est faux dans ce que rapporte BF.

Premièrement, les impôts et cotisations sociales ne sont pas prélevés seulement sur les revenus créés dans la production capitaliste (sur ce que BF appelle « les emplois »), mais le sont sur la totalité des

revenus, donc sur le produit intérieur net total et non pas seulement sur le produit intérieur net marchand.

Deuxièmement, de la valeur n'est pas « attribuée », au sens de « décernée », aux agents de l'État et de toute la fonction publique. Cette valeur, c'est, selon moi, celle qu'ils ont créée. On ne se situe pas ici sur le plan de la répartition des revenus, on est bien sur celui de la production. Ce qu'il convient de distinguer, c'est l'opération de production par les soignants et l'opération de redistribution lorsqu'un malade se présente à l'hôpital. Sinon on risquerait de croire que la cotisation maladie paie le travail du soignant et celui du malade. Or, BF n'entend pas ce que je lui disais en 2018 dans mon compte rendu du livre *Vaincre Macron* [16] : « Les soignants dans les hôpitaux et les enseignants ne sont pas rémunérés au titre de la redistribution, leur salaire est bien de nature primaire, c'est-à-dire engendré par leur travail ; en revanche, la prestation reçue par les malades ou bien le service rendu aux élèves et étudiants relève, eux, du registre de la redistribution. »

Troisièmement, et cela montre combien BF passe à côté de la question monétaire, les impôts et les cotisations ne « financent » pas la production monétaire non marchande (et donc les salaires des fonctionnaires) mais ils la paient collectivement. Ici, intervient la distinction géniale de Keynes entre *financement ex ante* de la production et son *paiement ex post*. Cette distinction permet en outre d'établir une passerelle entre Marx et Keynes et de se défaire de la croyance néoclassique (remontant à Jean-Baptiste Say), reprise telle quelle par BF : « tout investissement est financé sur la production courante » (p. 158). Cette affirmation peut être vraie à l'échelle d'une entreprise, donc microéconomique, mais elle est fautive à l'échelle macroéconomique : toute accumulation, tout développement économique, qu'il soit capitaliste ou socialiste ou écologiste ne change rien, nécessite un investissement macroéconomique net et donc une création de monnaie. Comme l'avait très bien compris, sinon formulé, Marx, la « réalisation » de la production et de la plus-value (c'est-à-dire la transformation en monnaie des marchandises) suppose un supplément de monnaie par rapport à ce

qu'ont injecté les capitalistes dans leur ensemble pour *financer ex ante* leur production [17]. La raison est purement d'ordre logique : les capitalistes dans leur ensemble ne pourraient pas récupérer une somme A' supérieure à A qu'ils ont avancée si le crédit bancaire (donc la création de monnaie, peu importe ici qu'elle soit faite par des banques privées ou publiques) n'anticipait pas la formation de la plus-value. Cela est ravageur pour toutes les variantes de l'idée d'un fonds préalable, qui serait nécessaire à l'investissement, et qui courent depuis plus de deux siècles.

Je ne suis pas en mesure de dire ce que pense BF des recherches contemporaines hétérodoxes menées dans un cadre marxien ou bien post-keynésien sur la monnaie, en relation avec le financement du système productif et par conséquent avec l'organisation du travail, mais toujours est-il qu'il n'en tient aucun compte. [18] D'où une théorisation avec un fondement au final involontairement très orthodoxe sur la cotisation économique pour « financer » l'investissement net qui est un non-sens sur le plan macroéconomique.

Contrairement à ce qu'affirme régulièrement BF, la production de marchandises ne crée pas la monnaie : « C'est bien sûr la production de marchandises qui génère la monnaie des pensions, comme toute monnaie » [19] et encore « comme la monnaie n'est créée qu'à l'occasion du prix attribué aux marchandises des entreprises capitalistes (par le jeu des anticipations de ce prix par les banques prêteuses à ces entreprises) » (p. 178) [20]. Or, la monnaie – mais pas la valeur – est nécessairement créée par les institutions de nature bancaire (peu importe ici pour le raisonnement qu'elles soient privées ou publiques, ou qu'elles exigent un taux d'intérêt ou pas). Cette création intervient pour lancer un processus productif, elle ne résulte donc pas de celui-ci. La monnaie n'est ainsi pas créée « *par* la médiation de la marchandise » (p. 85, souligné par moi, JMH) mais *pour* pouvoir réaliser monétairement la valeur de la marchandise. C'est donc une erreur factuelle que de dire : « la monnaie n'est créée qu'à l'occasion du prix attribué aux marchandises des entreprises capitalistes » (p. 178). Erreur qui en entraîne une autre implicite : celle de ne

pas voir que l'anticipation des besoins sociaux croissants nécessiterait une création de monnaie pour les satisfaire. Les concepteurs et rédacteurs des traités européens interdisant le financement monétaire des investissements publics par la banque centrale, eux, l'ont bien compris !

BF affirme que, dans l'après-guerre, la cotisation sociale a financé la construction des infrastructures de santé (p. 37). Mais, pour étayer cette affirmation, il faudrait tenir compte du fait que c'est la période où le Trésor public recourt aux avances de la banque centrale pour *financer*, macroéconomiquement, la (re)construction. La suppression du crédit et son remplacement par des subventions non remboursables provenant des caisses d'investissements seraient des artifices illusoire. En effet, si, au début d'une année, les entreprises reçoivent des subventions pour investir et produire, et si, à la fin de l'année elles versent des cotisations économiques, celles-ci équivalent à des remboursements, éventuellement supérieures aux subventions reçues grâce à l'engendrement de richesse supplémentaire, ce qui serait une forme d'intérêt. On a changé les mots mais la réalité est restée la même.

6. L'utilisation des concepts marxien

À de très nombreuses reprises, Bernard Friot se réclame de Marx et entend donner pleine mesure à ses concepts pour construire une société communiste. Tout le monde sait que les écrits de Marx se prêtent à de multiples interprétations, parfois contradictoires. Et BF est parfaitement en droit de livrer la sienne. Il n'empêche, il y a au moins quelques points d'ancrage solides chez Marx et on ne peut pas dire tout et le contraire de tout à son sujet. J'aborde ici deux questions conceptuelles qui font problème dans la thèse de BF.

Dans la critique de l'économie politique qu'il entreprend, après que ses prédécesseurs Smith et Ricardo eurent forgé une esquisse de théorie de la valeur, Marx s'éloigne de la théorie ricardienne de la valeur fondée sur le travail incorporé (thèse substantialiste) pour

introduire deux concepts nouveaux. D'abord, il distingue travail et force de travail [21], c'est son premier coup de génie. Il s'ensuit que parler de valeur du travail est un non-sens, et que la valeur de la force de travail est inférieure à la valeur qu'elle produit (la différence étant la plus-value). Jusque-là, les choses sont simples et je ne fais pas injure à BF de les ignorer. Ensuite, Marx a un deuxième coup de génie : que se passe-t-il dans l'accomplissement du « saut périlleux » ? Il se passe que le marché, dans sa version capitaliste, va éliminer les caractères concrets de tous les travaux effectués dans le cadre d'une division du travail de plus en plus poussée, les rendre ainsi *indistincts*, c'est-à-dire *abstraction* faite de leurs caractéristiques individuelles, dont tous les capitalistes se contrefichent, pourvu que la valeur monétaire des marchandises rentre dans leur escarcelle. Mais il reste une énigme à résoudre : par quel mécanisme cette *abstraction* s'opère-elle ? Troisième coup de génie : l'exigence d'une norme de rentabilité et la circulation des capitaux tendent à fixer une norme moyenne de taux de profit appliquée à des capitaux dont la structure entre capital constant et capital variable est différente. [22] C'est le mécanisme de ladite abstraction du travail. Où et quand s'opère cette abstraction ? Sur le marché. Autrement dit, BF se trompe quand il situe le travail abstrait lors de l'exécution des travaux concrets par les travailleurs sur ordre du capital. « Cette non-maîtrise du travail [par le travailleur] vaut dans les deux dimensions de ce dernier : le *travail concret*, la valeur d'usage qu'il produit, les conditions de son exercice ; et le *travail abstrait*, la production de valeur économique et donc le choix des investissements, des lieux de production, des fournisseurs et des clients, les créations et suppressions d'emploi, les salaires. » (p. 13). Les travaux exécutés sont toujours concrets, ils perdent ce caractère non pas dans l'acte de production, par une sorte de volonté délibérée *a priori* du capital, mais ils le perdent au cours du passage, du saut, entre la chaîne de production et celle de la circulation du capital. Certes, la sanction du marché aura des conséquences en retour sur une nouvelle affectation du capital, sur une nouvelle organisation du travail (concret !), en attendant... l'abstraction suivante, mais on ne peut confondre ces deux moments, sous peine de dissoudre le concept

de travail abstrait ou bien de l'inverser totalement : « C'est le travail abstrait qui *détermine* le travail concret en l'inscrivant dans la logique de la valeur » (p. 42, souligné par moi, JMH). Que le lecteur me permette de renvoyer encore au compte rendu que j'ai fait de *Vaincre Macron* en 2018, dans lequel j'écrivais : « Le capitalisme implique le travail abstrait, mais la réciproque n'est pas vraie ». Et il faut prendre le verbe « impliquer » au sens logique.

Tous les raisonnements de BF sur ce qu'il appelle la « dictature de la valeur travail » (par exemple p. 169) sont générateurs de confusions. D'abord, mais ceci est un détail, seul le trait d'union dans valeur-travail permet de distinguer sans ambiguïté la théorie économique de la valeur-travail de la notion philosophique de valeur travail, et BF ne le met jamais (par exemple, p. 78). Mais, surtout, BF fait comme si on pouvait attribuer au capital et à ses idéologues l'idée que la production émanait du travail. Certes, on comprend ce que veut signifier BF : les capitalistes savent bien qu'il leur faut exiger toujours plus de la force de travail pour accumuler du capital. Mais il ne s'agit pas de la dictature de la valeur-travail, il s'agit de la dictature du profit. Et BF se trompe à nouveau en affirmant : « Je rappelle que la marchandise est un produit du travail mené sous le joug de la valeur travail » (p. 194, note 5). Le joug, c'est l'exigence du profit qui canalise la valeur-travail vers le capital. Si on se trompe à ce point de cible, que resterait-il pour qu'un mode de production débarrassé de la logique du profit construise un système de prix cohérent, intégrant tous les coûts, individuels et sociaux ? Le temps de travail socialement nécessaire peut ne pas être seulement un instrument de mesure dans le capitalisme. Cette question ô combien complexe est totalement laissée de côté, voire niée par BF. Sans la valeur-travail (au sens de Marx, intégrant la validation sociale, et non pas au sens de Ricardo), il ne reste à BF que la qualification, dont on a vu qu'elle ne pouvait pas être une unité de mesure. Le paradoxe, sinon la contradiction, est que, pour BF, la valeur peut ne pas être exclusivement capitaliste, tout en niant la valeur-travail au-delà du capitalisme. Que serait-elle ? Il y aurait la valeur mesurée par la qualification ! Et celle-ci par le salaire ! On est vraiment revenu au

raisonnement circulaire d'Adam Smith [23].

Alors que Marx s'est attaché longuement au début du *Capital* à bien distinguer les rapports marchands des rapports capitalistes, ces derniers en étant un cas historique particulier, BF assène une définition de la marchandise en contradiction avec Marx : « Une marchandise n'est pas un objet produit pour être vendu, comme le veut une définition banale qui confond transaction monétaire et marchandise : un paysan qui vend ses tomates au marché ne vend pas des marchandises, pas plus qu'un médecin conventionné de secteur 1 qui fait payer sa consultation. » (p. 80-81) Tout est faux dans cette citation : 1) par définition, une marchandise est produite pour être vendue ; 2) transaction monétaire et marchandise ne peuvent être confondues parce que la marchandise est l'objet de l'échange et que la transaction est cet échange ; 3) la tomate *vendue* par le paysan de BF est une marchandise, mais la production qu'il a réalisée s'est déroulée dans le cadre de rapports marchands simples et non pas dans un cadre de rapports sociaux capitalistes avec emploi de travail salarié.

7. Les aspérités de la discussion

Je le disais au début de ce texte, Bernard Friot se livre dans sa longue introduction à une vive critique contre les « opposants » aux « réformateurs » libéraux. Au premier plan de ces « opposants », une sorte de trio infernal d'idiots utiles, avec, par ordre de responsabilité dans le désastre social face aux réformes : Harribey (je diffuse une idée « réactionnaire », p. 27), Khalifa et Husson. Nous sommes coupables, entre autres, d'être partisans de la réduction du temps de travail, d'argumenter soi-disant au niveau de la répartition des revenus et pas au niveau qui est requis, celui de la production de ces revenus (là, je souris...). Le curieux de l'affaire, c'est que, dans sa réponse à Khalifa [24], BF dit : « Ce n'est pas mon propos qui désarme les mobilisations (par quel miracle idéaliste ?), c'est l'absence de bilan, pratique et intellectuel, de l'échec de mobilisations pourtant considérables contre la réforme des retraites, et de l'incapacité à mobiliser contre les

atteintes à la fonction publique et le saccage de la gestion démocratique et du financement salarial du régime général, qui prépare des désillusions encore plus grandes. Ces désillusions sont à notre porte, le désarroi militant est grand. Il est temps que le bilan d'un échec aussi massif et sur une longue période soit mené. Je l'ai fait, quant à moi, en modifiant mon programme de recherche. » Si des propos de BF ne désarment par les mobilisations et sont au contraire susceptibles de les aider, comment ceux des trois idiots utiles ci-dessus le pourraient-ils par un autre miracle idéaliste ? [25]

Dans ma recension du précédent livre de BF *Vaincre Macron*, j'avais suggéré qu'il était peu vraisemblable qu'Ambroise Croizat ait imaginé fonder un nouveau mode de production de valeur en créant le régime général de la Sécurité sociale, alors qu'il déclarait à la tribune de l'Assemblée nationale le 8 août 1946 : « Il [le problème] est de garantir à tous les éléments de la population qu'en toute circonstance ils jouiront de revenus suffisants pour assurer leur subsistance familiale » [26]. BF me répond : « Quel est l'argument de mes contradicteurs ? Que Croizat ne s'est pas exprimé en termes révolutionnaires. Et donc, puisqu'il ne l'a pas dit, il ne l'a pas fait. Passons sur l'illusion qu'il y a à chercher dans le discours d'un acteur la réalité de ce qu'il fait. Mais surtout le 'pas dit, pas fait' est un propos idéaliste faux, sauf à supposer que ce sont les idées qui mènent le monde. » (p. 20). Ah, bravo Bernard Friot, tu marques un point. Mais, que n'appliques-tu pas ton propos judicieux à tout moment : comment les idiots utiles ci-dessus pourraient-ils influencer d'aussi mauvaise façon le mouvement social pour le conduire à l'échec et comment ton propre propos de rectification jouerait-il un rôle salvateur ?

Ce qui précède n'a rien d'anecdotique parce qu'il est révélateur que, fondamentalement, BF croit à l'effet performatif d'une « bonne » interprétation de la cotisation sociale pour faire jaillir du « déjà là » le communisme tant souhaité. Et c'est ce qui m'a conduit, recension après recension des livres de BF, à pointer qu'il mélangeait thèse normative et thèse positive, passant de l'une à l'autre sans aucune précaution méthodologique, aboutissant à un imbroglio épistémologique.

Bien sûr, je n'ai pas qualité pour délivrer un certificat d'épistémologie. D'ailleurs, contre toute attente, au vu de ses premiers échanges avec lui, BF a trouvé un allié en Frédéric Lordon, qui dans son dernier ouvrage [27] lui délivre un brevet d'innovation théorique. Et pour cause, Lordon, n'ayant plus aucune théorie de la valeur, de l'exploitation et du profit depuis qu'il se consacre à des réflexions spinozistes, se raccroche à la première branche disponible quand on a abandonné la loi de la valeur et qu'on risque de sombrer dans une théorie subjective des désirs. Ce que ne veut pas voir Lordon, pourtant féru en théorie, c'est que le chemin emprunté par BF, qui veut aller de la critique du revenu différé au salaire continué en passant par la production du retraité, est une impasse, non pas, je le répète, normativement, mais logiquement. En effet, la cotisation ne peut pas *à la fois* « conforter[r] la reconnaissance de la qualification des cotisants et celle de ceux à qui elle est destinée, retraités, soignants, chômeurs, parents », comme le prétend BF (p. 141).

Pour sortir de cette impasse, BF est conduit à s'approprier une critique des réformes délétères du système de retraite qui est partagée bien au-delà de son cercle étroit. En effet, il n'a pas le monopole de la dénonciation de l'accaparement des gains de productivité par le profit en gelant le taux de cotisation (p. 90), ou de la dénonciation du dilemme (p. 155) devant lequel le capital place les travailleurs en leur imposant des fonds de pension ou de l'actionnariat salarié, qui ne peuvent se développer qu'au détriment des salaires, de l'emploi et des pensions collectives. Et, que je sache, ce n'est pas BF qui a inventé l'idée que les pensions sont versées à partir du flux de revenu courant. [28]

À propos du terme « revenu », BF persiste à ne l'employer que pour désigner les revenus non salariaux. BF est libre de donner les définitions qu'il veut, sauf que, pour discuter dans une langue, il faut au moins s'entendre sur le sens des mots quand il est donné unanimement, excepté par Bernard Friot : « revenu » est le terme générique pour désigner globalement les salaires, les profits ou les rentes. En faisant du « revenu » obligatoirement un « revenu différé », il empêche toute discussion, et de plus, il forge un pléonasme puisque le « revenu » ne peut

être selon lui que « différé ». [29] Il range alors ses contradicteurs dans le camp libéral, puisque, à ses yeux, ils ont le tort de soutenir l'idée de la solidarité intergénérationnelle. Et il ne s'interroge jamais sur le fait qu'il n'y a aucune implication logique entre l'idée d'un transfert social immédiat des cotisants vers les retraités et l'idée que la pension serait la récupération des cotisations passées. Dans la thèse du salaire différé, il y a la négation du b.a-ba de l'économie politique, à savoir que les revenus (je dis bien : revenus) sont un flux et que les pensions ne sont pas un prélèvement sur un stock congelé antérieurement ; dans celle du salaire socialisé, l'idée maîtresse est que le flux de valeur engendrée par les travailleurs actifs est réparti dans l'instant en salaires directs, profits et transferts sociaux.

Toujours au chapitre sémantique, BF s'attache à distinguer travail et emploi (par exemple, p. 184). Les idéologues libéraux et les partisans du revenu d'existence font souvent de même. Je crois avoir montré que si l'on veut éviter les faux procès ou les contresens et si on veut être connecté avec les méthodes d'élaboration statistique, il faut considérer que l'emploi est le cadre socio-institutionnel et juridique dans lequel le travail est mis en œuvre. Il concerne donc aussi bien l'emploi salarié que l'emploi indépendant. Autrement dit, travail et emploi sont les deux faces de la même réalité. [30]

La question de la solidarité intergénérationnelle permet d'aborder celle de l'écologie à laquelle BF s'est converti. Tant mieux, et mieux vaut tard que jamais. L'absolue nécessité aujourd'hui de conjuguer soutenabilité sociale et soutenabilité écologique montre que le problème de la solidarité sociale intergénérationnelle a été résolu par la lutte des classes en inventant la Sécurité sociale et la retraite dite par répartition [31], et qu'un problème de solidarité intergénérationnelle est aussi à résoudre à propos de la question écologique. La profession de foi de BF en faveur de l'écologie est souvent exprimée dans son ouvrage (notamment p. 27, 57, 166, 213, 215). Mais pourquoi affirmer que « pratiqué sur un mode communiste le travail est infini » (p. 52) ? Pourquoi marquer aussi souvent sa réticence vis-à-vis de la réduction du temps de travail, sinon son hostilité (p. 23, 49) ? On reste abasourdi devant

l'affirmation péremptoire de BF selon laquelle « personne en réalité ne postule l'absence de gains de productivité dans l'avenir » (p. 166). Si, justement, et même les économistes libéraux s'affolent devant le ralentissement extraordinaire de ces gains, avéré partout dans le monde, au point qu'ils se demandent si le capitalisme ne serait pas entré dans une « stagnation séculaire » [32]. Ce qui ne signifie pas que la baisse du taux de profit soit « permanente », comme l'affirme faussement BF (p. 82). Et il est pour le moins hasardeux, et en tout cas contradictoire avec un souci écologique, de dire encore en 2019 : « toutes les projections anticipent le doublement du PIB dans les quarante ou cinquante prochaines années, selon un taux de croissance annuel de 1,7 %, modeste même s'il est supérieur au taux de croissance actuel, particulièrement faible » (p. 167, note 9).

Quant à la négation de l'évolution de la structure démographique de la population, sous prétexte qu'elle correspondrait à « un choc démographique [qui ne serait] pas un fait, c'est une construction fantasmée » (p. 163), elle ne laisse pas de surprendre quelque peu. BF met en scène un faux procès en partant en bataille contre le ratio de dépendance démographique qui ne met en rapport que les actifs et les inactifs retraités (p. 164). Or, en réalité, le ratio de dépendance économique est également communément utilisé, mettant en rapport les actifs et tous les inactifs.

On se demande ce que veut signifier BF quand il écrit : « Rappelons que la richesse est la quantité de biens et de services utiles produits ; elle excède largement la valeur du PIB, qui ne compte que la richesse à laquelle une valeur est attribuée. Le PIB peut donc croître sans production de richesse supplémentaire, par attribution d'une valeur à de la richesse qui n'en avait pas jusqu'ici. C'est une des voies importantes de la croissance du PIB. » (p. 169, note 11, voir aussi p. 61 et p. 152, note 2). D'une part, la richesse n'est pas ce que BF en dit, parce qu'elle excède aussi les biens et services utiles produits avec la part qui reste inestimable [33]. D'autre part, si BF lit le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, il y verra la

recommandation d'ajouter au PIB le produit du travail domestique, la prétendue valeur du temps libre et des loisirs, ou encore la valeur du lait maternel, etc., afin d'augmenter le PIB de 80 % [34] !

Alors, quel bilan d'une discussion ? Un regret tout d'abord. Que la convergence sur la nécessité de redéfinir le travail productif se soit évanouie. Parce que s'il est, à mes yeux, justifié de théoriser le travail productif de valeur *pour la collectivité* qui s'ajoute au travail productif de valeur *pour le capital*, la première n'étant donc pas retranchée de la seconde, étendre cette distinction aux activités produisant librement de simples valeurs d'usage aboutit à une impasse logique. Cette aporie consiste à considérer que la production monétaire non marchande est incluse dans la production marchande, après avoir affirmé qu'elle s'y ajoutait. À cette aporie, se superpose le contresens sur le concept de travail abstrait, qui n'est jamais le résultat d'un calcul capitaliste, mais celui de la division sociale du travail.

Au-delà de ces défauts logiques, il y a une faille méthodologique, pointée depuis longtemps, au sein des thèses défendues par Bernard Friot : celle qui consiste à mélanger le registre normatif (vouloir le communisme) et le registre positif (qu'est-ce que la valeur ?) [35]. En termes simples, cela signifie prendre ses désirs pour la réalité. On sait combien la posture de neutralité axiologique en sciences sociales, chère à Max Weber, est difficile à tenir. Il n'empêche, le mélange des genres est trop flagrant chez Bernard Friot. Le risque est donc que les pièges logiques et méthodologiques se referment sur la thèse du prétendu travail productif des retraités. L'intuition de Bernard Friot, à savoir que, derrière les retraites, se pose la question du travail, est juste. Nous sommes nombreux à partager cette intuition et c'est la raison pour laquelle, malgré un désaccord irréductible avec les conséquences qu'il en tire, je continue à débattre cordialement avec lui. En dépit des divergences théoriques et stratégiques, nous ne sommes pas dans des camps opposés, et il ne me viendrait pas à l'idée qu'il puisse jouer le jeu des réformateurs libéraux du système de retraite, comme il en accuse charitablement ses amis critiques.

Notes

[1] J.-M. Harribey, « [Ce n'est pas le salaire qui paie la cotisation sociale, c'est le salarié. Nuance !](#) », 1^{er} juin 2003. « [Les retraités créent-ils la valeur monétaire qu'ils perçoivent ?](#) », *Revue française de socio-économie*, n° 6, second semestre 2010, p. 149-156. « [Du travail et du salaire en temps de crise, À propos du livre de Bernard Friot, « L'enjeu du salaire »](#) », *Contretemps*, avril 2012. « [Travail collectif, valeur et revenu : l'impossible dissociation](#) », *Les Possibles*, n° 11, Automne 2016. « [Aux salariés mal nés, la valeur n'attend que 18 années, Lire Vaincre Macron de Bernard Friot](#) », *Contretemps*, 15 janvier 2018.

B. Friot, « Travailler, est-ce avoir un emploi ou une qualification personnelle ? L'activité des retraités est-elle 'utile' ou est-ce 'du travail' ? Débat avec Jean-Marie Harribey », *Revue française de socio-économie*, n° 6, second semestre 2010, p. 157-166.

[2] Outre mes propres articles, ont contribué à la discussion critique des thèses de Bernard Friot :

S. Treillet, « Du salaire socialisé au salaire continué, Ruptures et continuités, *Contretemps*, n° 7 », 3^e trimestre 2010.

P. Khalifa, « [Des théorisations fragiles aux implications politiques hasardeuses, À propos des thèses de Bernard Friot](#) », *Les Possibles*, n° 11, Automne 2016. Article auquel B. Friot a répondu, « [1946 change le salaire, et donc le travail](#) », *Les Possibles*, n° 11, Automne 2016.

M. Husson, « [Bernard Friot ou la stratégie de l'incantation, À propos de Vaincre Macron de Bernard Friot](#) », *Contretemps*, 17 janvier 2018.

[3] La synthèse de cette élaboration est dans J.-M. Harribey, *la richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013.

[4] K. Marx, *Le Capital*, Livre I, 1867, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome I, 1965, p. 645.

[5] J.-M. Harribey, « [La validation sociale, point de passage du travail à la valeur monétaire](#) », Colloque « Monnaie, dette et souveraineté », Université d'Amiens, 11-12 décembre 2017. « [Du travail à la monnaie, Essai de perspective sociale de la valeur, Examen critique de la vision autoréférentielle de la valeur et de la monnaie](#) », *Économie et institutions*, n° 27, 2017.

[6] Si l'on voulait être complet, il faudrait ajouter un quatrième cas : celui de l'artisan qui produit une valeur économique pour lui-même. Voir la typologie que j'ai proposée dans *La richesse, la valeur et l'inestimable, op. cit.*, p. 68-73.

[7] K. Marx, *Le Capital*, Livre I, *op. cit.*, p. 607, souligné en gras par moi JMH.

[8] Plus loin, BF dira que la thèse selon laquelle le salaire est le prix de la force de travail est « partagée par les

réformateurs (sous-entendu libéraux) et leurs opposants » (p. 202), alors que cette thèse est la plus importante des thèses combattues par l'idéologie économique. Le confusionnisme entre les théories économiques est complet. Pourquoi BF se livre-t-il à cette acrobatie ? Parce que, selon lui, le « travailleur » est employé par le capital alors que le « salarié » est déjà sur la voie de l'émancipation communiste...

[9] BF le dit encore ainsi : « s'ils [les retraités] sont payés par du salaire continué, ce sont des salariés qui 'travaillent' » (p. 172).

[10] B. Friot, « 1946 change le salaire, et donc le travail », *op. cit.*

[11] Pour les détails techniques, voir :

J.-M. Harribey, « [Faire du débat sur le financement de la Sécurité sociale un débat politique](#) », 30 juin 2004. « [Financement de la protection sociale : malentendus ou désaccords ?](#) », 27 juin 2007. « [La protection sociale pour un mode de développement de qualité](#) », juin 2007. « [Autour de la protection sociale, de quoi parle-t-on : salaire, cotisation, valeur ajoutée, revenu, prélèvements, financement, paiement, socialisation... ?](#) », *Les Possibles*, n° 1, automne 2013. « [Sur le financement de la Sécurité sociale, croisement de regards](#) », Fondation Copernic, 28 mars 2014, publié le 2 mai 2014. « [Le sens de la cotisation sociale](#) », 17 août 2014. « [Quelle cotisation sociale pour la protection sociale ?](#) », 9 février 2019.

Collectif au sein d'Attac, « [Débat sur le financement de la protection sociale](#) », juin 2007.

[12] Il se pourrait que, dans cette dernière citation, BF utilise « valeur ajoutée » pour l'idée de source. Mais, si c'est le cas, il est important de distinguer la source d'un prélèvement, qui est toujours la valeur ajoutée nette, et l'assiette de calcul du prélèvement.

[13] On doit dire que la coupure sémantique entre cotisations sociales salariales et cotisations sociales patronales doit plonger les administrateurs de l'INSEE dans un abîme de perplexité puisqu'ils donnent une [définition de la rémunération des salariés, incluant les « cotisations à la charge des employeurs »](#), et une [définition différente de la masse salariale les excluant](#).

[14] BF commet erreur sur erreur au sujet de la double distinction monétaire/marchand et non-monétaire/non-marchand. La SNCF vend le service transport qui est donc marchand, contrairement à ce que laisse entendre BF (p.188). Et c'est le produit du travail des soignants qui est non marchand et non pas leur travail (p. 195) car leur force de travail est bien marchande.

[15] J'ai étudié les thèses imaginées par BF et diffusées par le Réseau Salarial sur la comptabilité nationale dans « [Que dit le Réseau Salarial ?](#) », 21 février 2017.

[16] « Aux salariés mal nés, la valeur n'attend que 18 années, Lire *Vaincre Macron*, *op.cit.*

[17] À l'occasion du 200^e anniversaire de Marx, j'ai écrit un petit texte qui présente ce problème : « [Karl Marx, Charles Dumont et Édith Piaf : 'rien de rien' ou la réalisation monétaire de la production capitaliste](#) », *Les Possibles*, n° 17, Été 2018 et sur mon blog d'*Alternatives économiques*.

[18] Sur le post-keynésianisme, voir É. Berr, V. Monvoisin et J.-F. Ponsot (dir.), *L'économie post-keynésienne, Histoire, théories et politiques*, Paris, Seuil, 2018. Compte rendu dans J.-M. Harribey, « [L'économie post-keynésienne en bonne voie...](#) », *Contretemps*, 21 novembre 2018.

[19] B. Friot, « 1946 change le salaire, et donc le travail », *op. cit.* Ce point est ancien chez BF.

[20] Doit-on rappeler que dans un bilan consolidé du système bancaire on trouve toujours à l'actif les créances sur l'État, les créances sur l'économie (sous-entendu privée) et les créances nettes sur l'étranger ?

[21] B. Friot est-il rigoureux quand il écrit : « Les formes de plus en plus abstraites que prend la dictature du temps de travail vont donc permettre une mise en équivalence de toutes les forces de travail. » (p. 79) ? Non, justement, les forces de travail sont mises en concurrence et soumises à une non-équivalence. Cf. la thèse d'A. Emmanuel dans *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux*, Paris, François Maspero, 1969.

[22] Je ne m'étends pas ici sur la discussion portant depuis un siècle et demi sur la péréquation du taux de profit et ladite transformation des valeurs en prix de production. Je m'en tiens à une réflexion sur le travail abstrait.

[23] Le raisonnement circulaire de Smith consistait à mesurer la valeur du blé par le salaire et le salaire par la valeur du blé nécessaire au travailleur.

[24] B. Friot, « 1946 change le salaire, et donc le travail », *op. cit.*

[25] Je rappelle pour la petite histoire que c'est ce petit trio, avec quelques autres tout aussi infernaux, qui était à l'ouvrage dans la mobilisation dans de multiples comités locaux en 2003, et avait lancé le fameux appel Attac-Copernic en 2010. Deux moments où nous sommes passés à deux doigts de la victoire. Comment le discours sur le salaire à vie de BF ne nous a-t-il pas aidés à la remporter ?...

[26] Comité d'histoire de la Sécurité sociale, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, « [40 ans de Sécurité sociale](#) », *Bulletin de liaison* 14, janvier 1986, p. 94.

[27] F. Lordon, *La condition anarchique, Affects et institutions de la valeur*, Paris, Seuil, 2018, p. 91-96. Lordon attribue à Friot le mérite d'avoir découvert que « la qualité de valeur économique est une question politique » (Lordon, p. 92) ». On se pince. Pour une recension critique du livre de Lordon, voir V. Soubise, « Une théorie de la valeur économique fondée sur la 'condition anarchique' ? Frédéric Lordon, entre impuissance tautologique et substantialisme des affects », à paraître. J'avais moi-même critiqué la thèse de Lordon dans « [Marx et Spinoza, le mariage de l'année ? Note de lecture de Frédéric Lordon, Capitalisme, désir et servitude, Marx et Spinoza](#) », *La Revue de la régulation*, n° 9, Spring 2011, repris pour l'essentiel dans *La richesse, la valeur et l'inestimable, op. cit.*

[28] On pourrait multiplier ce type d'exemples attestant du partage de certaines critiques. Ainsi, de la dénonciation de la confusion fréquente au sujet du taux de chômage des jeunes (p. 134).

[29] Sauf inattention de ma part, une seule fois BF utilise le mot « revenu » dans son sens courant (p. 105), ce qui contredit la terminologie qu'il emploie toujours par ailleurs.

[30] Voir J.-M. Harribey, « [Il n'y a pas de travail productif au-delà de l'emploi](#) », *Politis*, n° 1440, 9 février 2017. J'ai proposé un schéma pour clarifier l'imbroglio sur les notions de travail, emploi et activité. On le trouvera sous une forme dans *Les Économistes atterrés* et La Fondation Copernic (coord. J.-M. Harribey et C. Marty), *Faut-il un revenu universel ?*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2017, p. 61 ; et sous une autre forme dans la « [Note sur le revenu d'existence universel](#) » pour Attac, février 2017.

[31] J'ai souvent fait remarquer que l'expression « retraites par répartition » était inappropriée car tout système répartit la valeur ajoutée. On a l'impression que le système par capitalisation serait capable d'engendrer une autre richesse que celle venant du travail productif.

[32] Pour une présentation du problème voir :

- J.-M. Harribey, « [La crise est celle du capitalisme](#) », *Les Possibles*, n° 9, printemps 2016.

- M. Husson, « [Stagnation séculaire ou croissance numérique ?](#) », *Analyses et Documents économiques*, n° 122, juin 2016 ; « [Économie politique. Penser et mesurer la stagnation séculaire](#) », *À l'encontre*, 19 mars 2018.

- Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2017.

[33] Voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *op. cit.* ; et *Les feuilles mortes du capitalisme, Chroniques de fin de cycle*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014.

[34] J. Stiglitz, A. Sen, J.-P. Fitoussi, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, O. Jacob, 2009. Voir ma critique, « [Richesse : de la mesure à la démesure, examen critique du rapport Stiglitz](#) », *Revue du MAUSS*, n° 35, 1^{er} semestre 2010, p. 63-82.

[35] J'insiste sur le fait que le registre normatif est parfaitement admissible s'il est posé comme tel. D'ailleurs, d'autres que B. Friot font des propositions dans la période actuelle pour sortir des griffes du capitalisme. Par exemple, dans une orientation voisine, B. Borrits, « [De l'entreprise vers le commun](#) », *Les Possibles*, n° 17, Été 2018, article présentant son livre *Au-delà de la propriété, pour une économie des communs*, Paris, La Découverte, 2018 ; pour des comptes rendus de ce livre : T. Coutrot, « [La propriété : la dépasser ou la dépecer ?](#) », *Les Possibles*, n° 17, Été 2018 ; J.-M. Harribey, « [Dépasser toute propriété, un débat repris par Benoît Borrits](#) », *Les Possibles*, n° 17, Été 2018.

Revue des revues

Revue des revues

mardi 21 mai 2019, par [Jacques Cossart](#)

Cette revue des revues aborde deux questions. La première concerne la dégénérescence progressive de la démocratie aux États-Unis. L'élection de Trump marque la mainmise des plus grandes fortunes sur la société. La seconde question porte sur le développement des inégalités dans le monde, dont la documentation est maintenant très abondante. Ces deux questions viennent conforter le compte rendu de lecture du livre de Branko Milanovic présenté dans la partie Débats.

1. Trump et le coup d'État permanent des multinationales

Tel était le titre d'un excellent dossier présenté pendant une heure et demie, diffusé le 22 janvier 2019 par la chaîne télévisuelle franco-allemande Arte.

S'appuyant sur l'histoire états-unienne de ces dernières décennies, les auteurs et tous ceux avec qui ils s'entretiennent montrent la dégénérescence de la démocratie dans le pays : en particulier, les services publics sont désaffectés et une partie croissante de la population est abandonnée, au profit des très riches grâce à l'accroissement continu du pouvoir des transnationales.

Les rodomontades de l'actuel président des États-Unis, quant à sa prétention de faire revenir l'emploi dans son pays, s'appuie sur une réalité : l'industrie représentait quelque 25 % de son produit intérieur brut (PIB) au début des années 1970, aujourd'hui, c'est autour de 12 %. Les auteurs de l'étude présentée ici montrent que ce processus s'appuie, en particulier, sur toute une série de traités de libre-échange signés pour augmenter les revenus des plus riches [1]. Ils donnent en exemple Camden. Ville moyenne, sorte de banlieue de Philadelphie sur la côte est du pays, entre Washington au Sud et New York au Nord. Autrefois, grand centre industriel sidérurgique, producteur de produits alimentaires et port important, Camden est aujourd'hui rongée par le chômage – pas d'emploi, pas de salaire, pas de prêts – où, par voie de conséquence en quelque sorte, drogue et criminalité maltraitent ses habitants, les

Noirs en premier lieu. Est aussi pris en exemple Youngstown, au nord-ouest de Camden, dans l'Ohio non loin du lac Érié, autre grand centre industriel, qui comptait avant la Grande Dépression plus de 170 000 habitants, n'en n'abrite plus aujourd'hui que tout juste 60 000 et fait partie de la fameuse *Rust Belt*, qui, avant d'être envahie par la rouille, avait très largement contribué à l'effort pour la Seconde Guerre mondiale. On y retrouve le même environnement envahi par le chômage la drogue et la violence, à tel point que Camden a été dénommée *Bomb City*.

Est convoqué, John Ralston Saul qui, un rien provocateur, nous affirme que Mussolini a gagné ; son corporatisme, qui *abolissait* les classes et *unissait* le peuple – comme dans le célèbre « travail, famille, patrie » du régime de Vichy –, servait de base à son parcours politique fasciste après qu'il eut, en 1929, remporté avec plus de 98 % des voix, son plébiscite approuvant les candidats désignés par le Grand Conseil du fascisme. Saul affirme que, aux États-Unis, à partir des années 1970, les groupes d'intérêt vont, à travers *un coup d'État permanent* qui s'étalera sur une vingtaine d'années, s'imposer et faire taire le citoyen. La démocratie n'est, aux yeux des propriétaires du capital, qu'un sous-produit du libre-marché, aussi n'a-t-elle qu'à bien se tenir ! Bien entendu, ce *coup* doit se traduire de manière tangible ; ainsi, les rémunérations vont croître de façon extravagante pour le haut du panier, alors que celles de l'ouvrier *moyen*, au mieux stagneront [2]. Quant aux revenus des propriétaires du capital, ils n'entrent pas dans ces catégories, comme on peut le voir dans le [World Wealth Report 2018](#), qui estime les avoirs financiers des riches dans le monde en 2017 à plus

de 70 000 milliards de dollars [3]. Mais les ultra-riches – qui possèdent, chacun, au moins 30 millions de dollars – ne sont que 175 000 dans un monde de 7,5 milliards d'êtres humains, en revanche ils détiennent pourtant quelque 35 % des 70 000 milliards qui viennent d'être évoqués. Viennent ensuite ceux qui possèdent de 5 à moins de 30 millions par individu et, ensemble, 22 % du total. Enfin, la valetaille qui doit se contenter de 1 à 5 millions de dollars par personne ; ils sont un peu plus de 16 millions détenant, ensemble, quelque 42 % de la fortune mondiale. On comprend que ce sont les 175 000 ultra-riches qui gouvernent. Ce sont bien eux qui décident de rendre toujours plus rentable – pour eux – ce capitalisme qu'ils dirigent. Par exemple, en 2018, les propriétaires du capital ont, selon Goldman Sachs, racheté leurs propres actions pour quelque 1 000 milliards de dollars ; ainsi, les dividendes, en augmentation constante, bénéficieront à un nombre moindre d'heureux *winner* ! Peu importe le devenir des compagnies, seul le profit individuel via le cours de bourse détermine la conduite. Saul montre que si le pouvoir des transnationales s'accroît et s'approfondit, la démocratie s'étirole à travers ce *coup d'État au ralenti*. Seul compte l'intérêt de groupes d'individus, au détriment de la volonté des citoyens.

Maude Barlow, Chris Hedges, et Gar Alperovitz, Lee Fang, Sarah Jaffe, s'interrogent et interrogent sur ce qui a conduit autant d'électeurs ayant, pendant de longues années, voté Démocrate jusqu'à même Bernie Sanders, à s'être prononcés en faveur de Donald Trump. Tous mettent en cause les présidents démocrates, en particulier Clinton et Obama, qui, usant parfois d'un discours de gauche, ont poursuivi la politique entamée par Reagan qui voulait en revenir avant Roosevelt, conduisant au résultat que l'on sait pour la population. Alors, une part de celle-ci regimbe et franchit le Rubicon, voulant tenter l'expérience et n'ayant souvent plus rien à perdre. Un responsable démocrate, à Camden, dit, après avoir entendu Hillary Clinton lors de la campagne présidentielle, s'enflammer contre les Noirs « super-criminels et prédateurs », lui avoir envoyé une note de quatre pages expliquant les ravages de déclarations de ce genre et, plus généralement, les traités de libre-échange. La note est restée sans réponse, on connaît

la suite. La défense des Démocrates, nous disent les analystes, tournent toujours autour de deux arguments centraux. D'une part, on ne peut rien contre le marché, d'autre part, les syndicats sont dans une grande faiblesse – selon Matt Taibbi, on est passé d'un taux de syndicalisation de 34 % à 11 % et même 4 % dans certains secteurs –, mais pourquoi donc une telle désaffection ? Bien sûr, il y a les 100 000 lobbyistes et leurs 10 milliards de dollars dépensés chaque année pour « convaincre », bien sûr il y a l'idéologie dominante partout entretenue pour promouvoir les idées de « droite » ; par exemple, le juge à la Cour suprême Lewis Powell, nommé par Richard Nixon, recommandait d'envoyer partout des intervenants choisis pour subvertir cette gauche honnie. Mais tant que les conditions objectives de la conduite des affaires et les rapports entre les citoyens resteront ce qu'ils sont, les chances de progrès demeureront modestes et on rencontrera des anciens ouvriers de Camden, de Youngstown, ou d'ailleurs, dire qu'ils sont en colère parce que « le départ des usines, c'est Washington ». Aux ouvriers, Trump affirme qu'il va leur « redonner du boulot » ; Clinton, elle, leur affiche son mépris de classe [4]. On entend plusieurs chômeurs qui ont voté Trump parce que, lui, agit et parle leur langage.

Sarah Jaffe affirme que Trump n'est qu'une sorte d'accident électoral qui pourra rester en place, sauf « accident » démocratique, tant qu'il fera la politique des propriétaires du capital. Or, pour l'heure tout va bien pour eux [5]. Les mesures fiscales qu'a fait adopter le président des États-Unis respectent parfaitement ce diktat : notamment, l'impôt sur le bénéfice des sociétés a été baissé de 15 points de pourcentage, par la réduction du nombre de tranches et du taux de l'impôt sur le revenu, et par celle du taux d'imposition maximal applicable aux dividendes perçus. Il peut, à satiété, étaler sa grossièreté ou faire ce qu'il veut sur la scène internationale tant qu'il ne touche pas aux hauts revenus, si ce n'est pour les augmenter. John Ralston Saul démontre combien Trump n'est qu'une marionnette aux mains des grandes fortunes ; la seule question qui demeure à ses yeux est de savoir s'il en est conscient ! Comme l'avait montré Ralph Nader dans sa lutte contre les transnationales, celles-ci ont, depuis des décennies,

décidé de construire des institutions contre la démocratie. Lesdites institutions vont jusqu'à la prison, qui sera confiée au secteur privé [6] ; il fallait contrôler socialement les zones sinistrées. Même chose avec le secteur hospitalier, en sens inverse : les pauvres ne pouvant pas payer, on ferme l'hôpital, comme à Youngstown. Tout est bon pour le secteur privé ; ainsi, comme le montre Matt Taibbi, la chaîne CNN augmente de manière sensible ses recettes de publicité chaque fois qu'elle évoque, ou montre, Trump, quelle que soit l'image renvoyée de lui.

Peu d'économistes s'aventurent à contester que la grave crise mondiale de 2007 ne soit le résultat direct de l'extravagance sans retenue des banques. Elle a conduit à ce que beaucoup ont appelé la Grande Récession [7]. L'administration Obama, inquiète des désastres entraînés par la crise des *subprimes*, a fini par faire adopter par le Congrès le 21 juillet 2010 la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, connue sous le nom de la loi Dodd-Frank [8]. Elle visait, même si elle comportait de nombreuses failles, à mettre en place une régulation financière. Comme on peut facilement l'imaginer, ladite loi dérangeait les banques et déplaisait fortement à leurs propriétaires. Avant même son arrivée au pouvoir, Donald Trump avait annoncé que, s'il était élu, il entreprendrait de la détricoter. Il faut dire que bon nombre de démocrates n'étaient pas opposés à ce que ce soit les marchés qui régulent ! C'est ainsi qu'ils n'ont pas eu besoin de s'afficher ainsi, pour que, sans eux, le *Financial Choice Act* soit adopté par le Chambre des représentants. Lee Fang nous fait entendre des réactions – ou pire, peut-être, refus de répondre – de membres démocrates de la Chambre des représentants et du Sénat, affirmer avec aplomb qu'ils ont soutenu cet Act pour défendre les petites banques régionales ; une de ses interlocutrices, opposée à cette dérégulation, se demande si JP Morgan (capitalisation de plus de 400 milliards de dollars) ou Citigroup (capitalisation de plus de 160 milliards de dollars) ressortissent bien des *petites banques régionales* !

Selon Cornel West, le capitalisme a d'abord été esclavagiste avant de se convertir au ségrégationniste puis, toujours sous la contrainte, d'accepter d'entrer dans le post-ségrégationniste.

Pour lui, le fond du problème, quant à l'exploitation capitaliste aux États-Unis, réside dans l'esclavage dont les États-Unis ne sont pas guéris. Car Alperovitz appelle l'attention sur les lourds dangers d'une telle situation qui pourrait déboucher sur le fascisme, à la suite par exemple d'une révolte des Noirs excédés. Les élites de *gauche* ont adopté les valeurs de droite ; abusée, une part de la population a voté pour Trump « qui, lui, agit » pour les uns ou, « faute de mieux » pour les autres.

Chris Hedges dénonce la destruction de nombreux lieux de vie ouvrière pour laisser dévastation et misère – on voit des pans entiers de villes totalement abandonnés par leur population ayant tout laissé sur place – on entend des responsables de centres d'entraide qui, chaque fin de mois, voient affluer aussi bien des chômeurs que des travailleurs. « Ils – les capitalistes – pillent tout avant que tout ne s'écroule ». Il est particulièrement sévère avec William Clinton *faussement de gauche*, à l'encontre de qui il établit une longue liste de décisions ayant entraîné ou favorisé le triomphe des transnationales, dont on entend un de ses responsables déclarer, en fier matamore, « moi, je ne crée rien, je possède ».

John Ralston Saul tente une note d'espoir en nous disant qu'il a beaucoup d'admiration pour les Monarques, ces splendides papillons encore nombreux au Canada. À l'automne, ils quittent le Canada pour migrer jusqu'aux forêts mexicaines distantes de plusieurs milliers de kilomètres. Aucun individu ayant entamé ce périple ne parviendra à destination ; il y faudra trois générations pour assurer l'aller-retour sans jamais s'égarer. Saul dit que « tous savent sans connaître ». Il espère que les générations humaines à venir sauront trouver leur chemin !

2. « Heureusement qu'on vous a »

C'est ce que, il y a une quinzaine d'années, Bernadette Chirac déclarait, d'un air quelque peu énamouré, à Nicolas Sarkozy. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et, tout autant, les milliards se sont répandus dans les caisses, tels de puits sans fond, des propriétaires du capital. Il faut comprendre Messieurs Macron et Le Maire qui

veulent vendre tout ou partie d'Aéroport de Paris, de la Française des jeux, et la participation publique dans le groupe énergétique Engie – détenus respectivement par l'État à hauteur de 51 %, 72 % et 24 % – qui, ensemble, rapportent en dividendes, quelque 800 millions par an à l'État. Monsieur Le Maire annonce que ces trois ventes s'opéreront à hauteur de 15 milliards d'euros pour les finances publiques ; 10 seraient placés sur les marchés et, ainsi, *produiront* environ 250 millions par an qui abonderaient alors un fonds pour *l'innovation de rupture*. Ne demandez pas la logique qui consiste à préférer recevoir un montant de 250 à celui de 800. Pour eux, elle est limpide : ils ne vont simplement pas laisser tout ce *pognon* échapper aux transnationales, en passant en outre par ces *marchés* magiques ; de telles poules aux œufs d'or, ça se bichonne ! Peu importe le démiurge inventé par les propriétaires du capital et leurs fondés de pouvoir, ils peuvent toujours, ébaubis, s'émerveiller : *heureusement qu'on vous a !*

En janvier 2019, Richard Murphy [9] adressait au S&D [10] le rapport *The European Tax Gap*, dans lequel il met en évidence que la spoliation fiscale de l'Union européenne, pour la seule année 2015, et pour les taxes intérieures, notamment la TVA, s'élevait à un montant compris entre 750 et 900 milliards d'euros ; il indique que les sommes détournées sur l'impôt sur les bénéficiaires déclarés des sociétés [11] sont plus difficiles à établir, mais auraient pu atteindre en 2015 jusqu'à 190 milliards d'euros. Les 28 pays de l'Union perdent donc, ensemble, plus de 1 000 milliards d'euros. Rappelons que le budget de l'UE est plafonné à 1,2 % des richesses produites en son sein, ce qui s'établissait à quelque 160 milliards en 2018. Bien joué, Messieurs, vous parvenez ainsi à siphonner chaque année, quelque dix années de recettes publiques européennes ! Peut-être que dans le cadre de la réduction du nombre des fonctionnaires, qui coûtent cher et entravent la croissance, ce seront quinze, vingt années de recettes publiques que vous parviendrez, sans risque, à subtiliser. Vraiment, chapeau bas !

On remarquera que, dans ce montant européen, la France apparaît pour 120 milliards €, soit un montant supérieur à l'évaluation de 100 milliards donnée par

le syndicat français des impôts, Solidaires. Peut-être n'est-il pas superflu, en ces temps de contestation fiscale, de rappeler que plus de la moitié des recettes 2018 a été fournie par la taxe sur la valeur ajoutée, dont l'iniquité est désormais largement reconnue, que l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés (IS) s'est élevé à 61 milliards et l'impôt sur le revenu (IR) à 79 milliards. En 2015, année de référence de l'étude Murphy, ces deux types de recettes s'élevaient respectivement à 33 milliards et 70 milliards, soit un montant sensiblement inférieur aux 120 milliards d'évasion en matière de taxes intérieures ! L'auteur fait remarquer que, pour la moitié des membres de l'UE, le montant de l'évasion fiscale dépasse celui de la couverture médicale, souvent de manière très importante.

À l'issue de son étude, Richard Murphy propose plusieurs recommandations et notamment :

- Tous les membres de l'UE devraient présenter leurs propres estimations annuelles de cette économie souterraine et la perte fiscale s'ensuivant.
- Ces estimations de perte fiscale devraient couvrir toutes les taxes.
- Ces estimations annuelles devraient rendre compte des dépenses fiscales au titre des indemnités et allègements, qui devraient être publiés aux niveaux national et européen.
- Les autorités fiscales devraient être tenues de procéder à des évaluations des effets de contagion entraînés par leur propre système fiscal au niveau international, ainsi que de ceux créés à son profit par d'autres États.
- Chaque autorité fiscale de l'UE devrait, chaque année, déclarer explicitement la perte fiscale dont elle est victime.
- Les autorités fiscales devraient indiquer comment seront financées les pertes enregistrées.
- Création de registres publics centraux des entreprises et des *trusts* [12],

consultables dans tous les États membres de l'UE, capables de fournir les données de comptabilité et de propriété requises. D'une manière générale, Richard Murphy déplore le secret entourant la fiscalité, très largement entretenu et souvent invoqué comme une règle de droit évidente, qui ne vise, en fait, qu'à protéger les fraudeurs ou, pour le moins, à les cacher, alors qu'ils devraient être poursuivis. Il remarque que la TVA est, partout, sauf au Royaume-Uni, un véritable chaudron où se mijote le meilleur de la fraude fiscale ; ce n'est guère étonnant, puisqu'il s'agit là de l'impôt majoritaire. Plus la soupière est grande, plus abondante peut être la soupe ! Mais comment s'étonner de pareilles conduites aussi vertueuses dans un pays où le président de la République, désigné en 2018 par le magazine *Forbes* comme le « chef de file du marché libre », a refusé, par exemple, que soit instituée en France une *exit tax*, ce mécanisme prévoyant une « imposition des plus-values latentes lors du transfert par les contribuables de leur domicile fiscal hors de France ». Et puis quoi, que vont encore aller inventer tous ces « moins que rien », pourquoi pas une exécution publique en place de l'Hôtel-de-Ville puisque celle de Grève n'existe plus ?

À propos de la grande importance de la fiscalité pour la marche du monde et pour une vie satisfaisante de ses citoyens – pour autant qu'elle ne soit pas établie, comme aujourd'hui, au profit des privilégiés – on signalera un [Policy paper](#) du FMI publié le 8 mars 2019. Il est toujours intéressant de se rendre dans les meilleurs temples de l'orthodoxie pour savoir ce qui peut y sourdre ; après tout, il n'est pas certain que ce soit grâce aux bons pères que l'ancien séminariste Gustave Courbet ait découvert *L'origine du monde* ! On se souvient de la repentance du FMI quant à ses erreurs portant sur le chiffrage du multiplicateur

budgétaire qui conduisait à ne pas condamner l'austérité budgétaire. On peut lire aussi « [De la liturgie à l'enfer](#) » : le FMI estime que le système fiscal international est soumis à un stress sans précédent et propose, en conséquence, des solutions alternatives, notamment pour les pays émergents et en développement. Ces solutions, dit le FMI, mettent en cause le système économique qui exige une plus grande coopération mondiale.

Mais, en attendant cette profonde réforme fiscale, d'où proviennent donc tous ces montants hallucinants que les riches parviennent à mettre à l'abri ? Sont-ce des [paradis fiscaux](#) qui, selon Gabriel Zucman, recueillent 40 % des profits des transnationales ? Ces terres *hospitalières* et supposées ensoleillées qui ne sont pas seulement, tant s'en faut, quelque île lointaine, mais sont tout autant Londres, Luxembourg et autre Delaware, constituent de précieuses cachettes pour les riches. Cependant, ceux-ci ont su concevoir de nombreuses sources, de plus en plus abondantes, pour gorger lesdites cachettes. On a un excellent compte rendu des inégalités dans le monde et leur évolution avec la dernière version du précieux [World Inequality Report](#), WID, lancé et entretenu notamment par Thomas Piketty, Gabriel Zucman et Emmanuel Saez. Il convient d'ajouter Branko Milanovic, dont l'ouvrage académique *Global inequality* vient d'être publié en français [13] et dont il est rendu compte par ailleurs. Dans la préface de l'édition française, Thomas Piketty note « Branko Milanovic est surtout connu pour sa désormais fameuse *courbe de l'éléphant*, qui permet de visualiser clairement l'une des principales caractéristiques de la mondialisation des dernières décennies. Pour résumer : les personnes comprises entre les percentiles 70 et 90 de la répartition mondiale des revenus, c'est-à-dire grosso modo les classes populaires et moyennes des pays riches, ont été largement oubliées par la croissance mondiale des trente dernières années, qui a, en revanche, fortement bénéficié aux autres groupes, placés au-dessous et au-dessus d'elles, c'est-à-dire les ménages des pays pauvres et émergents (le dos de l'éléphant) et plus encore les ménages les plus riches des pays riches (le haut de la trompe) ». Branko Milanovic a été pendant plus de vingt ans économiste

au département de recherche de la Banque mondiale, au cours desquelles les inégalités ont constitué le point nodal des ses recherches et préoccupations. Mais nul n'étant parfait, son *Global inequality* fut classé, lors de sa publication en 2016, dans le *12 top books* du *Financial Times* qui s'est récemment répandu en louanges de la politique à venir de Jair Bolsonaro [14] !

3. Fiscalité et spéculation financière

La fiscalité vise à recueillir les sommes nécessaires au fonctionnement de tous les services ou unités publics.

On comprend dès lors que, dans une société juste, la fiscalité est confrontée d'une part au périmètre de la sphère publique, d'autre part à la définition de la contribution de chaque citoyen. Pour les libéraux, la réponse est simple : réduire le pourtour de l'État au minimum, il doit s'occuper principalement de la police et de l'armée, pour diminuer sans cesse la fiscalité des plus riches favorisant ainsi le *ruissellement*, utile, celui-ci. Milton Friedman, le soutien actif entre autres, du Chili de Pinochet, de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, montrait la considération qu'il professait envers la puissance publique en déclarant sur l'air de *sales gosses*, va « comment pourra-t-on jamais ramener l'État à de justes proportions ? Je pense qu'il n'y a qu'une façon : celle dont les parents contrôlent les dépenses excessives de leurs enfants, en diminuant leur argent de poche. Pour un gouvernement, cela signifie réduire les impôts. » Pour lui, le libéralisme économique était la condition préalable à la liberté. Beaucoup de ses thuriféraires n'ont pas toujours eu sa dimension intellectuelle et ont dû, cette dernière décennie, se faire tancer, *mezza voce*, par le FMI ou la Banque mondiale. Pierre Bourdieu définissait ainsi ce qu'il appelait le néolibéralisme [15] « qu'est-ce que le néolibéralisme ? Un programme de destruction des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur ».

Toutefois, comme le montre toute l'histoire du capitalisme, la *logique du marché pur* ne doit pouvoir s'appliquer qu'après que les barons voleurs états-

uniens, les Krupp, les Renault et autres Gafam seront parvenus à imposer leur loi. *État de droit d'accord*, disent-ils, à condition, pensent-ils, que leurs privilèges soient au premier rang. Celui que tous les libéraux mettent en exergue, souvent ne le comprenant qu'à moitié, Adam Smith qui écrivait pourtant « nos marchands et nos maîtres manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires, [...] ; ils ne parlent pas des mauvais effets des hauts profits ; ils gardent le silence sur les conséquences fâcheuses de leurs propres gains ; ils ne se plaignent que de celles du gain des autres » [16]. Dans ce monde bien fait pour les ultra-riches, il faut pouvoir spéculer en paix, et un des bons outils, pour ce faire, est d'échapper à la *manie confiscatoire* des États. Pourtant, à propos du *vol* opéré sur les riches seriné par tous leurs affidés, si on essaie de savoir ce qu'il en est, la direction générale des finances publiques françaises nous renseigne précisément dans ce [tableau](#) établi pour 2015. On y remarque que près de 15 millions de foyers ayant un revenu fiscal annuel inférieur à 15 000 € ne paient pas d'impôt sur le revenu. Ensuite, 21,6 millions de foyers bénéficiant d'un revenu fiscal annuel inférieur à 100 000 € contribuent à hauteur de quelque 40 milliards €, soit près de 58 % du total de l'impôt sur le revenu prélevé en France. Enfin, un peu plus de 720 000 foyers dont les revenus annuels s'étalent de plus de 100 000 € à au-delà de 9 000 000, vont contribuer à seulement 42 % du total de l'impôt français sur le revenu. Notons que ceux dont les revenus dépassent 9 millions se verront *infliger* un taux de prélèvement d'à peine plus de 21 %, moindre que les 28 % des foyers aux revenus compris entre 800 et 900 000 € ; qu'ont-ils donc bien pu faire, ces 1 700 foyers, pour mériter pareil châtiment ? À ce tableau rapidement esquissé, il faut ajouter qu'en France, plus de 50 % des recettes fiscales 2018 étaient constituées par la TVA qui, comme chacun sait est la même, que vous fassiez partie des près de 9 millions de foyers relevant disposant de moins de 10 000 € ou des *happy few* déclarant plus de neuf millions € par an. Les services publics se dégradent, mais Notre-Dame de Paris sera restaurée !

La fraude fiscale est, partout, France comprise, florissante au point que Monsieur Darmanin, ministre

de l'action et des comptes publics après avoir été pendant une dizaine d'années militant actif au RPR puis à l'UMP pour finir dans l'état-major des Républicains, avait proposé la création d'un Observatoire de la fraude fiscale. Le projet, pour la présidence bénévole duquel le sénateur communiste Eric Bocquet avait proposé sa candidature, a été refusé par le président de la République. Pourtant comment pourrait-on crier « [Les paradis fiscaux, c'est fini](#) » ? Comme on peut le lire ci-dessus, en France, la fraude est évaluée à 120 milliards d'euros, plus de quatre fois l'impôt sur les sociétés tel que présenté dans la loi de finance initiale 2018. Pour l'Union européenne ce sont 1 000 milliards d'euros. On pourra lire dans *Libération* du 3 mai 2019 « Le gouvernement minimise-t-il la fraude fiscale ? », une tribune de quatre connaisseurs du dossier. On peut notamment y lire qu'une évaluation précise est parfaitement possible, « les données et les méthodes d'évaluation ont connu de réels progrès en matière d'extrapolation des résultats du contrôle fiscal [...] et d'utilisation de données macro-économiques, ce que les pourfendeurs zélés des estimations existantes ignorent ou feignent d'ignorer ». Les auteurs fustigent évidemment l'absence totale d'harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne..

Dans ce monde aux dangers multiples allant croissant, celui d'une crise financière du style 1929 ou 2007, est présent dans de nombreux esprits, même si les propriétaires du capital s'empressent d'affirmer que tout est sous contrôle ; ils y ont un intérêt évident, puisque la spéculation financière est aux premières loges dans leur course à la maximisation de leurs revenus. On sait que les produits dérivés constituent la pierre angulaire de la spéculation financière. Ces produits de gré à gré (OTC, *over the counter*), au départ, étaient un instrument utile au commerce, puisque mis en place pour permettre à un acheteur et un vendeur de convenir d'un prix futur pour les libérer de l'incertitude ; mais ils se sont insinués dans tous les rouages pour atteindre en 2013 un montant égal à quelque dix fois celui du produit brut mondial. Alors, quand la Banque des règlements internationaux (BRI) annonce une baisse tendancielle depuis 2008 de ces dérivés, on doit considérer qu'il s'agit d'une bonne

nouvelle. Christian Chavagneux titre dans *Alternatives économiques* du 3 mai 2019 « [Produits dérivés : Une spéculation financière en baisse](#) ». À partir des données de la BRI, il donne le graphique reproduit ci-dessous et sur lequel on note, après la crise de 2007-2008, une décline des produits dérivés exprimés en prix des marchés. Peut-être est-ce à l'examen de ces données, que Monsieur Macron s'est déclaré favorable à une réduction de la présence de l'administration fiscale pour privilégier un accompagnement des entreprises dans leur déclaration !



Si, ces dernières années, sous la pression, en particulier de plusieurs [ONG et syndicats](#), on a pu noter quelques avancées contre la fraude fiscale, il y a encore loin de la coupe aux lèvres tant les défenseurs des privilèges veillent.

Les banques ne sont évidemment pas inactives en matière de fraude fiscale. Selon le rapport publié en mars 2017 par [Oxfam](#), les banques européennes ont, en 2015, réalisés 25 milliards de leurs profits dans les paradis fiscaux ! Toutes y sont présentes et réalisent de très confortables gains à l'abri de l'impôt. Les gouvernements sont bien informés de ces questions, en outre depuis les *Paradise Papers*, notamment, ils ne peuvent même plus prétendre ne pas savoir. En septembre 2018, Attac publiait un dossier explicitement intitulé « [Stoppons l'évasion fiscale](#) ». Mais, s'ajoutent aux activités officielles, celles qui se déroulent dans l'ombre, le *shadow banking*. Le Conseil de stabilité financière, mis en place en 2009, vient précisément de publier le 4 février 2019 le suivi sur l'intermédiation financière non bancaire. Dans ce [Global Monitoring Report on](#)

[Non-Bank Financial Intermediation 2018](#), on relèvera qu'en 2017 cette finance de l'ombre s'est élevée à 52 000 milliards, soit 13,5 % des actifs financiers mondiaux, moins que les 15 % d'avant crise 2007, mais en remontée constante depuis 2010 ! On remarquera que la part des banques va diminuant dans cette finance de l'ombre, ce qui veut dire *a contrario* que celle des divers fonds d'investissement et des transnationales, qui ne sont pas régulés, progresse.

L'injustice fiscale, en France, au sein de l'Union européenne et dans le monde est considérable et la lutte pour y mettre fin est plus que nécessaire et légitime. Toutefois, on ne saurait se satisfaire des taux actuellement existants dans la plupart des pays. À l'occasion de la campagne menée par la nouvelle élue démocrate au Congrès étasunien, Alexandria Ocasio-Cortez, réclamant que le taux de prélèvement de l'impôt sur le revenu passe de 37 % à 70 %, le [New](#)

[York Times](#) du 22 janvier 2019 publiait une tribune d'Emmanuel Saez et Gabriel Zucman. Les deux économistes français, enseignant notamment à l'Université de Californie à Berkeley, sont à juste titre largement connus, en particulier pour leurs travaux sur les inégalités. Dans leur article, ils font observer que l'élue de New York s'est lancée dans cette bataille pour augmenter les recettes publiques. Si cette revendication est parfaitement fondée, les deux économistes font observer que, à leurs yeux, elle serait, en premier lieu, un instrument efficace de l'indispensable réduction des inégalités. Ils remarquent qu'un taux marginal élevé était aux États-Unis, de 1930 à 1980, en moyenne de 78 % et a même atteint 91 % en 1960, pourtant sous la présidence du Républicain Dwight D. Eisenhower. Ces cinquante années sont aussi celles où les inégalités ont considérablement baissé [\[17\]](#).

Comme on dit en hydraulique, les conduites forcées ont du bon !

Notes

[\[1\]](#) Les études de Thomas Piketty et son équipe indiquent pour les États-Unis que, dans les années 1970, le 1 % des revenus les plus élevés se voyaient attribuer environ 10 % du revenu national avant impôt ; en 2016, il s'agissait de plus de 20 %.

[\[2\]](#) Selon *Economic Policy Institute*, en trente ans, le ratio est monté de 1 à 58 jusqu'à 1 à 270.

[\[3\]](#) Produit brut du monde en 2017 : 80 000 milliards de dollars.

[\[4\]](#) On entend Hillary Clinton, lors d'un meeting, conseiller de ne pas s'arrêter à quelques licenciements d'ouvriers .

[\[5\]](#) Selon le classement Forbes, 2018 des milliardaires, les seize d'entre eux les plus fortunés sont états-uniens.

[\[6\]](#) Le géant du secteur privé en la matière *Corrections Corporation of America* (CCA) a vu, au cours de la décennie 2010, son chiffre d'affaires multiplié par 5.

[\[7\]](#) En référence à la Grande Dépression provoquée par le fameux jeudi noir d'octobre 1929, jour du krach

boursier et bancaire ayant entraîné la crise économique des années 1930, laquelle n'est évidemment pas étrangère à la Seconde Guerre mondiale.

[8] Du nom du député Frank et du sénateur Dodd, inspirateurs de la loi.

[9] Richard Murphy est expert-comptable, professeur à *University of London*, membre du réseau *Tax justice network*, il a notamment coécrit, avec Christian Chavagneux et Palan Ronen, *Tax Havens*, London, Cornell University Press, 2010.

[10] S&D, Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen.

[11] Impôt sur les sociétés (IS) en France.

[12] Qui, sous des noms divers comme celui de fondation, visent précisément à dissimuler la propriété.

[13] Branko Milanovic, *Inégalités mondiales – Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, Paris, La Découverte, 2019.

[14] *Bolsonaro's reforms in Brazil begin with a bang*, éditorial FT du 24 février 2019.

[15] *Le Monde diplomatique*, mars 1998, « L'essence du néolibéralisme ».

[16] Adam Smith, *La richesse des nations*, tome 1, Paris, Flammarion, 1999.

[17] Thomas Piketty, Emmanuel Saez, Gabriel Zucman, « [Distribution national accounts](#) », *The Quarterly Journal of Economics*, May 2018.

Numéro 20-Printemps 2019

mardi 21 mai 2019

À l'attention des lecteurs, note sur le statut de la revue Les Possibles

La revue Les Possibles a maintenant quatre ans d'âge et sa diffusion progresse régulièrement. Nous rappelons qu'elle fut créée à l'initiative du Conseil scientifique d'Attac pour être un lieu de débat théorique sur la nécessaire transformation de la société, aujourd'hui minée par le capitalisme néolibéral. Dès lors, ouverte à toutes les personnes qui s'inscrivent dans cette perspective, elle est

indépendante de l'association Attac, le contenu des articles est de la responsabilité de leurs auteurs et n'engage pas l'association. La diversité des sujets, des auteurs et des disciplines témoigne de la volonté de garantir le pluralisme des idées. Le choix des thèmes et le respect des règles du débat scientifique et démocratique sont assurés par un comité éditorial dont la composition figure à la fin du sommaire.

Le comité éditorial

Adresse

Attac, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Directeur de la publication

Jean-Marie Harribey

Secrétariat de la rédaction

Isabelle Bourboulon, Jacques Cossart, Jean-Marie Harribey, Esther Jeffers, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Pascal Paquin, Jeanne Planche, Dominique Plihon, Jean Tosti, Aurélie Trouvé

Responsables techniques

Edgard Deffaud, Serge Gardien, Éric Le Gall, Wilfried Maurin, Pascal Paquin, Tom Roberts, Rémi Sergé, Olivier Tétard

Comité éditorial

Sylvie Agard, Christophe Aguiton, Verveine Angeli, Paul Ariès, Geneviève Azam, Daniel Bachet, Jacques Berthelot, Catherine Bloch-London, Martine Boudet, Isabelle Bourboulon, Thierry Brugvin, Thierry Brun, Alain Caillé, Claude Calame, Christian Celdran, François Chesnais, Françoise Clement, Pierre Concialdi, Jacques Cossart, Thomas Coutrot, Christian Delarue, Vincent Drezet, Cédric Durand, Guillaume Duval, Mireille Fanon-Mendès-France, Daniel Faugeron, David Flacher, Fabrice Flipo, Pascal

Franchet, Bernard Friot, Jean Gadrey, Susan George, Jérôme Gleizes, Gérard Gourguechon, André Grimaldi, Janette Habel, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey, Michel Husson, Esther Jeffers, Isaac Johsua, Pierre Khalfa, Serge Le Quéau, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Gus Massiah, Antoine Math, Dominique Méda, Georges Menahem, Denise Mendez, Pascal Paquin, René Passet, Évelyne Perrin, Dominique Plihon, Thierry Pouch, Daniel Rallet, Jean-Claude Salomon, Catherine Samary, Denis Sieffert, Vicky Skoumbi, Jean-Louis Sounes, Daniel Tanuro, Bruno Tinel, Michel Thomas, Jean Tosti, Éric Toussaint, Stéphanie Treillet, Aurélie Trouvé, Patrick Viveret

Contact avec la revue et soumission d'articles

Les propositions d'articles nouveaux ainsi que les contributions répondant à des textes publiés dans les numéros précédents de la revue doivent être adressées au secrétariat de la revue : revue-cs-secretariat@list.attac.org

La revue a noué un partenariat avec Mediapart à travers une « édition » créée sur ce site : <http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-conseil-scientifique-dattac>. À chaque parution trimestrielle de la revue, un des articles sera mis en ligne sur Mediapart.